Le Monde des livres

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15140 – 7 F

VENDREDI 1er OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

National-libéralisme à l'américaine

LE laisser-faire n'est plus de saison à Washington. L'administration républicaine du président Bush laissait le soin aux seules entreprises américaines de conquérir de nouveaux marchés à l'exportation. L'équipe démocrate du président Clinton ne se contentera plus de cette attitude passive, mais va, au contraire, les appuyer de tout le poids qui est le sien pour développer leurs ventes à l'étranger et grignoter des parts de parchés. La présentation, mercredi 29 septembre, par la Maison Blanche, d'une « stratégie nationale à l'exportation » confirme ce changement de cap qui s'inspire visiblement des idées chères à Robert Reich, l'un des maîtres à penser du président Clinton.

Mettant à profit la fin de la guerre froide, l'administration américaine a décidé de lever l'essentiel des entraves à l'exportation de matériel informatique, notamment en faveur des anciens pays du « bloc » soviétique. Une libéralisation des ventes en matière de télécommunications devrait suivre une fois réformé le COCOM, une institution créée en 1951 par l'OTAN pour réglementer les exportations de produits susceptibles d'être utilisés à des fins militaires.

AUTRE illustration du tournant pris par Washington, l'administration américaine est décidée à lier l'octroi d'aides financières très avantageuses aux pays en développement à l'acquisition de produits « made in USA ». Or, exception faite des aides humanitaires, les Etats-Unis s'étaient toujours refusés jusqu'ici à de telles pratiques qu'ils ne manquaient pas de dénoncer chez leurs concurrents, en particulier le Japon.

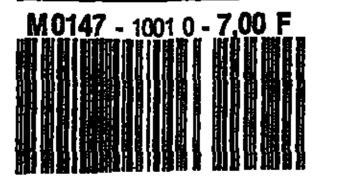
L'administration américaine attend beaucoup de ce retour en force de l'Etat en faveur des entreprises privées. De 828 milliards de dollars l'an passé, les exportations américaines de biens et services passeront à 1 000 milliards par an à la fin de la décennie, a promis le président Clinton. En escomptant que quelque 6 millions d'emplois nouveaux seront ainsi créés.

IL ne fait guère de doute qu'en cherchant à doper les exportations américaines l'équipe au pouvoir, faute d'avoir réussi à faire voter par le Congrès son plan de relance de l'économie, tente de raffermir une reprise jugée trop molle outre-Atlantique. Le procédé est de bonne guerre. Les autres pays industrialisés risquent d'en faire les frais en termes d'exportation. Quant aux pays en développement, il n'est pas acquis qu'ils aient beaucoup à gagner à la mise en place d'« aides liées ».

A Washington, où se tenait l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les pays industrialisés n'ont pu se mettre d'accord pour renouveler la Facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR), le plus efficace des mécanismes d'aide au développement des pays les plus démunis, qui vient à échéance le 30 novembre. Or, même s'ils ne sont pas les seuls, les Etats-Unis portent une grande part de responsabilité dans cet échec. L'argent qu'ils rechignent à octroyer, via la Banque mondiale, aux pays les plus pauvres, ils se disent prêts à en faire profiter les entreprises américaines pour les aider à accroître leurs exportations, en vertu de leur nouvelle politique nationale-libérale.

Lire nos informations page 17

M 0147 - 1001 0 - 7,00 F



Survenu dans la province occidentale du Maharashtra

Le séisme en Inde aurait fait plusieurs milliers de victimes

Un violent séisme (6,4 sur l'échelle de Richter) a secoué le centre-ouest de l'Inde durant la nuit du 29 au 30 septembre. Jeudi, en fin de matinée, les sauveteurs avaient dégagé plus de six cents cadavres dans la seule ville de Khillari, une localité de l'Etat du Maharashtra qui compte 20 000 habitants.

La ville, construite en brique et en pierre, est aux trois quarts détruite. Les autorités font déjà état de plusieurs milliers de morts. Survenu dans une région peu sujette aux séismes, c'est le plus fort tremblement de terre enregistré en Inde depuis celui de 1934, qui avait causé la mort de plus de dix mille personnes.

NEW-DELHI

de notre correspondant

Il était 4 heures du matin, heure indienne, lorsque deux violentes secousses d'une magnitude de 6,4 degrés sur l'échelle de Richter ont ébranlé la province occidentale du Maharashtra. Ce séisme, que les autorités décrivent comme le plus grand tremblement de terre depuis 1934, a plus particulièrement touché les districts d'Osmanabad et de Latur, situés à 700 kilomètres à l'est de Bombay, capitale de la province. De source policière, le bilan s'élevait à environ 4 000 morts en milieu de journée.

Le porte-parole du gouvernement du Maharashtra estime que 70 % de Khillari (20 000 habitants) ont été complètement rasés et que la localité n'est plus qu'un amas de ruines. Dans ces petites villes de province, les maisons sont anciennes et construites en briques ou en pierres, à la différence des campagnes où, en général, on utilise de la terre battue. Khillari a déjà été secouée plusieurs fois au cours des dernières années. En 1992, plusieurs immeubles s'étaient effondrés sans faire de victimes.

Toujours selon le porte-parole, d'autres villes ou localités de la région ont été détruites ou sérieusement endommagées, et leurs habitants ont été surpris en plein sommeil. Mais il faudra encore attendre de longues heures avant de se faire une idée plus précise de l'ampleur de la catastrophe. L'onde de choc a été ressentie dans de nombreuses régions du sud de l'Inde, jusqu'à Madras sur la côte orientale du pays.

A Bombay, des habitants ont fui certains immeubles de la grande cité où des secousses de plus faible ampleur ont provoqué un vent de panique dans certains quartiers. Aucun dégât ni victime n'ont été signalés.

En janvier 1934, un séisme avait tué 10 700 personnes dans l'est du pays. Le dernier séisme grave survenu en Inde s'était produit au pied de l'Himalaya en 1991. On avait alors dénombré 1 150 morts.

BRUNO PHILIP

Lire nos informations page 12

L'offensive des séparatistes en Géorgie

M. Chevardnadze dénonce la « trahison » de Moscou

Les forces séparatistes contrôlent presque tout le territoire de la République autonome d'Abkhazie après la chute, jeudi 30 septembre, de la ville d'Otchamtchira, à une cinquantaine de kilomètres de Soukhoumi, tombée lundi. A Tbilissi, le président géorgien, Edouard Chevardnadze, a dénoncé dans un entretien au « Monde » la « trahison » de Moscou et affirmé que la Géorgie n'adhérerait pas à la Communauté des Etats indépendants.

TBILISSI

de notre envoyé spécial

« Non, je n'ai jamais eu peur, c'est peut-être anormal mais je ne connais pas ce sentiment. » Apparemment Edouard Chevardnadze semble peu marqué par les douze jours qu'il vient de passer dans Soukhoumi, la capitale de l'Abkhazie assiégée par les autonomistes depuis plus d'un an et qui est tombée lundi 27 septembre. Habitude de l'ancien apparatchik de cacher ses sentiments ou vraie pudeur ? Toujours est-il que rien de ce qu'il vient de vivre ne transparaît sur son visage.

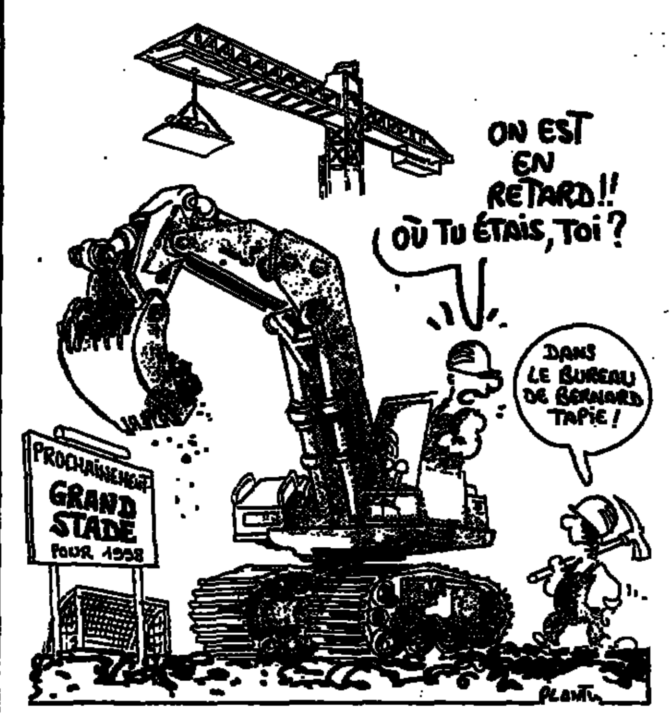
Le regard est toujours aussi lourd et énigmatique, les cheveux aussi blancs, le costume aussi soigné que lorsque, ministre des affaires étrangères de Mikhaïl Gorbatchev, il passait pour la coqueluche des chancelleries occidentales.

« Pour moi, explique-t-il pourtant de sa voix sourde, *comme pour tout Géorgien, Soukhoumi était un symbole très important. C'est pourquoi, il y a encore cinq mois, j'ai dit que si la ville tombait, ce qui me semblait impossible à l'époque, cela pourrait déclencher la désintégration de la Géorgie. Vous pouvez alors vous imaginer ce que j'ai vécu et ce que j'ai souffert dans cette ville »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

Le Grand Stade à Saint-Denis ?



Lire nos informations pages 10 et 11

Georges Marchais sac à terre

Le secrétaire général du Parti communiste s'en va. Son heure, dans la vie politique française, était passée depuis longtemps

par Patrick Jarreau

Secrétaire général du PCF, en titre depuis vingt et un ans, en fait depuis vingt-trois ans, Georges Marchais part vaincu par l'âge. A soixante-treize ans, après avoir subi une opération de la hanche dont il lui faudra un certain temps pour se remettre, il passe la main, sans successeur désigné officiellement à la tête d'un parti dont il aura conduit l'inexorable déclin, mais où il n'aura jamais été mis sérieusement en difficulté. Aucune opposition interne n'est parvenue à prendre suffisamment consistance pour définir une autre orientation que celle, en ligne brisée, que le secrétaire général a su faire prévaloir de congrès en congrès.

Cette parfaite adhérence d'un homme à son parti, dans lequel le seul choix laissé aux contestataires était de se taire ou de s'éloigner, incite à penser qu'il n'y avait pas d'autre destin possible pour le communisme français. Pris dans l'écheveau indémêlable de ses contradictions, de ses fidélités, de ses aveuglements volontaires, de ses blocages idéologiques, le PCF pouvait-il résister au vieillissement sociologique qui le menaçait dès la fin des années 60 ?

Georges Marchais l'a cru, puisque, porté à la tête du parti après que Waldeck Rochet fut tombé irrémédiablement malade en 1969 (le successeur de Maurice Thorez devait mourir en 1983), il avait tenté de le moderniser et de le rajeunir. Cependant, quatre ans après la chute du mur de Berlin, l'époque où le communisme était le pilier principal de la gauche française, avec sa base syndicale, la CGT, et les nombreux intellectuels dont le marxisme était la référence principale, paraît incroyablement lointaine.

Que reste-t-il des débats sur le degré de distance entre le PC français et son « grand frère » soviétique, de l'évaluation minutieuse des signes d'une rupture du cordon ombilical, de l'analyse de la conversion des communistes français à la démocratie, dans leur programme et dans la vie de leur parti, de l'intérêt pour l'apparition d'un « eurocommunisme », unissant les Espagnols, les Italiens et les Français dans la recherche d'une voie originale, ni stalinienne ni sociale-démocrate ?

Le secrétaire général qui quitte la scène aujourd'hui est séparé depuis longtemps de son propre passé de dirigeant politique.

Lire la suite page 9 et nos informations pages 8 et 9

POINT DE VUE : GATT et culture

Laisser respirer nos âmes !

par Jacques Toubon

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, l'Accord général sur le commerce et les droits de douane (GATT) ne portait que sur l'échange des marchandises et donc excluait la culture.

Les Etats-Unis demandent, dans la négociation actuelle, que les échanges culturels soient considérés comme les autres services (services financiers, télécommunications) et soient désormais régis par les principes du GATT, notamment la clause de la nation la plus favorisée et la non-discrimination.

Nous voulons convaincre nos partenaires, la Commission et plus tard les négociateurs américains, que seule une clause d'« exception culturelle », qui exclut les œuvres audiovisuelles de l'application des principes du GATT, peut sauver l'indépendance et l'existence du cinéma et de l'audiovisuel européens.

Ces données ont été largement reprises par la presse ; mais la position française a été parfois présentée de façon caricaturale ; à en croire certains, le débat actuel sur l'exception culturelle des œuvres audiovisuelles serait un débat typiquement français, dépourvu de tout enjeu économique réel, révélateur des angoisses identitaires d'une société française en mal de projet. J'exagère à peine.

Lire la suite page 2

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

GATT

La France fait fausse route

par Philippe de Villiers

LE mémorandum sur la politique commerciale de la Communauté, que la France vient d'adresser le 13 septembre dernier à ses partenaires, reste encore en deçà des enjeux : car le problème de fond qui se pose aujourd'hui, pour l'agriculture comme pour tous les autres «volets» de l'Uruguay Round, ce n'est déjà plus d'améliorer telle ou telle procédure particulière de défense commerciale ; c'est de remettre en cause *dans ses fondements mêmes* la philosophie des négociations actuelles du GATT, qui tend à élargir le champ d'application des règles du libre-échangisme intégral, alors que le monde a besoin de solutions bien différentes.

Au fond, il arrive aux négociateurs du GATT ce qui est arrivé à ceux de Maastricht : accrochés à une idée fixe, devenue pour eux un véritable dogme, ils n'ont pas vu que le monde avait changé. Depuis le lancement du cycle de l'Uruguay Round à Punta-del-Este en 1986, il n'est pas seulement survenu la chute du mur de Berlin et la réintégration des économies communistes dans la sphère du commerce mondial, mais, bien plus profondément, l'accélération de la globalisation des échanges, qui – phénomène inédit dans l'histoire de la planète – met en contact immédiat et permanent des nations aux lois, aux mœurs et aux niveaux de vie complètement divergents. Il s'ensuit alors ce qu'on avait mal perçu jusqu'ici : les pays qui exigent le moins en matière de protection sociale, d'environnement, d'hygiène, de sécurité, ou même tout simplement de respect humain, déstabilisent profondément ceux qui, par le travail accumulé des générations, se sont dotés d'un réseau de normes élevées, mais aussi fragiles.

Repenser le jeu du libre-échange

Cette situation nouvelle nous appelle inéluctablement à repenser le jeu du libre-échange.

Certes, lorsque nous disons que le mémorandum du 13 septembre (comme celui du 13 mai, relatif au GATT) n'atteint pas la hauteur des enjeux, nous ne perdons pas de vue que le gouvernement français doit manœuvrer serré, de sorte que la tactique peut parfois imposer à ses écrits officiels des limites de circonstance. Pourtant, il nous semble que l'on ne peut pas éternellement biaiser.

Dans ces conditions, la franchise nous impose de dire que les orientations principales des deux mémorandums français sont dépassées. En effet, à les en croire :

1) *L'essentiel des distorsions rencontrées dans le commerce international proviendrait de pratiques «déloyales», qui «fausseraient» la concurrence.*

Ces pratiques sont fréquentes, et l'Europe a trop souvent fait preuve à leur égard d'une insondable naïveté. Le Japon les a même érigées en système par la fermeture de son marché domestique, permettant à ses entreprises d'y établir une base arrière inexpugnable. Cette méthode, comme le dumping, les piratages de brevets, ou les contrefaçons, mérite de notre part l'application de sanctions appropriées, sans crainte des représailles.

Pourtant, même si toutes les pratiques «déloyales» se trouvaient subitement corrigées par un coup de baguette magique, resterait non résolu un immense problème, le problème nouveau, le problème fondamental, dont aucun des deux mémorandums ne traite vraiment : le désavantage des nations qui, dans une économie ouverte, adoptent des normes élevées. Dans le libre-échange planétaire intégral, par exemple, toujours le pays qui pratique l'eugénisme disposera d'un «plus» concurrentiel sur celui qui s'impose une politique humaine (mais coûteuse) d'aide aux handicapés. Comment devons-nous répondre à ce défi ? Voilà la grande question de l'heure. Question urgente pour l'emploi et la protection sociale. Question vitale pour notre équilibre territorial.

2) *Pour favoriser la croissance et l'emploi, il faudrait inciter partout (y compris en Europe) à des baisses de tarifs douaniers.*

C'était l'idée centrale des premiers «rounds» du GATT, qui s'était révélée bénéfique, entre pays aux structures comparables. Mais dans le contexte actuel d'élargissement mondial, ne s'avère-t-elle pas meurtrière ? Qu'importe ! On continue !

Libéral à l'intérieur mais protégé à l'extérieur

C'est ainsi que le mémorandum du 13 mai, sous le titre «Promouvoir l'emploi», maintient la ligne directrice antérieure : malgré l'instabilité monétaire et les disparités de concurrence, affirme-t-il, *«la libéralisation des échanges doit cependant pouvoir offrir... des perspectives d'emplois durables»*. Tout au plus condamne-t-il les «suppressions ou réductions brutales et excessives des droits», susceptibles d'engendrer des perturbations. Mais l'objectif reste inchangé. Il s'agit seulement d'aménager les transitions sur la période la plus brève possible.

Le rapport que l'OCDE vient de publier sur les conséquences de l'Uruguay Round (1) est encore moins nuancé : dès la première page, il annonce triomphalement qu'une telle réforme *«accroîtrait le revenu mondial d'environ 213 milliards de dollars par an»* (en 2002), en oubliant de préciser que ce chiffre apparemment élevé représenterait en réalité seulement 0,6% du PIB mondial.

Mais le rapport oublie aussi autre chose : ce gain, assez mince et lointain, n'est nullement pondéré par le risque d'un chômage chronique élevé dans les pays européens. Et pour cause : selon la version dogmatique de la théorie libre-échangiste, ce chômage n'existe pas !

3) *La «défense commerciale» consisterait pour l'essentiel en des mesures anti-dumping et anti-subventions, mais n'inclurait nullement la possibilité de «droits compensateurs» aux frontières de la Communauté.*

Tout au plus le mémorandum du 13 septembre envisage-t-il qu'en cas de «dumping» il soit fixé un tarif douanier *«à un niveau égal à la marge de dumping ou de subvention»*. Mais pourquoi infliger cette pénalité à un pays qui casse les prix, et non à celui qui aboutit au même résultat en faisant travailler les enfants, ou en polluant la planète par son laxisme en matière d'environnement ? Tout cela n'est pas très rationnel.

En vérité, l'idée gagne tous les jours du terrain que la contrepartie d'une économie ouverte, et sans doute même la condition de sa pérennité, c'est la perception aux frontières de «droits compensateurs» honnêtement fixés, qui joueraient le rôle d'écluses entre des pays soumis à des normes très divergentes pour la protection sociale, la santé publique ou l'environnement. Il est d'ailleurs paradoxal qu'au moment même où cette idée progresse dans le public et chez les économistes, la Commission de Bruxelles ait osé signer Blair House, qui prévoit le démantèlement de ces droits dans le seul secteur communautaire où ils existent déjà, l'agriculture.

Que faut-il alors ?

1) *D'abord refuser le GATT, qui est fondé sur des principes dépassés*, puis reconnaître que, dans l'avenir, le commerce international devra s'organiser par zones de préférences régionales, seul moyen de respecter le libre choix par chaque peuple de son mode de vie, de maintenir l'emploi dans les pays développés, de préserver enfin à terme les chances d'un libre-échange élargi.

2) *Proclamer la règle générale de la préférence communautaire*, non seulement pour les secteurs agricole et culturel (seuls cités à ce titre dans les mémorandums gouvernementaux), mais aussi pour tous les autres, et d'abord les télécommunications, l'énergie, la défense.

En conséquence, les décisions qui dérogeraient à cette préférence (un accord commercial en faveur d'un tiers, par exemple) devraient être prises à l'unanimité du Conseil. Sinon, la préférence est un vain mot, et la solidarité européenne aussi.

3) *Doter la Communauté de moyens de défense réels, à savoir :*

– des droits compensateurs, d'abord et en urgence pour les coûts sociaux ; dans ce but, il faut rétablir la notion de *« tarif extérieur commun »* que le traité de Maastricht a fait disparaître ;

– une procédure de décision rapide lorsqu'il faut prendre des mesures de sauvegarde ou de rétorsion. Cette procédure devra impérativement permettre de contourner les lenteurs éventuelles ou la mauvaise volonté de la Commission, toujours prompte à excuser les excès des pays tiers, lorsqu'ils se parent des plumes du libre-échangisme.

4) *Enfin, ne proposer la création d'une organisation mondiale du commerce qu'accompagnée d'une charte reconnaissant clairement la légitimité des préférences régionales.* C'est vraiment une idée folle et suicidaire – et nous pesons nos mots – que de réclamer, comme le mémorandum du 13 septembre, une organisation mondiale chargée d'appliquer tels quels les principes actuels du GATT. On voudrait détruire l'Europe qu'on ne s'y prendrait pas autrement.

Comme l'ont montré les sondages réalisés à l'occasion de l'anniversaire du référendum de Maastricht, les Français, aujourd'hui, choisissent massivement la voie d'une Europe des peuples, libérale à l'intérieur, mais protégée à l'extérieur contre les déséquilibres mondiaux. Seules les rémanences maastrichtiennes dans les sphères gouvernementales empêchent encore cette tendance de s'exprimer officiellement. Il le faut pourtant. Et ce sera la mission de la France que d'appeler toute l'Europe au ressaisissement.

(1) *Libéralisation des échanges : conséquences pour l'économie mondiale*, de Ian Goldin, Odin Knudsen et Dominique Van der Mensbrugghe, OCDE, septembre 1993.

► **Philippe de Villiers est député UDF de la Vendée.**

Laisser respirer nos âmes !

Suite de la première page

En réalité, trois faits sont évidents et motivent notre position :

1. La production européenne n'est pas l'industrie marginale ou moribonde que l'on voudrait nous faire croire, si mal en point qu'elle ne mériterait même pas l'effort d'un dernier combat ;

2. C'est non seulement l'avenir de la production, mais aussi celui de tous les diffuseurs qui est en jeu ;

3. *La survie des producteurs et diffuseurs européens, au-delà de ses enjeux économiques considérables, revêt un intérêt culturel majeur, qui touche à la survivance même des différentes formes de l'identité européenne.*

● **Nous ne jouons pas « pavane pour une industrie défunte ».** – La vérité est que, tant aux Etats-Unis qu'en Europe, le poids de la production audiovisuelle proprement dite est relativement modeste, en termes d'investissements ou en termes d'emplois, si on le compare à d'autres types de services, comme les télécommunications ou les services financiers. On estime l'investissement global français dans l'audiovisuel, pour 1991, à 6,3 milliards de francs environ ; le secteur emploie 47 000 personnes. Au niveau européen, l'investissement en production est évalué à 28 milliards de francs.

Quant à la *diffusion*, le chiffre d'affaires global de l'audiovisuel français était, en 1991, de 45 milliards de francs.

Les entreprises audiovisuelles européennes, pour leur part, ont vu leur chiffre d'affaires atteindre, en 1991, 33,15 milliards d'écus – ce qui représente un quart du total de l'audiovisuel américain. Je précise également que quarante-cinq entreprises européennes figurent dans le classement des cent premières entreprises audiovisuelles mondiales.

Des perspectives qui donnent le vertige

Si l'on raisonne à plus long terme, la multiplication des canaux qu'entraîneront la numérisation et surtout l'intégration des services, télématique, télévision, informatique personnelle, que permettront les futures «autoroutes de la communication», ouvre des perspectives industrielles et commerciales qui donnent le vertige, et nous savons que l'arrivée de ces innovations est pour bientôt.

Le problème est le suivant : dans ce qui sera le secteur-clé des services de l'avenir, continuerons-nous à exister ?

Par rapport aux Américains, la réponse est malheureusement négative, pour des raisons démographiques et historiques. Dans aucun pays de la CEE, l'industrie audiovisuelle ne jouit d'un marché à la mesure de celui des Etats-Unis : la population des Douze est certes de 330 millions d'habitants, mais elle ne constitue pas un marché linguistique homogène.

Le marché audiovisuel national est donc beaucoup plus développé aux Etats-Unis qu'en Europe ; cette avance qu'explique la dimension du marché américain a permis à de grandes entreprises du secteur, comme les studios de Hollywood, de se structurer dès les années 30, et de s'implanter en Europe, alors que les entreprises européennes ne travaillaient que sur des marchés nationaux de petite taille. Le résultat apparaît dans le déficit de la balance des paiements européens qui, sur le poste «audiovisuel», atteint 22 milliards de francs ; il était de 9 milliards en 1980. Le paradoxe de l'histoire est que ce sont les Américains qui crient au protectionnisme...

Si l'ampleur croissante des importations de produits audiovisuels américains n'a pas empêché les entreprises audiovisuelles européennes de se développer, c'est grâce aux réglementations nationales favorables, dont le maintien est indispensable pour éviter l'émergence d'un déséquilibre suicidaire pour nous. Sans en faire le recensement et pour en rester à l'exemple français, on sait que l'essor de la production s'explique par le jeu d'un double mécanisme :

– une réglementation de la diffusion, comportant notamment des quotas de diffusion et des obligations de production des chaînes qui ont permis aux producteurs de programmer leur développement ;

– *un système d'aide financière à travers le compte de soutien géré par le Centre national de la cinématographie du ministère de la culture.*

Un combat pour l'avenir

Les disciplines commerciales prévues par le futur accord GATT-services condamneraient les règles communautaires et nationales même si la lettre du traité donnait l'apparence de les épargner.

Nous ne pouvons, au nom du succès des négociations, sacrifier un secteur industriel majeur même s'il n'atteint pas la dimension de l'*industrie américaine*. Nous ne saurions décider délibérément, en acceptant de soumettre les biens culturels au GATT, que dans dix ans les films et les programmes audiovisuels seront tous d'origine américaine ou japonaise. Notre combat n'est pas celui du passé, mais celui de l'avenir, d'une économie qui représente une des meilleures chances pour le futur.

● **Les chaînes de télévision sont menacées comme les producteurs eux-mêmes.** – Contrairement à ce qui a été écrit, nous ne cherchons pas à barrer la route en Europe aux programmes américains. Nous en avons besoin. Mais l'aide et le soutien à la *production européenne deviendront quasi impossibles si* les règles du GATT *incluent* ce secteur, et cela implique à terme la quasi-disparition des productions nationales en Europe.

Or la production européenne remplit quelque 40 % à 50 % du temps d'antenne en Europe et offre à nos diffuseurs un avantage économique extraordinairement précieux : celui d'une garantie d'approvisionnement pour la «matière première» que constitue le programme. Les coûteuses aventures de Canal + aux Etats-Unis s'expliquent parce que l'entreprise de diffusion la plus profitable du monde vit dans la hantise du refus de vente des films des majors américaines.

Or, avec Ted Turner, les studios américains ont changé de stratégie. Plutôt que d'inonder les chaînes européennes de paquets de programmes déjà amortis, ils tentent de vendre désormais, également à des prix de dumping (5 F par abonné pour les chaînes Turner, contre 7 à 8 francs pour les autres chaînes), des chaînes «clés en main», aux programmes exclusivement américains, qui inonderont rapidement les réseaux de câblo-distribution dont la capacité devrait être multipliée par dix avec le développement du numérique.

En conséquence, les grands diffuseurs européens, qui ont fait une partie de leurs profits grâce à la distribution de produits américains, n'auront plus accès à ces programmes : il sera plus avantageux pour un groupe de la taille de Viacom-Paramount, en voie de constitution, réunissant en une seule entité intégrée les canaux du câble et les programmes de la major hollywoodienne, de vendre directement des chaînes américaines plutôt que de vendre des programmes aux chaînes européennes.

Cette révolution menace directement tous les diffuseurs européens. Pour nous en préserver, nous ne disposons que de deux armes, auxquelles nous devrons renoncer si l'audiovisuel est banalisé au sein du GATT :

– La première consiste à préserver et promouvoir la production européenne, qui, pour être plus chère que les programmes américains, reste, comme l'attestent toutes les études, la préférée du public européen, et qui en outre assure la sécurité d'approvisionnement de nos diffuseurs ;

– La seconde *consiste à assurer la préférence communautaire pour l'accès au câble. C'est cette préférence qui a permis au CSA et à son homologue belge d'interdire – au motif du non-respect des quotas – la reprise des chaînes Turner sur le câble, reprise qui aurait très rapidement fait exploser la réglementation communautaire et les réglementations nationales*, car il serait impossible à un Etat d'imposer à ses nationaux des contraintes dont sont dispensés les étrangers.

Ayons une vision lucide du futur : si le GATT s'applique à l'audiovisuel, à court ou à moyen terme, c'est une Europe totalement ouverte qui s'offre au déferlement des chaînes et des programmes américains.

● ***Pas d'anti-américanisme* : la survie de notre culture et le pluralisme sont en cause.** – Personne au monde n'a été, n'est aussi chaleureusement favorable aux grands cinéastes américains que le public européen. Ce cinéma-là fait partie désormais de notre culture, au même titre que Shakespeare ou Molière, et, pour prendre un exemple plus actuel, ce n'est pas un hasard si Woody Allen sort d'abord ses films en Europe. Et nous ne refusons pas non plus le «cinéma de distraction» dans lequel les Américains sont passés maîtres et qui a conquis le public : je l'ai dit, nous en avons besoin, pour nos salles comme pour nos télévisions. Mais le problème est ailleurs ; il est culturel.

On me dit : la culture vit d'échanges et de croisements, et non pas d'un repli identitaire. J'en suis d'accord, et nul plus que moi ne croit à la fécondité de l'échange des cultures. Mais, pour qu'il y ait échange, il faut un minimum d'équilibre, et de réciprocité, il faut être deux.

Les écrans européens sont occupés à 74 % par les films américains. Partout en Europe, nos films éprouvent de plus en plus de difficultés à sortir dans des conditions satisfaisantes, les salles étant retenues plusieurs mois à l'avance par les « majors » de la distribution pour les grosses machines de Hollywood. Les situations d'entente comme celle de UIP, qui rassemble pour la distribution les forces de trois majors, ne font qu'aggraver le phénomène. Où est l'échange ? Où est le croisement des cultures ?

Un mode de vie sous influence

Les citoyens de la CEE passent cinq milliards d'heures par an à regarder des films américains à la télévision, quand les Américains ne consacrent que 180 millions d'heures à regarder des films européens. On peut dire, en caricaturant, que les Européens sont, en *matière de télévision, vingt-sept fois plus ouverts que les Américains. Où est la libre circulation des idées ?*

J'ajouterai une précision encore : 92 % de la fiction étrangère diffusée sur toutes nos chaînes nationales est d'origine américaine. Quelle ouverture au reste du monde offrons-nous à nos enfants et à nous-mêmes ?

Soyons attentifs : dans ce déséquilibre, dans cette absence de diversité et de pluralisme, il y a, en germe, toutes les frustrations identitaires, génératrices, à terme, de toutes les xénophobies. Et, par le biais des images, c'est notre mode de vie en général qui est sous influence.

Quand un film donne lieu à un matraquage médiatique de l'ampleur de celui qu'on observe aujourd'hui ; quand ce matraquage est redoublé par la déclinaison, dans le monde entier, de plus de 1 000 produits dérivés, pour un bénéfice attendu de 1 milliard de dollars ; quand, en France, l'industrie alimentaire, l'industrie du jouet et la distribution de quartier ne voient, pour cette rentrée, leur salut que dans l'exploitation d'images sous licence de ce même film, je constate simplement qu'il y a appauvrissement du cadre de vie de chacun, et, par là même, de l'imaginaire collectif et individuel.

Nous ne voulons pas que nos âmes soient asphyxiées, nos yeux aveuglés, nos entreprises subjuguées. Nous voulons respirer librement, respirer l'air qui est le nôtre, l'air qui a nourri toute la culture du monde et qui, demain, risquerait de manquer à l'humanité. Tous ensemble, des deux côtés de l'Atlantique et du Pacifique, soyons mobilisés pour cette bataille de la vie.

JACQUES TOUBON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

« Drôle de guerre » à Moscou

L'impasse paraît totale autour de la « Maison blanche » dont les occupants ont reçu un nouvel ultimatum de Boris Eltsine

MOSCOU

de notre correspondant

Sur le terrain, rien ne bouge. Autour de la « Maison blanche », le périmètre interdit a encore été étendu, le déploiement policier, déjà considérable, a été renforcé, et pour rendre le spectacle un peu plus lugubre, quatre blindés armés de mitrailleuses ont été ajoutés au dispositif dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 septembre.

Dans la soirée, sous la pluie glacée qui ne cesse de tomber depuis quarante-huit heures, des passants – les femmes surtout – ont recommencé à invectiver les policiers, tandis qu'à certains endroits, des groupes de manifestants – un millier peut-être – se trouvaient au contact des boucliers et des matraques des policiers. Il n'y a pas eu, cette fois, de heurts graves. La veille, un policier avait été tué : les officiels ont immédiatement rejeté la responsabilité sur les *« voyous »* inspirés par *« les occupants de la Maison blanche »*. Mais des sources policières indiquaient qu'il s'agissait en fait d'un accident. Les cas de désinformation sont devenus si nombreux qu'il est difficile de connaître la vérité.

Tout le quartier est en état de siège, les habitants, qui sont souvent des personnes âgées, doivent faire des détours considérables pour atteindre leur domicile, leurs téléphones ont été coupés, les secours médicaux sont devenus aléatoires.

A l'intérieur d'une « Maison blanche » transformée en Fort Chabrol où des hommes épuisés dorment dans des couloirs obscurs obstrués de coffres et de meubles, on parle toujours de résister jusqu'au bout. Le général Makachov, qui se dit en charge de la défense du bâtiment, annonce qu'il donnera l'ordre de tirer si les assiégeants s'approchent de trop près (les barricades ne sont plus défendues que symboliquement en raison des intempéries et les défenseurs sont presque tous désormais à l'intérieur du Parlement et d'un petit bâtiment annexe). On affirme en même temps que des *« provocateurs »* infiltrés au sein du Parlement ont reçu l'ordre de tirer par les fenêtres pour fournir un prétexte à l'assaut.

Le rôle du patriarche

Pour ajouter à la nervosité générale, les hauts-parleurs de la milice font alterner les appels à la reddition et l'assurance de pouvoir sortir sain et sauf avec des chants dits *« afghans » : « nous marchons, nous marchons à l'assaut !... »* Pendant ce temps le conseil de sécurité réuni autour de Boris Eltsine constate avec satisfaction que la situation dans le pays est *« stable »*, les porte-parole du président répètent qu'il n'est pas question d'utiliser la force, et on peut même distinguer quelques signes de détente, sinon d'ouverture. Le premier ministre, M. Tchernomyrdine, est chargé de négocier avec *« les représentants de l'ex-Parlement pour empêcher que les événements ne prennent un tour dramatique près de la « Maison blanche »*, et Washington, qui après avoir applaudi des deux mains, commençait à manifester des signes de préoccupation, reçoit des assurances. Un haut responsable de l'administration américaine croit même savoir que des discussions sont en court en vue d'un possible compromis politique. Il est aussi question d'une entrevue entre Boris Eltsine et le patriarche Alexeï, qui a abrégé une visite aux Etats-Unis pour revenir à Moscou, a fait part de son angoisse pour le sort de la Russie et a appelé au « dialogue ». Le patriarche a également déclaré (mais cela, la télévision s'est abstenue de le dire), *« qu'aucun objectif politique ne saurait justifier qu'on prive les gens qui se trouvent à la « Maison blanche » de médicaments, de nourriture et d'eau »*, et qu'il ne fallait *« pas permettre que l'épuisement physique pousse les gens à des actes violents incontrôlés »*.

Officiellement, il n'est question ni de levée du *« blocus »* du Parlement, ni de quelques concessions politiques. Le vice-premier ministre Sergueï Chakhraï, qui avec plusieurs autres membres du gouvernement, avait laissé paraître son désir d'arriver à un compromis, a apparemment été désavoué. Le nouvel ultimatum adressé aux occupants de la « Maison blanche » ne fait que prolonger – jusqu'au 4 octobre – le délai qui leur est imparti pour évacuer le bâtiment, avec une garantie pour eux de *« sécurité personnelle »*, de *« liberté de circulation »* et *« d'activité politique »*. En revanche, si *« Rouslan Khasboulatov et Alexandre Routskoï »* n'obéissent pas à *« l'ordre »* qui leur est ainsi donné, ils seront tenus pour *« personnellement responsables »* des *« graves conséquences »* qui pourraient s'ensuivre.

Les inquiétudes des intellectuels

Rien d'autre qu'une reddition pure et simple n'est donc offert à des hommes qui prétendent incarner la *« légalité »* et considèrent comme leur *« devoir »* de résister au *« coup d'Etat »* – le général Routskoï a proclamé à plusieurs reprises que c'était une *« question d'honneur »* et qu'il était prêt *« à mourir »*. On est donc toujours dans l'impasse. Certes les forces de part et d'autre ne sont pas comparables, et la résistance du Parlement ressemble de plus en plus à celle d'une poignée d'irréductibles, voire d'extrémistes. Mais qu'elle se prolonge bien au-delà de ce qui était apparemment prévu par Boris Eltsine pousse le pouvoir sur la voie glissante d'un autoritarisme accru. ertains, y compris parmi les démocrates qui appelaient de leurs vœux la dissolution du Parlement s'inquiètent de la tournure prise par les événements. *« J'approuve le décret du président, mais je trouve incompréhensible le blocus de la « Maison blanche »*, explique Iouri Afanassiev, un intellectuel libéral bien connu. M. Afanassiev s'étonne qu'on ne *« manifeste aucune intention d'écouter les voix venues de divers horizons et qui plaident pour une solution de compromis »*. L'association Mémorial, connue dans le passé pour sa défense des dissidents et des prisonniers politiques, dénonce dans un communiqué publié mercredi *« les grossières violations des droits de l'homme »* constatées selon elle en Russie depuis la publication du décret présidentiel, ainsi que la mainmise actuelle sur les médias. Certains journalistes commencent aussi à protester contre la censure, voire à démissionner.

L'équipe présidentielle choisira-t-elle de lever le pied, ou au contraire d'accélérer l'évolution vers ce *« pouvoir fort »* que les radicaux eltsiniens appellent de leurs vœux depuis des mois ? Leur attitude à l'égard des dirigeants de régions qui s'opposent aux décisions prises à Moscou servira de révélateur. *« L'affrontement entre le président et le Parlement est en train de tourner à l'affrontement entre le président et les régions »*, affirme le président du tribunal constitutionnel, M. Zorkine. Apparemment, la tactique adoptée par l'équipe présidentielle à l'égard des régions est double. D'une part, on laisse entendre, plus ou moins ouvertement, que, non seulement les chefs d'administration, mais les assemblées récalcitrantes pourraient avoir à payer le prix de leur attitude.

En même temps, on s'efforce de convaincre : des émissaires présidentiels sont envoyés un peu partout, et une série de réunions est prévue à Moscou entre représentants de l'exécutif et dirigeants régionaux. Mais, plutôt que de convoquer le nouveau « Conseil de la Fédération », dans lequel tout le pays serait représenté et où la pression risquerait d'être trop forte, on a choisi d'organiser huit réunions successives, par groupes restreints. Les pouvoirs régionaux, de plus en plus avides d'indépendance, en particulier financière, se laisseront-ils manœuvrer ? Dès à présent, les représentants de quatorze régions et territoires de Sibérie, réunis à Novossibirsk, ont menacé de constituer une « République de Sibérie » si le président ne met pas fin d'ici trois jours au blocus du Parlement de Moscou... Un ultimatum de plus.

JAN KRAUZE

Bill Clinton réaffirme son soutien à Boris Eltsine

Le président Bill Clinton a réaffirmé, mercredi 29 septembre, son soutien à Boris Eltsine, malgré le durcissement de l'attitude du président russe vis-à-vis des députés conservateurs retranchés à Moscou au sein du Parlement, estimant que M. Eltsine avait, *« pour l'instant »*, agi *« avec mesure »*. La veille, pourtant, le secrétaire d'Etat Warren Christopher avait fait part de l'*« inquiétude* (des Etats-Unis) *au sujet du respect des droits de l'homme »* en Russie, à la suite du renforcement de la présence militaire autour du Parlement. M. Clinton a réitéré, mercredi, son *« appui »* aux *« efforts que déploie le président Eltsine afin d'organiser des élections démocratiques pour une Assemblée législative »* avant de recevoir, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev. – *(AFP.)*

Le ministre danois des affaires étrangères suggère une « réforme » du Conseil de sécurité

COPENHAGUE

de notre correspondant

« Le Conseil de sécurité ne reflète pas le monde tel que nous le connaissons aujourd'hui. Il doit être réformé et il faudrait que des pays comme la France, la Grande-Bretagne laissent la place à d'autres... à ceux de la CEE par exemple. » Ces quelques phrases du ministre danois des affaires étrangères, Niels Helve Petersen, prononcées à New-York, ont embarrassé Copenhague et ranimé la querelle sur le traité de Maastricht qu'on croyait enterrée au Danemark.

Alors que certains dirigeants politiques s'élevaient contre cette déclaration en rappelant les dérogations obtenues dans le traité de Maastricht pour préserver l'indépendance du Danemark par rapport à une politique européenne commune, en matière de défense notamment, le premier ministre Poul Nyrup Rasmussen s'est senti obligé de rassurer Paris et Londres en précisant *« que le Danemark n'a aucune proposition en gestation pour remplacer la France et la Grande-Bretagne au sein du Conseil de sécurité »*.

A. S.

□ **TURQUIE : les combats dans le Sud-Est anatolien.** – Dix-sept personnes, dont quinze séparatistes kurdes, ont été tuées dans le Sud-Est de la Turquie, mardi 28 septembre, selon les services de sécurité turcs. Par ailleurs, la cour de sûreté de l'Etat d'Izmir a condamné mercredi à la peine de mort pour homicide et terrorisme un responsable du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan. C'est la troisième condamnation à la peine capitale prononcée par cette cour en deux jours contre des membres du PKK. – *(Reuter, AFP.)*

M. Chevardnadze dénonce la « trahison » de la Russie

Suite de la première page

S'il accepte, en tant que chef, d'assumer la *« responsabilité absolue »* de la défaite, Edouard Chevardnadze élude, comme il sait si bien le faire, les questions plus précises, notamment sur la décision d'envoyer, en août 1992, les troupes géorgiennes pour venir à bout de la rébellion abkhaze. Pour lui, et la formule revient comme un leitmotiv, c'est d'abord la *« trahison »* des Russes qui explique la perte de l'Abkhazie : *« J'ai signé trois accords avec la Russie, en mai, en septembre et en juillet et les trois fois les Russes ont trahi leur parole. »* Edouard Chevardnadze, qui a tenté de téléphoner une fois à Boris Eltsine depuis la chute de Soukhoumi – *« Mais je n'ai pas réussi à lui parler, sans doute n'avait-il pas le temps ? »* – marque une longue pause avant de dire qui à Moscou est, selon lui, particulièrement responsable de ces trahisons.

« La Géorgie n'entrera pas dans la CEI »

S'il estime que les responsables abkhazes et les *« milieux réactionnaires »* russes se ressemblent *« comme deux gouttes d'eau »* et que les seconds ont toujours soutenu les premiers, il *« ne peut pas dire »* que Boris Eltsine *« a eu raison dans cette affaire »*. L'accusation se fait alors plus précise : *« Quand un accord est signé entre deux Etats et surtout quand cet accord est rompu, le chef de l'Etat ne peut pas reporter sa responsabilité sur qui que ce soit. »*

Pour sauver Soukhoumi, M. Chevardnadze confirme qu'il aurait accepté l'entrée de la Géorgie dans la CEI. *« Aujourd'hui,* ajoute-t-il, *après tout ce qui s'est passé et surtout après la trahison de la part de la Russie, j'estime que la Géorgie n'ira pas dans la CEI. »*

L'ancien diplomate reprend le dessus quand on l'interroge sur l'attitude des Occidentaux : *« Bien sûr »* que ces derniers auraient pu *« faire beaucoup de choses et notamment envoyer des forces de paix en Abkhazie ! »*. Mais le message que François Mitterrand a envoyé le lendemain de la chute de Soukhoumi *« n'est pas arrivé trop tard »*. *« J'ai toujours senti,* ajoute-t-il, *le soutien et l'attitude favorable du peuple et du gouvernement français envers la Géorgie. »*

Quoi qu'il en soit *« la Géorgie s'est retrouvée toute seule »*. Et le numéro un géorgien, maintenant avec un rien d'émotion, décrit une nouvelle fois la chute de Soukhoumi. *« L'offensive a été menée de deux côtés. Les mercenaires russes et tchétchènes étaient en première ligne. Sur la mer, les cadavres flottaient comme des poissons empoisonnés. Aujourd'hui il y a quatre-vingt mille réfugiés dans les montagnes, des femmes, des enfants, des vieillards. Avec le froid qui va arriver, beaucoup vont périr. »*

Un dialogue est-il possible avec les dirigeants abkhazes ? *« Ce sont des assassins, des fascistes. J'aurais de la peine à engager un dialogue avec eux. »* Edouard Chevardnadze, dont on se rappelle qu'il s'était fait baptiser l'année dernière et avait à cette occasion pris le prénom de Georgui, murmure : *« Je pense que Dieu va peut-être punir ceux qui ont jeté notre pays dans cet enfer. »*

« Les montagnes d'or »

« La Géorgie est à genoux », répétera quelques instants plus tard Edouard Chevardnadze. Ce qu'il redoute le plus ? *« Ou la guerre civile ou la désintégration du pays. »* Il sait que son rival, Zviad Gamsakhourdia, rassemble maintenant ses partisans en Mingrélie, sa région natale. Sans jamais nommer l'ancien président – *« Ce monsieur »* consent-il à dire – Edouard Chevardnadze lui lance cet appel : *« S'il se décide à marcher sur Tbilissi, ce sera un bain de sang. »* Accepterait-il de le rencontrer ? *« Pour l'instant, je n'y suis pas prêt. Et d'ailleurs je ne pense pas qu'il le veuille. Et puis, il a eu trop de mots orduriers pour le pouvoir légal... »*

Il restera impossible de savoir de la bouche d'Edouard Chevardnadze si Zviad Gamsakhourdia et ses unités ont, ou non, participé pleinement aux combats contre les Abkhazes. S'il ne pense pas que l'affrontement avec Zviad Gamsakhourdia *« durera longtemps »*, Edouard Chevardnadze craint que son adversaire *« un homme un peu populiste »*, ne mette à profit la situation catastrophique de la Géorgie pour battre campagne et promettre *« des montagnes d'or »* à la population.

Il est 1 heure du matin à Tbilissi. Edouard Chevardnadze esquisse un semblant de bâillement et jette un regard furtif vers sa montre. Peut-être des signes, chez lui, d'une grande nervosité et d'une immense fatigue : *« Par ma nature, par ma foi, avec mon caractère, je n'accepterai jamais de devenir un chef de guerre. »* Et puis, la confession finale : *« J'ai déjà beaucoup changé. D'abord au moment où j'ai changé ma mentalité, si vous voulez, communiste, et puis quand, avec Mikhaïl Gorbatchev, je me suis mis à réaliser le processus de démocratisation en Union soviétique et que nous avons lutté pour éviter les affrontements sur notre planète. C'était déjà une révolution dans ma conscience. »* Restera-t-il toujours en Géorgie ? *« Quand j'ai consenti à rentrer en Géorgie, je savais que je marchais vers le suicide. Mais c'est ma terre et je ne la quitterai plus. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON

□ **Une journaliste américaine tuée.** – Une journaliste américaine, Alexandra Tuttle, a trouvé la mort le 22 septembre, alors qu'elle se trouvait à bord d'un Tupolev-154 géorgien qui, venant de Tbilissi, a explosé à l'aéroport de Soukhoumi, atteint par un missile abkhaze, a-t-on appris de source officielle géorgienne. Alexandra Tuttle, trente-quatre ans, vivait à Paris où elle travaillait comme journaliste indépendante, notamment pour le *Wall Street Journal*. – *(AFP.)*

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE : en posant des conditions draconiennes à son acceptation

Le Parlement bosniaque a, de fait, rejeté le plan de paix

Le Parlement bosniaque, majoritairement musulman, a voté, mercredi 29 septembre, *« à une large majorité »* l'acceptation du plan de paix de Genève mais en l'assortissant de conditions telles qu'elle équivaut, de fait, à un rejet. Sur les 69 députés réunis à Sarajevo, 58 ont décidé d'exiger, en échange du « oui » de la Bosnie-Herzégovine, que les indépendantistes serbes restituent une partie des territoires qu'ils ont conquis en dix-huit mois de guerre. Sept ont voté contre et quatre pour le plan sous sa forme actuelle.

Le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, avait souligné, dès mardi soir à Banja-Luka (ouest de la Bosnie), qu' *« il n'y aurait plus de concessions »* à la partie musulmane et que *« toute condition supplémentaire signifierait* [à ses yeux] *le rejet du plan de Genève »*, qui prévoit le partage de la Bosnie-Herzégovine en trois Républiques à base ethnique (serbe, musulmane et croate) au sein d'une « Union » aux liens très lâches. Et, mercredi soir, M. Karadzic est revenu à la charge : *« Le plan de paix est sur la table, à prendre ou à laisser. les conditions posées par le Parlement musulman équivalent à un rejet »*, a-t-il déclaré, avant de prendre part à une session du « Parlement » de la « République serbe » (unilatéralement proclamée en Bosnie). *« En cas de oui* [musulman], *nous avions prévu la possibilité d'échanger des territoires en accord avec la partie musulmane »*, a encore affirmé Radovan Karadzic. *« Nous devons désormais organiser notre Etat et nous ne souhaitons pas la poursuite de la guerre »*, a souligné le leader des Serbes de Bosnie.

De même à Genève, dans l'entourage des médiateurs internationaux, David Owen (pour la CEE) et Thorvald Stoltenberg (pour l'ONU), la position du Parlement bosniaque a été interprétée comme un rejet et a, de ce fait, été accueillie avec pessimisme.

Le Parlement s'est cependant prononcé pour la poursuite des négociations de paix et a, par ailleurs, exigé des garanties internationales pour l'application du plan et le respect des nouvelles frontières, après le partage de la Bosnie en trois Républiques. Mais, alors que le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner, s'est déclaré persuadé, mercredi, que l'Alliance atlantique ferait appliquer le plan de paix, le commandant des forces serbes bosniaques, le général Ratko Mladic, a lancé une mise en garde contre une telle opération. *« Que les troupes de l'OTAN restent dans les pays membres de cette organisation »*, a déclaré le général Mladic, cité par l'agence serbe bosniaque SRNA, à l'issue d'un entretien, à Banja-Luka, avec le commandant de la Force de protection des Nations unies pour la Bosnie (FORPRONU), le général belge Francis Briquemont. *« Les territoires serbes seront défendus par l'armée serbe »*, a-t-il encore affirmé, soulignant que les forces de l'OTAN *« ne seront pas les bienvenues »*.

Violents combats

Les ambassadeurs des seize pays membres de l'OTAN ont donné leur approbation en termes généraux, mercredi, aux plans opérationnels préliminaires préparés par les militaires de l'OTAN pour une mise en application du plan de paix, a annoncé un porte-parole de l'OTAN. Ces plans, qui seront transmis à l'ONU, prévoient plusieurs hypothèses pour les effectifs nécessaires à l'opération. Le chiffre le plus souvent cité est l'envoi de 50 000 hommes, dont la moitié d'Américains, selon des sources diplomatiques proches de l'OTAN.

Pour leur part, des députés musulmans ont expliqué qu'en soumettant à des conditions extrêmes une éventuelle acceptation du plan de paix pour la Bosnie, le Parlement bosniaque voulait jouer sur le temps. *« Le temps travaille pour nous »*, a déclaré Mohamed Filipovic, un dirigeant de l'opposition, selon lequel les séparatistes serbes pourraient bien accepter de nouvelles négociations sous la pression de Belgrade, dont la priorité est la levée des sanctions internationales.

Cependant, quatre ou cinq obus de mortier se sont abattus mercredi après-midi sur le centre de Sarajevo, quelques minutes après le vote du Parlement. Selon des sources hospitalières, un homme, une femme et un garçon de huit ans ont été blessés. En outre, deux personnes ont été tuées et six blessées en tentant de franchir la ligne de front sur l'aéroport de Sarajevo, dans la nuit de mardi à mercredi, a rapporté un porte-parole de la FORPRONU, le lieutenant-colonel Bill Aikman.

Enfin, Radio-Sarajevo, citée par l'agence Tanjug de Belgrade, a fait état de nouveaux succès militaires musulmans sur les forces croates en Bosnie centrale. L'armée bosniaque aurait, ainsi, pris mercredi le contrôle de plusieurs points stratégiques autour de la ville de Gornji-Vakuf. Toujours selon la radio, de violents combats pour le contrôle de cette ville continuaient d'opposer dans la journée les unités musulmanes loyales au président Alija Izetbegovic et celles du HVO (forces croates de Bosnie). La radio croate a, par ailleurs, parlé de combats entre Croates et Musulmans près de Vitez, également en Bosnie centrale. – *(AFP.)*

Un peuple pris à la gorge

par Yves Heller

Gagner du temps : ne dire ni « oui », ni « non », mais « peut-être » : par une acceptation purement formelle du plan de paix proposé à Genève pour mettre fin au conflit en Bosnie-Herzégovine, assortie de conditions d'ores et déjà rejetées par les Serbes, les Musulmans bosniaques jouent visiblement sur deux tableaux.

D'une part, ils évitent de se présenter en obstacle insurmontable à la paix face à une communauté internationale qui n'a pas ménagé ses pressions sur le président Alija Izetbegovic pour, qu'enfin, il accepte un projet de partage de la République qui va à l'encontre de ce qu'il a toujours défendu.

Face, d'autre part, à leurs deux ennemis – serbe et croate –, les Musulmans tentent d'extorquer le maximum de concessions en tablant, à la fois, sur leurs forces et la lassitude de l'adversaire. D'un côté, si le chef des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, ne se lasse pas de répéter que le temps des concessions territoriales est passé, son « parrain », le président serbe Slobodan Milosevic, est maintenant pressé d'en finir pour obtenir la levée des sanctions internationales qui frappent durement son pays. Or, M. Milosevic a toujours su, quand il le voulait réellement, imposer ses vues à ses « alliés » et les ramener à la raison.

Parallèlement, les forces musulmanes ne cessent, depuis le printemps, de gagner du terrain sur les Croates, grignotant petit à petit des zones que le précédent plan de paix – dit Vance-Owen – attribuaient à ces derniers. Le projet le plus récent – dit Owen-Stoltenberg – a tenu compte de l'évolution de la situation militaire, mais les Musulmans n'ont pas relâché leur pression, et, mercredi 29 septembre encore, le jour même où le Parlement bosniaque se réunissait, Radio-Sarajevo annonçait de nouveaux succès militaires sur les forces croates en Bosnie centrale.

Le calcul des Musulmans, victimes d'un « nettoyage ethnique » d'une sauvagerie inouïe et qui ont perdu de très importants territoires en Bosnie orientale, conquise par les Serbes avec toute la brutalité que l'on sait, est celui d'un peuple pris à la gorge. Certains de ses dirigeants pensent ne plus rien avoir à perdre mais, peut-être, encore beaucoup à gagner. C'est, toutefois, un calcul à hauts risques. D'autant que les Croates, qui se trouvent actuellement dans une mauvaise passe militaire et diplomatique, pourraient, eux aussi, décider un jour qu'ils ont trop perdu et se lancer, à leur tour, dans la politique du pire.

GRANDE-BRETAGNE : à l'issue du congrès de Brighton

John Smith est parvenu à limiter l'influence des syndicats au sein du Labour

Après avoir mis en jeu son autorité, John Smith a emporté de justesse, mercredi 29 septembre, lors du congrès de Brighton, la bataille visant à réduire l'influence syndicale au sein du Labour. Le chef du Parti travailliste renforce ainsi sa position personnelle, mais le message adressé à l'opinion est loin d'être clair.

BRIGHTON

de notre envoyé spécial

Ce fut une journée théâtrale, fertile en intrigues, en conciliabules, menaces voilées et marchandages. Mais au bout du compte, le chef du Parti travailliste a gagné. D'abord – et c'était là l'essentiel – la bataille médiatique : à l'issue de cette épreuve de force présentée de façon caricaturale (*« John Smith contre les syndicats »*), le verdict pouvait se lire sur le visage rayonnant du chef du Labour et la mine déconfite de John Edmonds et Bill Morris, les deux « patrons » des syndicats GMB et TGWU, hostiles à une réforme censée introduire plus de démocratie dans le fonctionnement interne du Parti travailliste. Aussi, même si cette victoire fut acquise à une faible majorité – 47,5 % des voix contre 44,3 % – et si ses conséquences sont encore incertaines, son mérite est de persuader une partie de l'opinion que le Parti travailliste a enfin rompu l'allégeance archaïque qui le liait au mouvement syndical.

C'est aller un peu vite en besogne. La réforme défendue par M. Smith et les « modernisateurs » du Labour visait à imposer le système « un homme, une voix » lors des votes destinés à désigner les candidats aux élections parlementaires. Elle mettait fin à ce « vote en bloc » qui assure aux syndicats une influence déterminante (de l'ordre de 70 % des suffrages). Dorénavant, les militants syndicaux devront être membres à part entière du Labour pour prendre part aux décisions internes, et leur vote sera individuel. Les « barons » du mouvement syndical, qui n'ont jamais voulu reconnaître qu'ils se battaient pour conserver leur pouvoir de *« kingmaker »* (faiseur de rois), ne pourront plus, en principe, disposer des voix de leurs millions de mandants.

Dans la pratique, les choses ne sont pas si simples. Lors du congrès, par exemple, les syndicats continuent de représenter quelque 70 % des suffrages, et leur influence restera prépondérante dans la désignation du leader du parti. Le Labour, formation créée par les syndicats et dont il est dépendant pour sa survie financière, n'est pas prêt de rompre une alliance aussi vitale. Pour gagner, John Smith a dû solennellement réaffirmer la solidité de ce lien historique : *« Je m'engage totalement, non seulement à maintenir, mais à renforcer les liens vitaux entre notre parti et les syndicats (...) »*, a-t-il souligné, ajoutant que la réforme proposée constituait *« une chance pour les syndicalistes de prendre part, comme jamais auparavant, à toutes les décisions et les campagnes électorales du Labour »*.

Traditionalistes et modernisateurs

Ce message s'adressait aux congressistes et n'était évidemment pas destiné aux Britanniques appartenant aux classes moyennes, que le Labour s'efforce de courtiser. M. Smith doit aussi son succès à quelques hommes. Son prédécesseur d'abord, Neil Kinnock, qui a multiplié les efforts pour rallier les hésitants. John Prescott, ensuite, le responsable des transports au sein du « cabinet fantôme » et l'un des chefs de file des traditionalistes, c'est-à-dire l'aile gauche du parti. *« L'homme qui est notre leader*, a souligné M. Prescott, *a posé sa tête sur le billot. »* En rappelant ainsi que John Smith avait mis en jeu son autorité, et sans doute aussi son maintien à la tête du Labour, John Prescott a joué un rôle déterminant.

Alors que le Parti conservateur est divisé et John Major gravement affaibli, le parti travailliste ne pouvait prendre le risque d'ouvrir une crise grave dans son propre camp. John Prescott devient ainsi l'homme d'un *aggiornamento* entre traditionalistes et « modernisateurs », ce qui ne peut que favoriser les projets de M. Smith. C'est donc avec une autorité personnelle renforcée et à la tête d'un parti légèrement « modernisé » dans son mode de fonctionnement que le chef du Labour peut entamer cette indispensable conquête du « marais » électoral incarné par les classes moyennes du sud de l'Angleterre. Mais quel discours de M. Smith celles-ci retiendront-elles ?

Mardi, à l'occasion de sa principale intervention devant les travaillistes, le chef du Labour a repris des thèmes qu'il avait développés deux semaines plus tôt, devant le congrès du TUC (Trade Union Congress, la confédération syndicale – *le Monde* daté 11 septembre). Des thèmes et des idées chers aux militants (extension des droits des travailleurs, salaire minimum, plein emploi), mais agissant plutôt comme repoussoir auprès d'un électorat modéré. Pour vaincre la bataille électorale de « un homme, une voix », M. Smith était probablement obligé d'en passer par là, quitte à prendre momentanément quelque distance avec les « modernisateurs », qui sont ses principaux partisans, comme Tony Blair.

Aujourd'hui, tout peut rentrer dans l'ordre : tout en continuant à se faire le champion de la justice sociale, John Smith va pouvoir concentrer ses attaques contre le gouvernement *« minable, miteux et dissimulé »* de John Major, dénoncer *« les vautours conservateurs qui planent sur le 10, Downing Street »*, en attendant, assure le chef du Labour, la chute du premier ministre.

LAURENT ZECCHINI

AUTRICHE : devant la cour d'assises de Vienne

Un néonazi est condamné à dix ans de prison

VIENNE

de notre correspondante

La cour d'assises de Vienne a condamné, mercredi 29 septembre, le néonazi autrichien Gottfried Kuessel, trente-cinq ans, à dix ans de prison. Il a été reconnu coupable d'avoir fondé le mouvement néo-nazi VAPO, dont l'objectif était de remplacer la démocratie en Autriche par un régime totalitaire. L'avocat de Kuessel a décidé de faire appel.

Gottfried Kuessel, figure de proue des milieux néo-nazis, autrichiens et allemands, s'était prononcé, à l'occasion d'entretiens avec des chaînes de télévision étrangères, notamment aux Etats-Unis, pour le rétablissement du Parti national-socialiste (NSDAP) et s'était défini comme *« un national-socialiste dans l'esprit de 1993 »*.

Pour lui, Adolf Hitler *« était une des plus grandes personnalités du vingtième siècle »*. Les jurés ont pu voir agir le leader néonazi sur des bandes vidéo à l'occasion de ses apparitions en public, entouré de drapeaux à la croix gammée, en bottes et uniforme, ce qui les a visiblement impressionnés. Kuessel avait été à plusieurs reprises condamné dans les années 80 pour port d'armes illégal et pour sa participation aux activités des militants de la VAPO. Il avait été arrêté en janvier 1992, et son procès a été à plusieurs reprises suspendu pour permettre au tribunal de se procurer des preuves supplémentaires.

Ce verdict est le plus sévère jamais prononcé dans un procès néonazi en Autriche. En juillet dernier, deux autres membres de la VAPO ont été condamnés, l'un à quatre ans, l'autre à dix-huit mois de prison. Le procureur avait justifié la sévérité du verdict en soulignant *« que les activités de l'extrême droite ont été sous-estimées jusqu'à présent »*. En 1992, la législation interdisant la propagande et les activités néonazies en Autriche a été modifiée et les peines de prison prévues réduites. Des peines trop lourdes, allant jusqu'à la prison à perpétuité, avaient fait hésiter, dans le passé, les jurés à reconnaître coupables des adeptes, souvent assez jeunes, de l'idéologie nazie.

WALTRAUD BARYLI

□ **ALLEMAGNE : Une secrétaire des services d'Helmut Kohl arrêtée pour espionnage.** – Une secrétaire des services du chancelier Helmut Kohl ainsi que son mari, soupçonnés d'avoir espionné pour le compte de la RDA jusqu'à la chute du communisme, ont été interpellés mercredi 29 septembre, a annoncé jeudi le Parquet fédéral. Selon le quotidien *Bild Zeitung*, la secrétaire était employée aux « archives secrètes » de la chancellerie et avait de fait accès à toute la correspondance du chancelier Helmut Kohl avec des chefs d'État étrangers. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

La retraite du général Powell

Colin Powell a officiellement quitté son poste de chef d'état-major interarmes jeudi 30 septembre à minuit, au terme d'un mandat renouvelé par George Bush. Depuis plusieurs mois déjà, la « machine à rumeurs » prête à cet homme de cinquante-six ans un grand avenir politique. Certains voient même en lui un nouvel Eisenhower, le général de la seconde guerre mondiale devenu président.

Le magazine *US News and World Report* a publié un sondage, à la mi-septembre, d'où il ressort que 66 % des Américains pensent que ce héros de la guerre du Vietnam et de l'opération « Tempête du désert » dans le Golfe s'est bien acquitté de ses tâches. Et si une élection présidentielle opposait demain le président Clinton à Colin Powell, ce dernier bénéficierait de 42 % des votes, contre 38 % pour l'actuel locataire de la Maison Blanche. Invité à commenter ces chiffres, Powell reste modeste : *« Je suis relativement à l'abri du tohu-bohu de la vie politique. Et les gens qui m'approuvent maintenant pourraient ne plus être d'accord si j'étais amené à prendre postion sur des sujets de politique intérieure. »*

Il n'en demeure pas moins que le général, fier de ce qu'on n'ait jamais pu savoir quelles étaient ses allégeances politiques, a été courtisé par chacun des deux grands partis, démocrate et républicain, pour figurer sur le ticket présidentiel, l'an passé. Ce n'est pas un hasard. Toujours très à l'aise devant les caméras, il donne l'image d'un homme efficace, compétent et posé – le contraire d'un va-t-en-guerre, qui sait toutefois se battre pour que les Etats-Unis restent *« les leaders du monde libre »*, militairement surtout. Il avait défendu une politique de sanctions contre l'Irak devant un George Bush prônant une solution militaire. Sous Clinton, il s'est longtemps montré très réticent à l'idée d'une intervention militaire américaine en Bosnie.

Un modèle de réussite

« L'utilisation de la force, a-t-il toujours défendu, *est une décision politique et non militaire. »* Opposé à l'actuel président dans l'affaire des homosexuels dans l'armée, il n'en a pas moins été écouté pour le choix de son successeur : le général John Shalikashvili, commandant en chef de de l'OTAN, et fils d'immigrants, lui aussi.

La seule cause civile pour laquelle Colin Powell – né de parents jamaïcains, élevé dans le Bronx à New-York et devenu le premier Noir à occuper le plus haut poste de la hiérarchie militaire américaine – n'a pas ménagé sa peine est celle de l'intégration raciale. Vu comme un modèle de réussite, il a dit et répété dans les écoles : *« Ce n'est pas parce que vous faites partie d'une minorité, que vous ne devez pas allez à contre-courant : hissez-vous à la crête de la vague. Faites comme moi, ayez confiance en vous-mêmes ! »*. D'aucuns le verraient bien prendre le problème de la criminalité aux Etats-Unis à bras-le-corps...

Mardi encore, Colin Powell refusait de dire si oui ou non il envisageait de se lancer un jour en politique. Une tâche plus immédiate et lucrative l'attend : la rédaction de ses mémoires, pour lesquelles il a signé un contrat évalué à 6 millions de dollars, soit un million de plus que ce qu'a gagné le général Schwarzkopf pour les siennes. On saura peut-être, à le lire, s'il est, comme certains l'affirment, un simple *« centriste pragmatique »*, libre d'égratigner chaque camp.

MARTINE JACOT

□ **PARAGUAY : les archives sur les nazis bientôt accessibles** – Le président du Paraguay, Juan Carlos Wasmosy, a accepté d'ouvrir les archives gouvernementales concernant tous les fugitifs nazis pouvant avoir trouvé refuge dans son pays après la seconde guerre mondiale, a annoncé, mercredi 29 septembre, le Congrès juif mondial. Ce dernier espère résoudre la question de savoir si Martin Bormann, adjoint d'Hitler, est mort au Paraguay après la guerre ou s'il s'est suicidé à Berlin en 1945. Plusieurs nazis notoires trouvèrent un refuge sûr dans le Paraguay de l'ex-dictateur Alfredo Stroessner, en particulier Josef Mengele, le « médecin de la mort » du camp de concentration d'Auschwitz. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

Lors du débat à l'ONU sur le maintien de la paix

Alain Juppé s'en prend aux « donneurs de leçons »

NEW-YORK (Nations unies)

de nos envoyés spéciaux

Sur les écrans de télévision du palais de l'ONU, les images alternent étrangement : celles d'une série de guerres particulièrement meurtrières – Azerbaïdjan, Géorgie, Bosnie, Angola, Afghanistan, etc – et celles des délégués à la 46e session de l'Assemblée générale qui, tous, s'attachent à définir de nouveaux moyens pour assurer... le maintien de la paix.

Le président américain Bill Clinton et Andreï Kozyrev, le ministre russe des affaires étrangères, sont tombés d'accord sur la nécessité de doter l'ONU, au moins, d'une sorte de secrétariat militaire permanent. Ce serait un PC sans troupes, mais disposant de moyens de communication le mettant en contact avec les forces de « casques bleus » déployées ici et là pour éteindre les incendies de l'après-guerre froide.

Fort bien, ont répondu les Européens, mais Alain Juppé, pour la France, et Douglas Hurd, pour la Grande-Bretagne, ont insisté sur l'importance de l'action préventive. L'exemple récent d'une mission de médiation réussie au Congo – grâce, notamment, à l'Algérien Mohamed Sahnoun – montre que certains foyers peuvent être étouffés à temps pour peu que la communauté internationale dispose d'un corps de négociateurs professionnels offrant à tout moment leurs bons offices.

« Si important que puisse être le maintien de la paix, la diplomatie préventive vaut toujours mieux », a observé, mardi, M. Hurd. *« La France et le Royaume-Uni sont disposés à soumettre au secrétariat général des propositions en vue de constituer une liste de personnalités susceptibles d'intervenir sans délai à sa demande »*, a ajouté mercredi M. Juppé.

La France va plus loin que MM. Clinton et Kozyrev, sur la question du renforcement des moyens militaires de l'ONU. Ni l'Américain ni le Russe ne se sont engagés à mettre en permanence des soldats à la disposition du secrétaire général. Alain Juppé a réitéré la proposition qu'avait faite François Mitterrand de *« mettre à tout moment dans un délai de quarante-huit heures un contingent de mille hommes à la disposition du secrétaire général »*.

Au passage, M. Juppé a lancé un coup de patte à certains : *« Les efforts de la France dans les opérations de maintien de la paix l'autorisent à dire à ceux qui, ici ou là, prodiguent des conseils ou des leçons, qu'ils seraient mieux entendus s'ils acceptaient, quand ils le peuvent, d'engager leurs hommes sur le terrain. Sans doute alors, au contact des réalités, comprendraient-ils mieux qu'entre la paix négociée et le chaos, il n'y a rien. »* Les Américains, parmi d'autres peut-être, étaient visés.

D'humeur polémique, M. Juppé a stigmatisé aussi ceux qui ne versent pas leurs contributions financières à l'ONU. Comme les arriérés des Etats-Unis se montent à près de 1 milliard de dollars (dont 400 millions devraient être rapidement payés), la cible principale était, là encore, clairement désignée.

Enfin, le ministre français a insisté sur le contrôle politique des opérations de maintien de la paix, qui ne sauraient être guidées par des considérations exclusivement militaires, et il a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à *« ne pas se dessaisir »* de ce contrôle. C'était une allusion au débat en cours sur le rôle de l'OTAN dans une opération qui viserait à faire respecter en Bosnie un règlement accepté par les belligérants.

La « responsabilité particulière » de la Russie

La façon dont la Russie propose de contribuer au maintien de la paix, exposée par M. Kozyrev, en a laissé plus d'un perplexe. A l'intérieur des frontières de l'ex-Union soviétique, a-t-il dit, seule la Russie *« et aucun autre groupe de nations »*, est habilitée à intervenir pour tenter d'apaiser les conflits nés d'un péril *« aussi dangereux que la menace nucléaire d'hier »* : la résurgence de *« nationalismes agressifs »*.

Il a parlé d'une *« responsabilité particulière »* qui incomberait à Moscou, mais il n'en demande pas moins que la communauté internationale contribue au financement de cette mission, avec la création d'un fonds spécial qui serait mis à la disposition de la Russie. Il a estimé qu'il serait déplacé, *« tant les problèmes sont graves et tragiques »*, de soupçonner que cette proposition puisse masquer *« quelque intention néo-impériale de la Russie »*.

Interrogé sur la proposition Kozyrev, M. Juppé a observé qu'elle revenait *« à demander le beurre et l'argent du beurre »* et qu'il lui paraissait difficile de revendiquer ainsi une *« totale autonomie d'action »* tout en sollicitant un financement extérieur. Cité par le *Washington Post*, un responsable américain disait que les Etats-Unis voyaient d'un mauvais œil cette *« doctrine Monroe à la russe »* – ladite doctrine tirant son nom du président James Monroe, qui, au début du dix-neuvième siècle, énonça que les puissances européennes n'avaient pas leur mot à dire dans les affaires du continent américain.

Klaus Kinkel, le chef de la diplomatie allemande, a rappelé que son pays briguait un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. *« L'Allemagne est prête à assumer les responsabilités »* qui vont avec cette charge, a-t-il affirmé, *« notre engagement au service du maintien de la paix a le soutien du peuple allemand »*. Egalement candidat, le Japon s'est fait plus discret, cependant que les membres du Conseil se sont, dans l'ensemble, tous déclarés prêts à envisager son élargissement à condition qu'il n'entraîne pas sa paralysie.

AFSANÉ BASSIR POUR et ALAIN FRACHON

□ **La Chine lance aux Nations unies un appel à la *« destruction complète de toutes les armes nucléaires »*.** – Intervenant à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, mercredi 29 septembre, le ministre chinois des affaires étrangères a critiqué les Etats-Unis, accusés de *« conduite hégémonique »* et de s'autoproclamer *« gendarme du monde »*. Qian Qichen a ajouté que, *« maintenant que les armes bactériologiques et chimiques ont été interdites, nous estimons qu'il est grand temps de mettre au calendrier une interdiction totale et la destruction complète des armes nucléaires »*. Répondant aux accusations américaines selon lesquelles Pékin prépare un essai nucléaire souterrain, M. Qian a affirmé que *« la Chine s'est toujours imposée une grande retenue en matière d'essais nucléaires »*. – *(AFP, Reuter.)*

L'aide aux pays africains

M. Mitterrand souligne le lien entre développement et démocratisation

Lors d'une communication du ministre de la coopération, Michel Roussin, sur les principes qui doivent guider la France dans son aide aux pays africains, le président François Mitterrand a attiré *« solennellement l'attention du conseil des ministres sur l'Afrique »*, estimant que *« la situation des pays francophones était relativement moins mauvaise que celle des autres pays du continent »*, a déclaré son porte-parole, Jean Musitelli.

M. Mitterrand a relevé que *« des progrès ont été enregistrés depuis quelques années dans le sens du soutien à la démocratie »*. Mais il a *« fortement souligné que sans développement et sans amélioration du sort des populations les progrès démocratiques risquent d'être remis en cause »*.

□ **Réactions françaises aux déclarations de Mme Mitterrand sur l'Argentine.** – Louise Moreau (UDF) et Claude-Gérard Marcus (RPR), qui ont récemment conduit une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale en Argentine, se disent *« étonnés »* des propos de Mme Danielle Mitterrand, qui a évoqué sa crainte que l'Argentine ne retourne *« à ses vieux démons »*, à l'issue d'une visite privée dans ce pays (*le Monde* du 29 septembre). Ceux-ci ont *« constaté l'existence d'une vie politique démocratique intense et d'une totale liberté de la presse »* en Argentine, où, ajoutent-ils.

Bertrand Dufourcq a été nommé secrétaire général du Quai d'Orsay

Bertrand Dufourcq a été nommé mercredi 29 septembre, en conseil des ministres, secrétaire général du Quai d'Orsay, en remplacement de Serge Boidevaix, atteint par la limite d'âge. Ce remplacement au grade le plus élevé de l'administration intervient au moment où se met en place la réforme présentée début septembre par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, qui entraîne elle aussi une série de mutations.

Deux postes de secrétaires généraux adjoints vont être créés. On s'attend que soient annoncées prochainement la nomination d'Alain Dejammet (pour les affaires politiques et stratégiques) et celle de Claude Martin (pour les affaires économiques et européennes). Ces nouveaux postes de secrétaires généraux adjoints entraînent une série de changements parmi lesquels la disparition de trois « directions » : celle des affaires politiques qu'occupait M. Dejammet, celle des affaires européennes dont le titulaire, M. Blanchemaison, a été nommé, mercredi, directeur d'Asie, et celle des affaires économiques occupée par Pierre de Boissieu, dont on ignore encore la prochaine affectation. David Levitte, jusque-là directeur d'Asie, a été nommé récemment directeur général des relations scientifiques, culturelles et techniques.

Bertrand Dufourcq, étant apparu en mai 1992 comme le meilleur choix possible pour remplacer Serge Boidevaix à l'ambassade de France à Bonn, n'avait séjourné que très peu de temps à Moscou, son précédent poste. Sa nomination au secrétariat général met, pour les mêmes raisons, un terme prématuré à son séjour à Bonn. Le choix de son remplaçant en Allemagne n'a pas encore été arrêté.

[Né en 1933, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, Bertrand Dufourcq a été notamment sous-directeur d'Europe (1972-1976), ambassadeur à Brazzaville (1976-1978), chargé des Nations unies et organisations internationales à l'administration centrale (1978-1979), directeur d'Europe (1979-1984), directeur de cabinet du ministre (1984), ambassadeur auprès du Saint-Siège (1985-1988). Il a été ambassadeur à Moscou (1991-1992) et était ambassadeur à Bonn depuis mai 1992.]

Le Parlement européen dans son nouvel hémicycle

Un « caprice des dieux » contesté

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

« Monsieur le président, la notice pour le vote électronique n'est pas claire. Dans le texte français on dit qu'il faut introduire la carte magnétique horizontalement, et dans le texte anglais on dit qu'il faut le faire verticalement. Cela ressemble a un sabotage, et je me demande quel membre français de l'administration en est à l'origine. »

Venant d'un député britannique, la remarque était plus empreinte d'humour que de réelle agressivité, mais elle révélait quand même le climat de relative tension existant entre les partisans de Strasbourg et ceux de Bruxelles pour la première session plénière du Parlement européen, mercredi 29 septembre, dans le nouvel hémicycle construit par la Belgique (*le Monde* du 11 septembre).

La gratuité des chariots à bagage

L'Allemand Egon Klepsch, en ouvrant la séance, a expliqué benoîtement : *« Notre rythme de travail devra s'adapter à celui du conseil* [des ministres] *et de la Commission. Grâce à cette nouvelle salle nous pourrons accomplir notre tâche et être plus présents auprès de l'opinion publique. »* Le président du Parlement européen justifiait ainsi les sessions « additionnelles » de Bruxelles qui s'ajoutent aux onze sessions plénières maintenues chaque année à Strasbourg, siège officiel du Parlement européen.

En principe, les eurodéputés étaient réunis parce qu'il était urgent pour eux d'entendre le commissaire Brittan sur le GATT et de débattre sur le problème du commerce de la banane. Mais, comme à l'accoutumée, il y eut une série de questions préalables, de querelles de procédure et de déclarations diverses avant d'entrer dans le vif du sujet. L'un estimait que *« le monde entier attend une déclaration de notre part sur ce qui se passe à Moscou »*. Un autre protestait parce qu'un collègue était entré dans l'hémicyle en fumant la pipe. Un troisième réclamait pour les élus des Douze la gratuité des chariots à bagages à l'aéroport de Bruxelles...

Sans chauvinisme, la presse belge surnomme le nouvel hémicycle le *« caprice des dieux »*, par référence à sa forme ovale rappelant le célèbre fromage, et par allusion à son coût. En soi, le bâtiment est plutôt moins laid que les autres immeubles occupés par les institutions européennes ou en cours de construction. Mais, pour l'édifier, il a fallu continuer à dévaster le quartier où se trouvent la Commission et le Conseil.

La télévision publique francophone a diffusé mercredi soir une émission intitulée « Bruxelles Requiem » soulignant l'ampleur des destructions opérées au profit de réalisations sans art : les maisons dites « unifamiliales », toutes différentes et dotées d'un petit jardin, ont été rasées par rues entières pour satisfaire les besoins de l'eurocratie en bureaux.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

PROCHE-ORIENT

Avant l'entrée en vigueur de l'accord entre Israël et l'OLP

Le chef des Panthères noires du Fath a été arrêté en Cisjordanie

L'OLP a protesté mercredi 29 septembre auprès d'Israël contre l'arrestation, au nord de la Cisjordanie, du chef des Panthères noires, groupe de choc du Fath de Yasser Arafat. Pour la centrale, c'est un acte de provocation à quelques jours de l'entrée en vigueur de l'accord sur l'autogouvernement palestinien.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

En attendant la paix, la guerre continue... Quinze jours après la signature de l'accord entre Israël et l'OLP et moins d'une semaine après que les groupes palestiniens armés qui se réclament du Fath de Yasser Arafat eurent décrété un cessez-le-feu unilatéral contre les forces de l'Etat juif, l'armée, reprenant l'initiative, a lancé dans la nuit de mardi à mercredi une vaste opération, qui a abouti à l'arrestation de cinq hommes, parmi lesquels l'activiste le plus recherché de tous les territoires occupés, Ahmed Awad Kamaïl. Agé de trente-cinq ans, le prisonnier était le chef des Panthères noires, principal groupe armé se réclamant du Fath en Cisjordanie.

Considéré comme un héros de la lutte contre l'occupation par une bonne partie de la jeunesse palestinienne, Kamaïl figurait depuis cinq ans en tête des listes des personnes recherchées dressées par l'armée. Sa capture provoque énormément de remous. Ahmed Tibi, un jeune médecin arabe israélien qui a beaucoup fait pour le rapprochement entre l'Etat juif et l'OLP, et qui vient d'être nommé conseiller spécial de Yasser Arafat, a accusé Israël de *« violer l'esprit des accords d'Oslo »*. Contacté de Tunis par le chef de l'OLP en personne, M. Tibi a envoyé un télégramme de protestation aux affaires étrangères et téléphoné à New-York, au chef de la diplomatie israélienne, Shimon Pérès.

Chasse à l'homme

Mercredi, au cours d'une conférence de presse spécialement convoquée pour l'occasion, deux des principaux dirigeants politiques du Fath « intérieur », Sari Nusseibeh et Zyad Abou Zyad, ont vertement condamné l'opération et l'ont assimilée à une *« véritable provocation »*. Universitaire brillant, M. Nusseibeh, qui dirige les comités techniques pour la mise en place de l'autogouvernement palestinien dans les territoires, a déclaré : *« Le Fath a annoncé l'arrêt des opérations armées contre Israël et s'est tenu à cette nouvelle ligne de conduite* – affirmation confirmée il y a quarante-huit heures à peine par Itzhak Rabin en personne.

« Israël, a-t-il ajouté, *doit faire de même et cesser le harcèlement de nos combattants. Nous exigeons que ceux qui viennent d'être arrêtés soient traités comme des prisonniers de guerre et remis aux autorités palestiniennes »*. Du ministère de la défense à Tel-Aviv, un porte-parole a fait savoir qu'il n'existait *« à ce jour, aucun engagement d'Israël de cesser la poursuite des terroristes recherchés, en particulier ceux qui ont les mains tachées de sang »*.

En fait, aussi bien les Panthères noires de Cisjordanie que les membres de l'organisation-sœur qui opère à Gaza sous l'appellation de Faucons du Fath ressentent, depuis quinze jours, le souffle des soldats sur leurs talons. La chasse à l'homme s'est intensifiée et tout se passe comme si les services de sécurité cherchaient à capturer le plus grand nombre de militants armés, avant le début du redéploiement général d'ici à quelques semaines. Une autre opération d'envergure, qui n'a d'ailleurs rien donné, a eu lieu il y a quarante-huit heures, avec hélicoptères et véhicules blindés, dans une institution islamique réputée proche du Hamas, en plein centre de Gaza.

Pour sa part, à la tête de sa petite horde de Panthères, Ahmed Awad Kamaïl serait directement responsable de la mort d'une vingtaine de Palestiniens suspectés de collaboration avec l'ennemi et d'une douzaine d'attentats armés contre des soldats israéliens, dont un avait été tué en octobre 1991. Fondée de manière plus ou moins spontanée en 1988 – quelques mois après le début de l'Intifada, – dans la casbah de Naplouse, puis récupérée par le Fath, l'organisation des Panthères noires a compté, au plus fort du soulèvement anti-israélien en 1990, jusqu'à deux cents ou trois cents jeunes hommes fortement motivés et armés.

Ces derniers mois, à la suite de la mise en œuvre du processus de négociation israélo-palestinien, l'organisation, qui n'était plus financée depuis des mois, était devenue groupusculaire. Près d'une vingtaine d'hommes, selon des sources militaires. Regroupées dans le nord de la Cisjordanie, autour de Djénine (28 000 habitants), les Panthères noires et leur chef avaient fini, après quelque hésitation initiale, par respecter les ordres de Yasser Arafat. Un terme avait été mis aux exécutions sommaires de « collabos » présumés, lesquelles, dans l'ensemble des territoires, ont fait plus de cinq cents morts en six ans d'Intifada. Dans la région de Djénine, aucune exécution n'a eu lieu depuis le début de cette année.

Larges épaules, moustaches en croc et regard dur, Ahmed Awad Kamaïl avait échappé à nombre d'embuscades tendues par l'armée israélienne. Plusieurs dizaines de ses compagnons d'armes sont tombés ces derniers mois sous les balles des unités spéciales de l'armée – souvent de pures et simples *« exécutions »*, affirment les organisations internationales de droits de l'homme – et de nombreux autres ont préféré se rendre aux autorités militaires.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les dernières Panthères étaient donc réunies dans un hameau abandonné près de Quabatiyeh, le village natal de Kamaïl. Il était 1 heure du matin. Agissant probablement sur dénonciation, les soldats – *« plus d'une centaine »*, selon des témoins – ont cerné l'endroit et donné l'assaut. Les Panthères noires n'ont apparemment pas riposté.

PATRICE CLAUDE

Les suites de l'attentat de Lockerbie

Les nouvelles concessions libyennes sont accueillies avec prudence

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

Le ministre des affaires étrangères libyen, Omar Al-Montaser, a confirmé, mercredi 29 septembre, à New-York, des informations en provenance de Tripoli, selon lesquelles son gouvernement *« ne s'oppose pas »* à ce que les deux Libyens présumés coupables de l'attentat contre un Boeing de la Pan Am à Lockerbie, en décembre 1988, *« comparaissent devant la justice écossaise »*. C'est à présent à ces derniers de décider, a-t-il dit.

Cette annonce est intervenue à 24 heures de l'expiration de l'ultimatum lancé par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne à la Libye pour qu'elle obtempère aux exigences de l'ONU concernant l'affaire Lockerbie et un attentat contre un DC-10 d'UTA en 1989 au-dessus du Niger.

« Il est temps que les deux suspects de Lockerbie soient livrés à la justice. Les déclarations libyennes ne m'intéressent pas », a aussitôt commenté le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, présent à New-York pour les travaux de l'Assemblée générale des Nations unies. Les Etats-Unis ont eux aussi décidé de maintenir la pression sur Tripoli jusqu'à ce que les deux accusés soient livrés, a déclaré de son côté le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher.

Quant à son homologue français Alain Juppé, il a rappelé qu'aussi longtemps que les demandes du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière, chargé du dossier du DC-10 d'UTA, n'auront pas été satisfaites – et *« elles ne le sont toujours pas »*, – le projet de résolution demandant de nouvelles sanctions contre Tripoli *« reste sur la table du Conseil de sécurité »*.

Après avoir reconduit, le 13 août, l'embargo sur les liaisons aériennes et les fournitures militaires, imposé à la Libye le 15 avril 1992, Washington, Londres et Paris avaient menacé Tripoli d'étendre les sanctions aux secteurs pétrolier, financier et technologique si, à la date du 1er octobre, la Libye n'avait toujours pas livré à la justice américaine ou écossaise les suspects de l'attentat de Lockerbie et « coopéré » avec la justice française sur l'affaire d'UTA.

Le 11 septembre, la Libye a envoyé une longue lettre aux Occidentaux soulevant plusieurs questions sur la justice écossaise. Selon des experts à l'ONU, celle-ci présente des *« avantages »* séduisants pour la Libye. Hormis les verdicts de « coupable » ou « non-coupable », il existe celui de « non prouvé ». Dans ce cas, les accusés seraient acquittés et un deuxième procès ne serait plus possible.

AFSANÉ BASSIR POUR

A TRAVERS LE MONDE

NIGÉRIA

Echec de la première journée de contestation de l'opposition

La première journée de contestation de la Campagne pour la démocratie (CD), qui regroupe une quarantaine d'organisations d'opposants afin de forcer le gouvernement intérimaire *« illégitime »* d'Ernest Shonekan à remettre le pouvoir à Moshood Abiola, a échoué mercredi 29 septembre. Dès le milieu de l'après-midi, la vie avait repris son cours normal dans la capitale économique du Nigéria et les grands axes de la métropole étaient à nouveau congestionnés par les embouteillages habituels.

Dans la matinée, seuls cinq cents militants avaient répondu à l'appel de la CD pour manifester contre le gouvernement intérimaire mis en place par les militaires après le départ du général Ibrahim Babangida. La police les a dispersés par la force, et ils n'ont pu se regrouper, comme ils l'avaient annoncé, devant le siège de la résidence du gouverneur de l'Etat de Lagos, Michael Otedola. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Une bataille entre gouvernementaux et rebelles tamouls a fait 236 morts

Un affrontement entre la guérilla tamoule et l'armée sri-lankaise a fait soixante-deux morts parmi les soldats et environ cent cinquante chez les rebelles, dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 septembre, selon des sources militaires de Colombo. En outre, vingt-quatre civils ont été tués lors d'un bombardement. Les Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE) ont attaqué au mortier la garnison d'Elephant Pass, langue de terre reliant le nord de l'île de Ceylan à la péninsule de Jaffna, forteresse des insurgés. Les guérilleros ont aussi mené plusieurs violentes charges d'infanterie contre les positions gouvernementales. Des chars de l'armée ont été endommagés. L'attaque est survenue au deuxième jour d'une offensive des forces sri-lankaises dans la péninsule de Jaffna. Elephant Pass avait été, durant l'été 1991, le théâtre d'une bataille entre LTTE et gouvernementaux qui avait fait plus de 2 000 morts.

Le LTTE est entré, il y a dix ans, en lutte ouverte contre l'Etat sri-lankais, dominé par la majorité cinghalaise bouddhiste de la population, en vue de créer une entité distincte, au nord et à l'est de l'île, pour la minorité tamoule de religion hindoue. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

THAÏLANDE : après avoir soutenu les partisans de Pol Pot

Les autorités s'accommodent des nouvelles réalités au Cambodge

Les autorités thaïlandaises, qui ont longtemps aidé les Khmers rouges, commencent à s'ajuster à la nouvelle réalité cambodgienne : l'existence d'un Etat et d'un gouvernement nés d'un processus électoral et démocratique.

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Réunis en séminaire la semaine dernière, les militaires thaïlandais, dont les vues et les intérêts prévalent souvent en ce qui concerne la politique frontalière du royaume, ont estimé que le seul interlocuteur cambodgien valable devait être désormais le nouveau régime élu et constitutionnel de Phnom-Penh.

On n'en souhaite pas moins, à Bangkok, que Norodom Sihanouk, redevenu roi le 24 septembre, et le gouvernement, dont l'un de ses fils, le prince Ranariddh, est le «premier premier ministre», trouvent un terrain d'entente avec les Khmers rouges au lieu de les combattre. On espère donc que la prochaine «table ronde» entre les dirigeants de Phnom-Penh et Khieu Samphan, chef nominal des Khmers rouges, dont Sihanouk vient d'annoncer le report d'octobre à novembre, permettra la reprise d'un dialogue aujourd'hui au point mort.

Entre-temps, selon le général Charan Kulavanijaya, chef du Conseil national de sécurité, qui s'exprimait samedi 25 septembre devant la presse, les militaires thaïlandais se sont donné une ligne de conduite. Tout Cambodgien qui franchira en armes la frontière thaïlandaise sera désarmé. Au cas où, lors de combats entre Cambodgiens, des obus exploseraient en territoire thaïlandais, les forces frontalières ont reçu ordre de procéder à des tirs d'avertissement et, s'ils sont sans effet, de riposter. Enfin l'unité 838, un service de renseignements militaires chargé des liaisons avec les anciennes guérillas khmères, va être démantelée.

Les militaires ont aussi demandé à leur gouvernement d'aider les hommes d'affaires thaïlandais victimes des sanctions prises par l'ONU, notamment les compagnies forestières qui ont des contrats avec les Khmers rouges. Le général Charan a également déclaré que Bangkok demanderait à Phnom-Penh d'honorer les contrats passés avec toutes les factions cambodgiennes, y compris donc avec les Khmers rouges.

Depuis le début de l'année, les Thaïlandais ont durci leur attitude envers Pol Pot et ses partisans, selon des officiers khmers rouges qui ont déserté en août. Depuis février, Bangkok a interdit tout ravitaillement en armes *via* son territoire. L'un de ces officiers a précisé que les Khmers rouges ont été contraints, au tournant de 1992-1993, de transférer dans leurs zones au Cambodge les derniers stocks qu'ils avaient en territoire thaïlandais. Depuis février, a-t-il précisé, les «rouges» manquent de munitions. Bangkok, qui s'est toujours engagé à respecter les résolutions de l'ONU sur le Cambodge, a été encore plus ferme lorsque les Khmers rouges ont annoncé qu'ils boycottaient les élections de mai.

Les Thaïlandais ont entretenu des relations parfois difficiles avec l'Autorité provisoire de l'ONU pour le Cambodge (APRONUC), dont le mandat a pris fin le 24 septembre. La dernière crise remonte à quelques semaines, lorsque des Khmers rouges ont détenu des «bérets bleus» sur la frontière entre la Thaïlande et le nord du Cambodge. La direction de l'APRONUC a été contrainte, à cette occasion, de mettre un terme à ses affirmations de complicité entre Thaïlandais et Khmers rouges, New-York estimant que le rôle régional joué par la Thaïlande était important pour l'avenir du Cambodge. Il y a eu aussi, des échanges verbaux peu amènes entre Bangkok et Phnom-Penh.

Ne pas replonger dans l'«obscur tunnel»

Selon le général Charan, l'APRONUC a laissé derrière elle, au Cambodge, donc *«aux portes de la Thaïlande»*, *«un gâchis non résolu»*. Au cours du même séminaire, le ministre des affaires étrangères, Prasong Sonsiri, a mis en garde les puissances étrangères tentées de replonger le Cambodge dans l'*«obscur tunnel»* dont il vient de sortir. *«La Thaïlande*, a-t-il déclaré, *doit aider le Cambodge à éclairer son chemin sans s'ingérer dans les affaires internes de ce dernier.»*

Si ces propos reflètent encore l'amertume de groupes ou autorités qui ont longtemps collaboré avec les adversaires de l'ancien régime de Phnom-Penh, notamment les Khmers rouges, ils laissent aussi penser que les dirigeants thaïlandais, militaires comme civils, se font peu à peu à l'idée que la situation évolue en faveur des nouvelles autorités cambodgiennes. Certes, les milieux d'affaires thaïlandais sont aussi très présents à Phnom-Penh et dans les zones contrôlées par le nouveau gouvernement. Il faudra cependant encore quelque temps pour dénouer les liens tissés pendant au moins douze ans (1979-1991) par des Thaïlandais, le plus souvent à l'échelon local, avec les Khmers rouges.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Mise en garde de Norodom Sihanouk aux Khmers rouges

Le roi du Cambodge a menacé, mercredi 29 septembre, les Khmers rouges d'une *«opération de police»* s'ils refusaient de restituer les territoires sous leur contrôle. En visite dans la ville de Kompong-Speu, Norodom Sihanouk a déclaré que *«si les exigences des Khmers rouges apparaissent inacceptables au gouvernement et si tous les moyens pacifiques sont épuisés, il y aura une opération de police»*. La veille, le second premier ministre, Hun Sen, avait déclaré que les hommes de Pol Pot avaient perdu toute légitimité et que le gouvernement avait le droit de *«les éliminer»*. Le roi Sihanouk a souligné que les maquisards gagnaient des millions de dollars dans le commerce illicite du bois et des pierres précieuses dans les zones qu'ils contrôlent le long de la frontière thaïlandaise : *«Pailin est très, très importante, non seulement parce que Pailin est la région la plus riche du Cambodge, mais surtout parce que c'est une question de principe. Des zones autonomes sont inacceptables.»* – *(Reuter.)*

□ **CHINE : une centaine d'exécutions à la veille de la fête nationale.** – Une centaine de condamnés à mort ont été exécutés ces derniers jours en Chine en prélude à la fête nationale du 1er octobre. Les journaux régionaux reçus à Pékin rapportent que des meurtriers, des violeurs, des voleurs, des chefs de gang ont été passés par les armes, pour la plupart après des *«procès de masse»* auxquels assistent des milliers de personnes. En général, les exécutions ont lieu sur-le-champ d'une balle dans la nuque. Selon des diplomates occidentaux et les organisations de défense des droits de l'homme, plus de mille personnes sont condamnées à mort chaque année en Chine. – *(Reuter.)*

□ **TAÏWAN : un avion chinois détourné sur Taïwan.** – Un avion de ligne chinois transportant soixante-neuf personnes a été détourné, jeudi 30 septembre, vers Taïwan et à atterri à l'aéroport international de Taipei, déclare la radio nationale de l'île. L'appareil, qui appartient à la compagnie aérienne du Sichuan, reliait la ville de Jinan (Shandong) à Canton. La police a confirmé cette information. – *(Reuter, AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : rendues publiques la semaine dernière

Les négociations entre l'ANC et l'extrême droite blanche sont bloquées

Les négociations entre le Congrès national africain (ANC) et le Front du peuple afrikaner (AVF), qui regroupe plusieurs organisations et partis d'extrême droite partisans de la création d'un Etat blanc, auraient-elles déjà capoté ? C'est ce que laisse entendre l'AVF, qui, mercredi 29 septembre, a annoncé qu'il suspendait toutes discussions avec l'organisation de Nelson Mandela comme avec le gouvernement de Frederik De Klerk.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

L'ANC et l'AVF avaient provoqué un coup de théâtre, vendredi 24 septembre, en diffusant un communiqué soulignant un désir commun de surmonter leurs divergences par la discussion. *«Nous sommes déterminés à travailler dans le sens de la réconciliation (...) pour éviter une guerre qui ne serait de l'intérêt d'aucune des parties»*, affirmaient alors le général Constand Viljoen et Thabo Mbeki, représentants respectifs de l'AVF et de l'ANC (*le Monde* daté 26-27 septembre). Dans les colonnes du quotidien *The Star*, le général Viljoen, qui a commandé les troupes d'intervention sud-africaines en Angola, enfonçait le clou : *«J'ai fait la guerre, c'est pourquoi j'essaye de l'éviter.»*

Cinq jours plus tard, ces propos sensés paraissent oubliés. Pour expliquer son retournement, le général Viljoen évoque les déclarations *«non équivoques»* de MM. Mandela et De Klerk, qui, au cours de leur séjour à New-York, auraient refusé de *«reconnaître le droit des Afrikaners à l'autodétermination et à la possession d'un Etat»*. Dans ces conditions, la poursuite des négociations ne se justifierait plus et l'AVF se réserverait le droit d'atteindre ses objectifs par *«d'autres moyens»*.

Roelf Meyer, ministre du développement constitutionnel, a aussitôt exprimé sa déception, qualifiant de *«vagues et infondées»* les explications avancées pour justifier la rupture. Pour sa part, l'ANC a annoncé qu'il attendait d'être officiellement prévenu avant de se prononcer. Sa prudence cache cependant mal sa surprise.

Non seulement l'AVF reste évasif sur les déclarations qui auraient motivé sa décision, mais, de plus, personne n'avait remarqué que les discours du président sud-africain et de M. Mandela contenaient des propos en contradiction avec les termes du communiqué conjoint de l'ANC et de l'AVF.

Coup de bluff?

Il faut donc chercher ailleurs les raisons de cette volte-face. Si l'on ne peut totalement exclure un coup de bluff visant à arracher de nouvelles concessions, il paraît plus probable que le général Viljoen a été contraint de reculer sous la pression des partisans du «front du refus» formé, avant que ne s'ouvrent les discussions avec l'ANC, par l'alliance de l'AVF et du parti zoulou Inkatha de Mangosuthu Buthelezi.

Le nouveau communiqué de l'AVF est signé, cette fois, non pas du seul général Viljoen, mais également de Ferdi Hartzenberg, chef du Parti conservateur (CP), formation qui fournit une bonne partie des effectifs de l'AVF et qui, surtout, demeure allié à l'Inkatha dont il partage l'intransigeance. Tout aussi révélatrice est, dans le même communiqué, la dénonciation de Nelson Mandela, qui aurait utilisé les discussions en cours *«pour creuser un fossé entre l'AVF et M. Buthelezi»*. Une accusation portée à l'encontre du président de l'ANC, mais qui vise, en réalité, le général Viljoen, dont les initiatives se voient brutalement censurées.

Rien n'indique cependant que ce retour en arrière sera définitif. Tout dépendra de la résistance du général Viljoen à ce qui semble être un coup de force contre ses orientations. S'il veut réagir, cet ancien chef d'état-major de l'armée pourra compter sur son prestige et ses relations au sein de l'appareil militaire. Dans le contexte actuel, il s'agit d'atouts non négligeables.

GEORGES MARION

□ **L'OUA lève ses sanctions contre Pretoria.** – L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a demandé, mercredi 29 septembre, à tous ses membres de lever leurs sanctions économiques contre Pretoria, à l'exception de celles concernant les armes et le pétrole. Dans une déclaration publiée à l'issue d'une réunion des ministres des affaires étrangères, l'OUA a estimé que suffisamment de progrès avaient été réalisés vers le démantèlement de l'apartheid pour justifier la levée des sanctions. – *(AFP, Reuter.)*

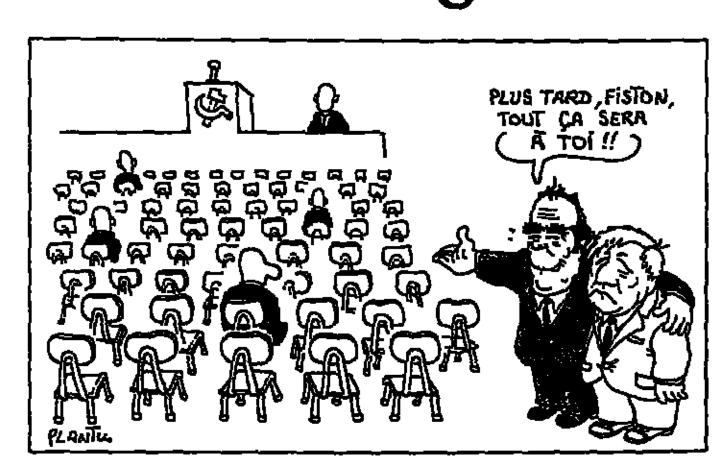
POLITIQUE

La question de la désignation du nouveau secrétaire général du PCF

La succession de Georges Marchais se prépare dans le secret

En raison de la tradition de secret qui entoure une pareille affaire et de l'extrême frilosité des dirigeants d'aujourd'hui lorsqu'il s'agit d'évoquer, fût-ce en privé et à titre personnel, leurs préférences pour demain, la question de la succession de Georges Marchais à la tête du Parti communiste français restera posée aussi longtemps que l'actuel secrétaire général du PCF le décidera.

En faisant part de son souhait, devant ses camarades du comité central, mercredi 29 septembre, de ne *«pas continuer à être le premier dirigeant»* du Parti communiste, Georges Marchais s'est contenté de *marquer sa confiance en l'avenir*, en indiquant que les réformes proposées au prochain congrès du parti, en janvier 1994, doivent *«permettre une amélioration de la composition et de l'activité de notre équipe de direction»*. Cependant, dès avant l'annonce que M. Marchais avait faite, le 16 juin dernier, selon laquelle sa décision, sur son propre avenir, était prise et qu'il la réservait, *«le moment utile, au parti»*, des noms de successeurs potentiels avaient été cités, à des degrés divers. Parmi les vingt-trois membres du bureau politique sortant – et par ordre alphabétique –, il s'agissait d'Alain Bocquet, Maxime Gremetz, Robert Hue, Jean-Claude Gayssot, André Lajoinie, Gisèle Moreau, Francis Wurtz, Pierre Zarka.



Dessin de Plantu paru dans «le Monde» du 15 juin 1987, à l'occasion de la conférence nationale du PCF qui, réunie à Nanterre les 12 et 13 juin, avait désigné André Lajoinie comme «candidat de tous les communistes» à l'élection présidentielle de 1988.

Aujourd'hui, *deux noms* reviennent le plus souvent : ceux de M. Bocquet et de M. Wurtz. Le premier, fils de mineur, âgé de quarante-sept ans, est député du Nord. Après une activité relativement discrète dans l'hémicycle du Palais-Bourbon, *il a succédé* à André Lajoinie à la présidence du groupe communiste de l'Assemblée nationale après l'échec de celui-ci aux élections législatives de mars dernier, dans son département de l'Allier. Au printemps, il avait été *nommé rapporteur de la commission* chargée de préparer l'élection aux organismes de direction, en vue du prochain congrès. Le second, un enseignant alsacien âgé de quarante-cinq ans, est député européen, après avoir été, de 1976 à 1982, le secrétaire particulier de M. Marchais. Responsable au sein du PCF des *relations internationales*, c'est M. Wurtz qui, le 12 septembre, a prononcé le traditionnel discours de la direction communiste devant le public rassemblé pour la Fête de *l'Humanité* (*le Monde* du 14 septembre).

Tous deux ne sont entrés au bureau politique du PCF qu'en 1990, lors du vingt-septième congrès. A l'exception de tout autre, ils s'étaient partagé, lors de la dernière fête du quotidien communiste, *l'animation des débats sur «la rénovation», «l'avenir»* et *«le renouvellement»* du PCF. Tous deux savent, à l'occasion, commettre de grosses bourdes, qui font rire jusqu'à leurs pairs du bureau politique : M. Bocquet, en indiquant, le 11 septembre, le plus sérieusement du monde, qu'il y aurait actuellement cinq cent quatre-vingt-dix mille adhérents au PCF; M. Wurtz, en déclarant, le 22 septembre, en *réaction aux événements de Moscou*, que *«depuis des mois, il était notoire que Boris Eltsine préparait un coup de force»* (*le Monde* du 24 septembre).

Derrière eux, les «kremlinologues» de la place du Colonel-Fabien, siège du PCF à Paris, n'omettent pas, cependant, de guetter tous les signes possibles en faveur de tel ou tel. Robert Hue, maire de Montigny-lès-Cormeilles (Val-d'Oise), a *été chargé, pour la présente session* du comité central, du rapport sur le prochain «manifeste» communiste, destiné à tous les Français. Toutefois, pour l'image du parti, il peut avoir le tort d'avoir participé à la campagne visant les immigrés, en 1980-1981, *en mettant publiquement* en cause, en février 1981, une famille marocaine de sa ville, soupçonnée de vendre de la drogue.

Plus connu des Français pour avoir représenté son parti au premier tour de l'élection présidentielle de 1988, M. Lajoinie demeure celui qui, depuis le déclin du PCF, a enregistré le résultat le plus médiocre : 6,76 % des suffrages exprimés. Considéré, un temps, comme un éventuel «dauphin» du secrétaire général, M. Gayssot, député de Seine-Saint-Denis, paraît, enfin, quelque peu rétrogradé, de même que M. Zarka, directeur-adjoint de *l'Humanité*, dont la progression avait paru rapide.

Comme il l'a écrit dans sa lettre aux membres du comité central, *M. Marchais demeurera*, après le congrès de janvier prochain, militant communiste et député du Val-de-Marne. Il continuera d'exercer ses responsabilités jusqu'en janvier prochain et n'acceptera *«ni poste honorifique, ni responsabilité créée pour l'occasion»* au-delà de cette échéance, ce qui signifie qu'il ne demandera pas la création d'un poste de président du parti. Il pourrait, *en somme, rester, non le premier*, mais l'un des dirigeants du PCF, *et*, à tout le moins, dire son mot à propos de sa propre succession.

Cette hypothèse a été *clairement* formulée, quelques heures après la publication de la lettre de M. Marchais, par deux des chefs de file des refondateurs communistes, Charles Fiterman et Guy Hermier. Pour le premier, qui fut le secrétaire particulier de M. Marchais, *«on ne peut que respecter le choix personnel»* fait par celui-ci, mais, à la lumière de son expérience de dirigeant communiste, M. Fiterman a tenu à rappeler, lors d'une conférence de presse, que *«la procédure de désignation du secrétaire général est contradictoire avec l'exigence démocratique»*. *«Cela relève*, a-t-il rappelé, *du domaine réservé du secrétaire général sortant, selon un système quasi monarchique.»*

Aux exigences que les refondateurs avaient formulées, la veille, devant le comité central (*le Monde du 30 septembre*), M. Fiterman a ainsi ajouté celle-ci : la constitution d'une commission *extraordinaire* du comité central, pluraliste, pour procéder à toutes les auditions nécessaires et recueillir tous les avis, y compris de personnalités extérieures, afin de proposer un profil, voire un nom à la succession de M. Marchais. *M. Hermier, député* des Bouches-du-Rhône, qui s'est fait le porte-parole de cette proposition, peu après, au siège du PCF, s'est prononcé, pour sa part, pour une direction plus collégiale, dont la durée du mandat devrait être limitée. *«Le Parti communiste n'a connu que trois secrétaires généraux en soixante-trois ans»*, a-t-il fait remarquer à ce propos (1).

Devant le comité central, mercredi soir, cette proposition, quelque peu provocatrice, des refondateurs communistes a été rapidement rejetée. L'un des dirigeants minoritaires du PCF, Philippe Herzog, est même intervenu pour en souligner le caractère *«prématuré»*, en expliquant, à la fois, qu'il faut préalablement discuter des orientations politiques, définir des critères, et qu'il ne faut pas attendre les derniers jours du mois de janvier prochain pour informer les communistes de l'identité de leur futur «patron».

JEAN-LOUIS SAUX

(1) La dérive *«monarchique»* du secrétaire général du PCF a commencé à apparaître, selon les communistes critiques, à partir de juillet 1930, date à laquelle Maurice Thorez avait été nommé, sur la proposition de l'Internationale, secrétaire unique de la Section française de l'Internationale communiste. Seuls deux secrétaires généraux ont succédé par la suite à *Maurice Thorez* : Waldeck Rochet, de 1964 à 1972, et M. Marchais.

«Je demeurerai, comme je l'ai toujours été, un militant»

Voici la lettre, en date du 28 septembre, que Georges Marchais a adressée aux membres du comité central du PCF, de l'hôpital Henri-Mondor, à Créteil, où il est soigné après une opération de la hanche :

«Chers camarades,

»Vous vous doutez que je regrette beaucoup de ne pas pouvoir être parmi vous. Je vais sortir de l'hôpital dans les tout prochains jours et j'entamerai, alors, une rééducation qui, dans un premier temps, me contraindra à limiter mes déplacements. Je reprendrai ainsi mon activité peu à peu. *(...)*

»Je ne souhaite pas, après le vingt-huitième congrès, continuer à être le premier dirigeant de notre parti. Cela fait vingt ans que j'exerce cette responsabilité ; et j'ai l'âge que j'ai. Inutile, donc, d'épiloguer sur les raisons qui me conduisent à cette décision : elles vont de soi.

»Je la prends avec l'esprit libre, car j'ai la conviction que les conditions en sont créées et que la conception renouvelée du rôle des directions et des dirigeants proposée dans les projets de documents *[du congrès]* va permettre, si les communistes la ratifient, une amélioration de la composition et de l'activité de notre équipe de direction.

»Bien sûr, je demeurerai, comme je l'ai toujours été, un militant. Je suis député ; c'est un mandat exigeant. Et si, en outre, on pense que je peux être utile au parti de telle ou telle façon, je m'efforcerai de l'être. Je précise seulement que je n'accepterai ni poste honorifique ni responsabilité créée pour l'occasion. Laissons ces pratiques au passé.

»D'ici là, j'ai l'intention, dès que j'aurai retrouvé davantage d'autonomie, ce qui ne saurait tarder, d'exercer toutes les responsabilités que vous m'avez confiées dans la période extrêmement riche qui va s'ouvrir. Votre réunion est, en effet, très importante, mais le plus important est ce qui reste à faire : ce sont les communistes qui vont décider, de A à Z, ce que va devenir leur parti *(...)*.»

1970-1993 : le défi manqué

1970

4-8 février : Au dix-neuvième congrès du PCF, Georges Marchais est désigné comme secrétaire général adjoint, chargé de l'intérim du secrétaire général, Wadeck Rochet, malade. Agé de cinquante ans (il est né le 7 juin 1920 à La Hoguette, dans le Calvados), *membre du PCF depuis* 1947, M. Marchais était secrétaire à l'organisation depuis 1961.

3 juin : Roger Garaudy, évincé du bureau politique, puis exclu du parti, et trois autres anciens dirigeants du PCF publient un appel dans lequel ils mettent en cause, allusivement, la conduite de M. Marchais pendant l'Occupation. Le mois suivant, la direction du parti reconnaît que le secrétaire général adjoint a travaillé en Allemagne de décembre 1942 à mai 1943 (la Résistance, notamment communiste, appelait à refuser le travail en Allemagne).

1972

27 juin : Le Parti communiste et le Parti socialiste, dont François Mitterrand est devenu premier secrétaire l'année précédente, signent un programme commun de *gouvernement, auquel se ralliera ensuite le* Mouvement des radicaux de gauche.

13-17 décembre : Au vingtième congrès du PCF, M. Marchais devient secrétaire général.

1973

4-11 mars : Les élections législatives *confirment la place* du PCF *comme* premier parti de la gauche, avec 21,34 % des voix *au premier tour (contre 20,65 %* aux socialistes et radicaux de gauche), mais *soixante-treize députés* seulement (contre cent deux socialistes et radicaux), la droite demeurant majoritaire.

Septembre : Lancement du *Défi démocratique*, livre de M. Marchais publié non par les éditions du PCF, mais chez Grasset.

1974

4 avril : Après le décès du président de la République, Georges Pompidou, le PCF propose une candidature «commune» de la gauche à l'élection présidentielle, le candidat pressenti étant M. Mitterrand. Le 5 mai, au premier tour de scrutin, celui-ci réunit 43,24 % des voix. Entre les deux tours, Moscou manifeste son désaccord avec la stratégie du PCF par une visite de l'ambassadeur soviétique en France à Valéry Giscard d'Estaing, candidat de la *droite. Ce dernier l'emporte, le 19 mai*, avec 50,80 % des voix.

***24-27 octobre** : Après une série d'élec*tions législatives partielles marquées par un recul du PCF au profit du PS, en septembre, un congrès extraordinaire du parti, sous l'influence de Roland Leroy, chargé des intellectuels au secrétariat du comité central, remet en question, à mots *couverts, l'orientation d'union de la* gauche.

1975

14 janvier : M. Marchais est hospitalisé à la suite d'un accident cardiaque.

Juillet : La direction du PCF décide de rendre public, dans un ouvrage intitulé *l'Union est un combat*, le rapport secret de M. Marchais devant le comité central, en juillet 1972, après la signature du programme commun, exprimant des réserves *sur la nature et les objectifs du Parti socia*liste. Dans le même temps, le PCF prend des positions de plus en plus critiques du non respect des droits de l'homme en Union soviétique et réaffirme, notamment à travers le soutien apporté aux ouvrages de l'historien Jean Elleinstein, sa condamnation du stalinisme.

1976

4-8 février : Le vingt-deuxième congrès du parti, réuni à Saint-Ouen, abandonne la référence à la «dictature du prolétariat» et confirme les distances prises vis-à-vis de l'Union soviétique, tout en substituant à l'union de la gauche l'«union du *peuple de France». Le secrétaire général* met en place des dirigeants promus par lui, dont *Charles Fiterman*, qui entre au secrétariat du comité central.

29-30 juin : A la conférence des PC européens, réunie à Berlin, M. Marchais se prononce pour l'autonomie des différents partis communistes et indique que le PCF ne participera plus à de telles réunions.

1977

13 janvier : Le PCF reconnaît que ses dirigeants de l'époque avaient eu connaissance du rapport secret de Nikita Khrouchtchev, au vingtième congrès du PC soviétique, en février 1956, sur les crimes de la période stalinienne, rapport dont les communistes français niaient, jusqu'alors, *la réalité*.

2-3 mars : M. Marchais rencontre, à Madrid, Santiago Carrillo, chef du PC espagnol, et Enrico Berlinguer, chef du PC italien, deux partis qui se démarquent de l'Union soviétique et se réclament d'une conception démocratique et européenne du communisme, l' «eurocommunisme». Le mois suivant, le PCF indique qu'il est prêt à participer à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

***13-20 mars** : Aux élections municipales*, pour lequelles la gauche présente des listes *communes dans presque toutes les grandes* villes, le PCF entre dans de nombreuses municipalités et conquiert la mairie de vingt-deux villes de plus de trente mille habitants.

Mai : M. Marchais demande l'ouverture de négociations pour actualiser le programme commun de gouvernement. *Le* PCF se rallie, parallèlement, à la défense nucléaire, qu'il rejetait jusqu'alors.

22 septembre : Alors que les délégations du PS et du PCF, conduites, respectivement, *par Pierre Bérégovoy et* Charles Fiterman (François Loncle dirigeait celle du MRG), étaient parvenues, au début de l'été, à un pré-accord sur le programme, M. Marchais a déclenché, au sujet de la force de frappe, une polémique qui aboutit à la rupture de l'union de la gauche, au terme d'une réunion au sommet des trois partis.

1978

12-19 mars : Les élections législatives sont un échec pour la gauche, qui a conclu un simple accord de désistement entre les *deux tours. Avec 20,55 % des voix au* premier tour, le PCF est désormais *devancé par le PS* (24,69 % des voix avec le MRG). La rupture de l'union de la gauche et l'échec électoral provoquent une crise au sein du PCF, dont la direction refuse d'ouvrir la discussion dans la presse du parti.

1979

9-13 mai : Le vingt-troisième congrès du PCF, réuni à Saint-Ouen, confirme l'analyse selon laquelle le PS porte seul la responsabilité de la rupture et de la défaite de la gauche . Il consacre la formule du *«bilan globalement positif»* du socialisme dans les pays de l'Est.

10 juin : M. Marchais conduit, aux élec*tions européennes, la liste du PCF, qui* recueille 20,52 % des voix, ce qu'il considère comme un succès, la liste du PS en obtenant 23,53 %.

1980

11 janvier : En direct de Moscou, sur TF 1, M. Marchais, *qui vient de rencon*trer Leonid Brejnev, chef du parti et de *l'Etat, justifie l'entrée des troupes soviéti*ques en Afghanistan, le mois précédent.

Mars : *L'Express* relance la polémique sur l'attitude de M. Marchais pendant la guerre en publiant un document administratif allemand, tendant à prouver que le secrétaire général, travailleur volontaire, séjournait encore en Allemagne en 1944.

1981

***26 avril** : Candidat* du *PCF* au premier tour de l'élection présidentielle, M. Marchais obtient 15,34 % des suffrages exprimés, soit une perte d'un quart des voix obtenues aux élections européennes de 1979. Le comité central, réuni deux jours plus tard, appelle officiellement à voter au second tour pour M. Mitterrand, qui est élu le 10 mai. Aux élections législatives du *mois des 14 et 21 juin*, le PCF, avec 16,17 % des voix au premier tour, obtient quarante-quatre sièges au second, soit moitié moins qu'en 1978.

23 juin : Quatre communistes entrent dans le gouvernement de Pierre Mauroy, qui compte quarante-quatre membres au total.

13 septembre : Roland Leroy, membre du bureau politique, affirme que *«les communistes participent au gouvernement»* mais qu'ils ne sont *«pas, pour autant, parti du gouvernement»*.

13 décembre : M. Fiterman, ministre d'Etat, *approuve la déclaration* de M. Mauroy sur l'instauration de l'état de guerre en Pologne, mais le PCF et la CGT refusent de s'associer à une manifestation organisée par les socialistes.

1982

***4-7 février** : Le* vingt-quatrième congrès est marqué par la volonté de se comporter en parti de gouvernement et par des attaques contre la presse.

16 juin : Les députés communistes expriment leur désaccord avec le blocage des salaires, qui figure dans le plan d'ac*compagnement de la dévaluation* du franc décidé par le gouvernement.

23 juin : Le groupe communiste de l'Assemblée vote la «confiance» au premier ministre qui a engagé la responsabilité du gouvernement.

17 octobre : En visite à Pékin, M. Marchais assure que la *participation du PCF* au gouvernement *«ne sera pas reconsidérée»* après les élections municipales.

22 décembre : Le PS et le PCF concluent un accord pour les municipales.

1983

23 janvier : M. Marchais *approuve* le discours de M. Mitterrand au Bundestag, à *Bonn, sur les euromissiles*.

6-13 mars : Le PCF perd seize villes de plus de trente mille habitants aux élections municipales.

6 avril : A l'Assemblée nationale, les communistes votent la «confiance» au gouvernement. M. Marchais déclare : *«Je n'avale pas facilement les couleuvres!»*

9 juin : Des divergences persistant entre le PS *et le PCF sur les négociations améri*co-soviétiques de désarmement nucléaire, M. Fiterman déclare que *«la question d'une politique de rechange ne se pose pas»* et qu'il ne sortira pas du gouvernement *«à propos de cette question des euromissiles»*.

12 juillet : Rencontre Andropov-Marchais à Moscou, au cours de laquelle les deux dirigeants affirment que les forces nucléaires françaises doivent prises en comptes dans les négociations de Genève entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

20 novembre : M. Marchais se déclare en accord *«quasi total»* avec la politique extérieure de M. Mitterrand, à l'exception de la question des euromissiles.

1er décembre : Déclaration commune du *PS et du PCF soutenant la politique* du gouvernement.

1984

18 avril : Les députés communistes vote la *«confiance»* au *gouvernement*.

26 avril : Evoquant la rupture de l'union de la gauche, M. Marchais indique que le PCF ne fera jamais *«un cadeau aussi royal»* à la droite.

***17 juin** : Le PCF obtient 11,28 %* des voix aux élections européennes, et le PS, 20,76 %.

19 juillet : Après la nomination de Laurent Fabius comme premier ministre, le comité central du PCF décide, à l'unanimité, de ne pas participer au gouvernement.

1985

6-10 février : Le vingt-cinquième congrès voit l'éclosion des contestataires «rénovateurs» avec Pierre Juquin, membre du bureau politique.

***16 mars 1986** : Aux élections législatives* à la proportionnelle, le PCF recueille 9,78 % des voix et il obtient trente-cinq députés, soit autant que le Front national.

1988

24 avril : Candidat du PCF à l'élection *présidentielle, André Lajoinie recueille* 6,76 % des voix au premier tour; M. Juquin, qui a été exclu du parti, en obtient 2,10 %.

5-12 juin : Le PCF atteint 7,28 % des voix au premier tour des élections législatives, et son groupe est constitué de vingt-*sept députés* après le second.

1989

18 juin : La liste conduite par Philippe Herzog aux élections européennes obtient 7,71 % des voix. Une liste de dissidents communistes fait un score marginal.

1989-1992

Deux nouvelles vagues de *contestataires*, successivement baptisés «recons*tructeurs» et «refondateurs»*, se manifestent, sans obtenir de résultats. Elles comprennent les quatres anciens ministres communistes de la période 1981-1984.

1993

21-28 mars : Le PCF atteint le score de 9,18 % au premier tour des elections législatives et fait élire vingt-trois députés.

et la réunion du comité central

Des responsables de la CGT expriment des réserves sur l'orientation du parti

Aussitôt après la lecture par Madeleine Vincent, membre du bureau politique, de la lettre de M. Marchais annonçant son prochain départ de la direction du Parti communiste, le comité central a repris, mercredi 29 septembre, le cours normal de ses travaux, en adoptant l'avant-projet de « manifeste » qui sera soumis, en janvier 1994, aux délégués du vingt-huitième congrès. Plusieurs responsables de la CGT ont exprimé des réserves sur ce texte.

Selon le compte-rendu de *l'Humanité*, l'organe central du PCF, six membres du comité central se sont abstenus, mercredi, sur le projet de « manifeste » soumis aux militants en vue du congrès du PCF, en janvier prochain. Il s'agit, notamment, de Philippe Herzog, membre du bureau politique et responsable de la section économique du comité central, Martine Bulard, rédactrice en chef de *l'Humanité-Dimanche*, Gérard Alezard et Alain Obadia, tous deux membres du bureau confédéral de la CGT. Les refondateurs n'ont pas participé au vote.

La veille, lors de la fin de la discussion générale sur les trois rapports présentés au comité central (*le Monde* du 30 septembre), M. Herzog avait relevé que *« l'identité communiste reste largement fondée sur l'opposition à un capitalisme saisi d'une façon manichéenne, ce qui peut ressembler à l'exploitation d'un fonds de commerce politique »*. *« En dépit d'un progrès significatif sur le rapport finance-emploi, le projet de programme du parti montre que nous ne sommes pas en mesure d'avancer une politique alternative forte et cohérente »*, avait-il ajouté, en soulignant que *« le gouvernement est confronté à des problèmes réels »*.

Surtout, l'économiste du PCF, marginalisé place du Colonel-Fabien, avait pu se réjouir de voir certaines de ses analyses partagées par des responsables syndicaux. Après M. Alezard, un autre dirigeant de la CGT, M. Obadia, a déclaré en effet que, sur la question de l'emploi, les communistes ne sont *« pas convaincants »*. *« Nous donnons le sentiment que le problème de l'emploi pourrait se résoudre par une approche volontariste, avec des mesures d'obligation ou d'interdiction qui semblent faire abstraction des problèmes de débouchés, de financement, de dumping social »*, a-t-il affirmé. Le discours du Parti communiste sur l'Europe et celui qui s'adresse aux ingénieurs et aux techniciens supérieurs ne sont pas davantage adaptés, a encore expliqué Alain Obadia.

Le débat, très ouvert de l'avis de plusieurs participants, a continué sur le projet de « manifeste », qui remplacera, lors du vingt-huitième congrès, l'habituelle « résolution d'orientation ». Le rapporteur de ce texte, Robert Hue, a indiqué que la commission qu'il anime avait dû siéger pendant près de sept heures pour examiner quelque deux cents amendements, dont une moitié auraient été retenus.

« Aucune trace des méthodes du passé »

Ce projet de manifeste, qui dresse un état du monde, de la France et du Parti communiste, constitue, selon M. Hue, *« un projet de société organisé autour du travail, de la nation et des valeurs sociales »*. Concernant les perspectives politiques, le document constate que, *« divisé sur le plan syndical et politique, le peuple français et ses forces progressistes ne parviennent pas actuellement à faire prévaloir leur intérêt »*.

Pour tenter de remédier à cette situation, *« les communistes tendent la main aux socialistes, aux écologistes, à tous ceux qui se tiennent aujourd'hui à l'écart de la politique, par déception et manque de confiance (...), à tous ceux qui ont au cœur le progrès social, la démocratie, la justice, le progrès de l'humanité »*. Il ne saurait y avoir dans cette démarche *« aucune trace des méthodes du passé, ni la moindre tentative de faire revivre ce qui a échoué »*.

J.-L. S.

Georges Marchais sac à terre

Suite de la première page

Les souvenirs qu'il fait revenir dans l'esprit des Français sont anciens, et ce sont ceux du personnage médiatique qu'il fut dans les années 70, plutôt que ceux d'une entreprise de rénovation du communisme dont le fil s'est perdu quelque part entre la rupture de l'Union de la gauche et l'effondrement du système soviétique. L'homme du Programme commun de gouvernement, souhaité avant lui par Thorez et Waldeck Rochet, mais qui n'avait pu être conclu, avec les socialistes, en 1972, qu'après la disparition de la vieille SFIO et l'arrivée de François Mitterrand à la tête du nouveau PS, n'a-t-il pas proclamé lui-même que son parti s'était trompé pendant un quart de siècle en menant une politique unitaire ?

Pour les communistes français, pris à contre-pied par l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie, en août 1968, et, auparavant, par les événements de mai et juin, qui avaient fait surgir de nouvelles formes de contestation sociale, hors de leur contrôle, le défi à relever était considérable. Pourtant, dès l'élection présidentielle de 1969, *il* était apparu que les électeurs du PCF et, même, certains de ceux qui n'avaient pas l'habitude de voter pour lui, ne lui tenaient pas rigueur d'avoir accepté la « normalisation » à Prague, et que le gauchisme n'était pas une option porteuse d'avenir. Les chances d'une stratégie visant à organiser l'opposition à la droite autour de lui étaient intactes pour le PCF.

Pendant cinq ans, M. Marchais s'y est employé sans relâche, payant de sa personne pour donner un nouveau visage au communisme français, jouant de son talent télévisuel – qui le rendait redoutable à une époque où les hommes politiques ne pouvaient refuser les débats face à face –, pratiquant l'« ouverture » idéologique avec l'aide d'intellectuels comme Jean Ellenstein, historien de l'Union soviétique, cherchant à attirer au PCF d'autres catégories sociales que la traditionnelle classe ouvrière.

Gêné par la force que conservait l'attachement à l'Union soviétique dans les profondeurs du parti, le secrétaire général s'efforçait, pourtant, par petits pas, d'amener cadres et militants à se convaincre que le PCF devait suivre son propre chemin et dire clairement que son projet n'avait rien à voir avec ce qui se faisait à l'Est.

La course de vitesse de la rénovation a été gagnée par les socialistes. Dès 1974, après que M. Mitterrand eut manqué de peu d'être élu président de la République, au terme d'une campagne dans laquelle les communistes s'étaient engagés massivement, il est apparu que la dynamique de la gauche profitait au PS et non au PCF. La rupture était, dès lors, programmée. Lorsqu'elle s'est produite, en 1977, elle a laissé le Parti communiste sans stratégie de rechange. M. Marchais a tenté de forcer le destin en se présentant lui-même à l'élection présidentielle de 1981, avec l'espoir que l'électorat communiste préférerait rester fidèle à son parti plutôt que de permettre la victoire d'un PS accusé d'avoir *« viré à droite »*.

La démonstration du contraire a été faite, et le PCF réduit à accompagner l'arrivée de la gauche au pouvoir, sans pouvoir ni peser sur la politique suivie ni retirer aucun bénéfice de sa participation au gouvernement. L'ère Marchais était virtuellement terminée. Il ne restait plus qu'un secrétaire général tenant la barre de son parti sans avoir rien d'autre à lui proposer que de réduire, d'année en année, la voilure, avant de mettre lui-même sac à terre.

PATRICK JARREAU

Le débat sur le projet de loi quinquennale sur l'emploi à l'Assemblée nationale

Le gouvernement souhaite obtenir le soutien « sans équivoque » de l'UDF sur son texte

L'insatisfaction de la majorité, et principalement de l'UDF, a perduré, à l'Assemblée nationale, tout au long de la discussion générale du projet de loi relatif au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, qui s'est achevée mercredi 29 septembre. La motion de renvoi en commission, défendue au nom du PS par Ségolène Royal, a été repoussée par scrutin public personnel en fin d'après-midi.

La discussion générale sur le projet de loi sur l'emploi, présentée par Michel Giraud (RPR), ministre du travail, s'est poursuivie toute la journée du 29 septembre. Le gouvernement a déclaré l'urgence sur ce texte, réduisant ainsi le nombre de lectures devant les deux Chambres du Parlement. En revanche, le premier ministre n'a pas demandé, lors du conseil des ministres de mercredi, le droit d'engager la responsabilité de son gouvernement en vertu de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. La cinquantaine d'orateurs qui se sont succédé à la tribune, sous la présidence vigilante de Philippe Séguin, tantôt goguenard, tantôt agacé, n'a fait que confirmer l'état d'esprit critique qui règne dans la majorité depuis qu'elle a en connaissance de ce texte.

L'UDF, comme on s'y attendait, s'est montrée la plus offensive, par les voix de René Couanau (Ille-et-Vilaine) et de Claude Goasguen (Paris), mais surtout de Charles Millon, président du groupe parlementaire. *« Nous entamons le grand débat de cette législature. Il ne sera pas clos dans quelques jours car, pour nous, il n'est pas question de mettre bout à bout diverses mesures d'ordre social qui viendraient améliorer la situation de l'emploi ou plutôt ralentir sa dégradation »*, a-t-il souligné, ajoutant : *« Nous devons abandonner les chemins de l'échec cent fois parcourus pour faire preuve d'audace et d'imagination »*, avant de pourfendre la réhabilitation *« de vieilles chimères : le protectionnisme, la dévaluation, la politique des bas salaires. Il est urgent de nous immuniser contre ces utopies dévastatrices. »*

Deux constats ont fait l'unanimité d'un bout à l'autre de l'hémicycle : d'une part le chômage est un drame national pour la France, une vive douleur pour le corps social, c'est-à-dire *« une maladie térébrante »*, selon la formule sophistiquée de Charles Millon ; d'autre part, ses causes sont avant tout structurelles, même si les causes conjoncturelles y ont aussi leur part.

Les divergences apparaissent quand il s'agit de distinguer les causes structurelles de ce chômage. La ligne de fracture passe entre ceux qui attribuent la plus grande part du mal au coût du travail, *« trop élevé en France »* disent-ils, et ceux qui pensent que le mal est plus profond. *« Le chômage est avant tout le produit d'un changement de société »*, a affirmé Charles Millon. Il ne fut pas contredit en cela par les orateurs du PS, qui soulignèrent qu'avec des coûts salariaux plus élevés qu'en France, l'Allemagne, le Japon ou les Etats-Unis connaissent des situations moins catastrophiques en termes d'emploi.

De là naissent des conceptions différentes sur les remèdes à mettre en œuvre. Les plus libéraux prônent un allégement maximal des charges patronales et des exonérations fiscales, s'attirant les foudres du PC, qui peut ressortir ses accusations contre un patronat archaïque ne recherchant que la précarisation du travail et les bas salaires. Les plus « *humanistes* », tels Charles Millon, mais aussi Michel Hannoun et Jean-Pierre Delalande dans les rangs du RPR, prêchent pour une *« révolution »*, une *« autre politique »*. Le temps de travail est, parmi d'autres, l'un des sujets de divergences entre les députés, y compris dans la majorité. Là où Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) croit à la multiplication des emplois grâce à la réduction du temps de travail avec une semaine de quatre jours, Charles Millon se déclare incrédule et farouche partisan du concept de *« temps choisi »*.

Face aux critiques et aux propositions, Michel Giraud n'a cessé de répéter que *« le champ est ouvert »*, sans que l'on sache exactement sur quoi. Pour mieux cerner les amendements acceptables, Edouard Balladur a reçu, jeudi à Matignon, les présidents des groupes parlementaires UDF et RPR, ainsi que Michel Péricard (RPR, Yvelines), président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, et Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle), rapporteur du projet de loi.

Grogne contre le vote personnel

Le ministre du travail, tel un amoureux transi, a cherché à obtenir l'adhésion de l'UDF. *« Je sais que j'ai votre soutien*, a-t-il déclaré à Charles Millon, *mais j'aimerais qu'il soit sans équivoque et sans ombre. »* Mais pour se réconforter à la fin de cette discussion générale où il avait essuyé beaucoup de reproches, Michel Giraud s'est muni du viatique fourni par les petites phrases de trois députés : *« Au-delà du travail législatif, il y a un travail de mobilisation »* (Jean Rosselot, RPR, Territoire de Belfort) ; *« c'est sur le terrain, et pas seulement dans la loi qu'il faut de l'imagination »* (Yves Coussain, UDF, Cantal) ; *« nous allons accompagner la mise en œuvre le la loi »* (Jean-Paul Virapoullé, UDF, la Réunion).

La nouvelle règle de vote personnel a continué à provoquer l'ire des députés. En fin de séance l'après-midi, à l'occasion du vote par scrutin public demandé par le PS sur sa motion de renvoi en commission, les claquements de pupitres et quelques *« Séguin démission »* ont agité les rangs de l'UDF. A l'occasion également des amendements dont l'examen a commencé en séance de soirée et dont la majorité sont le fruit de... la majorité. Une constatation que n'a pas faite Jean-Yves Chamard puisqu'il a durement reproché à l'opposition de déposer des centaines d'amendements.

A la sonnerie qui alerta les députés sur le premier scrutin public nocturne, on les vit gagner l'hémicycle en courant, provoquant les sourires narquois, quand ce n'était pas le rire, de Philippe Séguin. Le vote alors déclenché ne donna aucun résultat. Un incident technique qui entraîna cette remarque ironique de Françoise Hostalier (UDF, Nord) : *« C'est ça, les grèves de l'EDF. »* Le second essai fut le bon, renvoyant l'amendemant communiste aux oubliettes et les députés à la buvette.

Le deuxième scrutin public reproduisit le même afflux précipité de députés et un rappel au règlement de Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne), protestant auprès de Philippe Séguin, qui ne laisserait pas les cinq minutes réglementaires aux parlementaires pour rejoindre leurs bancs entre l'annonce du scrutin et le vote. Il se vit vertement répliquer par le président de l'Assemblée nationale que, *« de tout temps, le temps imparti relevait de la décision du président »*.

Enfin on découvrit que les députés de la majorité avaient vite trouvé comment voter plus de deux fois en bloquant simultanément deux clés. Normalement il leur suffit d'agir sur leur propre clé pour déclencher leur vote et celui de leur délégant. Les socialistes tentèrent de faire comprendre à Philippe Séguin la fraude rendue évidente par les gestes des députés et par le nombre de votants bien supérieur au double des députés présents. Mais le président ne sembla en avoir cure ce soir-là.

CLAIRE BLANDIN

L'engouement soudain pour la semaine de quatre jours

« La semaine de quatre jours, tout de suite », *« les trente-deux heures de travail, maintenant »* : sous ces bannières, voilà que l'on assiste, depuis moins de quinze jours, à un rassemblement aussi hétéroclite que surprenant. Comme si la frénésie s'était emparée de la classe politique et, singulièrement, d'une partie de la majorité qui, pendant la campagne électorale, ne trouvait pourtant pas de mots assez forts pour dénigrer les *« fausses lunes »* de la réduction du temps de travail, tardivement exhumée par Pierre Bérégovoy.

Jean-Yves Chamard (RPR) a tellement voulu être le premier à s'emparer du thème qu'il a affirmé que son amendement avait été adopté par la commission sociale de l'Assemblée nationale. Ce qui s'est ensuite révélé inexact. Aux journées parlementaires du RPR, à La Rochelle, samedi 25 septembre, Philippe Séguin a une nouvelle fois causé la surprise en se déclarant favorable à l'idée d'un partage du travail.

Puis, mardi 28 septembre, voilà que le Parti républicain se lance dans la mêlée, au moment même où s'ouvre le débat sur le projet de loi quinquennale, dont il devient manifeste qu'il voudrait en tourner la page au plus vite. Gilles de Robien en tête, un tour de France est programmé jusqu'à la fin de l'année avec Amiens pour première étape, le 8 octobre. Au cours d'une conférence de presse de présentation, Philippe Vasseur a voulu affirmer la détermination de son parti à aborder sans tarder ce *« sujet tabou au PR »*. Et, avec la foi des nouveaux convertis, le député du Pas-de-Calais a assuré qu'il était *« tout à fait prêt à diminuer* [son] *revenu si ça doit aider au chômage »*.

Laurent Fabius trop timoré

C'est clair, la France n'échappera pas à un débat sur le partage et la réduction du temps de travail, improbable il y a peu encore. Toutes les conditions sont réunies, surtout si l'on y ajoute les prises de position, remarquées, de chefs d'entreprise tels qu'Antoine Riboud, président du groupe BSN (« le Monde de l'économie » du 28 septembre) et Claude Bébéar, PDG du groupe d'assurances AXA (*le Monde* du 29 septembre). Quelles que soient les conclusions, un choix de société se profile, dicté par l'importance du chômage. Mais le plus étonnant provient de la manière dont ce thème, considéré comme éculé depuis la démonstration peu convaincante du passage aux trente-neuf heures hebdomadaires en 1982, est revenu à la surface.

Ainsi que cela se produit rarement dans l'histoire des mouvements soudains d'opinion, le mérite en revient à un jeune ingénieur-conseil du cabinet Arthur Andersen, Pierre Larrouturou qui, depuis le printemps, un document réalisé par un groupe d'experts en main, tirait inlassablement les sonnettes de toutes les personnalités. A force de persuasion, il obtenait des signatures prestigieuses, *le Monde* se faisait l'écho de sa démarche (« Initiatives » du 8 septembre), puis lui ouvrait ses colonnes (*le Monde* du 29 septembre), et il atteignait enfin les coulisses du pouvoir.

Sans attendre la publication de son livre, prévue aux éditions du Seuil avec une préface de Michel Albert, la thèse de Pierre Larrouturou s'est donc imposée, si ce n'est comme une évidence, du moins comme un élément de réflexion. D'abord parce qu'elle est intelligente. Et, surtout, parce qu'elle arrive à point nommé, dans un désert de propositions, alors que toutes les solutions techniques au chômage ont épuisé leurs mérites. C'est cela, aussi, qui explique l'engouement imprévisible de MM. Chamard, Séguin, de Robien et Vasseur, pas toujours sûrs d'être suivis par leurs pairs. Face à la dégradation de l'emploi, préoccupés par les tensions sociales latentes, ils cherchent une issue et veulent faire preuve d'imagination, mais plus encore redonner des raisons d'espérer. Laurent Fabius, qui avait été le premier à évoquer la semaine de quatre jours, doit regretter d'avoir été trop timoré en proposant d'atteindre cet objectif en cinq ans.

ALAIN LEBAUBE

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Le jugement dans l'affaire Pechiney-Triangle

Les lambris de la République

Après le jugement rendu, mercredi 29 septembre, par la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Paris dans le procès des initiés de l'affaire Pechiney-Triangle (*le Monde* du 30 septembre), trois appels avaient été déposés, jeudi 30 septembre, en fin de matinée : celui de l'homme d'affaires libanais Samir Traboulsi, qui a été condamné à deux ans de prison avec sursis et 25 millions de francs d'amende, celui de Patrick Gruman, *trader* de la Compagnie parisienne de placement, condamné à six mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende, et celui de Ricardo Zavala, *trader* américain de la société Magnin-Cordelle, condamné à six mois de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende.

Le jugement rendu, les initiés condamnés, le dossier de l'affaire Pechiney-Triangle reste comme en suspens. Et l'on se demande – une fois les quatre-vingt-sept pages d'attendus du tribunal lues et relues, – quelle personnalité a bien pu initier le confident du président de la République, Roger-Patrice Pelat, et l'ami du parti socialiste, Max Théret. La question reste sans réponse. Et le corrupteur sans visage.

L'instruction judiciaire avait porté ses soupçons sur Alain Boublil. Le ministère public l'avait promu coupable et traître. Le tribunal lui octroie pour sa part une relaxe empoisonnée de mille griefs. Qu'importe : voilà spectaculairement écartée la thèse assénée si longtemps par l'accusation. Faute de preuves, faute d'une seule preuve.

Cette décision prise au bénéfice du doute illustre la difficulté d'établir solidement devant la justice une flibusterie financière. Le délit d'initiés reste une idée neuve en France et le tribunal de Paris jugeait du reste pour la première fois une affaire aussi éclatante, qu'il s'agisse du montant des plus-values frauduleuses réalisées (45 millions de francs) ou des personnalités mises en cause.

Mais le sentiment d'inachevé que donne l'affaire Pechiney-Triangle s'explique aussi par les décès qui ont ponctué ce dossier. Combien de secrets définitivement celés ? Tour à tour, Roger-Patrice Pelat, plus spécialisé que Max Théret en matière financière note le jugement, a été foudroyé par une crise cardiaque en mars 1989 ; Harris Puisais, conseiller et confident de Pierre Bérégovoy, ami de Max Théret et de Roger-Patrice Pelat, est mort en avril 1989 ; enfin Pierre Bérégovoy se suicidait le 1er mai, assailli par l'échec du parti socialiste et meurtri par la révélation d'un prêt de 1 million de francs que lui avait consenti son ami Roger-Patrice Pelat.

Un prêt qui avait échappé à la curiosité des enquêteurs. Un prêt révélé par la presse alors que le juge d'instruction avait déjà clos le dossier de l'affaire Pechiney-Triangle. Comment douter que cette ignorance-là ait pu obscurcir l'information judiciaire ? *« Il semble donc, en l'état d'un dossier qui ne peut plus être complété par d'autres témoignages, que les informations dont ont disposé Roger Patrice Pelat ou Max Théret n'ont pas pu émaner de leur ami Pierre Bérégovoy »*, note prudemment le tribunal.

Qui donc a informé une poignée de compagnons du pouvoir socialiste de l'accord secret signé entre les groupes Pechiney et Triangle en novembre 1988 ? Les juges donnent leur langue au chat. Ou plus exactement, la justice concède qu'elle n'a pas – ou qu'elle n'a plus – les moyens d'établir la vérité sur les origines d'un délit qui demeure une affaire d'Etat. Comme s'il manquait définitivement une pièce dans ce puzzle passablement embrouillé.

Du coup, l'homme d'affaires libanais Samir Traboulsi, que son entregent avait propulsé dans les couloirs du tout-Etat et de la grande industrie, se voit-il soupçonné d'être le *« Machiavel de ce ballet »*, selon la formule du ministère public. La 11e chambre correctionnelle, sur ce point, ne dément pas l'accusation. Voilà qui nous éloigne peut-être trop rapidement des lambris de la République.

LAURENT GREILSAMER

Un arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

M. Gaudin obtient un non-lieu dans l'affaire Saincene

Au terme de l'instruction de l'affaire Saincene, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a rendu, mercredi 29 septembre, un arrêt de non-lieu en faveur de Jean-Claude Gaudin, sénateur (UDF-PR) et président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui avait été inculpé, le 6 août 1992, du chef d'escroquerie pour création d'un emploi fictif. Claude Bertrand, directeur du cabinet de M. Gaudin, a bénéficié de la même décision.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

« J'espère bien que cela se terminera, pour moi et pour Claude Bertrand, par un non-lieu complet », avait déclaré Jean-Claude Gaudin, le jour de son inculpation par le juge grassois, Jean-Pierre Murciano, qui instruisait alors l'affaire Saincene. Treize mois plus tard, son vœu est exaucé. L'information judiciaire ouverte, initialement, le 11 octobre 1991, par le parquet de Grasse, portait sur une banale affaire de « racket fiscal » dans laquelle Fernand Saincene, vacataire au conseil régional de PACA, avait servi de rabatteur pour des fonctionnaires des impôts marseillais indélicats (1).

Recruté en 1986, cet ancien responsable d'une officine de sécurité se disait chargé de mission au cabinet de M. Gaudin, mais jouait en réalité un rôle mal défini (d'où l'escroquerie pour « emploi fictif »). Faux commissaire principal de police, mais vrai maniaque du renseignement : à son domicile, les gendarmes saisiront un fichier informatisé, à la fois naïf et inquiétant, composé de trente-neuf noms, dont ceux de Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, et de la plupart des dirigeants et joueurs du club. Broutilles et numéros de comptes bancaires mélangés. Il sera, de plus, trouvé porteur d'une somme de 20 000 francs, qui, expliquera-t-il, lui a été remise par Claude Bertrand pour payer un informateur susceptible de fournir des *« renseignements compromettants »* sur M. Tapie.

« Un rocambolesque feuilleton »

Candidat aux élections régionales de 1992, le député des Bouches-du-Rhône a sauté sur l'occasion. Il se constitue partie civile, le 11 décembre (plainte retirée le 5 février suivant), en criant à l'*« espionnage politique »*. M. Gaudin, de son côté, dénonce une *« machination montée par le Parti socialiste et orchestrée par M. Tapie »*. Le juge Murciano croit tenir une bonne piste, d'autant qu'un complice de Saincene, Albert Benssoussan, affirmera, de son côté, qu'il a versé 200 000 francs (prélevés sur les dividendes du racket fiscal) à Claude Bertrand, pour les besoins de l'UDF. Mais le 17 avril 1993, la cour d'appel d'Aix-en-Provence dessaisit du dossier le magistrat grassois – qu'un désaccord a opposé à son parquet – et se désigne elle-même comme juridiction d'instruction.

Dans ses réquisitions définitives, le procureur général avait demandé un non-lieu total pour Jean-Claude Gaudin mais partiel, seulement, pour Claude Bertrand, l'exonérant des chefs de complicité de trafic d'influence et de corruption active, mais le tenant responsable d'escroquerie et d'infraction à la législation relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. La chambre d'accusation en a *décidé autrement*, puisqu'elle a complètement balayé les accusations concernant l'emploi fictif et les fichiers. Commentaire, satisfait, de Jean-Claude Gaudin : *« La cour d'appel met un terme définitif à un triste et rocambolesque feuilleton politico-médiatique. »*

GUY PORTE

(1) Quatre contribuables et quatre fonctionnaires des impôts sont renvoyés devant le tribunal correctionnel (les premiers pour corruption active, les seconds pour corruption passive) ainsi que trois intermédiaires, dont M. Saincene, qui est accusé de corruption active, trafic d'influence et infraction à la législation sur les armes.

LOTO

MERCREDI 29 SEPTEMBRE 1993

19'55 — 1 5 23 39 44 47 • 43

6	3	1 057 840 F
5 +	6	265 190 F
5	478	5 445 F
4	29 496	154 F
3	798 178	11 F

20'35 — 4 9 10 11 31 41 • 38

6	3	2 359 190 F
5 +	10	147 360 F
5	898	5 860 F
4	42 394	106 F
3	963 293	8 F

SÉCURITÉ

A compter du 1er octobre

Le contrôle technique des véhicules sera étendu aux pneus et à l'éclairage

Le contrôle technique des véhicules est renforcé à compter du 1er octobre. Après les freins, la remise en état des pneumatiques et des dispositifs d'éclairage et de signalisation devient obligatoire (*le Monde* du 15 juin). En cas de défaillance constatée sur un de ces points au cours d'un contrôle technique, l'automobiliste dispose d'un délai de deux mois pour effectuer les réparations. Il doit ensuite se présenter à nouveau devant un centre de contrôle pour une visite de vérification à l'issue de laquelle lui seront remis les documents qui attestent du bon état du véhicule. Au cours de l'année 1993 sont soumises au contrôle technique les voitures particulières de plus de sept ans, au plus tard le jour anniversaire de la première mise en circulation, ou avant leur revente quand elles ont plus de cinq ans.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Après la « préférence de principe »

L'implantation du Grand Stade à des conditions

Le premier ministre, Edouard Balladur, a exprimé, mercredi 29 septembre dans un communiqué, *« une préférence de principe pour le site de Saint-Denis »* comme lieu d'accueil du Grand Stade de 80 000 places nécessaire à la Coupe du monde de football de 1998, à la place de Sénart (Seine-et-Marne), officiellement désigné en 1991. Le choix de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) est toutefois soumis à des garanties juridiques et financières que les collectivités locales devront fournir dans un délai de quinze jours avant une décision définitive.

La quête d'un site pour le Grand Stade est de ces récits qui ne veulent pas finir. En exprimant *« sa préférence de principe »* pour Saint-Denis, à l'issue d'une réunion interministérielle, mercredi 29 septembre, Edouard Balladur n'a pas craint de rallonger de quinze jours les années d'indécision – la question d'un Grand Stade en France est posée depuis l'avant-guerre – et les longs mois d'atermoiements autour du choix mal aimé de Sénart. Pendant ce délai, le nouveau reçu, dans la position d'un étudiant entre écrit et oral, devra prouver qu'il mérite la confiance du gouvernement.

Cette mise à l'épreuve ne trahit pas seulement les hésitations du premier ministre au moment de poignarder Sénart, le site choisi par Michel Rocard et confirmé en 1992 par Pierre Bérégovoy, et d'écarter Marne-la-Vallée, l'outsider de dernière minute. C'est aussi une manière habile de placer les partisans de Saint-Denis au pied du mur. *« Beaucoup se sont déclarés intéressés par le projet*, explique un haut fonctionnaire, *sans franchir le gué et prendre d'engagements. Maintenant le gouvernement a donné sa préférence. Il attend les réponses. »* Dans son communiqué, Edouard Balladur a donc envoyé la balle dans le camp des collectivités locales, dont il attend des précisions sur leur *« coopération juridique et financière avec l'Etat »*.

Coopération financière, parce que le projet de Saint-Denis est le plus coûteux de tous les candidats en lice. Les dépenses nécessaires sont estimées entre 2 et 3 milliards de francs, sans compter la construction du stade proprement dit. L'aventure de Sénart ayant prouvé qu'un financement par le privé était illusoire, l'Etat ne veut pas se retrouver seul à payer un équipement dont l'amortissement reste aléatoire.

Coopération juridique, parce que le temps presse. Le dossier de Saint-Denis est le moins avancé de tous. Pour tenir les délais de livraison, toujours fixés à juin 1997, les constructeurs ne pourront plus se permettre le moindre retard. Echaudé par les précédents de l'agrandissement de Roland-Garros ou du projet de centre de conférences internationales de Paris, l'Etat ne veut pas prendre le moindre risque juridique. Il ne s'avancera que sur un terrain débarrassé de tous pièges procéduriers.

Dans ce domaine, les regards se tournent vers la ville de Saint-Denis. Après un été de négociations plus ou moins officielles entre la municipalité (communiste) et Jacques Perrilliat, le chargé de mission du ministère de la jeunesse et des sports, l'accord définitif du son conseil municipal, lundi 27 septembre, avait donné le dernier feu vert au préchoix du premier ministre. Le gouvernement attend maintenant que la ville apporte des précisions supplémentaires sur la structure juridique qui pourrait être mise en place, et qu'elle inscrive le Grand Stade dans les documents d'urbanisme. Si l'Etat peut modifier le prochain schéma directeur de la région d'Ile-de-France pour qu'il prévoit bien un tel équipement, Saint-Denis doit, elle, s'engager à ne pas faire obstacle au déroulement rapide des travaux par des querelles procédurières.

Une addition très lourde

Du département et de la région, l'Etat attend surtout des engagements financiers. D'abord réservé, le conseil général, de Seine-Saint-Denis a confirmé les termes de la lettre de son président, Georges Valbon (PC), adressée le 27 septembre au préfet du département. Le conseil général qui dispose d'un budget de 6 milliards de francs, se dit prêt à *« tenir ses engagements dans le cadre de ses compétences »*. Il s'agirait pour lui de participer au financement d'un certain nombre de dessertes locales. Des équipements qu'il estime de toute façon nécessaires pour le développement de cette partie du département, particulièrement touchée par la désindustrialisation.

La participation financière demandée au conseil régional serait d'une tout autre ampleur. En raison des clés de répartition des financements, l'addition pourrait même devenir très lourde, alors que le conseil interministériel d'aménagement du territoire de Mende a décidé, le 12 juillet, de réduire de plus d'un cinquième la participation de l'Etat au contrat de plan 1994-1998. Une perte sèche d'environ 2 milliards de francs qui s'ajoute aux recettes en diminution en raison de la récession économique.

La participation de 60 % de la région au 1,2 milliard de travaux

SCIENCES

Robert Dautray est nommé haut-commissaire à l'énergie atomique

Robert Dautray, directeur scientifique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a été nommé haut-commissaire à l'énergie atomique par le conseil des ministres du mercredi 29 septembre. A ce titre, il a, par délégation, autorité de sûreté sur les installations nucléaires civiles intéressant la défense et, en tant qu'autorité scientifique, préside le conseil scientifique du CEA. M. Dautray remplace Jean Teillac qui occupait le poste de haut-commissaire depuis octobre 1975.

[Né le 1er février 1928 à Paris, Robert Dautray est ingénieur des Arts et Métiers, ancien élève de Polytechnique, dont il est sorti major en 1949, et ingénieur général du corps des mines. En 1955, il entre au CEA où il a effectué toute sa carrière. A la direction des piles, il étudie la stabilité et le contrôle des réacteurs nucléaires destinés aux sous-marins, puis les problèmes de circulation des gaz pour la future usine d'enrichissement de l'uranium de Pierrelatte (Drôme). Il est ensuite chargé de la conception et de la réalisation, en tant que chef de projet, du réacteur d'essais de matériaux Pégase, ainsi que du réacteur de recherche à haut flux de l'Institut Laüe-Langevin de Grenoble.

Nommé directeur scientifique à la direction des applications militaires en 1967, Robert Dautray y mène des recherches sur les réactions de fusion thermonucléaire et sera étroitement associé, dès 1968, aux essais des deux premiers engins français de ce type. Il travaille aussi sur les hautes densités d'énergie et de puissance, les plasmas à haute température et la fusion par laser. A ce titre, il a dirigé le programme de réalisation et de mise en service de Phébus, le laser le plus puissant d'Europe, au Centre d'études de Limeil-Valenton (Val-de-Marne).

Depuis sa nomination, en 1991, comme directeur scientifique du CEA, M. Dautray se consacre aux recherches de base menées dans l'établissement et à l'élaboration de sa stratégie scientifique. Il est membre de l'Académie des sciences, de l'Academia europea, de l'International Academy of Astronautics, et de nombreux conseils et comités scientifiques.]

□ **La CEE octroie 10 millions de francs aux sinistrés français et italiens.** – La CEE a décidé, mercredi 29 septembre, d'attribuer deux aides d'urgence, de 800 000 écus chacune (5,2 millions de francs), aux victimes des intempéries, qui se sont produites ces jours derniers dans le sud-est de la France et dans le nord-ouest de l'Italie.

SPORTS

FOOTBALL : vainqueur de l'AEK Athènes en Coupe d'Europe des clubs champions

Monaco saisit sa chance

L'Association sportive de Monaco s'est qualifiée, mercredi 29 septembre, pour le deuxième tour de la Coupe d'Europe des clubs champions en obtenant un match nul (1-1) sur le terrain de l'AEK Athènes. Au match aller, les Monégasques s'étaient imposés (1-0) en principauté.

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

Tous les vestiaires se ressemblent au soir des coupes d'Europe de football. Celui des vainqueurs, devant lequel journalistes, dirigeants et supporters se bousculent, résonne toujours des rires et des éclats de voix des joueurs. Lorsque la porte s'entrouvre sur celui des vaincus, ces derniers sont le plus souvent prostrés sur leur banc, en train de ressasser les occasions perdues, tête basse et regard fixé sur leurs pieds déchaussés. Mercredi, les joueurs de l'AEK Athènes, éliminés d'entrée, n'ont pas fait exception à la règle. Plus surprenante était l'atmosphère feutrée du vestiaire monégasque.

A force de se répéter que leur présence en Coupe d'Europe des clubs champions à la place de Marseille pouvait se transformer en *« cadeau empoisonné »*, c'est d'abord avec soulagement que les Monégasques ont accueilli leur qualification pour le deuxième tour. Comme s'ils n'avaient pas encore mérité d'être là, les Monégasques ont presque disputé ce premier tour par procuration. Sans doute leur faudra-t-il attendre le deuxième tour et, plus sûrement la ligue des champions (qui réunit les huit derniers qualifiés), s'ils y parviennent, pour savourer enfin leur succès sans arrière-pensée.

En arrivant à Athènes, les Monégasques savaient qu'ils n'échapperaient pas à la comparaison avec l'Olympique de Marseille puisque les Phocéens avaient déjà éliminé l'AEK au deuxième tour de la Coupe des champions en 1989-1990. Après s'être imposés au Stade-Vélodrome (2-0), les Marseillais avaient assuré leur qualification grâce à un match nul (1-1) au terme d'une rencontre acharnée. La difficile sortie du stade des Marseillais avait valu à l'AEK une suspension d'un an des Coupes d'Europe. La quatrième en vingt ans.

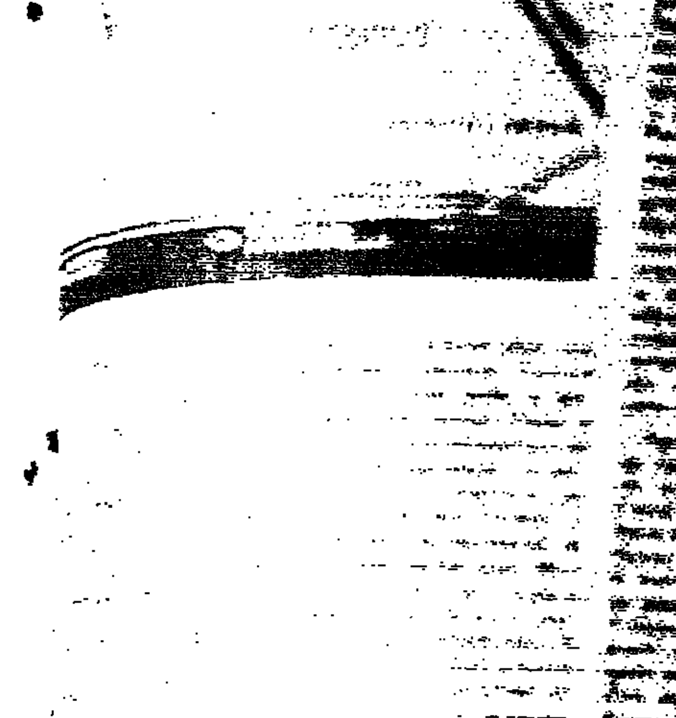
Fondé en 1924 par l'importante communauté grecque (près de 2 500 000 personnes) chassée de Turquie et de Constantinople après la victoire de Mustafa Kemal en 1922, l'AEK (*Union athlétique de Constantinople*) dispose toujours d'un solide soutien populaire qui transforme le stade Filadelfia en volcan les soirs de grands matches. Vainqueurs (1-0) en principauté, les Monégasques savaient qu'ils ne pouvaient pas compter sur les mêmes armes que les Marseillais pour résister à la pression conjuguée du public et des joueurs grecs.

Au lieu de s'arc-bouter en défense, en espérant décocher quelques « contres » fulgurants, les Monégasques ont misé sur d'excellents techniciens comme Enzo Scifo, Youri Djorkaeff ou Jérôme Gnako pour maîtriser le ballon et tenter de porter le danger devant le but adverse avec le pugnace Jurgen Klinsmann et le déroutant Victor Ikpeba. Une tactique récompensée dès la cinquième minute par un but de Youri Djorkaeff inscrit dans un silence de cathédrale.

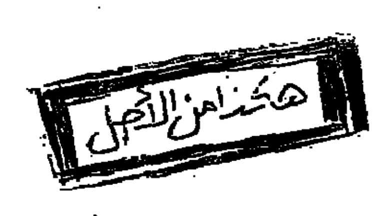
L'égalisation grecque par Zoran Sliskovic (onzième minute) n'allait rien changer au cours du jeu. Grâce à cette réussite initiale, les Monégasques s'étaient mis pratiquement hors de portée des Grecs qui auraient dû inscrire trois buts pour se qualifier. Mais ils avaient surtout fait mieux que les Marseillais en désamorçant d'emblée la poudrière du stade Filadelfia pour se ménager une fin de match et une sortie du stade des plus tranquilles.

GÉRARD ALBOUY

□ **Auxerre éliminé de la Coupe de l'UEFA.** – L'AJ Auxerre a été éliminée de la Coupe de l'UEFA, en s'inclinant sur son terrain face à Tenerife (0-1), mercredi 29 septembre. Invités de dernière minute, pour remplacer Monaco, qui avait été désigné par la Fédération française de football pour se substituer à l'Olympique de Marseille en Coupe des champions, les Auxerrois avaient fait match nul (2-2) au match aller. La saison dernière, Auxerre était parvenu en demi-finale de la Coupe de l'UEFA.









nce de principe »

and Stade

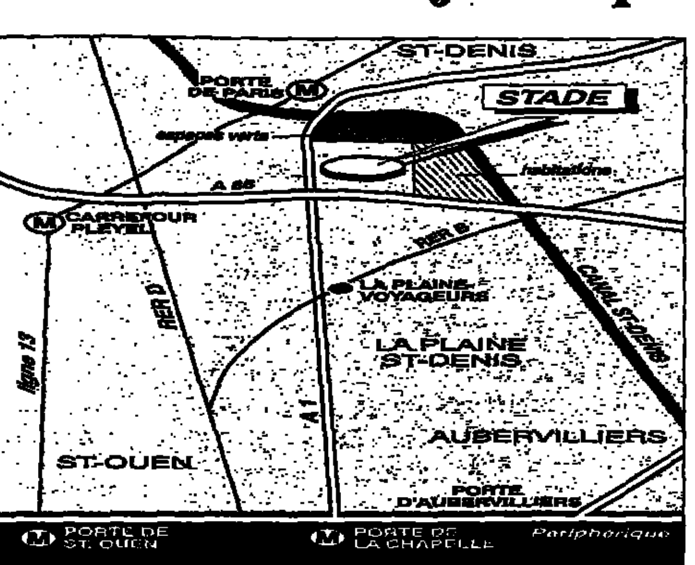
conditions

la chance

SOCIÉTÉ

exprimée par M. Balladur

à Saint-Denis reste soumise financières et juridiques



prévus pour améliorer les routes autour du Grand Stade, ainsi qu'aux 520 millions de francs nécessaires pour améliorer sa desserte en transports en commun, dépasse de loin les 150 millions de francs qu'elle avait prévu de consacrer aux transports dans ce secteur de Seine-Saint-Denis dans le prochain contrat de plan Etat-région. Les pouvoirs publics devraient aussi lui demander 400 millions de francs pour la construction du stade et des parking en souterrains, en échange d'une participation au projet. Le conseil régional risque enfin d'être mis à contribution pour aider la ville nouvelle de Sénart à sortir de ses difficultés.

Ces calculs expliquent le peu d'empressement de l'exécutif régional à répondre aux demandes du gouvernement. D'autant plus que son président, Michel Giraud (RPR), n'avait jamais caché sa préférence pour un Grand Stade à Marne-la-Vallée, qui permettait de relancer le développement du secteur IV de la ville nouvelle, en panne depuis qu'Euro Disney a décidé de surseoir au lancement de la deuxième phase de son parc. Mercredi soir, le ministre du travail a donc déclaré du bout des lèvres que, dans la décision gouvernementale, il appréciait surtout *« le délai proposé pour un examen plus approfondi de la faisabilité financière et juridique d'un tel projet »*. Quinze jours supplémentaires pour apporter une réponse qui pourrait peser lourd dans la décision de l'attribution définitive du Grand Stade à Saint-Denis.

A l'opposé de cet attentisme, Jacques Chirac est sorti, mercredi, de la longue bouderie née du choix de Sénart, pour lequel il déplorait de ne pas avoir été consulté. Même s'il avait gardé une prudente neutralité entre Saint-Denis et Marne-la-Vallée, le maire de Paris n'a jamais dissimulé sa préférence pour un site proche de la capitale. Il s'est donc réjoui que *« Paris, propriétaire du terrain, ait ainsi l'occasion d'être associé à la réalisation de ce grand projet »*. Dans le dossier du Grand Stade, M. Balladur semble toutefois attendre davantage des gestes concrets que des déclarations d'intention. En choisissant Saint-Denis, il donne satisfaction au maire de Paris tout en le plaçant face à ses responsabilités. Les propos enthousiastes se transformeront-ils en engagements réels ? Mercredi soir, les déclarations de Jean Tibéri auguraient mal d'un geste financier de la mairie de Paris en faveur du site de la Seine-Saint-Denis. Le premier adjoint rappelait en effet que la ville comptait bien négocier *« la vente des terrains du Cornillon, dans le respect des intérêts des contribuables parisiens »*.

Paris tient pourtant une des clés du Grand Stade à Saint-Denis : celle de la rentabilité. Associée avec Canal Plus pour la gestion du Paris-SG, la ville pourrait plaider en faveur d'un transfert de l'équipe vers le nord de la capitale, et récupérer au passage les terrains d'un Parc des Princes devenu inutile. En hébergeant pendant des années un club après avoir accueilli une compétition d'un mois, le Grand Stade éviterait de se transformer en désert et en gouffre financier. La direction de la chaîne cryptée, qui a été pressentie pour entrer dans le tour de table des investisseurs privés, reste cependant muette sur cette éventualité.

Le choix sous condition

d'Edouard Balladur semble avoir été guidé par le souci de rentabilité de l'équipement. *« C'est comme si le gouvernement avait à choisir entre deux voitures*, résume un haut fonctionnaire proche du dossier. *L'une coûte cher à l'achat mais peut faire beaucoup de kilomètres. L'autre n'est pas chère, mais elle risque de tomber en panne très vite. »* Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, justifie d'ailleurs le *« surcoût relatif »* de l'implantation en Seine-Saint-Denis par des objectifs de rentabilité à long terme. Elle assure que la proximité de Paris et les études d'impact menées par ses services sur ce service donneront à ce *« stade écologique »* autant d'atouts que Sydney pour d'éventuelles candidatures aux Championnats du monde d'athlétisme et aux Jeux olympiques.

« Les nouveaux équipements amélioreront la vie quotidienne des habitants de la région », ajoute le ministre. Certes, mais en oubliant de dire qu'à travers les collectivités locales, c'est aux contribuables d'Ile-de-France qu'on demande aujourd'hui de largement financer un équipement national. Quinze jours ne seront sans doute pas de trop pour transformer la *« préférence »* du premier ministre en certitude.

CHRISTOPHE DE CHENAY et JÉRÔME FENOGLIO

Sénart demande réparation

MELUN

de notre correspondant

« Nous sommes très déçus. Nous nous sommes tellement investis dans ce dossier de Grand Stade depuis trois ans que nous sommes aujourd'hui désorientés. Je considère que la décision du gouvernement est injuste et incohérente, car je suis persuadé que le site de Sénart reste le meilleur, tant du point de vue technique que financier », nous a déclaré le président du Syndicat d'agglomération nouvelle de Sénart, Jean-Jacques Fournier (PS).

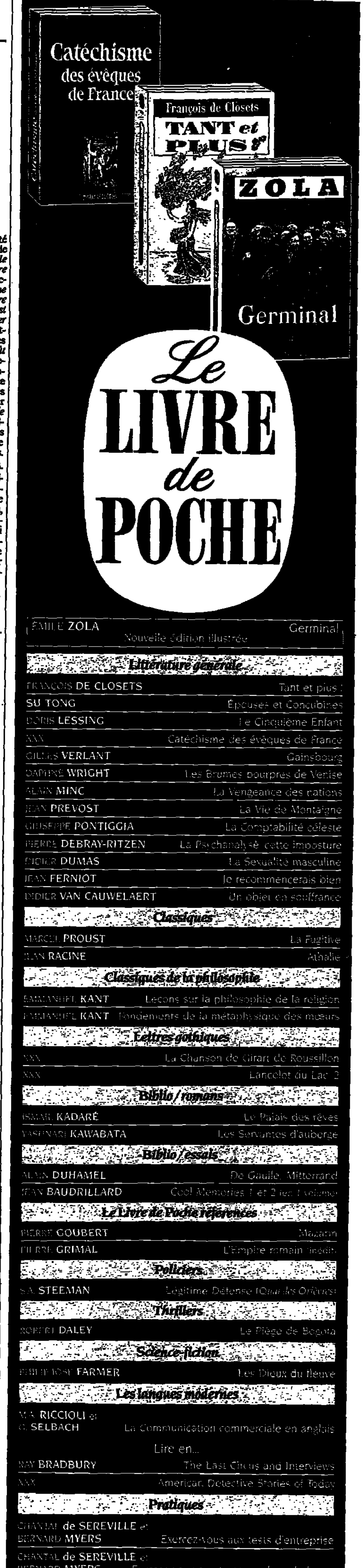
Jusqu'à la dernière minute, M. Fournier a continué de croire en ses chances. Au point de garder l'espoir, même après l'annonce de la « préférence » du gouvernement Balladur pour Saint-Denis : *« On constate à la lecture du communiqué du premier ministre que tous les problèmes ne sont pas réglés du côté de Saint-Denis, notamment en ce qui concerne la participation financière des collectivités locales*, a-t-il dit. *Pour le reste, j'estime qu'on nous a trompés en arguant du coût de l'investissement à Sénart (...). La réalisation du stade et des infrastructures coûtera beaucoup plus cher à Saint-Denis. Hormis le problème de l'éloignement, Sénart répondait point par point au contenu du cahier des charges de la Coupe du monde de football. Il est par exemple impossible de construire douze mille places de parking au sol à Saint-Denis, alors que cette condition était inscrite dans le dossier de candidature de la France. C'est toute l'injustice de la décision du gouvernement : nous étions prêts à nous défendre dans un combat à la loyale, mais à partir du moment où l'on change les règles du jeu, nous ne sommes plus en mesure de nous battre. »*

Passé le moment de la déception, Sénart va maintenant devoir faire ses comptes et surtout réorienter sa stratégie de développement. La plus jeune des villes nouvelles, qui ne compte que 17 000 emplois pour 86 000 habitants misait sur le Grand Stade et ses infrastructures pour attirer enfin les entreprises capables de rééquilibrer une dette chronique dont le montant s'élève aujourd'hui à environ 1 milliard 400 millions de francs.

Une enveloppe à laquelle il convient d'ajouter les 50 millions de francs dépensés pour le Grand Stade, une quinzaine par l'Etablissement public d'aménagement de Sénart, le reste par les quatre groupements d'entreprises candidats à la consultation internationale lancée depuis 1993 : Bouygues, Eiffage, Nord-France Holzmann et GTM Entrepose.

« Si la décision du gouvernement se confirme, déclarait Jean-Jacques Fournier, *Sénart demandera réparation et surtout posera la question de son avenir. Les villes nouvelles sont en effet des opérations d'intérêt national. Si le premier ministre nous prive du Grand Stade, à lui de décider de l'alternative. »*

ROLAND PUIG



SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Selon une étude réalisée par le Laboratoire national de la santé

La plupart des autotests de grossesse n'étaient pas suffisamment fiables en 1989

Selon une étude publiée dans *la revue internationale Clinical Chemistry* par des médecins du *Laboratoire national de la santé* (LNS), la plupart des autotests vendus *en France* en 1989 pour le diagnostic de la grossesse avaient une mauvaise sensibilité. Aucune mesure de retrait du marché n'avait été prise à l'époque par les pouvoirs publics. Un décret pourrait soumettre les autotests à la même réglementation que les réactifs de laboratoire destinés aux analyses de biologie médicale.

Les autotests se répartissent en deux groupes : les tests d'autosurveillance, comme, par exemple, les tests d'autocontrôle de la glycémie utilisés par les diabétiques, et les tests d'autodiagnostic comme les tests de grossesse ou d'ovulation. A la différence des tests d'autosurveillance qui sont utilisés par des personnes ayant été préalablement formées à leur manipulation et à leur interprétation, les tests d'autodiagnostic sont destinés à être utilisés par des personnes non initiées. C'est dire l'importance de leur sensibilité et de leur spécificité.

L'utilisation de ces autotests n'est régie par aucune réglementation spécifique, si ce n'est celle du visa publicitaire accordé par la direction de la pharmacie et du médicament. Ils ne sont pas soumis aux dispositions du décret du 8 septembre 1982 relatif aux réactifs de laboratoire destinés aux analyses de biologie médicale.

Le travail, réalisé en 1989 sous l'égide du Laboratoire national de la santé (LNS), a permis d'apprécier la fiabilité des tests d'autodiagnostic de grossesse par immunodosage de l'hormone hCG – certainement les plus vendus en France – non seulement en laboratoire, mais également dans les conditions normales d'utilisation. Ces tests sont fondés sur la détection colorimétrique rapide de l'hCG dans les urines grâce à des anticorps poly ou monoclonaux.

Sur les 27 réactifs testés, 13 ont répondu parfaitement aux essais de sensibilité et 20 avaient une bonne spécificité. 10 réactifs avaient, dans *cette première partie de l'étude* effectuée en laboratoire, une sensibilité inférieure à 70 % et deux avaient une spécificité inférieure à 55 %. En définitive, seuls les 12 réactifs qui avaient une spécificité et une sensibilité de 100 % ont été *retenus pour la deuxième partie de* l'étude.

Celle-ci a consisté à faire manipuler par 638 femmes volontaires, *non initiées aux techniques de* laboratoire, un test de grossesse et à leur demander de se prononcer quant au résultat du test. Les résultats sont les suivants :

– 5 réactifs seulement ont obtenu un score parfait en spécificité diagnostique.

– En ce qui concerne la sensibilité diagnostique, il apparaît que deux réactifs seulement restent fiables à plus de 90 %.

Sur les 478 échantillons d'urine positifs (provenant de femmes enceintes) testés, 230 ont été par erreur interprétés comme négatifs au moyen des autotests.

Une nouvelle réglementation en préparation

En conséquence, écrivent les auteurs de l'article, *« il paraît clair qu'une amélioration des performances analytiques et diagnostiques doit être recherchée pour la majeure partie des produits »*. Ces tests, ajoutent-ils, *« sont d'interprétation difficile pour un profane. Les explications des fiches techniques sont longues et n'apportent pas une aide suffisante vis-à-vis de la difficulté essentielle, à savoir la conviction diagnostique à partir d'un résultat perçu comme beaucoup moins clair et moins net que sur le dessin des fiches techniques »*.

Ces résultats avaient été publiés, il y a trois ans, dans *la Revue française des laboratoires* (octobre 1990, n° 212), mais, à l'époque, cette publication était passée inaperçue . Comme dans l'article publié dans *Clinical Chemistry* (vol. 39, *n°* 1, 1993), les résultats étaient anonymes, un code empêchant de déterminer la valeur diagnostique de chaque autotest étudié. *En revanche, à la même* date, un rapport « en clair », non codé, *avait été, affirme-t-on aujour*d'hui au LNS, adressé au cabinet du ministre des affaires sociales pour l'avertir de cette situation. Apparemment, aucune suite n'avait été donnée à ce rapport.

A la direction générale de la santé, on indique aujourd'hui qu'une modification du décret du 8 septembre 1982 est à l'étude de manière à y inclure les tests d'auto*diagnostic. On ajoute cependant* que cette nouvelle version ne sera finalisée qu'après la remise au ministre des affaires sociales du rapport sur le Laboratoire national de santé que l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) est en train d'achever.

Demandé en décembre 1992 par le cabinet du ministre de la santé, Bernard Kouchner, ce rapport, aux dires mêmes de Mme Veil, fait apparaître une situation pour le moins alarmante : *« Equipements obsolètes, manque de personnel scientifique, pénurie de techniciens, nécessité de remettre à niveau des activités de contrôle concernant des domaines essentiels comme celui de la biologie médicale »* (1). Il devrait également formuler un certain nombre de propositions concernant la réglementation des tests rapides.

Il faut noter cependant que, depuis 1990, d'autres auto-tests de grossesse, d'un maniement plus aisé, sont apparus sur le marché. Selon les pharmaciens d'officine que nous avons interrogés, les tests les plus sensibles seraient d'une fiabilité satisfaisante permettant, chez une femme bien réglée, de poser le diagnostic de grossesse dès le premier jour de retard des règles. Pour autant, ces opinions, aussi avisées soient-elles, ne valent pas évaluation.

FRANCK NOUCHI

(1) Dans le *Quotidien du Médecin* du 3 septembre 1993.

Plusieurs milliers de morts dans un tremblement de terre en Inde

Une région pourtant sismiquement calme

Le séisme qui a dévasté la ville de Khillari (20 000 habitants), dans la province de Maharashtra, a surpris les sismologues. Selon *Michel Granet*, de l'Institut de physique du globe de Strasbourg, cette région *« n'a pas vraiment de sismicité historique »*. La zone critique en matière de tremblements de terre est plutôt située au nord du continent indien, près de l'Himalaya, où la plaque indienne entre en collision avec celle de l'Asie, soulignent les spécialistes. Mais la région à l'est de Bombay où s'est produite la secousse de la *nuit du 29 au 30 septembre*, *« est très rigide »*. En vingt ans, de 1968 à 1988, *on ne retrouve* dans les archives que huit secousses d'une magnitude supérieure à cinq sur l'échelle de Richter. *« Cela correspond à une sismicité modérée, normale »*, estime Raoul Madariaga, de l'Institut de physique du globe de Paris.

Même ce séisme plus violent (6,2 à 6,4 de magnitude), dont l'épicentre est situé près de la ville de Sholapur, est modeste. Mais sa faible profondeur (entre 10 et 30 kilomètres) en a accentué les effets sur des constructions qui n'étaient nullement conçues pour résister à de telles secousses. *« Un séisme analogue aurait causé tout au plus une petite panique dans des pays comme l'Italie ou la Grèce »*, estime un spécialiste. *« En revanche, les constructions fragiles du Caire n'ont pas résisté, l'an dernier, à un tremblement de terre de magnitude 5,6, tout à fait comparable à ceux que l'on enregistre assez régulièrement en Europe. »*

***Il y a une vingtaine d'années*, le 11 décembre 1967, un séisme de magnitude 6,5 a secoué cette même région. L'origine en fut découverte plus tard : la secousse avait été déclenchée par la mise en eau de l'important barrage de Koyna, situé à 195 km au sud-est de Bombay. Il y eut alors 170 morts et 50 000 sans-abri.**

Les autorités indiennes écartent, cette fois, tout lien avec le barrage.

Ce serait plutôt *« un résidu d'activité passée, comme dans toutes les régions sismiquement calmes »*, estime M. Madariaga . D'ailleurs, deux petites secousses ont déjà été observées le 25 août et le 5 septembre. Pour le professeur S.N. Chatterjee, responsable des services de sismologie indiens, *« cet accroissement de la sismicité conduit à réviser toutes les théories sur cette région sismiquement calme »*.

Il n'écarte pas l'hypothèse qu'il puisse y avoir *« une faille encore à découvrir dans la région de Khillari-Latur »*.

POLICE

Rejetant une éventuelle « municipalisation »

Deux syndicats de policiers en tenue critiquent la politique gouvernementale de sécurité

Les deux principales organisations de policiers en tenue, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, 51 % des voix aux élections, proche de la gauche) et l'Union des syndicats catégoriels (USC, 31 % des voix, proche de la droite), viennent de critiquer, chacune à sa façon, la politique gouvernementale de sécurité.

« L'Etat baisse la garde. Il veut transférer la police de proximité aux communes, note le « Manifeste pour la défense d'une police républicaine » que la FASP vient de lancer pour s'opposer aux projets qu'elle prête à la majorité gouvernementale. *La police nationale, détournée de ses missions fondamentales, ne peut plus assurer la sécurité à laquelle aspirent légitimement des citoyens dans un Etat de droit. On veut la brader aux pouvoirs politiques locaux. »*

Les inquiétudes de la FASP ont été avivées lors du récent entretien qu'ont eu ses responsables avec Patrick Balkany, le député (RPR) des Hauts-de-Seine chargé par le premier ministre, depuis l'été, de préparer un rapport sur les polices municipales.

« Les policiers d'Etat s'inquiètent de voir le gouvernement favoriser une police de la répression et du maintien de l'ordre, qui serait confiée aux policiers d'Etat et les rendraient impopulaires, s'est indigné Daniel Lavaux, le secrétaire général de la FASP. *Nous refuserons de transférer aux polices municipales les missions de proximité qui doivent toujours être assurées par la police républicaine. »*

En écho, l'USC a elle aussi rejeté l'idée d'une *« police municipale venant contrebalancer la police d'Etat »*. Bien que proche de la droite, cette organisation ne cache en effet pas sa déception et demande à M. Pasqua d'être *« à la hauteur de sa réputation »* et de *« remettre de l'ordre dans la police »*.

Derrière la grogne visant une éventuelle « municipalisation » de la police se cachent en effet des critiques plus larges. Alors que *« la police est malade »*, la FASP regrette ainsi que le ministre s'en soit tenu à l'adoption d'un imposant arsenal législatif (contrôles d'identité, lutte contre l'immigration) sans mettre en œuvre des réformes dans l'institution policière. Aussi la FASP veut-elle, au travers de son « Manifeste », mener campagne pour une réorganisation de la police nationale, pour un *« grand débat sur la sécurité intérieure »*, et pour une police républicaine *« garante des libertés et respectueuse des droits de l'homme »*.

E. In.

Contesté pour ses méthodes de détection du sida

Le laboratoire d'Artois obtient sa réouverture

La 3e section du tribunal administratif de Paris a annulé, mercredi 29 septembre, un arrêté préfectoral prononçant la fermeture du laboratoire parisien d'Artois, qui pratiquait des méthodes controversées de détection du sida.

Les magistrats ont estimé que rien ne permettait de démontrer le caractère dangereux de la méthode pratiquée par le laboratoire, qui consiste à utiliser des tests rapides de détection du sida en mélangeant les sérums de différents patients *(poolage)* au lieu de tester chaque personne individuellement.

Dans leur jugement, les magistrats indiquent que le laboratoire d'Artois a produit au dossier des documents scientifiques et médicaux *« dont les résultats s'appuient sur des études réalisées depuis plusieurs années et figurent dans toutes les banques de données françaises soutenant que la méthode du* « poolage » *ne comporte aucun risque de faux négatifs »*.

Ils ajoutent que le préfet *« n'est en mesure d'opposer à ces conclusions scientifiques publiées dans des revues médicales internationales que des affirmations tirées d'études réalisées postérieurement à la procédure engagée (...) non soutenues par des expérimentations sérieuses, émanant de l'Agence nationale du médicament ou du laboratoire national de la santé, qui font état d'une perte de sensibilité et d'un risque de résultats faussement négatifs de la méthode du* « poolage » *des sérums »*.

« Dans ces conditions et en cas de doute sérieux sur la fiabilité de la méthode du « poolage », le tribunal estime qu'*« il appartenait aux responsables de la santé publique qui auraient pu craindre des risques pour la santé de la population, à la suite des investigations menées par leurs services, de suspendre, voire d'interdire, la pratique du* « poolage » *(...)*. Le tribunal ajoute qu'*« aucune erreur n'a été révélée à la suite des enquêtes effectuées sur les 7 883 dépistages effectués par la méthode du* « poolage » *par le laboratoire d'Artois »*.

Le 17 mai, le laboratoire d'Artois, 69, avenue Victor-Hugo, à Paris (16e), avait été fermé par un arrêté préfectoral, à la demande du ministère de la santé. La préfecture de Paris avait convié les clients du laboratoire ayant subi un test par *« poolage »* à consulter leur médecin pour juger de l'opportunité de refaire le test.

La décision prise, mercredi 29 septembre, par le tribunal administratif permet donc au laboratoire d'Artois de reprendre ses activités. Il n'est cependant pas impossible que cette décision soit à nouveau contestée, devant le Conseil d'Etat, à la demande du ministère de la santé.

F. N

Mis en œuvre par une circulaire du ministère de la santé

Un rapport recommande un renforcement de la qualité du dépistage du virus du sida

Une récente circulaire du ministère des affaires sociales a renforcé la réglementation des tests de dépistage de l'infection par le VIH (*le Monde* du 16 septembre). Cette circulaire reprend pour l'essentiel les recommandations du rapport remis, il y a quelques jours, par le professseur Françoise Brun-Vézinet (hôpital Claude-Bernard, Paris), au ministère de la santé.

A la suite de la décision prise en juillet dernier par M. Douste-Blazy, *ministre délégué à la santé*, de retirer du marché neuf tests de dépistage de l'infection par le virus du sida (*le Monde* du 28 juillet), l'Agence du médicament avait désigné un groupe d'experts chargés de proposer des *recommandations sur les condi*tions d'utilisation des tests rapides et des tests monospécifiques pour la détection des anticorps anti-VIH.

Les principales recommandations – jusqu'alors inédites – de ce groupe sont les suivantes :

1. – Le rapport recommande tout d'abord que *« des mesures ministérielles soient prises au plus tôt stipulant que les tests rapides dans le cadre du dépistage des anticorps anti-VIH pour le diagnostic ne peuvent être utilisés qu'en association à un test Elisa mixte (...) Les firmes devront signaler clairement et au plus vite cette mesure sur les trousses elles-mêmes et dans leur notice »*.

2. – Il ajoute que les firmes devaient être averties que *« les tests rapides seront tous réévalués dans un an sur des critères plus stricts que ceux actuellement utilisés »*.

3. – A propos des tests monospécifiques, le rapport indique que leur utilisation dans le cadre du dépistage des anticorps anti-VIH *« doit être réglementée »* et que des mesures ministérielles doivent être prises *« au plus tôt stipulant que les réactifs monospécifiques VIH1 peuvent être utilisés lors du dépistage uniquement en association à un réactif Elisa mixte, à l'exclusion des tests rapides (même si ceux-ci sont mixtes) »*.

Enfin, le rapport indique que *« la surveillance de l'application des mesures ministérielles et la qualité de la réalisation de la sérologie VIH au niveau des laboratoires d'analyse n'est actuellement pas assez stricte »*.

F. N.

DÉFENSE

En visite à Ankara

M. Léotard veut vendre 20 hélicoptères Cougar à la Turquie

Le ministre de la défense, François Léotard, se rend, jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre, en Turquie pour tenter de relancer une coopération en matière d'armement qui marque le pas. A cette occasion, M. Léotard sera reçu par le chef de l'Etat, le ministre de la défense et le chef d'état-major des armées turques. Il s'agit notamment de débloquer les entretiens sur un marché d'hélicoptères – la vente d'une vingtaine de Cougar, la version modernisée et allongée du Super-Puma – pour quelque 1 milliard de francs. Inquiets de ce qui se passe à leurs frontières, depuis l'éclatement de l'ex-URSS et de l'ex-Yougoslavie, les Turcs ont lancé un vaste plan décennal d'équipement militaire qui dépasse l'équivalent de 50 milliards de francs.

Avec la Grèce, la Turquie est aujourd'hui parmi les plus gros importateurs d'armement, en provenance des Etats-Unis, de l'Allemagne *ou des Pays-Bas, selon une étude de* source britannique.

Depuis plusieurs mois maintenant, avec la France, les discussions portent sur la fourniture – compensée à 100 % par un crédit de la COFACE et par des échanges de biens ou de services – de vingt hélicoptères *Cougar qui peuvent servir* au transport de troupes ou de logistique et qui sont conçus par le groupe franco-allemand Eurocopter.

Ce contrat aurait pu être signé à la mi-septembre. Les Turcs en ont différé la conclusion. A la fin de l'année dernière, Ankara a décidé d'acheter aux Etats-Unis quatre vingt-quinze hélicoptères Black Hawk, produits par Sikorsky, pour les besoins de la gendarmerie locale. Quarante-cinq de ces « machines » sont directement vendues par les Américains. Les cinquante autres doivent être construites sous licence en Turquie. Mais, à ce jour, cette partie-là de la commande n'a pas été confirmée.

Le Cougar a les faveurs de l'armée turque, qui l'a placé en tête de ses préférences. Par rapport au Black Hawk, le Cougar transporte dix hommes de plus. Ses performances sont jugées meilleures par temps chaud et en altitude par l'armée turque.

□ **L'Etat des Emirats arabes unis achète dix hélicoptères Puma fabriqués en Roumanie.** – L'Etat des Emirats arabes unis (EEAU) va acquérir dix hélicoptères Puma fabriqués, sous licence du groupe français Aérospatiale, par la Romanian Aircraft Manufacturer (IAR), en vertu d'un accord qui a dû recevoir une autorisation préalable de la France. Deux premiers appareils seront livrés durant la deuxième semaine d'octobre. Le communiqué publié par Abou-Dhabi, qui est l'un des émirats chargés de la sécurité des EEAU, ne précise ni la date de la livraison des huit autres « machines » ni le montant global de la transaction. – *(AFP.)*







(Publicité)



Si nous poussons la technologie si loin c'est pour que les hommes puissent consacrer plus de temps aux hommes.

Jamais nous n'irons assez loin pour répondre aux attentes de nos voyageurs en matière de service. Sur la ligne B du RER, cet effort se traduira concrètement par la présence supplémentaire de 20 personnes entièrement dévouées à l'information, la sécurité et la lutte contre la fraude. **On n'en fera jamais assez pour vous donner l'esprit libre.**

RATP

l'esprit libre



CULTURE

CINÉMA

LES FRUITS DU PARADIS, *de Helma Sanders-Brahms*

Sans le mur, l'espoir

Un film d'amour et d'Histoire dans l'Allemagne réunifiée

« Un pommier par citoyen » : dans l'Allemagne de l'Est de 1972, le slogan avait un sens, mais aujourd'hui, les arbres arrachés tendent leurs racines vers le ciel. *Les fruits du paradis*, de Helma Sanders-Brahms, raconte l'histoire d'une femme qui a cru aux slogans comme elle a cru à son mariage, qui a accordé sa confiance à un amant, a rêvé d'une liberté et se retrouve au milieu des champs dévastés, sur une terre exsangue.

C'est un film qui parle d'amour et d'Histoire. Heinz, le mari de Lena, est jeune et beau. Sienke, leur voisin, le maître politique local, la désire et le lui dit. Lorsqu'elle va danser avec Sienke à la fête du parti, Heinz s'enivre. Accordéon, saucisses, bière et adultère. *« Le socialisme a transformé les hommes en saucisses et ils se soûlent pour oublier »*, lance le mari bafoué à la face des citoyens réunis. Amour et politique. Sienke le fait arrêter et emprisonner pour anticommunisme. Lena sera à lui. Amour et pouvoir. Sienke est brutal et laid. Oui, une femme peut désirer un tel homme. Helma Sanders-Brahms le montre, comme elle montre que traverser la rue déserte d'un village peut bouleverser une vie. Parce que la place d'une caméra, une lumière sur un mur, le pas d'une actrice disent plus que les mots.

Pour y avoir parfois succombé, la réalisatrice de *Allemagne, mère blafarde* sait le risque de la démonstration, surtout lorsque l'enjeu du film est la mise en perspective d'un destin individuel et de l'Histoire. Elle croit, ici, suffisamment à son cinéma pour faire de la chute du mur de Berlin, signe du basculement de l'Histoire, un événement essentiel de la vie de Lena. Comme le personnage, le spectateur n'en surprend pourtant que quelques images volées à la télévision, mais, à cet instant, Lena entrevoit enfin cette liberté dont elle a tant rêvé. A ces plans d'une liesse à laquelle elle ne prend pas part, succède une longue marche dans les rues de l'Ouest, le long de vitrines qui débordent de marchandises trop belles et trop chères pour elle. Lena découvre alors qu'une fois de plus l'Histoire s'est moquée d'elle.

La lucidité de la réalisatrice, son refus de céder à la facilité n'empêchent pas *les Fruits du paradis* d'être un film d'espoir, qui affirme sa foi en la vie, mais aussi en la force du cinéma. Helma Sanders-Brahms fait, en effet, la preuve qu'elle est parvenue à une maîtrise que ne laissaient pas forcément deviner ses travaux précédents, offrant au talent de ses interprètes de s'épanouir pleinement.

Tous sont originaires de l'ancienne Allemagne de l'Est et donnent à leur rôle une intensité et une vérité saisissantes. Johanna Schall, notamment, qui est la petite-fille de Bertolt Brecht, porte dans chaque plan le personnage de Lena à son point d'incandescence. Grâce à elle, grâce à Helma Sanders-Brahms, on sait de nouveau que d'un univers de grisaille et de pluie peut naître un film lumineux.

PASCAL MERIGEAU



Johanna Schall (Lena) et Thomas Büchel (Heinz)

□ **Clint Eastwood président.** – Le jury du 47e Festival de Cannes, qui se déroulera du 12 au 23 mai 1994 sera présidé par Clint Eastwood. A l'affiche actuellement dans *la Ligne de mire*, il vient d'achever, au Texas, le tournage de *A Perfect World*, film qu'il a réalisé et interprète aux côtés de Kevin Costner, et qui sortira dans le monde entier le 15 décembre. Clint Eastwood a été trois fois en compétition à Cannes. En 1985 avec *Pale Rider*, en 1988 avec *Bird* (un Prix d'interprétation pour Forest Whitaker), et en 1990 avec *Chasseur blanc, cœur noir*.

Le démarrage de « Germinal »

Très fort démarrage de Germinal, mercredi 29 septembre. Le film de Claude Berri a réuni 23 962 spectateurs à Paris et en région parisienne, dans une grande combinaison de quarante-sept salles, mais avec seulement trois séances par jour.

Le phénomène est encore plus net en province, puisque le *chiffre total d'entrées en France* a dépassé les 110 000 le premier jour d'exploitation. Le chiffre multiplicateur Paris-province est habituellement jugé excellent lorsqu'il est de 3. Il frôle ici le 4.

Bien entendu, les deux départements du Nord sont descendus en masse dans la mine de Zola et Berri : plus de 12 000 spectateurs dès mercredi. Le film pourrait atteindre le million d'entrées en France dès la première semaine.

EL MARIACHI, *de Robert Rodriguez*

Examen de passage

Une impressionnante démonstration de virtuosité qui tourne à vide

On a déjà expliqué (*le Monde* du 2 septembre) comment Robert Rodriguez, jeune réalisateur américano-mexicain, avait loué son corps à la science pour – avec les 7 000 dollars du loyer – tourner un film, un vrai, qui lui a valu d'être accueilli en héros à Hollywood où il a trouvé agent, producteur et distributeur.

On comprend bien l'enthousiasme des professionnels. Voilà un jeune homme qui a tout compris de la prise de vue et du montage. Qui est capable de transformer la course de deux hommes dans la grand-rue d'une petite ville du Mexique en poursuite impitoyable. Qui, avec deux litres d'hémoglobine, fait croire à une réédition mexicaine du massacre de la Saint-Valentin. S'il est capable de faire aussi bien avec 7 000 dollars, que fera-t-il avec un petit budget hollywoodien, 7 millions par exemple ?

C'est le genre de question qu'on a tout le loisir de se poser en regardant *El Mariachi*. Tout en étalant sa virtuosité, Robert Rodriguez montre aussi qu'il sait ennuyer et agacer en un très court laps de temps. Dans les nombreux articles consacrés au film, on a cru lire le résumé du scénario : un mariachi (musicien populaire) vêtu de noir arrive dans une petite ville armé d'un étui de guitare. Dans le même temps, un truand vêtu de noir, qui dissimule son arsenal dans un étui de guitare, arrive dans la même ville, d'où une série de quiproquos sanglants. En fait, il s'agissait du scénario tout entier. En répétant plusieurs fois la même scène, en y apportant d'infimes variations (le mariachi se cache dans un bar, puis il se cache dans un camion ; il échappe à ses poursuivants, qui le rattrapent un moment), Robert Rodriguez fait durer son plaisir, celui du mouvement frénétique.

Manque un élément qui a pourtant beaucoup fait pour le cinéma par le passé : l'humanité. Les personnages sont à peine esquissés, sur le modèle des archétypes télévisuels : chef de gang en costume clair, tenancière au grand cœur, bandit macho moustachu. Le mariachi lui même, qu'il chante ou qu'il tire, est un ectoplasme dont on ne devine rien. Ce désert dramatique est à peine égayé de quelques touches d'humour noir.

Robert Rodriguez avait réalisé *El Mariachi* comme le premier épisode d'une série consacrée aux aventures d'un musicien devenu tueur, ce qui explique d'ailleurs une bonne part des insuffisances du film. Hollywood en a décidé autrement : ce sera le premier film d'un potache virtuose devenu réalisateur professionnel.

THOMAS SOTINEL

PETITS TRAVAUX TRANQUILLES
de Stéphanie de Mareuil

Le film commence par tresser trois bribes d'air du temps : Béatrice, chômeuse, se lance dans les écoutes téléphoniques artisanales sur les instances d'une amie, courtière en matières premières, qui voudrait bien savoir ce que trame la concurrence. Mais ces travaux, s'ils sont petits, n'ont rien de tranquilles. La barbouze amateur se prend au jeu, délaisse mari et fille pour mieux pénétrer la vie de ceux qu'elle espionne. La comédie légère vire alors au film de mœurs catastrophe, la course folle d'une femme de trente ans qui voudrait renverser le cours du temps, s'arracher à sa famille, à sa maison.

Stéphanie de Mareuil a fait peser tout le poids de ses ambitions sur les épaules de son actrice, Philippine Leroy-Beaulieu. Touchante, irrésistiblement maladroite, cette dernière donne corps à *Petits Travaux tranquilles*, secondée de très loin par une distribution pataude qui n'arrive pas à se hisser à sa hauteur. Souvent le film vire au supplice de Tantale, à force de rater une idée séduisante, de se contenter de solutions bancales. Pourtant, on peut en retirer une émotion plus singulière que de films bien mieux faits, mais moins désirés.

T. S.

□ **Première mondiale du « Monte-Cristo » de 1928.** – Les Archives cinématographiques nationales tchèques viennent de présenter, en première mondiale, une version restaurée du film *Monte-Cristo* (1928), d'Henri Fescourt, auteur de nombreux cinéromans à succès de l'époque du muet. Le film dans lequel jouent Lil Dagobert (Mercédès) et Jean Angelo (Edmond Dantès) dure près de trois heures trente. Il avait été présenté en France pour la première fois – avec un succès public et critique – le 27 mai 1929 et vendu dans de nombreux pays. C'est ainsi que la version restaurée en 1989 a été réalisée à l'aide de deux copies tchèques et d'une version russe du Gosfilmofond.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 29 septembre figure page 16
Sauf dans notre édition Rhône-Alpes

MUSIQUES

LE VAISSEAU FANTOME *à l'Opéra-Bastille*

Glacial

Un Vaisseau sans flamme mis en scène par Werner Herzog

Petit, tout petit, le bateau de Daland vient s'échouer dans un parterre de glace synthétique. *« Capitaine ! »*, le pilote s'égosille, pourquoi ? Son interlocuteur est à deux pas. Les violons se donnent un mal de chien à simuler la tempête par force gammes et trémolos, les cuivres les couvrent, la fosse les noie. Le vaisseau fantôme du Hollandais errant n'est pas un bateau mais un iceberg, grosse chose blanchâtre qui, au dénouement, se dégonflera comme une meringue. Senta, entre-temps, aura fait le grand saut dans les flots. Mais il n'y a pas de flots. Rien que cette crème pâtissière qu'elle escalade héroïquement. C'est qu'il fait froid dans l'éternité où l'entraîne le Hollandais ! Le désespoir du papa se traduit alors par un geste confondant d'humanité : il lui tend une petite laine. Rideau.

Oui, rideau sur ce *Vaisseau* glaçant, aussi pauvre en significations qu'enflé dans ses proportions. Les marins dansant la bourrée, les jeunes filles filant de la toile cirée... Le premier grand drame wagnérien, avec tout ce qu'il comporte de nostalgies et de conventions, n'avait tout de même pas mérité cela. La mise en scène (quelle mise en scène ?) est signée Werner Herzog. Les décors sont censés avoir été inspirés à Maurizio Balo par les tableaux de Caspar David Friedrich. Du modèle à la réalisation, on peut parler de déperdition.

Dérive enfin du côté de la conception musicale. Myung-Whun Chung dirige consciencieusement. C'est terrible. Tant de circonspection, de mesure tatillonne provoquent à la longue une torture pour tout le monde. Pour les chœurs qui, n'ayant pas toujours la justesse ni la précision rythmique, n'ont même pas l'élan. Pour les solistes, surtout, qui tirent sur les tempos trop lents et qui, contraints à distiller leurs répliques, perdent le fil et le style. Certains rôles – le Daland d'Aage Haughland, l'Erik de Peter Straka – multiplient ainsi curieusement les réminiscences mozartiennes. Etait-ce vraiment l'effet escompté ?

Quatre barytons-basses devaient à l'origine se succéder dans le rôle du Hollandais. Mais la grippe sévissant, on en était déjà, mercredi 29 septembre, aux remplaçants de remplaçants. Hartmut Welker débarquait avec une seule mimique (les mains crispées sur le col de l'imperméable en plastique), mais de belles nuances en demi-teintes dans la voix. Chaque apparition de Sabine Hass était un soulagement. Enfin du coffre. Enfin de la flamme. Enfin Senta.

ANNE REY

► **Opéra-Bastille, 120, rue de Lyon, 75012 Paris. Métro : Bastille. Prochaines représentations, les 1, 5, 8, 11, 13, 15 et 18 octobre à 19 h 30, le 3 à 14 h 30. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 570 F.**

DANSE

LES PAUPIÈRES REBELLES *au Théâtre de la Ville*

Corps épuisés

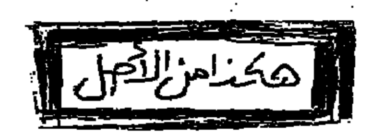
En cette époque de crise et de chômage, Jean Gaudin a eu l'idée d'adapter pour la danse le roman de Horace Mc Coy, *On achève bien les chevaux*. L'histoire d'hommes et de femmes qui, au moment de la grande dépression de 1929 aux Etats-Unis, participaient, au risque de leur vie, aux marathons de danse dans l'espoir de décrocher le gros lot. En 1969, le metteur en scène Sydney Pollack en fit une adaptation pour le cinéma, où triomphait Jane Fonda.

Mais rien de plus difficile, paradoxalement, pour des danseurs que d'interpréter des rôles de danseurs. Et Jean Gaudin a choisi délibérément la caricature, le gros trait, pour camper ses trois couples. Un style et un traitement qui se révèlent vite monotones.

Ainsi, tout devient prévisible dans la chorégraphie et son déroulement. Trop de pantomime. Trop de désir de faire rire. Il faut avoir l'humour féroce d'un Coluche pour amuser avec la misère du monde. L'ensemble instrumental Ars Nova se donne un mal fou pour avoir l'air de mener le jeu de ce bal pitoyable. L'épuisement du corps, la répétition auraient dû inspirer une gestuelle qui suscite l'émotion. L'occasion est manquée.

DOMINIQUE FRÉTARD

► **Autre programme de Jean Gaudin : Ecarlate, les 1 et 2 octobre, 20 h 30. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 75004. Places de 90 F. à 140 F. Tél : 42-74-22-77.**



ARTS

PAUL GUILLAUME *à l'Orangerie des Tuileries à Paris*

Le marchand flamboyant

Une exposition et deux livres célèbrent Paul Guillaume, galeriste à la mode dans l'entre-deux-guerres

S'il fallait tenter une allégorie des vertus et des vices du marchand de tableaux, Ambroise Vollard y incarnerait assurément l'avarice et la prudence, Daniel-Henry Kahnweiler l'audace et l'obstination. Les Rosenberg, ce serait l'adresse et le cynisme. Quant à Paul Guillaume, leur contemporain et leur rival tout au long des années 20, ce serait l'ardeur et le sens de la publicité, l'ardeur poussée jusqu'à la frénésie, le sens de la publicité outrée jusqu'à la mégalomanie.

Une exposition, fort modeste, et deux livres, fort polis, lui rendent hommage. Si discrets et élogieux soient-ils, si pudique et ennemie des scandales soit la biographie qu'ils esquissent, ils ne peuvent métamorphoser leur héros en modèle de modestie et de subtilité. Paul Guillaume fut, dans l'après-guerre et ses extravagances, un businessman de l'art et l'un de ceux qui comprit le mieux que la réclame et le spectacle favorisaient le commerce. Qu'il ait, par ailleurs, contribué à la découverte de l'art africain et défendu des peintres de qualité, sans doute. Mais ces mérites sont un peu gâchés par les bénéfices qu'il en tira.

Ainsi des « nègres », dont la sculpture lui fut révélée et expliquée par Apollinaire. En 1912, à vingt et un ans, Paul Guillaume eut l'esprit de rechercher et d'obtenir l'amitié du poète. Il l'aida, semble-t-il, dans sa recherche des « fétiches » – pour user du vocabulaire de l'époque – et en fut généreusement récompensé par les rencontres de Picasso, De Chirico et Picabia. Dès ces années, Guillaume rassembla donc une collection remarquable, dont on ne saurait douter qu'il l'aima véritablement. Il organisa des expositions, réussit des ventes, publia des albums de photographies – toutes activités irréprochables. Mais il fut aussi, en 1919, le metteur en scène d'une fête nègre à grand spectacle au Théâtre des Champs-Elysées. Van Dongen et Dunoyer de Segonzac signaient les décors et les tatouages, Honegger la musique, Cendrars le livret. La représentation rassembla les gens à la mode et fut de bonne réclame pour l'exposition d'art africain et océanien que Guillaume présentait par ailleurs...

Collectionneur et courtier

Le même système, alliance confuse de curiosité et de cynisme commercial, a régenté son activité de marchand de tableaux. A ses débuts, dans le Paris de 1916, Guillaume sut profiter de l'exil forcé de Kahnweiler et de l'amitié d'Apollinaire et de Cocteau. Il montra donc des tableaux de Matisse, de Picasso et de Derain, le meilleur des choix. Un an plus tard, il n'en écrivait pas moins à son correspondant new-yorkais ces quelques lignes étranges : *« Je viens de louer une galerie avenue d'Antin et je veux maintenant ne m'occuper que d'œuvres qui se vendent vite et bien. On perd son temps à aller contre son époque. »*

Il ne perdit pas de temps. Directeur de galerie, il révéla Modigliani, Utrillo et Soutine à des amateurs enchantés de découvrir des tableaux à la fois modernes et faciles. Courtier, il négocia admirablement des Picasso et des Matisse historiques et fournit au docteur Barnes les quantités phénoménales de Renoir dont ce dernier croyait avoir besoin. Collectionneur, il accumula pour lui œuvres africaines de grande qualité et toiles de Cézanne, de Matisse, de Picasso et de Derain – preuve si besoin était que l'homme ne manquait ni de jugement ni d'habileté. Il devint donc formidablement riche et célèbre, autant aux Etats-Unis qu'en France.

L'exposition de l'Orangerie ne donne qu'une très faible idée de son succès. Quelques sculptures fangs placées trop haut, quelques tableaux de qualité très inégale, et des numéros de la revue *les Arts à Paris* que Guillaume finança, le tout dans une pénombre ultra-crépusculaire – c'est trop peu pour évoquer deux décennies d'expositions et de vie artistique. Il y a pis néanmoins : les conditions d'accrochage des collections permanentes de l'Orangerie, que l'Etat reçut de la veuve du marchand – qui n'était pas moins flamboyante que lui. Cette excellente personne a offert des Cézanne, des Monet, des Renoir, des Rousseau, des Picasso, une salle entière de Matisse et deux salles de Derain, de quoi faire le bonheur de n'importe quel musée de n'importe quelle capitale.

Or cette galerie de premier ordre souffre d'un éclairage blafard et mal réglé, sous des verrières qui ignorent la serpillière et le seau d'eau, cela en plein centre de Paris et dans le bâtiment qui abrite les *Nymphéas* de Claude Monet. Il n'y aurait pas meilleur moyen de célébrer Paul Guillaume et, plus encore, les peintres qu'il sut aimer que de rénover et améliorer l'Orangerie. Ce serait même la moindre des courtoisies.

PHILIPPE DAGEN

► « Les arts à Paris chez Paul Guillaume, 1918-1935 ». Musée de l'Orangerie, place de la Concorde 75001 Paris ; tél. : 42-97-48-16. Jusqu'au 3 janvier.

► Outre le catalogue (90 pages, 120 F), deux ouvrages paraissent simultanément : une biographie de Colette Giraudon, *Paul Guillaume et les peintres du vingtième siècle* (152 pages, 396 F), et une anthologie fort intéressante, *les Ecrits de Paul Guillaume* (152 pages, 120 F), tous deux publiés par la Bibliothèque des arts.

CORRESPONDANCE

La polémique sur l'autoroute Angers-Tours

A la suite de la publication de l'article de Frédéric Edelmann concernant le tracé de l'autoroute joignant Angers à Tours (*le Monde* du 31 août 1993), Jacques Bourroux, responsable du collectif SOS-Val de Loire, une des deux associations locales (1) qui s'opposent au tracé prévu, estime que leur *« bataille »* n'est pas perdue : *« Nous avons reçu une quantité incroyable de lettres et de coups de téléphone criant au scandale. Cela confirme l'importance que les Français donnent à leur patrimoine culturel et touristique (...). Aussi le miracle devient possible si chaque adepte, pour la protection du patrimoine, nous apporte des dizaines de cosignataires à la lettre que nous adresserons à M. Balladur. »* L'association SOS-Val de Loire précise : *« La tranche d'autoroute de 17 kilomètres entre Langeais et Saint-Patrice viendra en dernière phase des travaux (selon Cofiroute), c'est-à-dire en 1996. Il reste suffisamment de temps pour procéder à une seconde déclaration d'utilité publique localisée sur cette dernière phase, ce qui permettrait de revenir à la solution au nord de Langeais, fortement préconisée par l'ancienne commission, ainsi que par le Conseil d'Etat en 1990. Il serait ainsi possible de commencer dès 1994 les premières phases de travaux comme prévu. »*

(1) Les deux associations en lutte contre le tracé de cette autoroute sont : SOS-Val de Loire, Châteaufort, 37130 Langeais, tél. : (16) 47-96-85-75, et Loire vivante Touraine, Maison de la Loire, 60, quai Albert-Baillet, 37270 Montlouis, tél. : (16) 47-63-29-89.

THÉÂTRE

LE CARDINAL D'ESPAGNE *au Théâtre de la Madeleine*

Un pays sans tendresse

L'illusion du pouvoir sous le soleil de Montherlant

« Le pouvoir est-il une illusion ? Oui, si on le considère dans la durée. Non, si on le considère dans l'immédiat », écrit Montherlant, en 1935, dans *Service inutile*. Et il évoque, un peu plus loin, *« le courage, par quoi on entreprend, et l'intelligence, pour mépriser ce qu'on entreprend »*. Vingt ans plus tard, Montherlant reprend, au théâtre, dans *le Cardinal d'Espagne*, les méditations de *Service inutile* sur le thème : « Nos actes ont-ils un sens ou n'en ont-ils aucun ? » C'est une femme, la reine de Castille, Jeanne, mère du futur Charles Quint, qui est le porte-parole de Montherlant dans cette pièce : elle se dresse contre l'archevêque de Tolède, primat des Espagnes, le Grand Inquisiteur Francisco Cisneros. Qui pose, lui, le second propos de cette œuvre : le conflit entre deux passions : celle du pouvoir, celle de la vie mystique.

La Reine Jeanne du *Cardinal d'Espagne* est l'un des plus forts caractères du théâtre de Montherlant. Elle n'a pas la foi, tout comme Montherlant. Elle fixe tout droit le *« feu du néant »*, comme Montherlant, jusqu'à basculer, par moments, dans la folie. L'inquisiteur Cisneros, l'année de l'action, juste avant l'arrivée du jeune Charles Quint, a quatre-vingt-deux ans, ce qui permet à l'auteur d'aborder un des aspects de la vieillesse : faut-il agir jusqu'au bout ? C'est aussi la question du pouvoir civil exercé par la religion. Et Montherlant entrecroise ces propos de fond avec une chose qui lui tenait personnellement à cœur : *« L'alliance d'affection et d'animosité d'un être à l'égard d'un autre »*, – mission attribuée au petit-neveu de Cisneros.

Enfin, c'est l'Espagne. Terre de prédilection des pensées de Montherlant (mais c'est l'Algérie qu'il a aimée). S'il s'agit de « siège du pouvoir », regardons Montherlant opposer l'Espagne à la France. Le palais espagnol : *« Pas même une façade, mais un mur, un mur aride, un désert de brique jaune et rouge, dévoré par le soleil, et de très loin en très loin, sur cette nudité, une porte, ou bien une oasis de fer, et de nouveau, tout à l'entour, le mur, le vaste néant brûlé. »* Et voici Versailles : *« Le palais du bourgeois gentilhomme. Il y a la pompe, il n'y a pas la sévérité. Il n'y a même pas le sérieux. »*

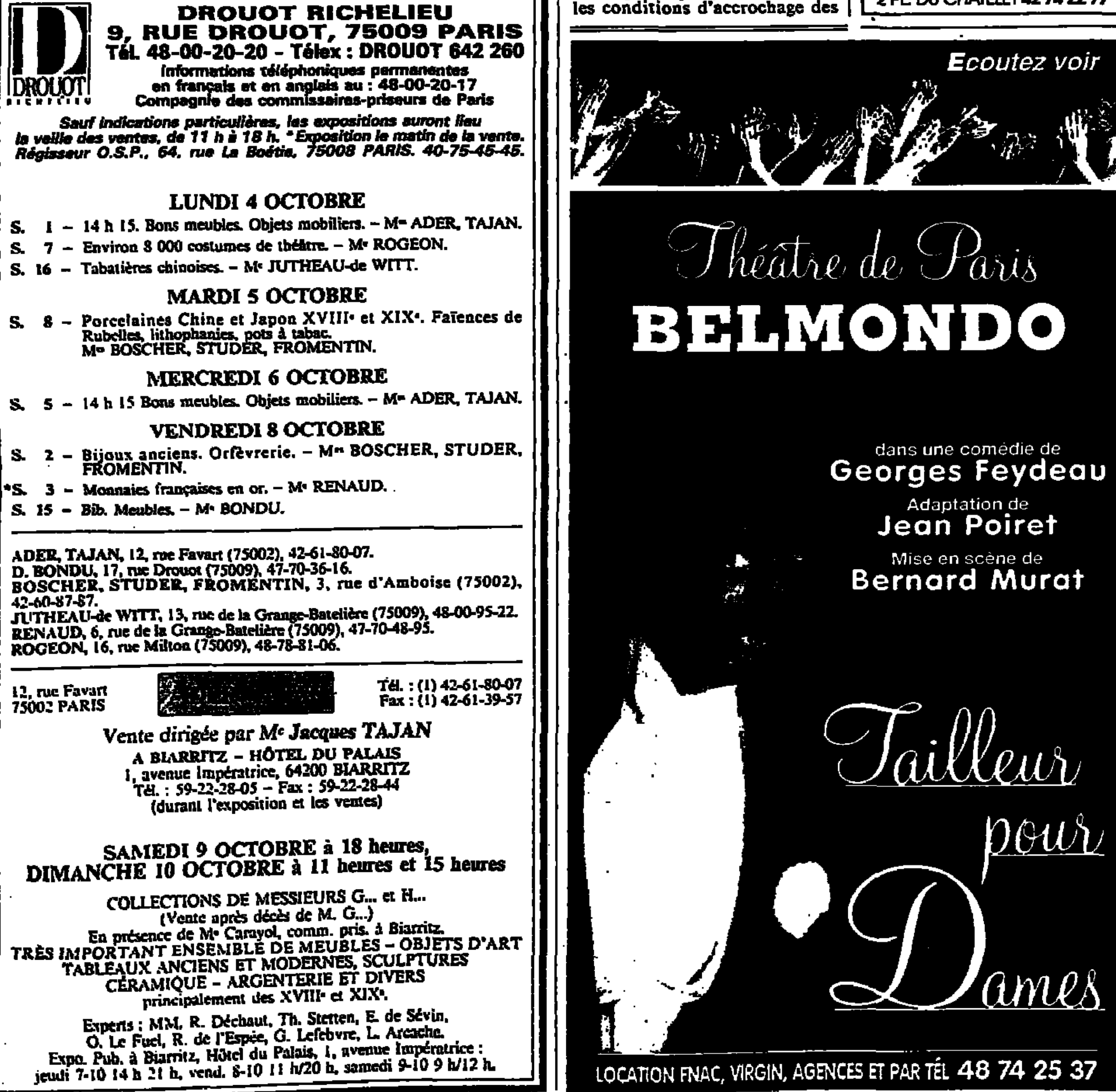
Le Cardinal d'Espagne est une pièce forte, simple, superbe, quoique Montherlant ait dit : *« J'aurais dû écrire* le Cardinal *à quatre-vingt-deux ans, l'âge de mon héros. »* Mais il approchait déjà d'un détachement résolu, et d'un doute plutôt que d'une inquiétude, que figurait pour lui le mot de Jules César : *« Plutôt mourir une fois que trembler toujours ! »*

Le théâtre de Montherlant n'est pas assez joué. Raymond Gérôme a raison de mettre en scène, clairement, *le Cardinal d'Espagne*. Simone Valère est d'un art achevé en Reine Jeanne. Jean Desailly est un Grand Inquisiteur d'une belle finesse de conscience ; il indique, en demi-teinte, ce que Montherlant appelle *« une pointe de sensualité de la solitude »*. Disons tout de même que son Primat des Espagnes manque un peu de dureté, de méchanceté : *« L'Espagnol n'est pas et n'a jamais été un tendre »*, a dit Montherlant, qui ajoutait, car il souriait aussi : *« Il n'y a pas de lacs en Espagne. »*

MICHEL COURNOT

► Théâtre de la Madeleine, 19, rue de Surène 75008 Paris. Métro Madeleine. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche : 15 h 30. Tél. 42-65-07-09. De 80 F à 240 F.

□ **Première sélection en vue du prix Interallié.** – Le jury de l'Interallié vient de rendre publique sa première sélection en vue du prix qui doit être attribué le 23 novembre. Cette liste comprend treize titres : *Mon ami Pierrot*, de Michel Braudeau (Seuil) ; *les Corps célestes*, de Nicolas Bréhal (Gallimard) ; *Mémoires de Melle*, de Michel Chaillou (Seuil) ; *le Dernier Amour d'Aramis*, de Jean-Pierre Dufreigne (Grasset) ; *Bel canto*, de Jérôme Dumoulin (Gallimard) ; *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (Flammarion) ; *le Rocher de Tanios*, d'Amin Maalouf (Grasset) ; *la Flambée*, de Pierre Moustiers (Albin Michel) ; *Comme hier*, d'Eric Neuhoff (Albin Michel) ; *Vu de l'extérieur*, de Katherine Pancol (Seuil) ; *Les jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi (Grasset) ; *Mes dix mille plus belles années*, de Jean Schmitt (Grasset) ; *la Chinoise du Pacific Railway*, de Liliane Sichler (Grasset). Une prochaine sélection doit être communiquée le 20 octobre.





EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
DOMINIQUE BOZO. Un regard. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 novembre.
L'ENVERS DES CHOSES : Annette Messager, Cindy Sherman, George Kuchar. Galeries contemporaines, studio. Jusqu'au 11 octobre.
L'ESPRIT DES LIEUX. *Oriflammes du vaudou haïtien.* Galerie de la BPI. Jusqu'au 1er novembre.
ICI PARIS (EUROPE). Espace consultation vidéo. Jusqu'au 30 septembre.
MANIFESTE, UNE HISTOIRE PARALLÈLE 1960-1990. Musée national d'Art moderne, grande galerie. *Jusqu'au 13 décembre.*
JOSÉ MANUEL CASTANHEIRA. Scénographies 1973-1993. Petit foyer. Jusqu'au 1er novembre.
JORGE MOLDER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 18 octobre.
LA PLUS BELLE MAISON DU MONDE. Cci. Jusqu'au 11 octobre.
VOUS AVEZ DIT DESIGN ? Atelier des enfants. Du 4 octobre au 19 janvier 1994

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, jeu. de 9 h 30 à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Conférences les 6, 13, 20 et 27 novembre.
DE CÉZANNE A MATISSE, CHEFS-D'ŒUVRE DE LA FONDATION BARNES. Entrée : 50 F. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et fêtes de 12 h à 19 h, sam., dim. de *10 h à 19 h. A partir du 2 novembre* t.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
GERHARD RICHTER. Peinture. Entrée : 35 F. Jusqu'au 21 novembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : *18 F.* Jusqu'au 30 septembre.
NABIS. Bonnard, Vuillard, Maurice Denis, Vallotton... 1888-1900. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 45 F, lun. 31 F. Jusqu'au 3 janvier 1994.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). Mer. à 15 h 45, 16 h, 17 h, jeu., ven. 14 h 45, 16 h, 17 h, 18 h, sam., dim. 11 h 15, 12 h 15, 15 h 15, 15 h 30, 16 h 30, 17 h 30, mar. 15 h 45, 16 h, 17 h.
GORDON MATTA-CLARK, VIDÉOS ET FILMS. Entrée : 35 F. Jusqu'au 17 octobre.

MUSÉES

A L'AUBE DU IVe SIÈCLE EN MEUSE. **Les 5 860 monnaies romaines de Troussey.** Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 janvier 1994.
LES ARDENNES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVIIe SIÈCLE. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-00). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 4 octobre.
LES ARTS A PARIS CHEZ PAUL GUILLAUME, 1918-1935. Musée de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 33 F, dim. : 24 F. Jusqu'au 3 janvier 1994.
BULLE D'AMOUR. *Palais de la découverte,* antichambre de la salle 49, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, dim. et jours fériés de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 31 octobre.
CARAIBE, PHOTOGRAPHIES DE DAVID DAMOISON. Halle Saint-Pierre, musée en herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'acclimatation, Musée en herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, *sam.* de 14 h à 18 h. Ateliers *mar. et dim. réservation au 40.67.97.66.* Goûters d'anniversaire le sam. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 31 mars 1994.
CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LEIPZIG. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 35 F. Jusqu'au 5 décembre.
CIRVA : LE VERRE, MANIÈRES DE FAIRE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 novembre.
CŒUR DE FEMME. *Palais de la découverte,* salle 50, av. Franklin-Roosevelt (40-74-80-00). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 18 h, dim. et jours fériés de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F. Du 1er octobre au 12 décembre.
LE DIPLONOSAURE DE MICHELLE AUBOIRON. Jardin des Plantes, face à la galerie de paléontologie, 2, rue Buffon (40-79-35-86). T.l.j. de 8 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.
FABERGÉ, ORFÈVRE DES TSARS. Musée des Arts décoratifs - Palais du Louvre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf *mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h.* Visites guidées : inscription par tél. au 42.86.98.18. de 14 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 2 janvier 1994.
ANDRÉ GILL. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 12 décembre.
LOUIS HERSENT (1777-1860). Peintre d'histoire et portraitiste. Musée de la vie romantique - maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 janvier 1994.
KJARVAL (1885-1972). Figures et paysages. Pavillon des Arts - Les Halles, terrasse Lautréamont, porte Rambuteau, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 14 novembre.
HENRI MONDOR. Chirurgien, écrivain, *dessinateur, humaniste.* Musée de l'Assistance publique, hôtel de Miramion, 47, rue de la Tournelle (46-33-01-43). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 octobre.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de *10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h.* Jusqu'au 18 décembre.
PARIS SONORE. Pavillon de l'Arsenal, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 2 janvier 1994.
PEINTURE DES ABORIGÈNES D'AUSTRALIE. Musée national des Arts africains et *océaniens, 293, av. Daumesnil* (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 novembre.
PLANÈTE COQUILLAGE. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. *Entrée : 31 F. Jusqu'au 21 novembre.*
LES ROIS SCULPTEURS. Art et pouvoir dans le Grassland camerounais. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (44-74-84-80). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, sam., dim. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au *31 décembre.*
EMIL STOITCHEV. Orangerie de Bagatelle, avenue de Longchamp, bois de Boulogne (40-07-97-00). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 12 octobre.
SUNAGAWA. Musée Bourdelle, 18, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 45. Entrée : 20 F. Jusqu'au 21 novembre.
TIMBRES D'ARTISTES ET IMAGES DE TIMBRES PAR MICHEL HOSSZU. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (42-79-23-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 janvier 1994.
LES TSARS ET LA RÉPUBLIQUE. Musée de l'Armée, Hôtel national des Invalides, cour d'honneur, place des Invalides (44-42-39-09). T.l.j. sf lun. 1er novembre de 10 h à 18 h. Entrée : 32 F (prix d'entrée du musée). Du 30 septembre au 11 novembre.
LA VALEUR DE L'ERREUR EN PHILATÉLIE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (42-79-23-45). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 octobre.
VIGAS. De 1952 à 1993. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 octobre.

CENTRES CULTURELS

LE 13e ART, 180 ATELIERS OUVRENT LEURS PORTES. Point de rencontre : Fiat *TPLV, 213, boulevard Vincent-Auriol. Ven.* de 18 h à 22 h, sam. de 14 h à 21 h, dim. de 11 h à 20 h 30. Départ des navettes toutes les demi-heures. Du 1er octobre au 3 octobre.
LES ANIMAUX SONT ROIS. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Réserv. groupes : 42.97.27.20. Entrée : 20 F. Jusqu'au 12 octobre.
L'ARCHE, D'EDOUARD-MARCEL SANDOZ. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 17 h 30. Entrée : 30 F, entrée du *parc : 10 F. Jusqu'au 1er novembre.*
ATELIERS DE MÉNILMONTANT, PORTES OUVERTES. Accueil : Maison des Amandiers, 110, rue des Amandiers (47-97-47-43). T.l.j. de 14 h à 19 h. Du 1er octobre au 4 octobre.
AZOUZI. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (45-54-95-31). T.l.j. sf dim. matin de 9 h à 18 h. Jusqu'au 3 octobre.
BEATLEMANIA, COLLECTION CHRISTIAN HIMOUN. Hôtel Ambassador, 16, boulevard Haussmann (42-46-92-63). *T.l.j. 24 heures sur 24. Jusqu'au 13 novembre.*
BELLUS, GARTNER. Groupe hospitalier Cochin, Chœur des religieuses et salle capitulaire, 123, boulevard de Port-Royal. T.l.j. de 10 h à 19 h, sam. et dim. de 15 h à 18 h. Du 1er octobre au 31 octobre.
INGMAR BERGMAN, 75 ANS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Du 1er octobre au 15 octobre.
BÉATRICE BONNAFOUS. Maison Mansart, 5, rue Payenne (48-87-41-03). T.l.j. sf lun. de *15 h à 19 h.* Jusqu'au 10 octobre.
BOUDERBALA, HADJADJ, VALOTA, TROIS ARTISTES MÉDITERRANÉENS. Le Monde de l'art, *18, rue de Paradis* (42-46-43-44). T.l.j. sf dim. de 13 h à 19 h 30, lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au *30 septembre.*
BRACONNIER ET RAUCHBACH. Galerie du Rond-Point, Théâtre Renaud-Barrault, 2 bis, av. Franklin-Roosevelt (44-95-98-00). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h 30, dim. de 14 h à 18 h. Du 5 octobre au 22 décembre.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. *Jusqu'au 31 décembre.*
ANDRÉ CHÉNIER, L'OISELEUR CAPTIF. Maison de la Poésie, terrasse du Forum des Halles, 101, rue Rambuteau (42-36-27-53). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 18 décembre.
JEAN COCTEAU ET LE MYSTÈRE. Hôtel de Ville - salon d'accueil, 29, rue de Rivoli (42-76-44-24). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 9 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 octobre.
COMPARTIMENT CINÉMA. Mairie du Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 21 novembre.
LES COULISSES DE L'OPÉRA. *Opéra de* Paris Garnier, bibliothèque-musée, place de l'Opéra (40-01-23-39). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 28 F (comprenant la visite du théâtre). Jusqu'au 7 novembre.
HENRI CUECO. Peintures. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 13, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.
DESPATIN, GOBELI. Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, *sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 10 F.* Jusqu'au 10 octobre.
EDITIONS COLONNESE, NAPLES. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galiffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.
L'EGYPTE AU XIXe SIÈCLE. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 10 octobre.
AGNÈS EMANUELLI. Un peintre du Ve. Mairie du Ve, salle du souvenir, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Du 5 octobre au 19 octobre.
JUAN ESPERANZA. œuvres récentes. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille-du-Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.
ANKE FEUCHTENBERGER. Cycle en marge. Gœthe Institut, galerie Condé, 31, rue de Condé (43-26-09-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 20 h. Jusqu'au 15 octobre.
FIESTA DE TOROS, FIESTA DE TODOS. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. *sf dim. de 9 h à 20 h,* sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 9 octobre.

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

FORMES ET COULEURS. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 octobre.
CARLOS FREIRE : LA RÉPUBLIQUE DE ***VENISE - LE ROYAUME DE NAPLES.*** *Institut culturel italien à Paris,* Hôtel de Galiffet, 50, *rue* de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.
FRÈRES D'ARMES DE LA RÉVOLUTION ROMANTIQUE. Dumas, Taylor, Dauzats. *Fondation Taylor, 1, rue LaBruyère* (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 30 octobre.
FRANÇOISE FRUGIER, DENIS THORAVAL, JOLLE TOMASSO. ADAC galerie-atelier, 21, rue Saint-Paul (42-77-96-26). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 24 octobre.
MARIE-THÈRÈSE GENLIS. *Un peintre du* Ve. Mairie du Ve, salle du souvenir, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 11 h à 17 h 45. Jusqu'au 29 septembre.
GRAIN DE BEAUTÉ. Un siècle de beauté dans la publicité. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.
JEANBY, CAILLET, FIDÈLE CASTOR, PIERRE. Studio 28, 10, rue Tholozé (46-06-36-07). T.l.j. sf lun. de 15 h à 23 h. Jusqu'au 31 octobre.
ANNE-MARIE KLENES, MICHEL **MOUFFE.** Tension et torsion. Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.
MASTÈRE 93. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 14 novembre.
M NEMO, ARCHITECTURE DE MÉMOIRE. Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob (40-49-94-63). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 18 h 30. Du 5 octobre *au 27 novembre.*
LE MODÈLE SUÉDOIS. Maisons de poupées et boîtes lumineuses par Maria Lantz. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 24 octobre.
HORST MUNCH. Peintures et sculptures. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. et mar. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h. Entrée : 5 F (prix d'entrée du parc). Jusqu'au 14 novembre.
PARE-VISION, PHOTOGRAPHIES ET ***INSTALLATION DE KURT BUCHWALD.*** Gœthe Institut, centre culturel allemand, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam., dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 26 novembre.
PAYSAGES EUROPÉENS-LITTORAL. Espace Electra, 6, rue Récamier (45-44-10-03). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 14 novembre.
PEINTRES FIGURATIFS HONGROIS CONTEMPORAINS. Mairie du VIe, salon du Vieux-Colombier, 78, rue Bonaparte (43-29-12-78). T.l.j. sf dim. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.
POÉSIE DE CÉLADON, LE MONDE DE **MIURA KOHEIJI.** Mitsukoshi Etoile, espace des arts, 3, rue de Tilsitt (44-09-11-11). T.l.j. sf dim., jours fériés et les 1er et 11 novembre de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 décembre.
SALON DES ANTIQUAIRES A PASSY. Les antiquaires à Passy, 33, avenue Paul-Doumer (42-88-64-73). T.l.j. de 11 h à 20 h, nocturne jeu. 30 septembre jusqu'à 23 h. Jusqu'au 3 octobre.
EDOUARD-MARCEL SANDOZ. Sculpteur animalier. Orangerie de Bagatelle, avenue de *Longchamp, bois de Boulogne* (40-67-97-00). T.l.j. de 11 h à 18 h. Entrée : 6 F (entrée du parc). Jusqu'au 1er novembre.
MARIE-NOËLLE SEIGNOLLES. Centre d'animation et de loisirs Valeyre, 24, rue Rochechouart (48-78-20-12). T.l.j. sf dim. de 14 h à 20 h. Jusqu'au 1er octobre.
PETER SEMPEL. Accatone, 20, rue Cujas (46-33-86-86). T.l.j. de 12 h à 22 h. Jusqu'au 13 octobre.
SYRIE, MÉMOIRE ET CIVILISATION. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de *10 h à 18 h. Jusqu'au 28 février 1994.*
TATOU. Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 47, bd de l'Hôpital (45-70-27-27). T.l.j. de 8 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 4 octobre.
LE TIVOLI DE COPENHAGUE. Maison du *Danemark, 142, av. des Champs-Elysées* (44-31-21-21). T.l.j. de 13 h à 18 h, dim. et fêtes de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 octobre.
UN MONDE EN RECOMPOSITION. Espace Japon, 9, *rue* de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 19 h, sam. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 6 octobre.
LE VENT DU NORD IX. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 17 octobre.
LE VERRE LUDIQUE DES ARCTIQUES. Institut finlandais, 60, rue des Ecoles *(40-51-89-09). T.l.j. sf dim. de 15 h à 19 h,* jeu. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 9 octobre.
VILLES ET PAYSAGES DE HONGRIE. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h, jeu., sam., mar. jusqu'à 20 h. Jusqu'au 16 octobre.
MARTINE VOYEUX. Saga maure. Fnac Forum des Halles, niveau - 1, 5, grand balcon (40-41-40-00). T.l.j. sf lun. matin et dim. de 10 h à 19 h 30. Jusqu'au 6 novembre.

GALERIES

1963-1993, TRENTE ANS APRÈS. Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles (47-63-03-95). Jusqu'au 27 novembre.
DANIEL ABEL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 30 septembre.
NATHALIE ALLARD, CLÉMENCE VAN **LUNEN.** Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 23 octobre.
CARL ANDRÉ, SOL LE WITT. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 30 octobre.
EDUARDO ARROYO. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Du 30 septembre au 23 décembre.
LES ARTISTES DE LA GALERIE. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 9 octobre.
SHIMON ATTIE. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). Jusqu'au 18 octobre.
AUTOUR DU LIVRE. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 2 octobre.
STEPHAN BARRON, ANNE GILLIS, GILLES RICHARD. Espace Donguy-Apegac, *57, rue de la Roquette (47-00-10-94).* Jusqu'au 2 octobre.
GEORG BASELITZ. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Du 30 septembre au 30 octobre.
BEEDEN, BRISSON, EINHOFF, SENET, XIAL FAN. Galerie Philippe de Hasdin, *46, rue du Bac* (45-48-13-29). *Jusqu'au* 2 octobre.
JANOS BER. Galerie Clivages, 5, rue Sainte-Anastase (42-72-40-02). Jusqu'au 9 octobre.
GASTON BERGERET. Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). *Jusqu'au 30 novembre.*
GIANNI BERTINI. Galerie Thorigny, 13, rue de Thorigny (48-87-60-65). Jusqu'au 3 novembre.
BERTOUX. Galerie Michèle Heyraud, 79, rue Quincampoix (48-87-02-06). Jusqu'au 30 octobre.
JULIUS BISSIER. Pour un centenaire. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 6 novembre.
EUGÈNE BOUDIN. Galerie Schmit, 396, *rue* Saint-Honoré (42-60-36-36). Du 5 octobre au 19 novembre.
BROTO, CAMPANO, PLENSA, SICILIA. Galerie Barbaro et Cie, 74, rue Quincampoix (42-72-57-36). Jusqu'au 30 septembre.
BRUI. Galerie Guy Crété, 121, rue Vieille-du-Temple (42-72-82-25). Jusqu'au 29 octobre.
POL BURY. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte *(43-29-76-23). Du 5 octobre au* 30 octobre.
REYNA CASTANO. Le Latina, galerie Renoir, 20, rue du Temple (47-34-94-29). Jusqu'au 10 octobre.
HUMBERTO CASTRO, M'BENGUE. Le Monde de l'art rive gauche, 35-33, rue Guénégaud (43-54-22-40). Du 1er octobre au 27 novembre.
JACQUES CHARLIER, SAINTE RITA... ET AUTRES HISTOIRES. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Du 2 octobre au 25 novembre.
FLORENCE CHEVALLIER. Le Bonheur. Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 2 octobre.
CINQ GRAVEURS ET LEURS TECHNIQUES. Galerie Alias, 6, rue des Coutures-Saint-Gervais (48-04-00-14). Du 1er octobre au 3 octobre.
JEAN COCTEAU. Portraits. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Du 1er octobre au 20 novembre. / La corrida. Galerie la Pochade, 11, rue Guénégaud (43-54-89-03). Du 1er octobre au 20 novem*bre. / Carnaval,* Galerie Apomixie, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Du 1er octobre au 20 novembre.
MARK CORETH. Galerie la Cymaise, 174, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-89-50-20). Jusqu'au 9 octobre.
MICHEL COUCHAT. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Du *30* septembre au 3 novembre.
PAMELA J. CROOK. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 13 novembre.
ENZO CUCCHI. Galerie Daniel Templon, *30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au* 9 octobre.
HENRI CUECO. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 30 octobre.
DAIMA, ROUTE DE LA SOIE. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Du 30 septembre au 18 octobre.
ZIAD DALLOUL. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Du 1er octobre au 30 octobre.
OLIVIER DEBRÉ, PIET WARFFEMIUS. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt *(48-06-50-84). Jusqu'au 16 octobre.*
CHRISTOFF DEBUSSCHÈRE. Galerie Guigné, 89, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-66-66-88). Jusqu'au 9 octobre.
JACQUES DE LAURE. Galerie Herouet, 54, rue Vieille-du-Temple (42-78-62-60). Du 1er octobre au 15 octobre.
PUCCI DE ROSSI. Galerie Néotu, 25, rue du Renard (42-78-96-97). Jusqu'au 23 octobre.
DESSINS AMÉRICAINS ET EUROPÉENS. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 23 octobre.
DANIEL DEZEUZE, ROSEMARIE CASTORO, SIMON HANTAÏ. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-67). Jusqu'au 2 octobre.
YVES DOARÉ. Ou le pari du chaos. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 23 octobre.
UGO DOSSI, HERWIG KEMPINGER, NEW **NEW PAINTING, SUPPORT SURFACE.** Galerie Dambier Masset, 5-7, rue des Beaux-Arts (46-33-02-52). Jusqu'au 2 octobre.
ENFANT'F 'ART. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées (43-59-90-07). Jusqu'au 2 octobre.
EQUINOXE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 13 novembre.
LES FRANÇAIS, DESSINS DE JEAN-HEDERN HALLIER. Galerie Gérald Piltzer, 78, avenue des Champs-Elysées *(43-59-90-07).* Jusqu'au 2 octobre.
FROMBOLUTI. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 30 octobre.
DANIÈLE GIBRAT. L'ombre de l'eau. Galerie Area, 10, rue de Picardie (42-72-68-66). Jusqu'au 31 octobre.
ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 20 octobre.
GUDY. Galerie de Poche, 3, rue Bonaparte (43-29-76-23). Jusqu'au 30 septembre.
PHILIPPE GUERIN. *Tête à têtes.* Galerie Art et Patrimoine, 22, rue des Blancs-Manteaux (48-04-87-77). Jusqu'au 29 septembre.
HERVÉ GUIBERT. Photographies. Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe (42-77-38-24). Jusqu'au 23 octobre.
MARIA HAHNENKAMP. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 16 octobre.
FARIBA HAJAMADI. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 22 octobre.
MONA HATOUM. Socle du monde. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 23 octobre.
FRANÇOISE HUGUIER. En route pour Behring, notes de voyage en Sibérie. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Du 2 octobre au 10 novembre. */ Sur les traces de l'Afrique fantôme.* Galerie Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Du 5 octobre au 6 novembre.
SHIRLEY JAFFÉ. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 13 octobre.
JARKI. Galerie d'art de la place Beauvau, 94, *rue du Faubourg-Saint-Honoré* (42-65-66-98). Jusqu'au 2 octobre.
KARIN JAROSZYNSKA. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (43-26-54-48). Jusqu'au 1er octobre.
JULES ET LES AUTRES... Parvi, 20, rue Saint-Nicolas (43-42-52-22). Jusqu'au 4 octobre.
MARIN KASIMIR. Identités. *Galerie* Gilles-Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 16 octobre. / Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 1er octobre au 20 novembre.
SERGE KLIAVING. Galerie Nathalie Obadia, 8-12, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 13 octobre.
RENATE KOCH, CLAUDIA SCHMACKE. Galerie Patricia Dorfmann, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 30 octobre.
JEANNE LANVIN ET MARIE-BLANCHE DE POLIGNAC. Inspiratrices des arts. *Espace temporaire Orcofi, 48, av. Montaigne* (44-43-40-00). Jusqu'au 25 décembre.
JEAN-JACQUES LEBEL. Sculptures. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Du 5 octobre au 30 octobre.
MARI LINNMAN. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 16 octobre.
KEITH LONG. Galerie Lelia Mordoch, 17, *rue* des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 9 octobre.
AS M'BENGUE, HUMBERTO CASTRO. Le Monde de l'art rive gauche, 33-35, rue Gué*négaud (43-29-11-71). Du 30 septembre au* 30 novembre.
MEIJER. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Du 30 septembre au 23 octobre.
MEUBLES DE COLLECTIONNEURS DE NESTOR PERKAL. Galerie VIA, 4-6-8, cour du Commerce-Saint-André (43-29-39-36). Jusqu'au 9 octobre.
MICHALECHNER. L'urbanistraction. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 30 octobre.
HENRI MICHAUX. Galerie Lelong, 13, rue *de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au* 1er novembre.
EDITH MICHELI. Galerie Naïfs et Primitifs, 33, rue du Dragon (42-22-86-15). Jusqu'au 18 octobre.
LISA MILROY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue *Debelleyme (48-87-40-02).* Jusqu'au 16 octobre.
PIERRE MOLINIER. Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne (40-27-92-21). Jusqu'au 20 octobre.
MOREZ. Galerie Jean Tour, 68, quai de l'Hôtel-de-Ville (40-27-06-66). Jusqu'au 29 octobre.
OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 26, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 9 octobre.
HORST MUNCH. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 30 octobre.
NEUMANN, SONDERBORG, THIELER. Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, *rue* du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 30 octobre.
NICOLAS EXPOSE GÉRARD PUVIS. Galerie Alain Blondel 2, 50, rue du Temple *(42-71-85-86). Jusqu'au 2 octobre.*
NICHOLAS NIXON. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 15 novembre.
JEAN NOUVEL. Quelques meubles. Plan Venise, 28, rue de Venise (42-77-64-88). *Jusqu'au 30 septembre.*
ALBERT OEHLEN. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 6 novembre.
DINA OLIVEIRA. Gaymu Inter Art Galerie, 30, rue de Charonne (48-07-20-17). Jusqu'au 2 octobre.
L. OROZCO. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Jusqu'au 30 octobre.
PARCOURS INSOLITES. Galerie Berthet-Aittouarès, 29, rue de Seine (43-26-53-09). Du 30 septembre au 3 novembre.
ZAVEN PARÉ. Galerie La Hune-Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 23 octobre.
LA PAROLE HAUTE. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 27 novembre.
PARTI SANS LAISSER D'ADRESSE... Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V. Du 4 octobre au 19 octobre.
HIRSCH PERLMAN. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 octobre.
PETITS FORMATS, LES MODERNES, 1910-1960. Galerie Applicat, 16, rue de Seine (43-25-39-24). Jusqu'au 28 décembre.
PHOTOGRAPHIES DE JEAN MANSION. Chine 1985-1991. Galerie le Toit du monde, 33, *rue Berthe (42-23-76-43). Du* 5 octobre au 30 octobre.
PHOTOS EN ARLES. *Parvi, 20, rue* Saint-Nicolas (43-42-52-22). Jusqu'au 3 octobre.
CAMILLE PISSARRO. Galerie Privarte, 6, rue des Beaux-Arts (46-33-74-11). Jusqu'au 30 octobre.
GILLES PLAZY. Photographies. *Galerie* Jacqueline Felman Bastille, 8, rue Popincourt (47-00-87-71). Du 5 octobre au 10 novembre.
DANIEL POMMEREULLE. Galerie Di Meo, 9, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Du 30 septembre au 27 novembre.
MICHEL POTAGE. Galerie 15, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Jusqu'au 30 octobre.
POUR UN RENOUVEAU, DOUZE JEUNES ARTISTES. Galerie Philippe Frégnac, 50, rue Jacob (42-60-86-31). Jusqu'au 26 octobre.
MICHEL REMY-BIETH. Galerie Point rouge, 45, rue de Penthièvre (42-56-10-90). Jusqu'au 8 octobre.
PHILIPPE RICHARD. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 9 octobre.
J. C. ROBERT. Galerie Alain Gutharc, 47, *rue* de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 18 octobre.
OSVALDO RODRIGUEZ. *Galerie* d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 6 novembre.
CHARLES SEMSER. Galerie Lefor-Openo. 29, rue Mazarine (46-33-87-24). Du 30 septembre *au 30 octobre.*
CINDY SHERMAN. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 23 octobre.
SIGNES & FORMES. Henry Bussière, *15, rue des Tournelles (42-72-50-37).* Jusqu'au 3 octobre.
SPADARI. Galerie du Centre, 5, *rue* Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 30 octobre
TÊTES. Galerie Vieille-du-Temple, 23, rue *Vieille-du-Temple (40-29-97-52). Jusqu'au* 23 octobre.
LA TOUR D'AUVERGNE. Galerie Eric de Montbel, 55, rue Charlot (42-78-79-16). Du 5 octobre au 20 novembre.
LES TUILERIES-SUR-MER. *Galerie* Chisseaux rive gauche, 33, av. La Bourdonnais (45-55-49-17). Jusqu'au 10 octobre.
UN WEEK-END A SAINT-GERMAIN DES BEAUX-ARTS. Galeries de Saint-Germain-*des-Prés* (43-29-50-55). Du 30 septembre au 3 octobre.
UTOPIA. Arte italiana 1950-1993. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 30 octobre.
ANELIESE VARALDIEV, LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 13 novembre.
JAN VERCRUYSSE. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 16 octobre.
JAVIER VILATO. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Jusqu'au 1er novembre.
VINGT ARTISTES, VINGT CRITIQUES. Galerie Pierre-Marie Vitoux, 3, *rue* d'Ormesson, place Sainte-Catherine (48-04-81-00). Jusqu'au 2 octobre.
CORNELIA VOGEL. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 23 octobre.
VOIR ET REVOIR. Galerie Anne-Marie Galland, 50, rue de l'Hôtel-de-Ville (42-77-83-44). Du 30 septembre au 13 novembre.
VOX POPULI, PHOTOGRAPHIES D'OLIVIER CORSAN. Centre d'animation Saint-Michel, 9, place Saint-Michel (43-54-16-58). Jusqu'au 22 octobre.
VYAKUL. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 17 octobre.
DIDIER WALTER. Galerie Down-Town, 33, rue de Seine (46-33-82-41). Du 30 septembre au 15 octobre.
XENOS. Galerie de l'Echaudé, 11, rue de *l'Echaudé (43-25-20-21). Jusqu'au* 20 novembre.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

EL MARIACHI. Film américain de Robert Rodriguez, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).
FROGGY ET CHARLIE AU PAYS DES POMMES DE PIN. Film suédois de Jan Gissberg, v.f. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES FRUITS DU PARADIS. Film allemand d'Helma Sanders-Brahms, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
GERMINAL. Film français de Claude Berri : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon *Bastille,* 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
PETITS TRAVAUX TRANQUILLES. *Film français de Stéphanie de* Mareuil : Reflet Médicis II (ex Logos II), 5e (43-54-42-34).
TCHIN TCHIN. Film américain de Gene Saks, v.o. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TINA. Film américain de Brian Gibson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e *(46-36-10-96 ; 36-65-71-44).*

ÉCONOMIE

BILLET

Entente forcée sur l'or noir

« Quoi qu'il arrive, l'OPEP est obligée de parvenir à un accord. En cas d'échec de la réunion de Genève, les pays membres de ce cartel seront contraints de se réunir avant la fin de l'année, car il en va de leur crédibilité et surtout de leurs revenus... En somme, ils sont obligés de s'entendre. » Cette analyse d'un expert pétrolier reflète l'ambiance dans laquelle se sont déroulées les discussions depuis le 25 septembre. Pour tenter d'enrayer la chute des cours du baril tombés à leur plus bas niveau depuis trois ans, en partie à cause d'une surproduction d'or noir, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a mis cinq jours pour concilier les positions de ses membres. Mercredi 29 dans la soirée, onze des douze membres signaient un accord, l'Irak ne le ratifiant pas car ses exportations sont toujours sous embargo.

Tous les intérêts ont été pesés au trébuchet, de telle sorte que chaque délégation a pu exprimer son approbation. Pour y parvenir, le plafond de production de brut a été défini pour six mois et non pas pour un trimestre comme convenu initialement. La limite maximale d'extraction imposée à partir du 1er octobre sera de 24,5 millions de barils/jour, légèrement en dessous de la production actuelle de l'OPEP, estimée à 24,7 millions de barils/jour, et surtout inférieure à la demande future, ce qui devrait permettre de rehausser les prix.

Parallèlement, afin de respecter cette nouvelle norme, chaque pays a fait un effort pour permettre à la production du Koweït d'être réintégrée et réduite. Cet émirat avait refusé d'appliquer les normes arrêtées pour le troisième trimestre. L'Iran, qui voulait un relèvement de son quota, s'est engagé à réduire immédiatement son extraction. Ces accords ont été facilités par la décision du principal producteur, l'Arabie saoudite, de geler son quota de production à 8 millions de barils/jour.

Derrière les nombreuses déclarations satisfaites des différents protagonistes, transparaît le soulagement d'avoir évité une nouvelle crise qui aurait accéléré la glissade du baril sous les 16 dollars. Il s'agit *« du meilleur accord auquel l'OPEP pouvait parvenir »*, affirme le Dr Subroto, secrétaire général de l'organisation. *« Il existe une réelle volonté de respecter les quotas fixés »*, révèle de son côté Jean Ping, président de l'OPEP, tandis qu'Alirio Parra, ministre vénézuélien de l'énergie, voit dans ce texte *« peut-être l'accord le plus réaliste de la longue histoire de la fixation des quotas de l'OPEP »*. Reste à connaître l'appréciation du marché. Mercredi soir, les cours du brut sont remontés tant à Londres qu'à New-York entre 17 et 18 dollars le baril. Simple effet d'annonce ou mouvement de fond ? Il est trop tôt pour le dire. L'objectif de l'OPEP reste de le faire revenir aux alentours des 21 dollars.

DOMINIQUE GALLOIS

□ **Le Zaïre devrait se doter d'une nouvelle monnaie.** – Confrontées à une situation monétaire désastreuse qui aggrave la paralysie économique du pays les autorités zaïroises ont décidé, selon la presse locale, de se doter d'une nouvelle monnaie. La plus importante coupure en circulation ayant une valeur faciale de 1 million de zaïres, le cours du change actuel (7 millions de zaïres pour 1 dollar) oblige les milieux d'affaires à réunir de véritables valises de billets pour régler les moindres transactions commerciales. Aussi la réforme monétaire à l'étude prévoit-elle de créer un zaïre « lourd » qui vaudrait 3 millions de zaïres anciens.

Désaccord entre pays industriels à l'assemblée annuelle du FMI

Comment renouveler l'aide aux pays pauvres

Après trois journées dominées par les discussions sur le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), sur l'emploi et le sort des nouveaux partenaires de la communauté financière internationale (le Vietnam, la Russie et les territoires occupés), l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale s'est achevée, jeudi 30 octobre à Washington, sans que les pays membres ne soient parvenus à organiser le financement de l'un des mécanismes utilisés avec beaucoup d'efficacité par le FMI pour l'aide aux pays les plus pauvres, la facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR). La direction du FMI a été chargée de mobiliser les fonds nécessaires avant le 30 novembre, date à laquelle cette procédure arrive à échéance si elle n'est pas renouvelée.

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

Il y avait cette semaine à Washington, pour le FMI, un problème urgent à régler : celui du renouvellement de l'un des mécanismes à sa disposition pour aider les pays à faible revenu (72 pays de ses 178 actionnaires peuvent théoriquement en bénéficier), la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR). Créé en décembre 1987 et reconduit depuis un an déjà, cet outil, complément de la facilité d'ajustement structurel (FAS), vient en effet à échéance le 30 novembre prochain. Avec cet outil, le FMI peut accorder des prêts à long terme (jusqu'à dix ans) et à taux d'intérêt très faibles (0,5 %) aux pays pauvres en difficulté de paiement, à condition que ces pays s'engagent dans des programmes de trois ans d'ajustement économique. Malgré le succès reconnu de cet instrument, les participants à la réunion de Washington ne sont pas parvenus à un accord sur le financement du mécanisme qui doit lui succéder. Michel Camdessus, directeur général du FMI, a encore deux mois pour trouver les fonds nécessaires.

L'assemblée générale s'est certes déclarée presque unanimement satisfaite de cette facilité. Au sein du comité intérimaire, *« je n'ai entendu que des compliments, parfois emphatiques »*, a noté M. Camdessus. Utilisée par 29 pays à la mi-septembre, cette facilité s'est révélée jusqu'à présent particulièrement efficace. Une étude récente réalisée sur 19 pays ayant bénéficié de prêts dans le cadre de la FASR avait montré comment ces pays avaient réussi à surmonter leurs difficultés de paiement tout en accélérant leur croissance et en réformant leur économie. Le G 7 (le groupe des sept grands pays industrialisés) comme le comité intérimaire (le conseil d'administration du FMI) ont donc convenu, dès avril 1993, qu'il fallait un successeur à cette FASR et que le mieux était de la reconduire. Un problème subsiste cependant et il n'est pas le moindre : celui de son financement. Confrontés à leur propre crise et à des situations budgétaires difficiles, les pays industriels n'ont pas réussi à surmonter leurs désaccords.

Ayant déjà réduit ses ambitions sur le montant total des prêts qui pourraient être accordés dans le cadre de cette deuxième FASR de 6 à 5 milliards de droits de tirage spéciaux (environ 40 milliards de francs), la direction du FMI a aussi proposé de financer sur ses propres ressources une partie des bonifications d'intérêt nécessaires. Le FMI pourrait apporter 600 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) sur les 2,1 milliards envisagés. Après avoir souligné l'importance capitale de cette initiative pour les pays les plus pauvres, surtout en Afrique, Michel Camdessus a lancé, mardi 28 septembre depuis la tribune de l'assemblée générale *« à tous un appel en faveur d'une participation aussi large que possible au financement de ce nouveau mécanisme »*. Affichant un certain optimisme, le directeur général sait qu'il va lui falloir maintenant accroître la pression.

« Comme nous tous, les organisations internationales doivent faire plus avec moins », lui a répondu le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, dans son discours devant l'assemblée générale, mercredi 29 septembre. Le ministre allemand des finances, Théo Waigel, avait été tout aussi évasif, les difficultés budgétaires de son pays ne lui donnant que des *« marges d'action très limitées »* dans ce domaine.

Une solidarité Sud-Sud

C'est cependant le chancelier de l'échiquier britannique, Kenneth Clarke, qui a été le plus brutal. Le Royaume-Uni, qui avait été, lors de la FASR 1, le principal donateur pour ce qui concerne les bonifications d'intérêt, n'a pas l'intention de participer au financement de la FASR 2. M. Clarke a suggéré que le FMI vende une partie de son stock d'or, une proposition déjà faite par son prédécesseur et peu susceptible d'être acceptée.

M. Camdessus sait cependant qu'il peut compter sur deux grands pays, le Japon et la France. Tokyo, déjà premier prêteur dans la FASR 1, a confirmé son intention de participer à la FASR 2 dans les mêmes proportions. Edmond Alphandéry, ministre français de l'économie, a lui aussi indiqué que Paris envisageait d'apporter 5 milliards de francs de prêts et comptait aussi alimenter les bonifications d'intérêt. Rappelant que 25 pays avaient participé au financement de la FASR 1, le directeur général du FMI a aussi indiqué que ce cercle de pays donateurs serait sans doute élargi pour la FASR 2. Plusieurs pays en développement lui auraient fait connaître leur intention de contribuer à ce financement, une forme de *« solidarité Sud-Sud »* qui plaît à M. Camdessus.

Après avoir bouclé le nouveau tour de table pour la FASR 2, M. Camdessus pourra repartir au combat pour le renforcement des moyens du FMI qu'il souhaite depuis plusieurs mois déjà. Sur ce dossier, aucun progrès n'a, semble-t-il, été enregistré lors de l'assemblée générale de cette année. *« Un soutien suffisant ne s'est pas encore dégagé en faveur d'une nouvelle allocation de DTS »*, a-t-il fait remarqué mardi, tout en ajoutant : *« Mais je suis heureux de constater que le comité intérimaire ait reconnu la nécessité de continuer à étudier la question, pour faire face en particulier à la situation des 38 nouveaux pays membres qui n'ont pas pu bénéficier des précédentes allocations »*. A l'étude donc. Jusqu'à l'année prochaine peut-être. Le FMI et la Banque se réuniront alors en assemblée générale à Madrid.

ERIK IZRAELEWICZ

D'ici à la fin de la décennie

Les Etats-Unis veulent accroître de deux tiers leurs exportations

Le président Clinton a présenté, mercredi 29 septembre à la Maison Blanche, les grandes lignes d' *« une stratégie nationale à l'exportation »* dont l'objectif est de faire passer les exportations américaines de biens et de services de 628 milliards de dollars (3 516 milliards de francs) en 1992 à 1 000 milliards par an à la fin de la décennie. Pour y parvenir et créer les 6 millions d'emplois qui en dépendraient, l'administration démocrate prévoit de revoir les restrictions sur les exportations de technologies de pointe. Héritées de l'époque de la guerre froide, elles vont être grandement assouplies.

Selon le président Clinton, les modifications envisagées *« élimineront ou réduiront grandement les contrôles »* sur les exportations de 70 % des ordinateurs, soit l'équivalent de 35 milliards de dollars. Après discussion avec ses partenaires occidentaux membres du COCOM, un organisme de surveillance des exportations à usage militaire créé en 1951 par les pays membres de l'OTAN, l'administration américaine prévoit d'assouplir encore davantage les exportations de matériels de haute technologie (informatique et télécommunications).

Toujours avec le même objectif, Washington a décidé de mettre en place, *via* l'Export Import Bank (l'équivalent de la Coface française), un fonds doté de 150 millions de dollars pour les « aides liées ». Il s'agira de fournir des subventions ou des prêts à bas taux d'intérêt aux pays tiers, sous réserve qu'ils acquièrent des produits américains. Jusqu'ici, les Etats-Unis s'étaient toujours opposés à ce type d'aide. Ils justifient leur revirement par la nécessité de lutter contre les pratiques de pays concurrents, le Japon en tête. Troisième volet du plan, l'amélioration de la coordination des agences fédérales américaines spécialisées dans l'aide à l'exportation.

L'effort d'assainissement de la sidérurgie communautaire

Bruxelles avalise la restructuration de l'acier espagnol

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Après de longues tractations, la Commission européenne vient de donner son feu vert au plan de restructuration de la sidérurgie espagnole, qui devra être approuvé, à l'unanimité, par les ministres de l'industrie des Douze, le 18 novembre à Bruxelles. Deux autres États membres, l'Italie et l'Allemagne, prévoient l'octroi d'aides pour assainir leur sidérurgie et doivent eux aussi obtenir l'aval des autorités communautaires.

La résolution des cas allemand et espagnol commande la mise en place du plan de restructuration de la sidérurgie communautaire. Visant une réduction de la production d'environ 30 millions de tonnes d'acier et d'un peu moins de 20 millions de tonnes de produits laminés, il prévoit des fermetures d'unités de production souscrites par les sidérurgistes de la Communauté. Par ailleurs, les industriels qui n'auront pas à réduire leur capacité de production doivent prendre en charge une partie des coûts de fermeture supportés par leurs confrères *via* un mécanisme de compensations financières. Dès lors, les sidérurgistes ne veulent pas s'engager sans avoir la certitude que leurs efforts ne seront pas compromis par le maintien de laminoirs non rentables ou par la création de nouvelles installations financées sur aides publiques.

L'aide fournie par les autorités espagnoles à la CSI (Corporacion de la Siderurgica Integral) atteindra 2,817 milliards d'écus (18 milliards de francs). Les réductions de capacité porteront sur 2,32 millions de tonnes, et le laminoir à chaud d'Ansio, au Pays basque, devra être fermé au plus tard le 30 juin 1995. Cependant, le plan espagnol prévoit la création d'une mini-aciérie électrique à Sestao, d'une capacité d'environ 1 million de tonnes, ce qui ramène les réductions nettes de capacité à 1,3 million de tonnes. La Commission, qui jugeait ce montant insuffisant, a finalement accepté le plan sur la foi de garanties de Madrid. Les autorités espagnoles se sont engagées à ce que le financement de Sestao soit supporté majoritairement par le secteur privé.

Comment réagira le conseil des ministres ? Les autres États membres auraient préféré que Sestao ne soit pas construit. Pour tout le monde, l'important est désormais de « boucler » le dossier au plus vite. *« Il y a un an qu'on attend le programme de restructuration et que tout le monde perd de l'argent »*, constate-t-on du côté français. Mieux vaut des disciplines peut-être imparfaites que le sauve-qui-peut !

PHILIPPE LEMAITRE

INDUSTRIE

Utilisant son pouvoir de sanction

La COB met à l'amende l'ancien président des Ciments français

La Commission des opérations de Bourse (COB) a infligé une amende de 400 000 francs à l'ancien président des Ciments français, Pierre Conso. Cette décision s'appuie sur le règlement boursier *« relatif à l'obligation d'information du public »*. M. Conso avait réalisé un certain nombre d'opérations hors bilan illégales, découvertes l'hiver dernier (*le Monde* daté 11-12 octobre), faisant prendre à Ciments français une série de participations, portées par différentes banques pour le compte de son groupe, sans en référer à son conseil d'administration. Pour solder ces différentes participations, Ciments français avait dû accepter de perdre beaucoup d'argent. La Commission a tenu compte du fait que Pierre Conso n'avait pas tiré un profit personnel des irrégularités commises. Pierre Conso a fait appel de la décision.

Le groupe Ciments français, que dirige aujourd'hui Yves-René Nanot, ancien PDG de Total France, avait été vendu au printemps 1992 par Paribas à Italcementi, numéro un italien du même secteur, qui ignorait l'existence de telles opérations.

ÉCONOMIE

Les négociations salariales dans la fonction publique s'ouvrent sous le signe de la modération

Les fonctionnaires ont été épargnés par la rigueur

André Rossinot, ministre de la fonction publique, devait engager, jeudi 30 septembre, les négociations salariales dans la fonction publique en recevant les représentants des sept fédérations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FEN, FGAF et FO). Alors que les fonctionnaires ont été jusqu'à présent relativement épargnés par la rigueur, ces négociations s'ouvrent sous le signe de la modération.

Le rideau se lève une nouvelle fois, jeudi 30 septembre, sur la scène des discussions salariales dans la fonction publique. Si les négociateurs gouvernementaux et syndicaux sont rompus à cet exercice, ils n'en sont pas moins embarrassés. Certes, depuis 1983 et l'application par le gouvernement de la désindexation des salaires sur les prix, la marge de négociation est devenue très étroite, surtout au cours des dernières années de basse inflation. Cette année, pour la première fois depuis 1975, les négociateurs sont confrontés à la récession, alors même que l'inflation est à son plus bas niveau (2,2 % en glissement annuel en août)) et qu'on assiste à une explosion des suppressions d'emplois dans les secteurs privés et même publics.

La crise actuelle contribue à rejeter au second plan les traditionnelles empoignades sur le maintien du pouvoir d'achat tant du point de vue des syndicats (CGT et FO *exceptées*) que de celui du gouvernement. Ainsi, avant même que ne s'engage la discussion, certains syndicats réformistes reconnaissaient en privé qu'ils *« s'autocensuraient »* dans leurs revendications tandis que, de son côté, le gouvernement pensait déjà à la pédagogie qu'il devra déployer en cas d'accord, pour expliquer que les fonctionnaires ne sont, selon l'expression d'André Rossinot, ministre de la fonction publique, *« ni des boucs émissaires, ni des nantis »*.

Car, en dépit du gel des augmentations générales décrété au printemps par Edouard Balladur – une mesure qui touche maintenant certaines entreprises publiques (SNCF) et privées (Michelin), – les fonctionnaires ont été, pour l'heure, relativement épargnés par les sacrifices imposés aux salariés. Leur régime de retraite spécifique n'a ainsi pas été réformé, M. Rossinot ayant précisé aux syndicats que le gouvernement n'avait pas *« pour le moment »* l'intention de le faire. La contribution de solidarité-chômage versée par les fonctionnaires n'a pas été modifiée depuis sa création en 1983, restant fixée à 1 % de leur rémunération nette. Enfin, le gouvernement a finalement renoncé à son projet de diminution de 1,5 % en 1994 des effectifs de l'administration de l'Etat.

Dans l'intérêt de la relance

La négociation salariale, telle qu'elle est aujourd'hui conçue dans la fonction publique, ne permet pas néanmoins d'ouvrir un vrai débat sur la part que doivent prendre les agents de l'Etat à une équitable répartition des sacrifices. Comme *le relevait en 1988 Jean Guilhamon* dans un rapport remis au gouvernement Rocard, les rémunérations des fonctionnaires, même si elles mobilisent 40 % des dépenses de l'Etat (582 milliards de francs en 1993), ne constituent pas le seul élément d'appréciation du rôle de l'administration dans la production nationale. Préconisant l'établissement d'un lien entre l'évolution du produit intérieur brut (PIB) et les rémunérations des fonctionnaires, le rapport Guilhamon estimait aussi que devaient être prises en compte dans la négociation l'évolution quantitative et qualitative des effectifs de l'Etat ainsi que la valeur et l'efficacité du service public rendu. Autant de paramètres qui, à la différence des pratiques appliquées jusqu'à présent dans les négociations, en Allemagne par exemple, sont exclus de la discussion salariale proprement dite.

Reste que s'il s'avère de plus en plus indispensable, un tel débat, qui conduirait à remettre en cause les bases du dialogue salarial, ne peut vraiment s'engager qu'à froid. C'est pourquoi, même si le cœur n'y est pas, gouvernement et syndicats devraient, cette fois encore, renouer le fil de leurs discussions traditionnelles. D'autant que politiquement, la conclusion d'un accord salarial en bonne et due forme présente, malgré tout, des avantages pour les deux parties. Du point de vue du gouvernement, la signature d'un accord lui offrirait d'abord la garantie d'une certaine paix sociale dans la fonction publique, à la veille de plusieurs échéances électorales, dont l'élection présidentielle de 1995. *« Le gouvernement ne peut pas être sur tous les fronts sociaux à la fois »*, fait ainsi observer Jean-Pierre Gualezzi, secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF). De plus, un accord salarial permettrait, plaident les syndicats, de relancer, grâce aux fonctionnaires et moyennant un coût modéré, une consommation fortement déprimée. Compte tenu de leur garantie d'emploi, ces derniers devraient en effet, poursuivent-ils, être moins intéressés à la constitution d'une épargne de précaution que leurs homologues du secteur privé hantés par l'idée de se retrouver au chômage.

De leur côté, les cinq syndicats les plus réformistes (CFDT, CFTC, CFE-CGC, FEN et FGAF) sont aussi désireux d'aboutir à un accord. D'abord, parce qu'en cas d'échec, *une mobilisation des fonctionnaires* sur la question salariale paraît impossible, compte tenu de l'état d'*« anesthésie »* revendicative des troupes. En outre, un échec des négociations ferait prendre le risque aux réformistes de se faire doubler sur leur gauche par la CGT et par FO au moment même où ces dernières reçoivent le renfort d'une nouvelle venue : la Fédération syndicale unitaire (FSU), issue de l'implosion, au printemps 1992, de la FEN, et encore absente de ces négociations. Or les élections professionnelles à l'éducation nationale, prévues début décembre – élections qui intéressent la moitié des effectifs de la fonction publique d'Etat – pourraient bien consacrer la légitimité représentative d'une FSU que d'aucuns assimilent déjà à *« une CGT bis »*. Ainsi, en matière salariale, la FSU réclame-t-elle, à l'instar de la CGT et de FO, une forte progression en niveau des rémunérations des fonctionnaires au titre de la perte de pouvoir d'achat subie dans les années antérieures...

Une faible marge de manœuvre

Reste que si le gouvernement et *plusieurs syndicats ont intérêt* à aboutir, encore faut-il trouver un terrain d'entente acceptable. Or, compte tenu de la maîtrise de l'inflation et de la poursuite de l'application des protocoles Jospin et Durafour, les marges de manœuvre sur 1994 sont d'ores et déjà infimes. D'autant plus que les syndicats les amenuisent encore en réclamant que 1993 ne soit pas une année *« blanche »*.

Si la négociation d'un accord 1994-1995, souhaitée par le gouvernement, dégage quelques souplesses en matière de calendrier des revalorisations, elle oblige en contrepartie les deux parties à raisonner pour la première fois en dehors de toute prévision économique chiffrée. Une acrobatie qui, *selon certains syndicalistes, tend à* montrer que *« les mécanismes salariaux traditionnels sont arrivés au bout de leur logique. »* Paradoxalement, la récession permettrait-elle d'aborder avec plus de sérénité un sujet qui, trois ans plus tôt et en pleine croissance, avait suscité un long conflit salarial ? Ou, entre-temps, les esprits auraient-ils commencé à mûrir ?

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Des répercussions sur dix millions de personnes

Près de dix millions de personnes sont, de près ou de loin, concernées par la politique salariale menée par l'Etat dans la fonction publique. Parmi elles, 8,5 millions – 4,6 millions d'agents en activité et 3,8 millions de retraités (1) – sont directement intéressées par les revalorisations générales de traitement décidées, que celles-ci soient négociées avec les syndicats ou octroyées, faute d'accord, par le gouvernement. Il s'agit d'abord des 2,5 millions d'agents de l'administration de l'Etat recensés au 31 décembre 1991, qui se répartissent entre 1,7 million d'agents civils titulaires et non titulaires, 300 000 militaires et 520 000 agents d'établissements publics (comprenant les 430 000 fonctionnaires de La Poste et de France Télécom). L'ouverture de discussions salariales concerne de la même façon la quasi-totalité des personnels de la fonction publique territoriale (1,2 million de personnes), les agents de la fonction publique hospitalière, à *l'exception des médecins*, (693 000 fonctionnaires) ainsi que les 125 000 professeurs de l'enseignement privé sous contrat.

Parallèlement, la revalorisation du niveau de traitement des fonctionnaires en activité se répercute sur celui des pensions versées à 3,8 millions de bénéficiaires : 1,6 million de retraités de la fonction publique d'Etat et leurs ayants cause, 700 000 anciens combattants et victimes de guerre, 1,1 million d'agents non titulaires bénéficiaires des pensions du régime complémentaire de retraite et 430 000 fonctionnaires retraités des collectivités locales.

Indirectement, la politique salariale conduite par le gouvernement dans la fonction publique influe aussi sur l'évolution des rémunérations des 900 000 salariés des entreprises publiques, le cadre des négociations salariales menées dans ces entreprises étant en effet fixé par le premier ministre. Ainsi, une semaine après avoir décrété le gel des augmentations générales dans la fonction publique pour 1993, Edouard Balladur durcissait-il le cadrage salarial du secteur public.

V. D.

(1) Les chiffres sont extraits du bilan social 1992-1993 de la fonction publique d'Etat et du rapport sur les rémunérations des fonctionnaires annexé au projet de loi de finances 1993.

Signé par deux caisses nationales et deux syndicats de médecins

Un protocole d'accord a été conclu sur la maîtrise des dépenses de santé

La Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont signé, mercredi 29 septembre, un protocole d'accord sur la maîtrise des dépenses de santé avec la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et le Syndicat des médecins libéraux (SML). Celui-ci se fixe comme objectif une croissance de 3,4 % des dépenses de la médecine de ville en 1994, ce qui satisfait le gouvernement. Toutefois, les pouvoirs publics entendent surveiller de très près les résultats effectifs de cet accord qui doit encore être confirmé par les instances de la CSMF et du SML.

La dernière séance de négociation, réunissant en comité restreint les président des caisses d'assurance-maladie et des syndicats de médecins, aura finalement permis de déboucher sur un compromis d'ensemble. Elaboré mercredi 29 septembre en fin de soirée, *celui-ci a reçu* l'aval des deux principales caisses (la CANAM, regroupant les non-salariés ne l'a pas ratifié) et de deux syndicats sur quatre. Les syndicats signataires, parmi lesquels la CSMF – principale organisation de médecins – soumettront le 17 octobre le protocole d'accord à leurs instances afin de le transformer en une convention médicale en bonne et due forme.

Vingt-quatre heures avant l'expiration du délai fixé par Simone Veil, ministre des affaires sociales, l'aboutissement de ces négociations qui, fidèles à la tradition, auront été interminables, garantit théoriquement un volume de 10,7 milliards de francs d'économies. Les deux points qui restaient en suspens après la séance-marathon de *mardi ont été réglés.*

Les caisses nationales n'ont pas modifié leur position sur la définition d'un objectif prévisionnel chiffré de l'évolution des dépenses, qui sera fixé à 3,4 % en 1994, alors que les remboursements liés au secteur libéral (la « médecine de ville ») progressaient ces derniers temps à un rythme deux fois supérieur. En échange, une augmentation de 5 francs des honoraires interviendra au 1er juillet 1994 : la consultation du *généraliste* sera portée à 105 francs et celle du spécialiste à 145 francs. Ce donnant-donnant signifie clairement que les praticiens devront réduire le volume de leurs actes afin que la revalorisation de la tarification ne se traduise pas par un dérapage des remboursements.

La future convention médicale prolonge pour quatre années supplémentaires les restrictions d'accès au secteur à honoraires libres (seuls les anciens chefs de clinique ou chefs de clinique pourront notamment y accéder), qui ont permis de réduire de 28 % en 1989 à 25,7 % en 1992 la proportion de médecins y appartenant (18,8 % des généralistes, 33,7 % des spécialistes).

« Un secteur optionnel »

Toutefois, sera créé dans les six prochains mois un *« secteur optionnel »*, permettant à certains praticiens de dépasser les honoraires conventionnels, dont les contours seront définis par la négociation. Les signataires du protocole ont également confirmé leur accord sur la mise en place d'un dossier médical, d'un codage des actes et de *« références médicales opposables »* (*le Monde* du 30 septembre).

Alors que Jean-Claude Mallet, président (Force ouvrière) de la CNAMTS, estime que le compromis est *« équilibré »* et que Claude Maffioli, président de la CSMF, se félicite que la future convention *« allie la logique médicale à la logique économique »*, le syndicat MG-France a affirmé que *« l'essentiel de l'effort de maîtrise des dépenses sera imposé aux médecins généralistes par le biais des références médicales »*. Pour leur part, la CANAM et la Fédération des médecins de France (FMF) ont également refusé de souscrire au protocole d'accord.

Si une ratification officielle intervient, il ne fait guère de doute que Mme Veil acceptera d'agréer la nouvelle convention médicale. Satisfait de l'aboutissement des négociations, même si la revalorisation de 5 francs des honoraires interviendra avant qu'il soit possible de vérifier si les engagements figurant dans le texte auront été respectés, le gouvernement paraît néanmoins déterminé à placer les signataires sous haute surveillance. Dans l'éventualité où les économies attendues ne se concrétiseraient pas, il *sera contraint d'intervenir* d'une façon ou d'une autre. Après la réforme des retraites – dont l'impact financier sera très limité en 1994 – et avant l'adoption d'une loi-cadre sur la famille, l'assurance-maladie est en effet le seul domaine de la Sécurité sociale où les pouvoirs publics disposent d'une réelle marge de manœuvre financière.

JEAN-MICHEL NORMAND

Avec une légère augmentation de 0,1 % en août

Le chômage ne désarme pas

Avec 3 215 800 demandeurs d'emploi en données corrigées des variations saisonnières, le chômage a légèrement augmenté de 0,1 % au mois d'août (soit + 4 000), selon les chiffres publiés, mercredi 29 septembre, par le ministère du travail. Selon les critères du BIT (Bureau international du travail), le taux de chômage par rapport à la population active reste fixé à 11,7 %. En revanche, la hausse observée en données brutes continue d'être considérable. Après les 106 000 chômeurs de plus enregistrés en juillet, 91 100 supplémentaires ont été comptabilisés en août (+ 2,9 %), qui portent le nombre total à un nouveau record historique de 3 200 400.

Ce que, dans un communiqué, le ministère du travail appelle une *« pause »* ne doit cependant pas nourrir des illusions. Le rythme de l'aggravation demeure élevé (+ 10,6 % en un an, soit 307 300 de plus). L'activité du marché du travail et de l'ANPE se ralentit à cette période de l'année. Mais, surtout, pour la première fois depuis 1984, les trois mois d'été – juin, juillet et août – se terminent sans qu'une baisse mensuelle ne soit constatée.

Toutes les données suivantes confirment la gravité de la situation. En un an, le volume mensuel des arrivées nouvelles à l'ANPE progresse de 0,3 % sous l'effet, principalement, des licenciements économiques (+ 22,1 %) et des premières entrées des jeunes (+ 11,9 %). Plus préoccupant, toujours par rapport à l'an passé, le nombre des sorties chute de 15,7 %, les reprises d'un emploi diminuant (– 8,7 %), ainsi que les inscriptions à un stage (– 7,8 %).

Les hommes plus touchés que les femmes

Dans toutes les tranches d'âge, les hommes sont plus touchés que les femmes et la proportion de jeunes sans emploi s'accroît. Si l'ancienneté moyenne au chômage (357 jours) diminue de 12 jours sur août 1992, il faut se rappeler que, entre-temps, est intervenue l'opération « 900 000 chômeurs de longue durée » lancée par Pierre Bérégovoy. D'ailleurs, il y a désormais un million de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (+ 1,5 % en un mois, + 9,4 % en un an), dont une part croissante de moins de 25 ans.

Ralentie pendant les vacances *estivales, l'activité économique* pèse lourdement sur ces résultats. Certes, le rythme des suppressions d'emploi a fléchi pendant ce mois, mais les offres enregistrées en août (96 500) ont parallèlement baissé de 4 % par rapport à l'an passé. Alors que 48 % d'entre elles étaient des contrats à durée déterminée *en août 1992*, la proportion est maintenant de 60 %. Quant au volume des journées de chômage partiel, il explose. Evalué à 2,8 millions, il augmente de 18,8 % en un mois et de... 204,5 % en un an. Au vu de l'avalanche de plans sociaux qui se déchaîne depuis le début de septembre, le pire reste devant nous.

ALAIN LEBAUBE

Afin de mettre en commun leurs réflexions sur la « transformation sociale »

Chercheurs et syndicalistes créent une fondation

Plusieurs syndicalistes appartenant aux « modernistes » de la CGT, à la minorité de la CFDT ainsi qu'à la Fédération syndicale unitaire (FSU, issue d'une scission de la FEN) et au « groupe des Dix », qui regroupe des organisations autonomes, ont constitué, en liaison avec des chercheurs, une fondation baptisée Recherches, *société et syndicalisme* (RESSY).

Parmi les fondateurs de RESSY, qui affirment avoir *« en commun la volonté de la transformation sociale »*, figurent notamment Jean-Dominique Simonpoli (Fédération CGT des organismes financiers), Gérard Gourguechon (Syndicat national unifié des impôts), Michel Pernet (Fédération des transports et de l'équipement CFDT) et Pierre Toussenel (FSU). Par ailleurs, trente-deux chercheurs – dont les sociologues Guy Groux, Danièle Linhart, les politologues René Mouriaux et Jean-Marie Pernot et l'historien Jacques Kergoat – participent à cette fondation qui organisera rencontres, journées d'études et groupes de réflexion.

ÉCONOMIE

Profession : GO

Gilbert Trigano a pris sa retraite du Club Méditerranée

Le conseil d'administration du Club Méditerranée, réuni mercredi 29 septembre, a accepté à l'unanimité la démission de Gilbert Trigano, soixante-treize ans, du poste de président-directeur général, et son remplacement par son fils Serge, quarante-sept ans. Gilbert Trigano a été nommé président d'honneur du Club.

Gilbert – tout le monde l'appelle Gilbert – avait sauvé le Club Méditerranée ; il l'a conduit au succès et à une notoriété mondiale exceptionnelle pour une société française, mais il n'a pas créé le Club Méditerranée, contrairement à ce que l'on croit. Né en 1920, à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) dans une famille de commerçants originaires d'Algérie, il interrompt ses études après le brevet, faute de moyens financiers. Il se passionne pour le théâtre et joue avec Jean Carmet et Jean-Marc Thibault.

La guerre arrête ses élans artistiques. Toute la famille Trigano se réfugie à Mazères (Ariège) pour fuir les rafles antisémites. C'est là que, à partir de 1942, Gilbert entre dans la Résistance avec son frère André, qui deviendra député UPF de l'Ariège en 1993. Il en sort responsable des Jeunesses patriotiques, l'un des organismes du Parti communiste. A la Libération, il est reporter à *l'Humanité* et à *l'Avant-Garde*. Les censures de ses articles l'éloignent du statut de militant. Il retourne dans l'entreprise familiale de bâches et tentes qui, sous sa houlette, s'oriente vers la confection de tentes pour le camping.

Dans l'atelier de l'avenue Jean-Jaurès, à Paris, il reçoit, un jour de l'automne 1949, la visite d'un étonnant colosse belge, diamantaire et fou de water-polo, Gérard Blitz. Celui-ci s'est mis en tête d'offrir le bonheur à tous les gens malades de la ville, et il cherche des tentes pour les planter sur les rives de la Méditerranée. Au menu : la mer et le soleil, le sport et le *farniente*.

Gilbert accepte de louer des tentes tirées du surplus américain à l'association Le Club Méditerranée, fondée le 27 avril 1950 par Blitz. 2 300 personnes se laissent tenter au cours du premier été par le village de toile installé aux Baléares, à Alcudia, où ils mangent mal, mais s'amusent comme des fous, dans une atmosphère de liberté et de camaraderie inconnue jusqu'alors. Mi-abbaye de Thélème, mi-terre promise pour citadins recrus de stress et de travail, le Club croît et embellit... en accumulant les déficits.

C'est cette situation branlante qui permet à Trigano de quitter insensiblement le statut de fournisseur pour devenir directeur financier de la société commerciale Club Méditerranée, qu'il fonde avec Blitz en 1955 et qui se substitue à l'association du même nom. Cette transformation et un prêt bienvenu sauvent une première fois de la déconfiture l'aventure qui a atteint le chiffre de 10 000 adhérents ou gentils membres (GM), pendant l'été 1955 (les vacanciers sont appelés Gentils Membres par Blitz parce qu'ils supportent avec gentillesse les faiblesses de l'organisation).

Les vaches grasses

Trigano et Blitz, éblouis par le succès et par le désir de sauver l'humanité de ses onze mois sans vacances, confondent recettes et investissements. Ils se retrouvent à nouveau, en 1960 (45 000 GM et dix villages), au bord du dépôt de bilan. Le baron Edmond de Rothschild entre pour 35 % dans une nouvelle société Club Méditerranée et assure l'échéance au printemps 1961. Les années 60 consacrent la réussite du Club : les paillotes qui ont vite remplacé les tentes cèdent la place aux hébergements en dur ; la libération sexuelle confère une fructueuse et sulfureuse réputation ; les bénéfices apparaissent (4,2 millions de francs en 1967).

En 1969, Gérard Blitz abandonne le Club pour se consacrer au bouddhisme zen et à l'enseignement du yoga. Gilbert Trigano, déjà PDG depuis le 31 octobre 1963, reste seul maître à bord. En 1970, il absorbe l'unique concurrent français, le Club européen du tourisme. En 1972, c'est au tour de l'italien Valtur de rejoindre le Club. Le temps des vaches grasses et d'un monopole absolu est arrivé. 1975 : 432 700 GM, et 40 millions de francs de bénéfices ; 1978 : 515 000 GM et 71,9 millions de bénéfices, etc.

La décennie 80 est moins somptueuse, malgré des chiffres en progression (1985 : 893 300 GM et 266,6 millions de bénéfices). Le produit, qui avait anticipé de façon étonnante sur les mouvements de société, parvient à maturité. La volonté de Gilbert, qui possède moins de 1 % des actions du Club, d'imposer son fils Serge comme son successeur, provoque de vifs conflits internes. Soucieux de trouver des partenaires dans la distribution des voyages et dans le transport aérien, le patron du Club tente en vain de se rapprocher des Wagons-Lits en 1986, d'Air France en 1988, de Nouvelles Frontières en 1989. Il fait peur.

De gauche, mais...

En 1990 et 1991, il absorbe le transporteur Minerve et son concurrent le Club Aquarius, avec sa filiale charter Air Liberté. Mais la guerre du Golfe, l'arrivée de la récession économique et la chute du trafic aérien font, pour la première fois depuis plus de vingt ans, reculer les chiffres de clientèle au cours de l'exercice 1990-1991 (1 119 200 GM) et provoquent un déficit de 17,3 millions de francs. Un nouveau déficit possible d'une trentaine de millions pour l'exercice clos en octobre prochain amène à se poser des questions sur le positionnement de la centaine de villages en activité, au moment où leur clientèle exige toujours plus de luxe et de confort, mais n'est plus prête à les payer.

La catastrophe aérienne dont sont victimes les GM partis pour le cap Skirring, au Sénégal, en février 1992, dans un avion affrété par Air Sénégal (30 morts et 26 blessés), persuade Gilbert qu'il n'a plus la baraka et qu'il est temps pour lui de passer la main à son fils, Serge, directeur général depuis 1987.

D'une rapidité de calcul exceptionnelle, incapable d'immobilité (ou de vacances), angoissé perpétuel, Gilbert Trigano a su marier la part du rêve méditerranéen de Gérard Blitz aux nécessités du compte d'exploitation. Passionné de poésie et toujours à gauche, au point d'être nommé par Laurent Fabius, lorsqu'il était premier ministre, délégué aux nouvelles formations, et d'être chargé par François Mitterrand d'organiser l'Exposition universelle de 1989 qu'il déconseillera de faire, le patron du Club a toujours veillé à ce que les coûts salariaux de son personnel, les GO (gentils organisateurs), demeurent au niveau du SMIC, son rêve étant le salaire à la performance. L'ancien communiste qu'il est entretient d'étonnantes relations d'amitié avec le roi du Maroc. Communicateur hors pair, au point de dire à chaque journaliste ce que celui-ci souhaite entendre, il utilise ses talents de comédien pour négocier remarquablement des baux immobiliers ou des devis de chantier.

Gilbert a un peu façonné le visage de la France de cette fin de siècle. Il a, dès 1972, introduit des cours d'informatique parmi les activités offertes dans les villages du Club. Il a appris les vacances à des milliers de GM. Il a brassé les classes sociales par le tutoiement, le collier-bar (pas d'argent dans les villages) et le maillot de bain, au point que le directeur et l'employé peuvent se côtoyer sans gêne. Mais son rêve a toujours été de permettre à chacun de réaliser, pendant le temps du loisir, les potentialités qu'il recèle au plus profond de sa personnalité.

Si Gilbert devait dire le métier qu'il préfère entre tous, ce serait GO. Ou plutôt chef de village, cet être doué d'ubiquité, qui semble ne jamais dormir, qui parle trois ou quatre langues, qui sait compter, nager, danser, flirter, qui organise des jeux et qui met en scène, qui est tout à tous, qui est éternellement bronzé, accueillant et par-dessus tout gentil. Le saltimbanque des origines est devenu un vrai professionnel du bonheur. Grâce à Gilbert.

ALAIN FAUJAS

COMMUNICATION

Un débat sur la chaîne culturelle franco-allemande

ARTE, utopie télévisuelle

« ARTE et l'utopie télévision » : tel est le thème du débat qui réunit à Paris, du 29 septembre au 1er octobre, une cinquantaine d'intellectuels, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la chaîne culturelle franco-allemande : celui de sa première année de diffusion hertzienne en France et de sa seconde année de présence sur le câble allemand.

Les responsables de la chaîne culturelle franco-allemande ARTE voulaient profiter de la célébration du double anniversaire de leur chaîne pour dresser un premier bilan. Le Goethe Institut, le centre culturel allemand de Paris, qui organise ce colloque en association avec la *Süddeutsche Zeitung* et *le Monde*, a donc convié quarante-sept personnalités des deux pays à participer, du mercredi 29 septembre au vendredi 1er octobre, à un *« débat critique autour de la télévision »*, baptisé « ARTE et l'utopie télévision », officiellement inauguré par l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France, Jürgen Sudhoff.

Les participants au colloque ont été invités à se prononcer sur la tentative, menée grâce à ARTE, *« de faire de la télévision l'égale intellectuelle et esthétique des réalisations les plus prestigieuses des médias artistiques classiques »* (cinéma, théâtre, etc.). En prologue, le Goethe Institut avait choisi de confronter des intellectuels français et allemands dont la télévision ne constitue pas le champ de préoccupation principale, pour aborder successivement les rapports entre le média télévision, la société, la technique et la culture.

C'est le philosophe et écrivain Alain Finkielkraut qui a ouvert le feu en affichant son scepticisme à l'égard de la télévision en général et d'ARTE en particulier, restée *« trop loin du but recherché »*. La télévision a, selon lui, substitué *« l'image au visuel, la trace au vécu »*. L'essayiste s'est également inquiété de l'émergence d'une télévision mondiale, illustrée par le personnage de Sylvestre des « Guignols de l'info » sur Canal Plus, qui abolirait *« les intervalles entre les hommes »* et imposerait *« l'humanisme électronique »*. L'image qui apporte à domicile les souffrances des populations, *« c'est l'image qui nous sépare du réel »*, affirme Alain Finkielkraut. Et il est *« chimérique »*, pour lui, de confier à la télévision le soin de *« réparer partiellement les maux faits au monde »*. *« Voilà le sens du mot utopie »*, ajoute-t-il.

L'écrivain français avait pour interlocuteur le sociologue allemand, Dietmar Kamper. Tous deux se sont opposés sur l'une des déviations de la télévison : le zapping, qui rend, selon Alain Finkielkraut, *« le téléspectateur tyrannique et insatisfait »* et l'incite à adopter une attitude entre *« l'infantile et la sénilité »*. M. Kamper y décèle quant à lui une *« réponse agressive contre l'agressivité de l'image unifiante »*, par *« l'expression des multiples personnes existant dans la société »*, chacun exprimant sa différence et s'appropriant l'image.

« Elevée au rang d'art »

Dans un deuxième débat, Paul Virilio, professeur à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris (ESA), et Friedrich Kittler, professeur à l'université de Bochum, se sont davantage intéressés à ARTE, représentant pour le premier *« un modèle d'échange des diversités de chacun »*, tandis que le second l'élevait *« au rang d'art »*, en raison de son travail artisanal *« exemplaire, au ras-du-sol »*. Pour tous les deux, ARTE est un ballon d'oxygène face à ce que Paul Virilio a décrit comme *« la constitution probable d'un empire qui asservirait nos sociétés aux technologies cybernétiques qui n'auraient plus rien en commun avec les activités traditionnelles de la presse ou de l'édition, mais plutôt avec les pratiques de mise en conditionnement des systèmes totalitaires »*.

Le problème contemporain, ont poursuivi MM. Virilio et Kittler, c'est la *« positivité des techniques impérialistes »* qui masque les effets négatifs, *« les catastrophes »* entraînées par chaque technologie nouvelle. Enfin, l'aspect culturel a été évoqué pour rappeler la nécessité du maintien du *« verrou de l'exception culturelle européenne »* et du refus de faire de la télévision *« un simple instrument de distraction au service du profit »*...

CHRYSTEL MONNARD

□ **Alain Carignon rappelle à Sir Leon Brittan la position de la France sur l'*« exception culturelle »*.** – Alain Carignon, ministre de la communication, a réagi, mercredi 29 septembre, aux déclarations de la veille, sur Europe 1, de Sir Leon Brittan, membre de la Commission européenne et négociateur du GATT, en estimant que personne n'était autorisé à parler de *« spécificité culturelle »* au sujet de l'audiovisuel lors des discussions sur le GATT. *« Aucun mandat n'a été donné à quiconque de négocier un quelconque accord susceptible de remettre en cause l'« exception culturelle »*, a déclaré M. Carignon. *« Elle est la seule garantie juridique de la sauvegarde des mécanismes de soutien à la production audiovisuelle et cinématographique »*, a ajouté un communiqué du ministre de la communication.

□ **Progression de 30% des abonnés au câble à Paris en un an.** – Le nombre des abonnés au câble en France s'est accru de 1,26 % en juillet et août, par rapport au mois de juin, pour atteindre 1,18 millions de foyers (sur cinq millions de prises possibles). Cette hausse moyenne de 1,26 % est surtout due à une forte progression des abonnements collectifs. Pour sa part, le nombre des abonnés au réseau câblé parisien, Paris TV Câble (filiale de la Lyonnaise Communication) s'est accru de 30% pour atteindre aujourd'hui 132.000 abonnés. La société estime que sa perte annuelle sera réduite de moitié en 1993. Elle se félicite de la bonne progression du Visiopass, le système de contrôle d'accès qui équipe maintenant 25 % des abonnés et leur donne accès aux chaînes optionnelles de cinéma. La filiale de Lyonnaise Communication insiste toutefois auprès des pouvoirs publics sur la nécessité de *« préserver un système de contrôle d'accès ouvert, commun à tous les opérateurs du câble »* qui seul permet *« l'accès au marché pour les éditeurs de programmes »* et *« une vraie liberté de choix pous les consommateurs »*.

□ ***Interview* devient *Entrevue*.** – Le mensuel créé par Thierry Ardisson en juin 1992 sous le titre *Interview* s'appelle dorénavant *Entrevue*. Cette modification fait suite à la décision prise en juin par le juge des référés de Paris d'interdire l'utilisation de la marque *Interview*, après la plainte déposée par la société éditrice du magazine américain du même nom fondée par Andy Warhol (*le Monde* du 3 septembre).

□ **Le prix Möbius pour les produits multimédias.** – Dans le cadre des 10es Rencontres de l'audiovisuel scientifique (*le Monde* des 15-16 août), à la tour Eiffel du 1er au 12 octobre, le deuxième prix Möbius, décerné par la Commission européenne, récompensera un produit « multimédia » (CD-ROM, ou CDI). Pour l'association (l'AFIM) qui organise ce prix, c'est l'occasion de mieux faire connaître les productions et les enjeux de ces médias interactifs. Deux journées sont organisées salle Gustave-Eiffel, Tour Eiffel, 1er et 2 octobre), avec notamment une soirée consacrée aux « multimédias » sur la Chine (le 1er octobre) et un atelier (le 2 à 15 heures) sur les initiatives de la presse dans le multimédia, dont *« le Monde* sur CD-ROM » présenté par Michel Tatu.

▶ Renseignements au 47-23-79-30.

VIE DES ENTREPRISES

Hausse du dollar et effets du plan de restructuration

Les résultats de la CGM commencent à s'améliorer

Le président de la Compagnie générale maritime (CGM), Eric Giuily, a fait état, mardi 28 septembre, *d'une sensible améliora*tion des comptes du groupe public au cours des derniers mois. Les pertes attendues pour l'année 1993 ne seraient plus que de 437 millions, au lieu de 689 en 1992. Trois facteurs expliquent ce début de redressement : le retrait de la compagnie des lignes d'Amérique du Nord, la sensible remontée du cours du dollar en 1993 et les effets du plan drastique de restructuration engagé depuis un peu plus d'un an.

Les plus-values dégagées par les cessions d'actifs, qui ne sont pas considérés comme stratégiques pour le transport par navires *porte-conteneurs* (par exemple le patrimoine immobilier), sont en majeure partie compensées par le coût des plans sociaux, aussi bien pour le personnel sédentaire que pour les navigants. La CGM *exploite dix-neuf navires sous* pavillon français (enregistrés aux Kerguelen) mais, avec les filiales du groupe, la flotte compte trente-quatre bateaux.

Enfin, Eric Giuily a annoncé la signature d'un accord de partenariat avec le groupe britannique Inchcape, ce dernier assurant à *compter de novembre la représen*tation des lignes de la CGM dans les grands ports de Scandinavie.

Quant au rapprochement avec SDV (groupe Bolloré), il continue à faire l'objet de conversations régulières entre les deux présidents et d'accords techniques au cas par cas, mais rien ne laisse penser que la vente de la CGM à Bolloré puisse être annoncée dans un avenir proche. D'autant que le groupe diversifié du patron breton est engagé lui-même avec ses actionnaires dans une délicate opération de restructuration de son capital. Vincent Bolloré doit à la fois faire face au déficit de sa *branche maritime (les lignes* d'Afrique héritées de Delmas Vieljeux sont dans une situation très préoccupante) et à un endettement considérable.

F. Gr.

Alors que le PDG du constructeur automobile espagnol a démissionné

Plus de 8 000 emplois sont menacés chez SEAT

MADRID

de notre correspondant

Le président de SEAT (Société espagnole d'automobiles de tourisme), Juan Antonio Diaz Alvarez, a présenté mercredi 29 septembre sa démission à Ferdinand Piëch, président de Volkswagen, détenteur de 99 % des actions de SEAT, qui l'a acceptée. Ce départ intervient seulement vingt-quatre heures après le rejet par la firme allemande du plan de redressement présenté par le patron de SEAT parce que considéré comme *« beaucoup trop mou »*. Volkswagen paraît vouloir fermer les usines de la zone franche située à la périphérie de Barcelone et licencier 8 000 à 9 000 personnes sur les 11 000 employés, alors que Juan Antonio Diaz Alvarez avait proposé un plan de reconversion de ces chaînes de montage d'où étaient sorties les premières SEAT en 1951. Tout un symbole!

Cette démission aggrave la crise au sein du groupe automobile espagnol, dont les pertes pourraient se monter à 100 milliards de pesetas (4,3 milliards de francs) à la fin de cette année *(le Monde du 16 sep*tembre). Lors du conseil d'administration de SEAT, le 14 septembre, Volkswagen a décidé de reprendre pour 120 milliards de pesetas (5,2 milliards de francs) l'usine de Pampelune et la société financière Fiseat. La firme de Wolfsburg ne semble pas préparée à faire d'autres sacrifices en raison d'une situation financière délicate et veut réduire considérablement le personnel de SEAT, soit 23 000 personnes au total.

Les coûteux investissements de l'usine hypermoderne de Martorell à Barcelone (244 milliards de pesetas, soit 10,5 milliards de francs), la chute de 23 % des ventes sur le marché national, un stock de *85 000 voitures et la dévaluation* de la peseta par rapport au deutschemark (28 %) ont placé le constructeur espagnol dans une situation très difficile. L'échec du projet de réalisation d'un véhicule utilitaire avec Suzuki dans l'usine de la zone franche et un niveau de production inférieur aux prévisions auraient décidé Volkswagen à tirer *un trait sur le bateau amiral de* SEAT.

Ferdinand Piëch doit recevoir la semaine prochaine les représentants des syndicats espagnols, qui ont annoncé qu'ils étaient décidés à se battre pour *« maintenir l'activité productive »* coûte que coûte. Juan Antonio Diaz Alvarez n'a fait aucun commentaire. Après neuf années à la tête de SEAT, il laisse la place à Peter Walzer, vice-président technique, dans l'attente de la nomination d'un nouveau président.

MICHEL BOLE-RICHARD

Concurrence dans les radiocommunications

La Compagnie générale des eaux autorisée à créer un service de téléphone sans fil

La Compagnie générale des eaux a obtenu l'autorisation de tester dans *« une commune de la région parisienne »* un nouveau service de téléphone sans fil pour piéton, qui pourrait être un jour concurrent du téléphone Bi-Bop récemment lancé à Strasbourg et Paris par France Télécom.

Le ministre de l'industrie et des postes et télécommunications et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a annoncé mercredi 29 septembre l'octroi de cette autorisation lors d'une réception au Syndicat des industries des télécommunications (SIT). L'expérimentation de ce nouveau service par la Compagnie générale des eaux, qui contrôle la société de radiotéléphone SFR, pourrait démarrer début 1994. Il permettra de téléphoner et de recevoir des appels avec un téléphone de poche à condition de se trouver à proximité d'une «borne» reliée au réseau public. La norme technique utilisée sera la norme européenne DECT – différente de la norme adoptée par France Télécom pour Bi-Bop – et le réseau s'appuiera sur les infrastructures du réseau câblé.

Par ailleurs, M. Longuet a annoncé qu'il avait décidé d'assouplir les conditions d'exploitation des deux réseaux de radiotéléphone numérique GSM, qui n'auront plus obligatoirement à utiliser les liaisons spécialisées de France Télécom pour acheminer les communications. A la place, la SFR, voire même France Télécom, pourront installer des liaisons par faisceaux hertziens, fibre optique ou câble, ce qui devrait contribuer à une nouvelle baisse des prix.

M. Longuet a indiqué que les trois sociétés qui s'étaient déclarées candidates à l'exploitation d'un nouveau service de radiomessagerie européen – France Télécom Mobiles, la Cofira (groupe Compagnie générale des eaux) et Bouygues – ont obtenu une licence.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIVATISATION

□ **Suspension de la cotation des certificats d'investissements BNP.** – La Société des Bourses françaises a annoncé, jeudi 30 septembre dans la matinée, la suspension de la cotation des certificats d'investissements BNP. Cette suspension devrait être le prélude à l'annonce par la Commission de privatisation de son évaluation du prix minimum d'une action BNP. Une fois l'évaluation rendue publique, le ministère de l'économie aura alors à fixer son prix de vente, avant de lancer l'offre publique. Depuis *plusieurs jours, la rumeur à la Bourse* de Paris indique la date du 5 octobre pour le début de l'opération (*le Monde* du 12 septembre). Tout reste pourtant suspendu à la santé du marché boursier en net regain de forme depuis quelques jours.

RACHAT

□ **FNAC : Altus et CIP relèvent leur offre.** – Le Conseil des Bourses de valeur (CBV) a donné son feu vert, mercredi 29 septembre, à la dernière phase du rachat de la FNAC par Altus et la CIP (Compagnie immobilière Phénix). Les deux entreprises – qui détiennent 50,01 % de la FNAC – vont augmenter le prix qu'elles proposeront, dans le cadre d'une opération de maintien des cours, pour les titres en circulation : il s'établira à 2 969 francs pour les actions et de 941 francs pour les bons de souscription. Ces achats seront opérés pour 80 % par Altus et 20 % par CIP. Les deux repreneurs ont conclu un pacte d'actionnaires, prévoyant notamment *un droit de préemption de sept ans* et demi. En outre, dans un avis financier, Altus et CIP précisent que, sollicités par des tiers, ils *« n'ont ni donné suite ni accordé aucun droit à un tiers sur la FNAC, tant en ce qui concerne le capital que la gestion, étant précisé qu'aucune opération de ce type n'est, actuellement, ni en cours de négociation, ni envisagée à l'horizon des douze prochains mois ».* *« Toutefois*, précise le texte, *ils se réservent le droit d'étudier dès 1994 les opportunités (notamment ouverture du capital à un tiers ou alliance commerciale privilégiée) qui s'offriraient à eux ».*

CAPITAL

□ **Rhône-Poulenc envisage de renforcer sa participation dans l'Institut Mérieux.** – Les cotations de l'Institut Mérieux ont été suspendues, jeudi *30 septembre à la Bourse*, Rhône-Poulenc ayant annoncé avoir engagé des discussions en vue d'une augmentation de sa participation. Actuellement, le groupe bientôt privatisé contrôle 51 % de l'Institut Mérieux, les autres actionnaires étant la famille Mérieux (16 %), la famille Dassault (14 %), l'Institut Pasteur (4 %), le reste (15 %) étant dispersé dans le public. Ce renforcement de la participation de Rhône-Poulenc, qui pourrait porter sur la totalité des 49 % du capital restant, devrait permettre au groupe de mieux intégrer cette firme dans son pôle santé et de faire jouer des synergies.

□ **La SNECMA bénéficie d'une recapitalisation de 759 millions de francs.** – Le constructeur de moteurs d'avions SNECMA, qui a perdu 351 millons de francs au premier semestre 1993, va procéder a une augmentation de capital de 759 millions de francs, dont 750 souscrits par l'Etat, son principal actionnaire, qui détient 97,11 % du capital. Mais le groupe américain United Technologies (UTC), qui contrôle Pratt and Whitney, motoriste rival de la SNECMA, et qui détient 1,73 % du capital de cette dernière, a décidé de suivre l'augmentation de capital.

CRISE

□ **Saint-Gobain Emballage :** ***407 suppressions d'emplois en 1994 et 1995.*** – Saint-Gobain Emballage a annoncé, mercredi 29 septembre à Paris, 407 suppressions d'emplois en *1994* et 1995, dans les six usines du groupe. La direction justifie ce nouveau plan social par la *« nécessité d'adapter les moyens de production à une demande en baisse »* et par *« une forte concurrence étrangère, exacerbée par les dévaluations des monnaies »* italienne, espagnole et portugaise. La direction déclare *« vouloir éviter autant que possible les licenciements secs »*, par reclassements internes, passages à temps partiel et, dans certains cas, cessations anticipées d'activité. Selon le comité central d'entreprise (CCE), *« c'est la première fois qu'un chiffre aussi important de suppressions d'emplois est annoncé »*. Producteur de «verre creux», Saint-Gobain Emballage emploie *3 000* personnes et a un chiffre d'affaires de 3,25 milliards de francs.

MANAGEMENT

□ **La direction de GO-Voyages démissionne.** – Les deux principaux dirigeants de GO-Voyages, filiale à 100 % du groupe GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires), Georges Huber et Serge Fabre, respectivement PDG et directeur général, ont démissionné mercredi 29 septembre. René Fredj a été élu au poste de président directeur général. En juin, la GMF avait annoncé son intention de confier au groupe Air France la gestion de GO-Voyages. Aux termes de cet accord, GO-Voyages est devenue filiale de Jet Tours. Spécialiste des billets à prix réduit, GO-Voyages a enregistré pour l'exercice clos le 31 octobre 1992, un chiffre d'affaires de 378 millions de francs.

Le Monde
Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 septembre ⬆ Soutenue

La note était tout juste soutenue jeudi *30 septembre à la Bourse de Paris dans* un marché calme qui se prépare à la première privatisation du gouvernement Balladur, celle de la BNP, dont la cotation du certificat d'investissement a été suspendue dès l'ouverture.

En hausse de 0,08 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,11 %. Aux alentours de 12 h 45, les valeurs françaises s'appréciaient de 0,08 % à *2 128,40 points.*

Après la phase de consolidation qui s'est poursuivie pendant trois semaines environ, le marché présente à nouveau des attraits pour les gros investisseurs, qu'ils soient français ou étrangers, notent les gestionnaires.

Quelques résultats semestriels meilleurs que prévu (Skis Rossignol, Imétal par exemple) incitent certains analystes à penser que des frémissements sont *perceptibles dans l'économie française.*

Les gestionnaires se plaignent de la «complexité» des opérations pour la mise en vente des actions BNP qui, selon eux, devrait commencer le 5 octobre. La cotation du CI a été suspendue jeudi. La veille ce titre BNP valait 277 francs à la suite d'un repli de 2 %. En un mois, l'action BNP a cédé 4,15 % mais affiche un gain de 32 % depuis le *début de l'année.*

Parmi les titres en hausse sensible, on relève SAT + 4,2 % ; Elf Aquitaine gagnait 2,2 % dans un marché de 311 000 titres.

A l'inverse, Bail Equipement cédait 5,4 % pour 11 000 titres échangés et la Compagnie bancaire 2,9 % pour 12 000 titres.

NEW-YORK, 29 septembre = Calme

Wall Street a terminé quasiment inchangé pour la deuxième journée consécutive mercredi, les intervenants effectuant des opérations de mise à jour avant la fin du trimestre et restant prudents avant la publication des résultats financiers de sociétés à partir de la semaine prochaine. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 566,30 points, en hausse de 0,28 point. Les opérations de mise à jour ont soutenu l'activité et quelque 280 millions de titres ont été échangés. Les valeurs en hausse ont toutefois été légèrement inférieures aux titres en baisse : 991 contre 1 000, alors que 626 actions sont restées inchangées.

Les valeurs boursières avaient bien réagi durant la matinée à une progression plus forte qu'attendu (+ 1,9 %) du produit intérieur brut (PIB) au deuxième trimestre. Mais les investisseurs ont profité du reste de la journée pour mettre à jour leurs portefeuilles avant la fin du trimestre, ont observé des analystes. Ces derniers ont également relevé une certaine prudence des détenteurs de capitaux avant la publication des résultats financiers des entreprises au troisième trimestre.

Les pétrolières ont été le principal moteur de Wall Street, grâce à une forte hausse des prix du brut. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté à 5,99 % contre 5,94 % mardi soir.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Alcoa	67 7/8	66 7/8
ATT	59 1/2	59 1/4
Boeing	39	38 7/8
Chase Manhattan Bank	37 1/4	37
Du Pont de Nemours	46 7/8	47 1/8
Eastman Kodak	58 3/4	58 7/8
Exxon	65 3/4	65 1/2
Ford	56 1/4	55 1/4
General Electric	95 7/8	95 3/8
General Motors	45	43 7/8
Goodyear	44 3/8	44 1/4
IBM	41 3/4	41 5/8
ITT	93 3/4	94
Mobil Oil	80 1/8	81 1/2
Pfizer	60	59 5/8
Schlumberger	64	66 3/8
Texaco	68	67 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	144 5/8	141
Union Carbide	19 1/4	19 3/8
United Tech.	55	56
Westinghouse	13 1/8	13 1/8
Xerox Corp.	73 5/8	72 3/8

LONDRES, 29 septembre ⬇ Repli

Les valeurs ont reculé, mercredi 29 septembre, au Stock Exchange après trois séances consécutives de hausse, affectées par plusieurs augmentations de capital et par le manque de succès de la dernière adjudication de fonds d'Etat. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 6,8 points, soit 0,2 %, à 3 030,1 points. Environ 508,4 millions de titres ont été échangés contre 598,1 millions la veille.

Du côté des valeurs, les alimentaires, les groupes du tabac, les magasins ainsi que les groupes de presse ont été affectés par le discours prononcé mardi soir par le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, à Washington, dans lequel il a fait allusion à une possible hausse des impôts indirects. En revanche, les banques, les groupes de télécommunications et les compagnies d'électricité ont affiché des gains sensibles.

Scottish and Newcastle a baissé de 11 pence à 459 après l'annonce d'une augmentation de capital de 405 millions de livres, destinée à financer le rachat à Grand Metropolitan de la chaîne de pubs Chef and Brewer. Grand Metropolitan a de son côté perdu 2 pence à 416, tandis que Whitbread, qui était considéré comme l'acquéreur le plus probable de Chef and Brewer, cédait 12 pence à 529.

VALEURS	Cours du 28 sept.	Cours du 29 sept.
Allied Lyons	5,72	5,71
B.P.	3,13	3,17
B.T.R.	3,71	3,74
Cadbury	4,52	4,53
De Beers	12,38	12,25
Glaxo	6,33	6,22
G.U.S.	40,50	40,50
I.C.I.	7,21	7,14
Reuters	15,33	15,25
RTZ	7,02	6,85
Shell	6,64	6,68
Unilever	10,70	10,67

TOKYO, 30 septembre ⬆ Reprise

La Bourse de Tokyo a fini en très légère hausse, jeudi 30 septembre, grâce aux achats des investisseurs institutionnels soucieux d'améliorer leur bilan en ce jour d'arrêt des comptes du semestre fiscal. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a terminé en hausse de 28,30 points, à 20 105,71 points, soit une progression de 0,14 %. Environ 260 millions de titres ont été échangés contre 300 millions la veille.

Les boursiers pensent que l'indice Nikkei continuera à évoluer dans une marge étroite car le marché craint que les nombreuses arrivées à échéance des contrats à terme ne déclanchent des dégagements massifs.

VALEURS	Cours du 29 sept.	Cours du 30 sept.
Ajinomoto	1 380	1 380
Bridgestone	1 280	1 280
Canon	1 440	1 440
Fuji Bank	2 250	2 300
Honda Motors	1 520	1 510
Matsushita Electric	1 450	1 430
Mitsubishi Heavy	645	644
Sony Corp.	4 580	4 510
Toyota Motors	1 680	1 730

CHANGES

Dollar : 5,6540 F ⬆

Jeudi 30 septembre, en milieu de journée, le dollar s'échangeait en forte hausse sur le marché des changes parisien à 5,6540 F contre 5,6360 F la veille au soir, alors que le deutschemark reculait à 3,4883 F dans un marché calme sans véritable direction en raison de l'incertitude qui plane sur la situation en Russie.

FRANCFORT	29 sept.	30 sept.
Dollar (en DM)	1,6140	1,6175
TOKYO	29 sept.	30 sept.
Dollar (en yens)	105,23	105,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 sept.)	7 1/16-7 3/16 %
New-York (29 sept.)	3 5/16%

BOURSES

	28 sept.	29 sept.
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	586,40	586,04
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 119,97	2 126,80
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	28 sept.	29 sept.
Industrielles	3 566,02	3 566,30
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	28sept.	29 sept.
100 valeurs	3 036,90	3 030,10
30 valeurs	2 329,50	2 323,60
Mines d'or	179,40	180,50
Fonds d'Etat	101,87	101,86
FRANCFORT	28 sept.	29 sept.
Dax	1 913,61	1 907,69
TOKYO	29 sept.	30 sept.
Nikkei Dow Jones	20 077,41	20 105,71
Indice général	1 617,86	1 626,25

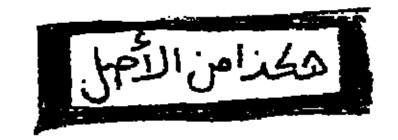
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,6420	5,6450	5,6960	5,7005
Yen (100)	5,3646	5,3701	5,4276	5,4349
Ecu	6,6321	6,6386	6,6215	6,6309
Deutschemark	3,4880	3,4895	3,4905	3,4396
Franc suisse	3,9844	3,9894	4,0080	4,0159
Lire italienne (1000)	3,5702	3,5745	3,5544	3,5608
Livre sterling	8,5194	8,5263	8,5450	8,5554
Peseta (100)	4,3213	4,3270	4,2865	4,2965

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 7/16	2 9/16	2 7/16	2 9/16	2 7/16	2 9/16
Ecu	7 11/16	7 13/16	7 9/16	7 11/16	7 1/4	7 3/8
Deutschemark	6 3/4	6 7/8	6 5/8	6 3/4	6 5/16	6 7/16
Franc suisse	4 11/16	4 13/16	4 5/8	4 3/4	4 3/8	4 1/2
Lire italienne (1000)	8 9/16	8 13/16	8 11/16	8 15/16	8 9/16	8 13/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	10 1/8	10 1/2	10	10 1/4	9 9/16	9 15/16
Franc français	7	7 1/4	6 15/16	7 1/8	6 11/16	6 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 30 SEPTEMBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,18 % (2130,73)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5800	EDF-GDF 3%	5840	5840	—
1049	B.N.P. (T.P)	1047	1031	-1,53
1036	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1049	+0,87
2200	Renault (T.P.)	2156	2166	+0,46
2340	Rhone Poulenc(T.P)	2400	2400	—
1126	Saint Gobain(T.P.)	1147	1131	-1,39
1020	Thomson S.A (T.P)	1030	1030	—
605	Accor 1	621	620	-0,16
749	Air Liquide 1	777	773	-0,51
715	Alcatel Alsthom 1	724	734	+1,38
370	Alspi 1	376	371	-1,33
648	AGF(Ass.gle.Fce) 1	685	689	+0,58
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
350	Dassault Electro 1	360	382	-1,83
1970	De Dietrich 1	1941	1920	-1,08
510	Degremont 1	510	510	—
40	Dev.R.N-P De Cal 2	39,45	39,45	—
83	Dev.R.Sud-Est.Ly/2	81,50	—	—
315	DMC (Dollfus Mi)1	319,90	314	-1,84
615	Docks France 1	618	618	—
133	Dynaction 1	134,50	132,90	-1,19
2618	Eaux (Gle Des) 1	2589	2580	-0,38
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
385	Marine Wendel 1	387,30	389	+0,44
145	Matra-Hachette 1	147,60	145	-1,76
73	Metaleurop 1	74,40	73,10	-1,75
16	Metrologie Intl 1	17	16,90	-0,59
171	Michelin 1	186,30	186	-0,16
119	Moulinex 1	110,10	110	-0,09
1000	Navigation Mixte 1	1027	1025	-0,19
154	Nord-Est 1	150,40	149,90	-0,33
560	Nordon (Ny) 1	535	534	-0,19
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
380	Spie Batignolles 1	385	376	-2,34
535	Strafor Facom 1	545	547	+0,37
340	Suez 1	344,70	343,90	-0,23
245	Synthelabo 1	249	247,20	-0,72
162	Thomson-CSF 1	166,80	164	-1,68
295	Total 1	307,50	311,20	+1,20
600	UAP 1	632	635	+0,47
340	UFB Locabail 1	377	380	+0,80
225	UGC DA(ex Robur)M1	228	227,50	-0,22
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
525	I.T.T. 1	529	534	+0,95
289	Ito Yokado 1	293,90	291	-0,99
76	Matsushita 1	76,80	77,40	+0,78
295	Mc Donald's 1	301	299	-0,66
180	Merck and Co 1	175	175,50	+0,29
595	Minnesota Mining 1	586	578	-1,37
82	Mitsubishi Corp. 1	82,70	83,10	+0,64
435	Mobil Corporat. 1	450,30	459	+1,93
430	Morgan J.P. 1	443	443	—
4210	Nestle SA Nom.	4377	4361	-0,37
89	Nippon Meat Packer	93	—	—
148	Norsk Hydro 1	149,10	150	+0,60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centenaire Blanzy	384,90	381,50
Caragen Holding	29	—
Champex (Ny)	11	11
CIC Un.Euro.CIP 1	270	270
C.I.T.R A.M. (B)	2951	—
Cpt Lyon Alem 2	349,10	349
Concorde-Ass Risq2	902	935
Constr.Met.Prov.	12,40	—
Credit Gen Ind	185	—
Darblay	610	—
Didot Bottin	525	499
Eaux Bassin Vichy	2651	—
Eca 1	481	397

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Stami	975	—
Testinger 1	2390	2320
Tour Eiffel	283	—
Ulmer Colrath	1481	1500
Vicat 2	429,10	436,20
Virax	110	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
CFPI	170	171
C.N.I.M 1	1300	1290
Codetour	338	—
Creeks	134	134
Dauphin OTA	242	240
Devanlay 2	982	980
Labor Dolisos	109	—
Editions Belfond	115	117
Europ Propulsion 2	289	285
Finacor	229	230
G.L.M. S.A.	708	700
Gravograph	134	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Serbo	156	157
Sopra	309	290
TF1-1	498,20	496,70
Thermador Hold(Ly)	358	351
Unilog	249	250
Viel et Compagnie	215	220

Sicav (sélection) 29 septembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Energia	358,72	342,45
Eparcic	4080,83	4089,03
Eparcourt-Sicav	4409,29	4389,32
Epargne Associat.	26517,98	26216,03
Epargne-Unie	1547,30	1529,56
Ecureuil Cash capi.	6906,66	6906,66 ●
Euro Solidarité	1235,58	1223,38
Eurocic Leaders	1231,88	1198
Eurodyn	1347,95	1315,07
Euro Gan	7462,73	7175,70
Fonsicav	16327,01	16344,32
France-gan	13043,75	12542,07

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord Sud Develop	1912,82	1909
Obli-Associations	187,21	184,43
Oblicic-Mondial	3113,55	3087,54
Oblicic-Régions	1140,84	1123,19
Oblifutur	3437,18	3373,09
Oblig. tres coté	210,38	207,28
Oblilion	1714,40	1687,43
Oblisécurité Sicav	14811,39	14811,39
Oblitys	511,33	511,33
Oraction	1488,29	1432,48
Paribas Capitalisation	1882,16	1845,07
Paribas Opportunités	144,55	140,34

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Univer	263,04	263,04 ◊
Univers Actions	1547,99	1510,23
Univers Obligations	2089,20	2050,25
Valorg	2318,58	2308,25 ◆
Valreal	60112,28	60082,24
Winterthur St-Honoré	259,59	247,82

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 29/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6885	5,6285	5,50	6
Ecu	6,6390	6,6405	—	—
Allemagne (100 dm)	349,2000	349,8000	338	361
Belgique (100 F)	16,2575	16,2545	15,80	16,80
Pays-Bas (100 fl)	311,0900	311,4400	300	321
Italie (1000 lires)	3,5945	3,5760	3,37	3,82
Danemark (100 krd)	86,0500	86,1600	80	88
Irlande (1 iep)	8,1625	8,1505	7,75	8,50
Gde-Bretagne (1 L)	8,5735	8,5215	8,20	9
Grèce (100 drachmes)	2,4295	2,4240	2,69	3,09
Suisse (100 f)	400,0400	399,1900	388	410
Suède (100 krs)	70,3000	70,0200	66	75
Norvège (100 k)	79,7900	79,7300	75	84
Autriche (100 sch)	49,6390	49,7170	48	51
Espagne (100 pes)	4,3195	4,3250	4,05	4,60
Portugal (100 esc)	3,3850	3,3950	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,2974	4,2496	4,10	4,80
Japon (100 yens)	5,4032	5,3459	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 29/09
Or fin (kilo en barre)	64900	64400
Or fin (en lingot)	64850	64550
Napoléon (20f)	374	371
Pièce Fr (10 f)	375	—
Pièce Suisse (20 f)	388	371
Pièce Latine (20 f)	388	367
Souverain	474	468
Pièce 20 dollars	2580	2545
Pièce 10 dollars	1235	1230
Pièce 5 dollars	730	—
Pièce 50 pesos	2420	2405
Pièce 10 florins	387	380

Matif (Marché à terme international de France)

29 septembre 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 152 179			
Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	127,80	—	123,76
Précédent	127,78	—	123,82

CAC 40 A TERME — Volume : 53 656			
Cours	Sept. 93	Oct. 93	Nov. 93
Dernier	2126	2141	2144
Précédent	2120	2135	2147

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◊ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée, mercredi 29 septembre, sous la présidence de François Mitterrand. Au terme des travaux, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits :

• Modification du code minier

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant certaines dispositions du code minier et l'article L 711-12 du code du travail.

Le projet de loi modernise diverses dispositions du code minier, dont certaines remontent au début du XIXe siècle. Il s'agit de faciliter la prospection et l'exploitation des substances minières tout en renforçant la protection de l'environnement en ce domaine.

(Le Monde *du 30 septembre).*

• L'avenir de l'Imprimerie nationale

Le ministre du budget, porte-parole du gouvernement a présenté un projet de loi relatif à l'Imprimerie nationale. L'Imprimerie nationale est aujourd'hui une direction centrale du ministère du budget, disposant du monopole de l'impression des documents administratifs.

Le projet de loi, dont la préparation a fait l'objet d'une concertation avec les représentants des personnels, adapte son statut à la nécessité de placer son activité dans un contexte concurrentiel.

1. L'Imprimerie nationale est constituée en société nationale, dont le capital est entièrement détenu par l'Etat.

2. Pour tenir compte des directives communautaires en matière de marchés publics, le monopole de l'Imprimerie nationale est restreint aux seuls documents administratifs comportant des éléments de sécurité destinés à en empêcher les falsifications et les contrefaçons.

L'Imprimerie nationale continuera de mettre en valeur le patrimoine culturel constitué au fil de l'histoire, dont elle est le dépositaire.

3. Les fonctionnaires et les ouvriers d'Etat qui exercent leur activité au sein de cette imprimerie continueront de l'exercer au sein de la nouvelle société, tout en conservant les garanties attachées à leurs statuts.

• Les assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale

Le ministre de l'économie a présenté une communication sur le compte-rendu des assemblées annuelles du fonds monétaire international et de la banque mondiale.

1. Les travaux de ces assemblées ont principalement porté sur les mesures propres à favoriser la reprise économique, en particulier en Europe et au Japon. Si la situation économique s'est améliorée dans plusieurs régions du monde, ces progrès restent insuffisants pour donner lieu à une véritable amélioration de la situation de l'emploi.

2. Malgré les bonnes performances enregistrées dans certains pays en voie de développement, les plus pauvres d'entre eux continuent de connaître de grandes difficultés. En conséquence, il a été décidé de prolonger le dispositif de facilité d'ajustement structurel renforcé.

Le nombre des Etats qui, comme la France, sont favorables à une nouvelle allocation de droits de tirage s'est accru, mais demeure insuffisant.

3. Les Etats du groupe des sept se sont réunis à cette occasion. Ils sont tombés d'accord sur la nécessité de renforcer les politiques de retour à la croissance et de poursuivre les réformes structurelles. Ils ont réaffirmé leur soutien au processus de réforme économique engagé en Russie. *(Lire page 17.)*

• La coopération avec les Etats africains

Le ministre de la coopération a présenté une communication sur la coopération avec les Etats africains.

L'action conduite par la France en faveur du développement des Etats de l'Afrique au sud du Sahara, des Caraïbes et de l'océan Indien tient une place fondamentale dans sa politique étrangère. Le continent africain traverse aujourd'hui de grandes difficultés. Pour l'aider à résoudre ces difficultés, notre action reposera sur quatre principes : la confiance, la stabilité, l'obligation de résultats, la rigueur.

1. Les rapports entre la France et les Etats africains resteront marqués par la confiance. Du fait de ses responsabilités particulières, dictées par l'histoire et par l'amitié, notre pays entend continuer de manifester sa solidarité envers l'Afrique. La France maintient en particulier le niveau de ses aides publiques, malgré un contexte budgétaire difficile, et alors que les efforts de nombreux autres Etats vont en diminuant.

2. La plupart des Etats africains sont engagés dans la démocratisation de leurs institutions. La France leur apporte son appui dans cette voie pour les aider à construire, dans la stabilité, un nouvel Etat de droit.

3. Notre politique d'aide au développement se fixe une obligation de résultats. Une utilisation efficace de l'aide publique permettra d'y parvenir. La priorité sera donnée aux investissements productifs, à l'agriculture, à la santé publique et à la formation.

4. La France encourage les Etats d'Afrique à renouer le dialogue avec la communauté financière internationale. Il est nécessaire pour cela qu'ils maîtrisent mieux leurs finances publiques. L'efficacité des aides au développement en sera renforcée.

PHILATÉLIE

Les arts du cirque

La Poste mettra en vente générale, lundi 4 octobre, un timbre à 2,80 F, *Centre national des arts du cirque - Châlons-sur-Marne*. Le Centre national des arts du cirque (CNAC) a été créé en 1983 à Châlons-sur-Marne, dans les locaux d'un cirque édifié à la fin du dix-neuvième siècle. Il est divisé en trois grands secteurs : l'école supérieure des arts du cirque, qui, après deux années préparatoires à l'école du cirque de Rosny-sous-Bois, prépare en deux ans le diplôme des métiers des arts du cirque; le centre de formation professionnelle; le centre de documentation.

Le timbre, au format vertical 26 x 36,85 mm, est mis en pages par Louis Arquer d'après *les Clowns*, œuvre d'Albert Gleizes, et imprimé en héliogravure en feuilles de trente.

► Vente anticipée à Châlons-sur-Marne (Marne) les 2 et 3 octobre, de 10 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Centre national des arts du cirque, 1, rue du Cirque; le 2 octobre, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Châlons-sur-Marne RP.

► Souvenirs philatéliques (enveloppe, carte 15 F + port, encart 30 F + port) : A. Girod, 3, allée Arthur-Rimbaud, 51470 Saint-Memmie (tél. : 26-65-20-27).

P. J.

La rubrique « Philatélie » paraîtra désormais dans le supplément du vendredi, daté samedi. Prochain rendez-vous, donc, dans le numéro du vendredi 8, daté 9 octobre.

En filigrane

• Les postiers autour du monde. – A l'occasion de la Whitbread 1993-1994, un nouvel entier postal à 5 F est mis en vente depuis le 25 septembre : il représente le maxi-yacht *La Poste* qui participe à la célèbre course autour du monde. Et, depuis le 27 septembre, un timbre à 2,80 F, *Les postiers autour du monde*, est en circulation. Il s'agit d'un retirage au nouveau tarif lettre – une première dans le genre – du timbre émis le 8 février 1993 à 2,50 F. A noter que les supporters du maxi-yacht ont assisté au départ de la course à Southampton, le 25 septembre, à bord de trois ferries, deux au départ de Cherbourg, un au départ de Calais, avec, à bord de chacun de ces navires, un bureau de poste temporaire muni de timbres à date illustrés.

• Ventes. – Vente sur offres Roumet (Paris, tél. : (1) 47-70-00-56) clôturée le 5 octobre. Beau programme classique avec n° 3 *Cérès* sur lettre, grille rouge Beuzeville 17 janvier 1849 (prix de départ 35 000 F); 1 F vermillon détaché (départ 68 000 F), etc.; et nombreuses variétés semi-modernes et modernes.

• Manifestations. – Le 9 octobre, à la salle des fêtes de Belleneuve (21), exposition et transport hippomobile de courrier d'Is-sur-Tille à Belleneuve (boîte mobile). Souvenirs philatéliques (15 F + port) : R. Loustaud, Amicale philatélique dijonnaise, 4, rue Chancelier, de l'Hospital, 21000 Dijon.

Les 9 et 10 octobre, à la salle Molitor à Hayange (57), « Théma Est », exposition philatélique thématique avec bureau de poste temporaire.

CARNET DU Monde

Naissances

Emmanuel et Elizabeth
VITAL DURAND

ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis,

le 29 septembre 1993.

51, rue Pascal,
75013 Paris.

Mariages

S.T.A.R.

Sandrine TREINER
et
Alain RUSTENHOLZ

mêlent leurs initiales au creux de leurs alliances, le samedi 2 octobre 1993.

73, rue Bobillot,
75013 Paris

Décès

– Hubert Nyssen,
président des éditions Actes Sud,
Ses associés
Et ses collaborateurs,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Nina BERBEROVA,

survenu à Philadelphie (USA), dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'incinération a eu lieu dans une stricte intimité.

Actes Sud,
Le Méjan,
13200 Arles.

(*Le Monde* du 28 et du 29 septembre, lire page 26.)

– Mme Louis Eyraud,
Les docteurs Dominique et Jean-Paul Bacquet,
Annabelle et Pierre-François,
Claudie et Gérard Fleury,
Tristan et Sylvain,
M. Pierre Badiou,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis EYRAUD,
docteur vétérinaire,
député honoraire
au Parlement européen,
ancien député
à l'Assemblée nationale,
ancien maire de Brioude,
ancien conseiller régional d'Auvergne,
ancien conseiller général
de la Haute-Loire,
président du SICTOM Issoire-Brioude,
premier adjoint au maire de Brioude,

chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre du Danebrog,
ancien combattant 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
chevalier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
médaille d'honneur de la jeunesse
et des sports,

survenu le 29 septembre 1993, à l'âge de soixante et onze ans.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 1er octobre, à 15 heures, au cimetière de Brioude.

[Né le 18 mai 1922, à Lyon (Rhône), Louis Eyraud était docteur vétérinaire. Réfractaire au STO, militant des jeunesses socialistes, il a participé aux combats de la résistance auvergnate. Elu maire de Brioude (Haute-Loire) en 1971, réélu en 1977, conseiller général en 1973, réélu en 1979, il avait été élu député (PS) de la deuxième circonscription de la Haute-Loire en novembre 1978, à l'occasion d'une élection partielle, et battu au premier tour des élections législatives de 1978. Louis Eyraud a également été vice-président du conseil régional d'Auvergne et député au Parlement européen de 1981 à 1989. Il avait conduit la liste du PS aux élections régionales de 1992].

– Mme Roger Gibert,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
La famille,
ont la grande peine de faire part du décès de

Roger GIBERT,
conseiller d'administration scolaire
et universitaire,

survenu à Paris, le 26 septembre 1993, à l'âge de soixante-seize ans.

Il a fait don de ses yeux à la Banque française des yeux et de son corps à la faculté de médecine.

« La mort au service de la vie. »

– Grenoble.
M. et Mme Yves Golléty,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain de Boisset de Torsiac,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bruno Golléty
et leurs enfants,
Ainsi que M. François Descostes,
Mme Paul de Gasquet,
Mme Emile Vincent,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GOLLÉTY,
avocat honoraire à la cour d'appel,
ancien bâtonnier,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, le 28 septembre 1993.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er octobre, à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, à Grenoble.

M. Dominique TAVENEAU,
ingénieur en informatique,

est décédé le 24 septembre 1993, à quarante-trois ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
39, rue d'Alsace,
85000 La Roche-sur-Yon.

– M. et Mme François Trémeaud
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Lhospied
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Aulard,
M. et Mme Joseph Bellier,
Mme Marie-Louise Beucké,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. André TRÉMEAUD,
préfet et conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 28 septembre 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 2 octobre, à 10 h 30, en l'église de Grilly (Ain).

En Bosset, Grilly,
01220 Divonne-les-Bains.
16, boulevard du Parc,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Armand WACHTEL,
ingénieur principal CIT-Alcatel,

survenu le 26 septembre 1993, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

De la part de
Françoise Wachtel,
sa femme,
Danièle, Sylvie et Claude Wachtel,
ses enfants,
Gaï Wachtel,
son petit-fils,
Ses proches,
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
158, rue de Longchamp,
75116 Paris.

Remerciements

– Très touchés par les nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées à la suite du décès, le 5 septembre 1993, de

Henri FAURÉ,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement,

Mme Fauré-Bezaut
Et ses enfants,
adressent leurs sincères remerciements à tous les amis qui se sont associés à leur chagrin.

L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES HÉMOPHILES

tient à exprimer sa gratitude à toutes les personnes qui se sont associées en pensées et en prières à la messe célébrée par

le cardinal Jean-Marie Lustiger,
archevêque de Paris,
entouré des
pasteurs Jean-Marc Viollet,
de l'Eglise réformée,
Frédérik Kaltenmark
de l'Eglise luthérienne,
et du diacre André Chepelov
de l'Eglise orthodoxe,

à l'intention de ceux qui sont morts du sida et de ceux qui en souffrent.

– La famille Villemonte de la Clergerie,
remercie toutes les personnes qui ont pris part à leur chagrin et ont témoigné leur attachement à

Yves VILLEMONTE de la CLERGERIE,

lors de sa disparition le 10 août 1993.

« Quand l'amour te fait signe, suis-le. »

Anniversaires

– Il y a cinquante ans, à Nice, le 30 septembre 1943, la Gestapo arrêtait

Arno KLARSFELD,
trente-huit ans,

qui, en se sacrifiant, réussissait à préserver la vie de son épouse et de ses deux enfants.

Il a fait partie du convoi n° 61, du 28 octobre 1943, à destination d'Auschwitz où il a été assassiné.

En rappelant son souvenir, ses enfants expriment leur reconnaissance d'une part aux Italiens, dont la zone d'occupation en France fut pendant neuf mois, de janvier à septembre 1943, une exceptionnelle terre de refuge pour les juifs persécutés par le IIIe Reich et par l'Etat français de Vichy et, d'autre part, à la population de Nice, à son évêque, à ses prêtres, à ses pasteurs, à ses établissements religieux et laïcs qui, pendant l'occupation allemande, ont aidé à la survie de vingt mille juifs sur vingt-trois mille.

– Pour le 13e anniversaire du décès du

général d'armée aérienne Martial VALIN,
compagnon de la Libération,

ainsi que pour les

Aviateurs français libres,

une messe sera célébrée en la chapelle de l'Ecole militaire, Paris-7e, le vendredi 1er octobre 1993, à 18 h 30.

Avis de messes

– Une messe aura lieu à la mémoire de

M. Paul GALLARD,

dimanche 3 octobre 1993, en l'église d'Alésia, Paris-14e, à 18 h 30.

De la part de
Mme Marie-Thérèse Gallard,
Les familles Gallard, Salvan, Naïka, Istasse.

Avis

– MM. Yves Goust, Jacques Goust et Robert Goust ont déposé, auprès du tribunal de grande instance de Paris, une requête aux fins de faire déclarer l'absence de

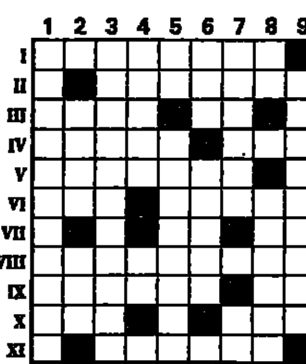
Mlle Marie-France GOUST,

née le 23 mai 1943, à Saint-Mandé (Val-de-Marne), disparue le 29 novembre 1974 de son domicile sis à Paris-7e, 49, rue de Verneuil.

Me Bedou-Caban,
avocat.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6139



HORIZONTALEMENT

I. Boîtes où l'on mettait les pruneaux. – II. Si on veut y jouer, il ne faut pas hésiter à faire signe. – III. Etendue d'eau. Note. – IV. Bains, dans l'Allier. Peut être précédé d'une descente. – V. Nous apprit à travailler avec les colonies. – VI. Fut appelé Terre. Croisées par des gens qui se rencontrent. – VII. Participe. Avant J.-C. – VIII. Une femme qui évite les grandes dépenses. – IX. Chercher dans le temps. Quartier de Rennes. – X. Bien connu. Possessif. – XI. Peut former du gazon.

VERTICALEMENT

1. Permet d'admirer de jolies figures. – 2. Comme un centre pour des enfants. Peuvent être admirés au musée. – 3. Bien bouclées. – 4. Fournit de l'huile. Evoque une bonne façon de parler. – 5. N'est pas navigable. Une bonne livre. – 6. Part du chœur. Etre très regardant. – 7. Bien répartie. Symbole. – 8. Abréviation. Généralement discrète quand elle est de service. – 9. Dont on a fait des montagnes.

Solution du problème n° 6138

Horizontalement

I. Akinésie. – II. Niveau. Na. – III. Grenu. – IV. Dure. – V. Reptiles. – VI. Bachotage. – VII. Ecran. Is. – VIII. Taurides. – IX. Sfax. – X. Ile. Ino. – XI. Lancettes.

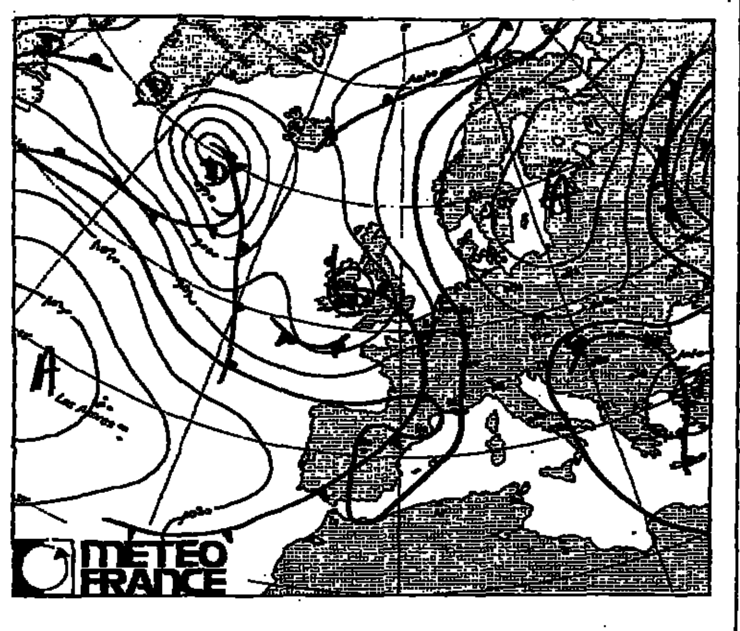
Verticalement

1. Ange. Bétail. – 2. Kir. Raca. La. – 3. Ive. Ecru. En. – 4. Nénuphars. – 5. Eau. Tonifié. – 6. Su. Dit. Da. – 7. Aula. Exit. – 8. En. Régis. Ne. – 9. Alèses. Dos.

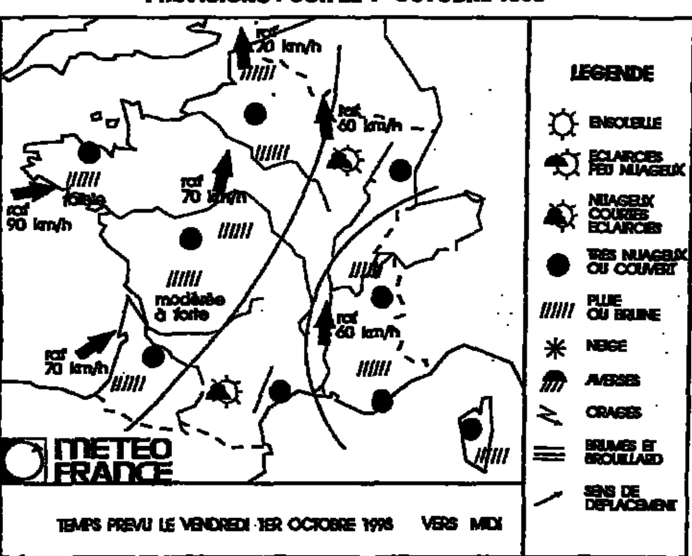
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 SEPTEMBRE A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 1er OCTOBRE 1993

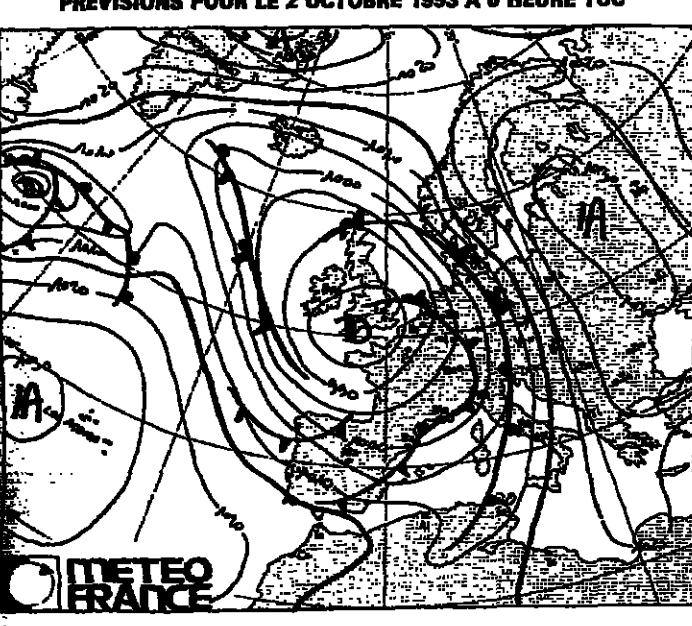


Vendredi : temps gris et pluvieux sur une grande partie du pays. – Sur les régions situées à l'est du Rhône, débordant jusqu'au Jura, la Corse, l'Auvergne et les Cévennes, le temps sera couvert et pluvieux toute la journée. En soirée, une tendance orageuse se développera en Corse, ainsi que sur le relief alpin.

A l'ouest du pays, l'on trouvera les pluies de la nouvelle perturbation dès le lever du jour, de l'embouchure de la Gironde à la Bretagne, Normandie, et jusqu'au Nord-Pas-de-Calais. Ces pluies seront assez marquées en général, et accompagnées de vents de secteur sud soutenus, car ils pourront souffler jusqu'à 70 km/h en pointes dans l'intérieur. Sur le littoral atlantique, les rafales pourront atteindre et dépasser 80 km/h. Cette zone de mauvais temps, pluvieux et venté, gagnera rapidement les régions plus à l'est. On la situera à mi-journée de l'Aquitaine au Limousin et à la Champagne, atteignant la Lorraine et l'Auvergne en soirée. Entre ces deux zones pluvieuses, le ciel sera très nuageux.

Les températures matinales seront assez homogènes sur tout le pays, avoisinant 9 degrés au nord de la Loire, et 11 degrés à 12 degrés au sud. Les températures maximales seront en légère baisse par rapport à la veille, et de faible amplitude. En effet, il fera entre 14 degrés et 17 degrés du nord au sud, localement 20 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 2 OCTOBRE 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-9-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 29-9-1993 à 18 heures TUC et le 30-9-1993 à 6 heures TUC

FRANCE											
AJACCIO	21	11	D	ST-ETIENNE	16	11	C	LUXEMBOURG	14	7	P
BIARRITZ	20	10	C	STRASBOURG	15	6	C	MADRID	22	12	B
BORDEAUX	19	9	B	TOULOUSE	20	13	C	MARRAKECH	28	13	D
BOURGES	17	8	D	TOURS	17	7	N	MEXICO	17	—	—
BREST	14	9	C	ÉTRANGER				MILAN	19	5	D
CAEN	15	6	D	ALGER	25	13	D	MONTRÉAL	10	6	D
CHERBOURG	12	6	C	AMSTERDAM	18	10	P	MOSCOU	2	−1	*
CLERMONT-FER.	18	11	C	ATHÈNES	28	22	D	NAIROBI	23	12	D
DIJON	15	8	C	BANGKOK	34	26	C	NEW-DELHI	35	24	D
GRENOBLE	10	9	C	BARCELONE	23	15	C	NEW-YORK	17	12	D
LILLE	16	10	P	BELGRADE	17	8	P	PALMA-DE-MAJ.	23	14	D
LIMOGES	16	8	B	BERLIN	14	4	D	PÉKIN	23	10	D
LYON-BRON	16	10	C	BRUXELLES	17	10	P	RIO-DE-JANEIRO	—	—	—
MARSEILLE	20	14	D	COPENHAGUE	14	8	N	ROME	22	11	D
NANCY	15	6	C	DAKAR	31	26	C	HONGKONG	29	26	N
NANTES	15	6	C	GENÈVE	13	6	N	SÉVILLE	25	14	D
NICE	20	12	D	ISTANBUL	27	18	C	SINGAPOUR	31	25	O
PARIS-MONTS.	17	9	N	JÉRUSALEM	27	12	D	STOCKHOLM	13	2	B
PAU	23	11	C	LE CAIRE	32	19	D	SYDNEY	27	16	D
PERPIGNAN	19	13	C	LISBONNE	20	12	D	TOKYO	24	21	N
POINTE-A-PITRE	32	23	N	LONDRES	15	6	N	TUNIS	25	13	D
RENNES	16	7	C	LOS ANGELES	22	16	D	VARSOVIE	11	8	D
								VENISE	17	11	C
								VIENNE	11	5	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Chair à spectacle

TF 1 avait pénétré, comme disait le capitaine Haddock, là où la main de l'homme n'a jamais mis le pied : derrière les statistiques du chômage. Car *«derrière les statistiques,* révéla l'enquêteur PPDA, *se cachent des drames humains»*. TF 1 avait donc déniché un drame humain, et pas n'importe lequel. La chômeuse de derrière les statistiques qu'on allait nous présenter avait jadis été une reine de la nuit parisienne. Elle avait fait partie du réseau de Madame Claude. Et elle vivait aujourd'hui dans les couloirs d'un aéroport parisien.

On pénétra dans un palace de la capitale. Le groom nous observait comme à travers la vitre d'un aquarium. Devant nous une femme, vêtue d'un manteau de fourrure. Une figurante? Non. C'était bien elle, Ulla, la chômeuse-statistique, le centre du reportage. TF 1 avait donc ramené la call-girl déchue dans le cadre de sa splendeur perdue. On avait peut-être fait plusieurs prises. Plus nostalgique, le regard, Madame Ulla! Plus humide. Où était-on? Chez Jacques Pradel? Chez Mireille Dumas? Non, on était bien au «20 heures». Pourquoi s'être arrêté en route? On attendait que Ulla prît l'ascenseur, frappât à la porte d'une chambre, sablât le champagne avec un ancien client, laissât glisser la fourrure sur la moquette. Etait-il vraiment impossible de retrouver un ancien client?

Retour du palace, elle recommença à mendier devant les caméras, dans son aéroport. Parfois, nous expliqua-t-on, elle dort dans l'aéroport. Parfois, avec ses gains de mendiante, elle loue une chambre dans un trois étoiles. Car elle gagnait *«six cent francs»*. Par jour? Par semaine? Par an? Peu importe. On la vit encore souffler ses cinquante bougies, attablée seule devant la caméra. On supposa que TF 1 avait réglé l'addition.

Etre chômeuse ne suffit plus pour passer à la télévision. Il faut encore être pittoresque, romanesque, atypique. Très bon, coco, la call-girl déchue. Allez savoir pourquoi, on repensait à Georges Marchais. De lui aussi, fruste porte-parole de la colère prolétarienne, la société du spectacle n'avait jadis fait qu'une bouchée. Comment résister? Une émission, puis deux, puis trois : vous avez été excellent, Monsieur Marchais, les chiffres d'audience sont pulvérisés. Après l'émission, un verre à la main, on se laisse bercer par les flatteries : on est perdu. Douleur ou colère, tout est chair à spectacle. Soljenitsyne et Jean-Luc Godard, récents invités de Pivot, ont refusé, paraît-il, de se laisser maquiller. Mais combien de Soljenitsyne, ou de Godard?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 30 septembre

TF 1

20.45 **Série : Rocca.** Vous vous souvenez de moi?, de Paul Planchon.
22.25 **Documentaire : Les Nuits rouges.**
23.20 **Feuilleton : La Mafia.** De Damiano Damiani (4e épisode).
0.35 **Divertissement : Le Bébête Show.**
0.40 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

20.50 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Les goûteurs de vie; L'école de l'argent ; Les blessures invisibles.
22.25 **Magazine : Crème brûlée.** Invité : Roger Hanin.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Magazine : Le Cercle de minuit.**

FRANCE 3

20.30 **Le Journal des sports.**
20.50 **Cinéma : Apocalypse Now.** ■■ Film américain de Francis Ford Coppola (1978).
23.20 **Journal et Météo.**

CANAL PLUS

20.45 **Sport : Football.** Valence-Nantes. Match retour de la Coupe d'Europe, en direct.
23.05 **Flash d'informations.**
23.10 **Cinéma : Maniac Cop 2.** □ Film américain de William Lustig (1990).
0.35 **Cinéma : Les Années campagne.** □ Film français de Philippe Leriche (1992).

ARTE

20.40 **Soirée thématique : L'homme artificiel.** Génétique : péril ou espoir?
20.41 **Reportage : L'Homme à la carte.** D'Antonia Krebs.
21.00 **Débat** (et à 21.35, 22.15). Avec Bernard Gilly, directeur de Trangène, laboratoire de recherches en biotechnologie à Strasbourg; Elisabeth Beck-Gernsheim, sociologue à Munich; Noëlle Lenoir, membre du Conseil national scientifique et membre du Conseil constitutionnel.
21.10 **Reportage : Pari sur les gènes.** De Peter Treppner.
21.55 **Reportage : Ethique et profit.**
22.35 **Cinéma : Daedalus.** ■ Film germano-suisse de Pepe Danquart (1990) (v.o.).

M 6

20.50 **Cinéma : La situation est grave, mais pas désespérée.** □ Film français de Jacques Besnard (1975).
22.45 **Téléfilm : Témoin oculaire.** De Lamberto Bava.
0.25 **Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Avignon 93.** Comme un ange après temps de misère, d'après les lettres d'Yves Le Pennec.
21.30 **Profils perdus.** Roger Cousinet (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Linda Lê (Calomnies).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Hungaria, poème symphonique nº 9, De profundis, psaume instrumental pour piano et orchestre, de Liszt ; La Moldau, de Smetana ; Te Deum pour soprano, basse, chœur et orchestre op. 103, de Dvorak, par le Chœur de Radio-France, l'Orchestre national de France.
23.09 **Ainsi la nuit.** Fantasiestücke pour violon, violoncelle et piano op. 88, de Schumann ; Trio pour piano et cordes nº 1 en fa majeur op. 18, de Saint-Saëns.
0.00 **L'Heure bleue.**

Vendredi 1er octobre

TF 1

15.30 **Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.**
16.20 **Jeu : Une famille en or.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !** Invitée : Pauline Ester.
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.25).
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 ▶ **Téléfilm : Le Ciel pour témoin.** De Denis Amar.
22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Islande. 1. Le Chemin de la lave. Reportages : Villi, le Viking volcanique ; Le peuple de la glace ; Les disciples du soleil ; Seul en Alaska.
23.30 **Série : Paire d'as.**
0.30 **Journal et Météo.**
0.35 **Série : Côté cœur.**

FRANCE 2

15.35 **Variétés : La Chance aux chansons.** Émission présentée par Pascal Sevran. Musette de France.
16.35 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Demi-finales du onzième grand tournoi, en direct du palais des congrès d'Antibes-Juan-les-Pins.
17.00 **Magazine : Giga.**
18.35 **Jeu : Un pour tous.**
19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Au nom du coq, de Philippe Defrance.
22.20 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Invité : Jean Piat à propos du *Retour en Touraine*, de Françoise Dorin, au Théâtre de l'Œuvre à partir du 4 octobre.
23.35 **Journal et Météo.**
23.55 **Cinéma : Le Corbeau.** ■■■ Film français d'Henri-Georges Clouzot (1943).

FRANCE 3

15.20 **Série : Capitaine Furillo.**
16.10 **Magazine : La Fièvre de l'après-midi.** Invitée : Marthe Villalonga.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Mon ami Pierrot*, de Michel Braudeau.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : La Grande Classe.**
20.30 **Magazine : Le Journal des sports.**
20.50 **Magazine : Thalassa.** Les Frères de la Bidassoa, de Pedro Secorun et Ildefons Espina.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invité : Alain Chamfort. Suisse : la reine de l'alpage, d'Antoine Mora et Michel Marion ; Syrie : les savonniers d'Alep, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau ; France : André, apiculteur parisien, de Sylvie et Benoît Ségur.
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Strip-tease.** De Marco Lamensch et Jean Libon. Monseigneur au Vatican, d'Henri Van Lierde ; Home Video, de Michel Stameschkine ; Les Petites Mariées, d'Antoine Gallien.
0.10 **Court métrage : Libre court.** Des fleurs coupées, de Jacques Maillot.
0.20 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.25 **Documentaire : Les Allumés...** Rodéo à Omak, la course suicide, de Hervé Fleujan.
15.55 **Cinéma : Les Imposteurs.** ■ Film britannique de Michael Lindsay-Hogg (1991).
17.35 **Documentaire : Les Derniers Bisons de l'Ouest américain.** De Jon Waters et Bob Landis.
18.00 **Canaille peluche.** Corentin.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.45 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : Regarde-moi quand je te quitte.** De Philippe de Broca.
21.55 **Documentaire : Condors.** De Michel Terrasse.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Surprises.**
23.00 **Cinéma : Fisher King.** ■ Film américain de Terry Gilliam (1991).
1.15 **Sport : Boxe.** Championnat du monde WBC de poids lourds, en direct de Cardiff : Lennox Lewis (Grande-Bretagne)-Franck Bruno (Grande-Bretagne).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Le Récital de toute une vie.** De Claude-Jean Philippe (rediff.).
18.25 **Court métrage : Nogent, eldorado du dimanche.** De Marcel Carné (rediff.).
19.00 **Série : Fast Forward.** De Ted Emery, avec Magda Szubanski.
19.30 **Documentaire : Jean Marais, artisan du rêve.** De Gérard Devilliers.
19.40 **Documentaire : Le Radeau de la Méduse.** De Dietrich Leube.
20.30 **8 1/2 ournal.**
20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Sept jours à Bruxelles.
21.50 **Magazine : Macadam.** De Béatrice Soulé. United Jazz and Rock Ensemble, Enfin... tournée 1992, de Henning Lohner.
23.20 **Documentaire : Andrew Vachss, un avocat en colère.** De Peter Arens.
0.05 **Documentaire : Inédits.** D'André Huet. La Famille Tramasure.

M 6

14.00 **Magazine : La Vie à pleins tubes.** Vidéofan : Jean-Michel Jarre.
17.10 **Variétés : Multitop.**
17.40 **Série : Croc blanc.**
18.10 **Série : Code Quantum.**
19.00 **Série : Deux flics à Miami.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : L'Ami suspect.** De Brandford May.
22.30 **Série : Mission impossible.** Les Frères.
23.30 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain. SOS Assistance.
0.00 **Magazine : Sexy zap.** Tournez désir ; La nuit des éros ; Le cours ; M. Discrait.
0.30 **Six minutes première heure.**
0.40 **Musique : Culture rock.** La saga de Tina Turner.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** La belle Europe...
21.32 **Musique : Black and Blue.** La salsa et le Latin Jazz. Avec Isabelle Leymarie.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Les petites ondes.
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Jacques Meunier.
0.50 **Musique : Coda.** Nietzsche et Wagner (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Munich) : Les Maîtres chanteurs de Nuremberg (prélude de l'acte 1), de Wagner ; Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur op. 102, de Brahms ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur op. 55 «Héroïque», de Beethoven, par l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise, dir. Semyon Bychkov ; sol. : Andreas Roehn, violon ; Wen Sinn Yang, violoncelle.
23.09 **Jazz club.** Par Claude Carrière et Jean Delmes. En direct du Club Manhattan, à Euro-Disney. Invitée : Meredith d'Ambrosio, chant.

Le Monde

Les difficultés du vote personnel à l'Assemblée nationale

M. Séguin est critiqué par les députés RPR

Le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a convié une douzaine de députés RPR, mercredi 29 septembre, à un déjeuner à l'hôtel de Lassay pour tenter d'apaiser la colère qui s'est exprimée, au sein du groupe néogaulliste, à propos des réformes du travail parlementaire et de l'instauration du vote personnel sur tous les textes. Au cours de la réunion de son bureau politique, mercredi, l'UDF s'est déclarée *« favorable »* au vote personnel, même si elle convient qu'il faut *« en revoir les modalités »*.

Philippe Séguin est, certes, président de l'Assemblée nationale, mais, pour les députés gaullistes, il est avant tout membre du RPR. Sa conception de la grandeur et de l'indépendance de la fonction républicaine dût-elle en souffrir, ses compagnons ne lui reconnaissent pas le droit de *« jouer l'opinion contre les siens »*. Ils sont venus le lui rappeler, mercredi 29 septembre, au cours d'un déjeuner à l'Hôtel de Lassay qui a réuni une douzaine de députés RPR, dont Nicole Catala, Robert Poujade, Jean Besson, Eric Raoult, Charles Cova, René André, Jean de Boishue et Marc Le Fur. Le message était clair : la réforme des méthodes parlementaires et la revalorisation de l'image du député sont une bonne chose, mais à condition qu'elles ne dérangent pas trop l'emploi du temps des élus RPR. Et tel n'est pas le cas de l'instauration du vote personnel, qui les oblige à être beaucoup trop présents, à leur goût, dans l'hémicycle.

Les députés n'ont guère apprécié la méthode : *« On a découvert le contenu de ces réformes au journal de 20 heures à la télévision, sans concertation et discussion préalables dans le groupe »*, observe l'un d'entre eux. La colère des députés, qui s'était manifestée, la veille, lors du premier vote sur le projet de loi quinquennale relative à l'emploi, était loin d'être apaisée mercredi. Nombreux étaient les élus qui n'admettaient pas d'avoir été traités comme des *« galopins »* par un président de l'Assemblée nationale appelant à la rescousse Boris Eltsine et la Constitution pour justifier ses réformes. *« On n'a pas élu Philippe Séguin au perchoir pour qu'il devienne un Vedel ou un Goguel bis, en brandissant la Constitution et en décrétant des oukases »*, affirmait un des participants au déjeuner.

L'incompréhension est d'autant plus grande chez les nouveaux élus que, le 29 mars dernier, réunis à l'hôtel Lutétia pour fêter leur victoire législative, ils avaient reçu, du président du RPR, Jacques Chirac, la consigne d'assurer un *« service minimum »* à l'Assemblée et de consacrer toute leur énergie à leur circonscription pour assurer leur réélection. *« Pour les députés*, remarque Eric Raoult, *la rentrée a été vraiment dure : d'abord, il y a la question de la rivalité Chirac-Balladur, ensuite le mécontentement à propos du contenu du plan emploi et maintenant le vote personnel. Ça a vraiment été la goutte d'eau, et tout le monde s'est révolté. »* Plus politiques, certains élus faisaient remarquer dans les couloirs du Palais-Bourbon, que *« si Séguin avait voulu torpiller le projet du gouvernement, il ne s'y serait pas pris autrement »*.

Surpris par la fronde des députés, Philippe Séguin n'a pas pour autant l'intention de céder. Convaincu que s'il renonce à ses réformes maintenant, il ne pourra plus rien imposer dans les deux ans à venir, le président de l'Assemblée nationale veut à tout prix réussir le test qu'est, pour lui, le projet de loi sur l'emploi. Mais ni les socialistes, ni les communistes ne semblent décidés à lui faciliter la tâche, en renonçant à demander des scrutins publics. Et le président du groupe socialiste, Martin Malvy, a ostensiblement choisi son moment pour déposer, mercredi, une proposition de loi tendant à instituer la session unique de neuf mois. Histoire, sans doute, de faciliter encore les relations délicates entre le président de l'Assemblée nationale, très favorable à cette réforme, et le premier ministre qui, lui, ne veut pas en entendre parler.

PASCALE ROBERT-DIARD

En désaccord avec le RPR

L'UDF est hostile à un report des élections municipales

Le bureau politique de l'UDF, réuni autour de Valéry Giscard d'Estaing, s'est prononcé, mercredi 29 septembre, contre le report des élections municipales de 1995 après l'élection présidentielle, souhaité par le RPR. *« Nous sommes favorables au maintien du calendrier, c'est la règle »*, a déclaré Jean-Pierre Raffarin, *porte-parole* de l'UDF. Le 9 juin dernier, devant le bureau politique du RPR, Alain Juppé, secrétaire général du RPR avait plaidé, au contraire, pour *« la tradition républicaine »*, qui veut, selon lui, que les élections municipales, prévues dans ce cas en mars, aient lieu après la présidentielle, prévue en mai.

Les dirigeants de l'UDF ont entendu, par ailleurs, M. Giscard d'Estaing rendre compte de la première réunion du groupe de travail chargé de préparer le projet européen de l'UDF, dans la perspectives des élections européennes de 1994, qui avait eu lieu le matin même. Ce groupe de travail, présidé par le président de l'UDF, très préoccupé par la crise que traverse l'Europe, comprend, notamment, trois députés européens – Pierre Bernard-Reymond, Jean-Louis Bourlanges, Jean-Pierre Raffarin, – deux représentants du PR – Jean-François Deniau et Philippe Vasseur, – deux du CDS – Dominique Baudis et Nicole Fontaine – et un représentant pour chaque composante de l'UDF, les Adhérents directs, les Clubs Perspectives et Réalités, le Parti radical et le Parti social-démocrate.

M. Raffarin a indiqué, à propos du projet européen, que *« c'est un sujet complexe, qui nécessite un travail en profondeur »*. Cette prudence s'explique aisément. Ce projet, s'il affiche des ambitions européennes trop affirmées, sera, alors, un obstacle à une liste unique réunissant l'UDF et le RPR, toujours mal à l'aise sur ce terrain. Sur l'Europe, M. Giscard d'Estaing est en phase avec le CDS, où la rivalité entre Pierre Méhaignerie et Bernard Bosson pour la présidence du parti a baissé en intensité. La date du prochain congrès du CDS devrait être, en effet, définitivement fixée, au 24 avril prochain, par les instances du parti dans les prochaines semaines. Au Parti républicain, en revanche, la thèse d'Édouard Balladur, pour qui le premier objectif de la majorité est de parvenir à une liste commune, même si le programme doit en pâtir, a ses adeptes.

G. P.

□ **La présidence de l'université de Paris-I occupée.** – Une trentaine de bacheliers ont occupé, mercredi 29 septembre, le bureau de la présidence et les locaux administratifs de la présidence de l'université de Paris-I. Certains de ces bacheliers ne sont pas encore inscrits dans une université parisienne, d'autres en revanche souhaitent poursuivre leurs études au Panthéon-Sorbonne et non dans l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils ont été affectés par le système de *recensement-automatisé* des vœux des élèves (RAVEL).

Dans une lettre adressée aux responsables universitaires

M. Fillon souhaite faire évoluer le bizutage vers des « festivités acceptables par tous »

Dans une lettre adressée, mercredi 29 septembre, aux recteurs, aux présidents d'universités et aux directeurs d'écoles d'ingénieurs, François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, rappelle les dispositions légales et réglementaires concernant la pratique du bizutage. Evoquant *« un certain nombre d'excès particulièrement choquants signalés ces dernières années »*, le ministre cite ainsi une série de circulaires publiées depuis 1928 sur l'interdiction des brimades physiques et morales dans les établissements scolaires. Il rappelle également à ses interlocuteurs qu'en qualité de chef d'établissement et en ne sanctionnant pas les auteurs de ces *« agissements condamnables »*, ceux-ci engagent leur responsabilité administrative et pénale.

Le ministre ajoute qu'il est nécessaire d'avertir les organisateurs de bizutage qu'outre les procédures administratives qui pourraient être prises à leur encontre (sanctions disciplinaires), il existe pour les victimes une voie de recours pénale si les préjudices causés résultent d'une infraction prévue et réprimée par la loi (article 309 du code pénal pour les blessures et coups volontaires, article 330 et suivants pour les attentats à la pudeur). Dans sa lettre, M. Fillon demande également *« de tout mettre en œuvre pour transformer les pratiques qui pourraient encore subsister en les faisant évoluer vers des festivités acceptables par tous »*.

Les réactions après l'annonce du départ de M. Marchais

□ **Edouard Balladur (RPR) : *« Ça m'arrivera un jour... »*.** – *« Ça m'arrivera un jour, moi aussi »*, a commenté, mercredi 29 septembre, Edouard Balladur, à la sortie de la réunion du conseil des ministres, au sujet du départ de Georges Marchais.

□ **Jacques Toubon (RPR) : *« Un homme bien »*.** – Jacques Toubon (RPR), ministre de la culture, s'est dit *« désolé »* du départ de Georges Marchais qui est, selon lui, *« un homme bien »*.

□ **Martin Malvy (PS) : *« Reprendre le débat »*.** – Martin Malvy, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, a déclaré que M. Marchais *« restera, au-delà des événements qui ont pu se produire depuis, l'homme qui avait souscrit à l'union de la gauche »*. *« J'espère,* a-t-il ajouté, *(...) que nous pourrons reprendre d'une manière plus permanente le débat constructif avec un grand partenaire de la gauche qui n'aurait jamais dû connaître les déboires qui ont été les siens. »*

□ **Jean Glavany (PS) : *« Se rassembler »*.** – Jean Glavany, porte-parole du Parti socialiste, a exprimé le souhait que *« ce changement d'homme corresponde à un changement d'attitude du PCF, permettant à la gauche de se rassembler plus facilement »*.

□ **Jean-Pierre Chevènement (Mouvement des Citoyens) : *« L'union à refaire »*.** – Jean-Pierre Chevènement, président du Mouvement des citoyens, a déclaré que le départ de Georges Marchais *« marque la fin d'une époque »*. *« L'union de la gauche est derrière nous depuis longtemps »*, a-t-il ajouté, précisant : *« Elle est à refaire. »*

□ **Noël Mamère (Génération Ecologie) : *« Bilan globalement négatif »*.** – Noël Mamère, vice-président de Génération Ecologie, a déclaré qu'*« en vingt et un ans à la tête du Parti communiste français Georges Marchais a cautionné toute la barbarie d'un système totalitaire qui s'est effondré en novembre 1989 à Berlin »*. *« Si le Parti communiste a joué un rôle dans l'histoire ouvrière de notre pays*, a-t-il ajouté, *on peut dire que le bilan de Georges Marchais est globalement négatif. »*

□ **Antoine Waechter (Verts) : *« Il a sans doute mieux terminé qu'il n'avait commencé »*.** – Antoine Waechter, porte-parole des Verts, a déclaré que Georges Marchais aura *« suivi l'Histoire plus qu'il ne l'aura faite »*. *« Toutefois*, a-t-il ajouté, *Georges Marchais a sans doute mieux terminé qu'il n'avait commencé, en renonçant au centralisme démocratique dans son parti. »*

□ **Claude Llabres (ex-PC) : *« Le seul dirigeant communiste à avoir anticipé la fin du communisme »*.** – Claude Llabres, ancien membre du comité central, exclu du PCF en 1987, a déclaré que M. Marchais est *« le seul dirigeant communiste de la planète à avoir anticipé la fin du communisme »*, son parti *« s'étant effondré avant le mur de Berlin »*. *« Cela mérite une bonne retraite »*, a-t-il ajouté.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté 25 à 34

Le numéro du « Monde » daté 30 septembre 1993 a été tiré à 479 504 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans Visa » : les Comores, îles de légendes

Aux Comores, un proverbe affirme que *« la langue n'a pas d'os »*. Dès lors, tout est prétexte à fables. Des multiples convulsions de son histoire, l'imagination fertile des habitants a tiré, au cours des siècles, une geste où se mêlent le Prophète, les djinns, le roi Salomon, les sultans batailleurs et les princes amoureux. Egalement dans ce supplément : l'Express de Chihuahua, la Normandie de Guy de Maupassant, les jeux.

DES LIVRES

La traversée de Cook

Si l'univers de l'écrivain anglais est d'une extrême noirceur, c'est qu'il veut regarder le Mal en face. Mais dans son autobiographie, il est beaucoup question de rédemption...

LE MORT A VIF
(Dead Man Upright)
de Robin Cook.
Traduit de l'anglais
par Jean-Paul Gratias.
Rivages/Thriller, 230 p., 119 F.
MÉMOIRE VIVE
(The Hidden Files)
de Robin Cook.
Traduit de l'anglais
par Jean Esch.
Rivages/Ecrits noirs, 338 p., 135 F.
BOMBE SURPRISE
de Robin Cook.
Traduit de l'anglais
par Jean Esch.
Ed. Joëlle Losfeld, 181 p., 105 F.

Pour d'autres, on dirait : qu'est-ce qui les fait courir? Pour Robin Cook (1), on a envie de risquer un jeu de mots, en pleine conscience de ce qu'il induit d'effrayant : qu'est-ce qui le fait mourir? Car, depuis quelques années, chaque roman de cet auteur anglais marque une étape supplémentaire d'une effroyable descente aux enfers, aux tréfonds de l'âme humaine, dans ce qu'elle a de plus désespéré et, souvent, de perverti, côté bourreau, mais aussi côté victime(s).

Prenez ce *Mort à vif*, qui vient aujourd'hui à la suite de *J'étais Dora Suarez* (2), un livre si noir, si éprouvant que Cook lui-même le présentait alors comme un roman *«en deuil»* et dont il confie, dans son autobiographie, qu'il fut une expérience-limite et qu'il lui fallut de longs mois pour s'en remettre. Il conte, en apparence, la traque d'un psychopathe, meurtrier de nombreuses femmes, par une équipe de flics mis par hasard sur sa piste. Traque classique, conforme aux canons du genre, où, peu à peu, se rassemblent les indices, prennent forme les soupçons, et qui aboutira, dans une scène quasi biblique, à l'arrestation du malfaiteur.

L'éternelle victoire du Bien sur le Mal, mise en scène, selon le talent de l'auteur, avec plus ou moins d'efficacité? Ce serait, avec Cook, trop simple. Car nous n'en sommes qu'aux deux tiers du roman, et un autre livre commence, fait d'un soliloque débridé, traversé de fulgurances, halluciné, du meurtrier emprisonné s'adressant – en confiance – à celui qui l'a arrêté. Et voici qu'apparaît, dans un effort sensible de tout l'être, tendu par une formidable intransigeance, ce qui, depuis des années, fonde la démarche de l'écrivain : regarder le Mal en face, sans concession à la bienséance ou au bon goût, dans un refus forcené des conventions : *«Il faut,* dit-il, *traiter le mal comme n'importe quel suspect : l'arrêter, le fouiller et l'interroger.»* Et Cook, au risque de s'y perdre, ne cesse de l'interroger, dans l'espoir fou de lui faire rendre gorge.


DAVID TOWNEND

Robin Cook : «la loi de la rue».

Cette quête, elle vient de loin, de très loin, et c'est d'abord cela que donne à voir cette *Mémoire vive* qu'il livre aujourd'hui : la lutte acharnée, pied à pied, d'un jeune homme de l'Angleterre des années 40 et 50 pour se libérer du carcan familial et, au-delà, des valeurs de l'establishment. *«Je n'étais pas né dans une famille intelligente, mais simplement riche»*, constate Cook, avant d'ajouter : *«Je m'aperçus rapidement que, de toutes les guerres, la guerre civile est la plus terrible, surtout quand vos ennemis sont vos propres parents.»*

Car, là où le futur écrivain rêve, très jeune, littérature, poésie, beauté, vérité, le cercle familial ne lui renvoie qu'hypocrisie, mensonge, indifférence au monde. *«Nouveaux riches, valeurs de parvenus : ma famille n'était rien d'autre»*, résume lapidairement Cook. Sa mère, Française d'origine, s'épuise à imiter les ladies de son entourage. *«Tu finiras certainement en prison, puisse la justice accomplir son devoir»* : ce sont les derniers mots qu'elle adressera à son fils, huit jours avant sa mort. On a connu amour maternel plus vivace... Quant au père, une anecdote cruelle, concernant son voyage de noces, le résume : *«Leur but était de visiter Paris, mais, en débarquant à Calais, mon père regarda autour de lui et dit : «Pam, je crois que nous avons vu tout ce qu'il y avait à voir à l'étranger», sur quoi ils firent demi-tour et reprirent le premier bateau qui rentrait en Angleterre; mon père passa le reste du temps à jouer au golf à Deal, pendant que ma mère essayait de se protéger du vent d'est.»*

Parce que c'était la règle, le jeune Cook intégrera la prestigieuse *public school* d'Eton à l'âge de treize ans. Trois ans plus tard, il s'enfuiera, fermement résolu à ne pas devenir cet *«individu complet»* dont rêvait son père. Il avait choisi : il vivrait selon la *«loi de la rue»*. Et voilà comment naît un écrivain.

Pas n'importe quel écrivain : un «écrivain de roman noir». Car, plus encore que le récit d'une vie, *Mémoire vive* est une réflexion profonde, acérée, souvent poignante, une croisade sur le rôle de la littérature, dont Cook entend faire rien de moins qu'une catharsis de la souffrance humaine. Enfant, il a connu la douleur de n'être pas aimé. Adolescent, il a fait de la rébellion le sens d'une vie. Adulte, il a exercé mille métiers, joué le jeu dangereux de l'illégalité – il fut, durant quelques années, l'homme de paille, en charge des transactions financières, de truands londoniens trop contents de s'offrir les services d'un rejeton de la gentry en rupture de ban, – côtoyé des épaves humaines, entre soumission et folie, brisées par la vie. Il a lu – beaucoup – et choisi ses maîtres : Sartre, Orwell, Kafka, Baudelaire, Babel... Comme eux, il s'est voulu, dès son entrée en écriture, l'*«amant du désespoir»*, le porte-parole des humiliés, celui qui refuse de se voiler la face, d'ignorer la réalité : *«Je ne peux pas me fier à un écrivain qui n'a jamais été hanté par le spectre de la mort violente faisant irruption tout à coup dans la pièce, et qui n'a jamais éprouvé de près l'irrévocabilité du désespoir.»*

Bertrand Audusse

Lire la suite page 34

(1) Attention, lecteur! Il y a Robin Cook et Robin Cook. L'auteur anglais dont il est ici question a, en effet, la malchance d'avoir un parfait homonyme américain, qui signe, à intervalles réguliers, des thrillers qui se déroulent en milieu médical. Ne pas confondre... Dans le monde anglo-saxon, notre auteur signe ses ouvrages du pseudonyme de Derek Raymond.

(2) Ed. Rivages/Thriller.

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

Moi, c'est les autres

En Espagne, la date de naissance à l'écriture est l'élément capital de l'identité. Les fils s'y révèlent volontiers dans le combat contre la littérature des pères. Avec Javier Marias et *Un cœur si blanc*, qui marque le retour en force du roman philosophique, la nouvelle vague espagnole a désormais son incontestable chef de file, et l'ancienne un magnifique bouc émissaire... Mais certains auteurs peuvent brouiller les cartes. Juan Marsé est de ceux-là. Il a beau avoir dix-huit ans de plus que Marias, il n'en est, avec *Teresa l'après-midi*, pas si loin. Démesure fellinienne et puissance du verbe font basculer le livre du réalisme social au mythe.

Page 34

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Les chroniques de Berberova

Pour retrouver l'art subtil de Nina Berberova, la romancière russe, disparue le 26 septembre, à quatre-vingt-douze ans, voici un nouveau choix de tout petits textes qui sont parfois comme l'ébauche de ce qu'elle-même appelait ses *«petits romans»*. Complètement inédits en français, ces quelques dizaines de récits, qui immobilisent un court instant des existences bouleversées, sont drôles, émouvants, dérisoires ou pathétiques. Ils sont regroupés sous le titre *Où il n'est pas question d'amour*. Une formule on ne peut plus berbérovienne...

Page 26

La cuisine de l'Hôtel Lux

Entre les deux guerres, ce bâtiment moscovite «abrita» les communistes étrangers. Ce fut, pour beaucoup, leur dernière demeure...

HÔTEL LUX
Les Partis frères au service de l'Internationale communiste
d'Arkadi Vaksberg.
Traduit du russe
par Olivier Simon.
Editions Fayard, 275 p., 120 F.

L'Hôtel Lux eut un moment de célébrité avant d'être rebaptisé «Tsentralnaïa». Il était situé dans le beau quartier de Moscou, la rue Tverskaïa, bien connue à l'époque soviétique sous le nom de rue Gorki. Entre les deux guerres, les représentants des partis frères de l'Internationale y avaient leur cantine et leur lit. Ils s'y installaient avec l'enthousiasme de gens qui allaient changer le monde et la nature humaine, mais, en cet hôtel, ils durent ingurgiter une étrange et mortelle cuisine.

On connaît depuis longtemps la liste au moins approximative des pensionnaires tragiquement disparus. Quelques rescapés avaient même raconté ce qui leur était arrivé, ou évoqué le sort funeste de leurs camarades. Mais il aura fallu la chute du régime soviétique et l'ouverture partielle des archives secrètes pour avoir une vue d'ensemble du cataclysme. Il n'est pas encore donné à tout le monde d'exploiter ce filon-là. Arkadi Vaksberg, collaborateur de la *Literatournaïa Gazeta*, qui s'est spécialisé dans l'histoire et le journalisme d'investigation, a eu ce privilège.

L'aperçu qu'il nous donne de la vie quotidienne – si on peut appeler cela une vie – du gratin du communisme mondial est saisissant. Ces militants se transforment, par conviction ou par nécessité, en auxiliaires de la plus basse police qui soit. Venus avec l'espoir de travailler tous ensemble à la révolution, ils passent le plus clair de leur temps à s'espionner les uns les autres. Cette sorte de soviet du prolétariat mondial fut en fin de compte une annexe des organes appelés Tcheka ou KGB (1).

Même les hommes que l'on croit les plus purs, et qui, par la suite, ont prouvé leur rigueur, se sont laissé contaminer. Les archives révèlent qu'Imre Nagy, héros de la révolution hongroise de 1956, avait dû, lors de son séjour moscovite, collaborer avec la police. Il était, en effet, enregistré sous le matricule S 122. Puis il reçut le pseudonyme de «Volodia». Il fut rayé de la nomenclature des agents secrets quand il rentra dans son pays.

A quoi tenait alors la vie d'un permanent de l'Internationale? Parmi les Hongrois réfugiés à Moscou, se trouvait l'économiste Varga. Il sentait un peu le fagot, mais Staline l'épargnait. De plus, il avait l'avantage de jouer au poker avec Beria. A ce jeu, il l'emportait sur le puissant maître de la police, mais il avait l'intelligence de se laisser souvent battre. Un jour, l'enjeu de la partie fut non point l'argent, mais la tête de Ferenc Janos, un communiste hongrois déjà condamné. Ce jour-là, l'économiste gagna au poker la survie de son compatriote.

Infernale sarabande

Vaksberg remarque que les archives du KGB renferment un nombre impressionnant de dénonciations rédigées par les communistes étrangers. Au premier rang des frénétiques, figure le Français André Marty : par la suite, il sera exclu du parti, mais pour de tout autres raisons, semble-t-il. Même le président de l'Internationale, le fameux Georges Dimitrov, prenait sa part à l'infernale sarabande. Du moins se souciait-il aussi de sauver, quand il le pouvait, quelques-uns de ses collaborateurs, surtout ses compatriotes bulgares.

Le risque couru variait selon la nationalité des fonctionnaires de l'Internationale. Les communistes vivant à Moscou sous un faux nom, parce que leur parti était illégal, payèrent le plus lourd tribu à la terreur. Faut-il rappeler l'extermination de la quasi-totalité des dirigeants polonais ou yougoslaves? Par la suite, Staline dut, cependant, amèrement regretter d'avoir épargné un certain «Walter», sur lequel un dossier avait été constitué : il s'agissait du futur Tito... Les communistes citoyens d'une démocratie étaient quand même protégés par le régime bourgeois qu'ils se juraient de renverser. Il n'empêche que la police les avait aussi dans son collimateur.

Les camarades étrangers avaient forcément travaillé avec ces grands chefs de la révolution d'Octobre, qui, tous, à l'exception du secrétaire général, étaient devenus des «vipères lubriques».

Bernard Féron

Lire la suite page 33

(1) Pour suivre, de Tcheka en KGB, les avatars de la police soviétique et connaître l'organisation de cet Etat dans l'Etat, signalons l'exposé, court mais clair, vivant et complet, que Nadine Marie-Schwartzenberg vient de publier aux Presses universitaires de France, dans la collection «Que sais-je?», sous le titre *le KGB*.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Les dames de France

LE RAMEAU SUBTIL
Prosatrices françaises entre 1364 et 1954
de Natacha Michel et Martine de Rougemont. Hatier, coll « Brèves », 292 p., 148 F.

ELLES se prénommaient Christine, Marguerite, Hélisenne (tiens !), Marie, Madeleine, Marie (encore), Marie-Madeleine (mais avec un trait d'union, cette fois), Marie-Catherine, Marie-Jeanne (cela fait beaucoup de Maries), Germaine, George, Louise et Sidonie. Jolie galerie, séduisant cortège... Tous les genres de beauté, toutes les complexions et tous les âges sont représentés. Ce sont les dames de la littérature française, de 1364 à 1954. Natacha Michel et Martine de Rougemont en ont choisi treize pour leur livre de portraits. Tant pis pour les superstitions ! Il y a Christine de Pizan, Marguerite de Navarre, Hélisenne de Crenne (la plus mystérieuse et la plus méconnue), Marie de Gournay (elle aussi négligée), Mlle de Scudéry, Mme de Sévigné, Mme de La Fayette, Mme d'Aulnoy, Mme Riccoboni, Mme de Staël, George Sand, Louise Michel et Colette.

On imagine tout de suite une conversation dans l'appartement du Palais-Royal, entre Colette et la marquise. Elles auraient parlé de tout, de rien, des tracas de leurs époques respectives, de leurs enfants, de leurs maris, de leurs déménagements, de leur littérature, de la vie parisienne et des inconvénients de la vieillesse. Quel bonheur on aurait d'entendre toutes ces choses ! Pour ma part, je regrette les absences de Mme de Staal-Delaunay, de Mme du Deffand et de Mlle de Lespinasse, la belle Julie, mais tout le monde ne pouvait être là...

« Dames de plume » ou *« femmes à la page »*, comme le dit Natacha Michel dans sa préface, Colette et les autres évitèrent de verser dans cette *« écriture féminine »* qui est à ranger parmi les *« spécialités »*, avec les *« récits d'alpinisme »* ou les *« ouvrages de médecins »*. L'œuvre des (véritables) écrivains n'est jamais, en effet, la « copie » de leur existence ni le simple reflet de leur condition, même si l'on remarque nécessairement des *« analogies »* entre ce qu'ils vivent et ce qu'ils racontent. Selon Natacha Michel (et c'est joliment dit), la vie n'est, pour l'œuvre, qu'une sorte de *« vestiaire »* où l'on prend de quoi s'habiller, se changer ou se déguiser.

QUEL temps faisait-il sur la France, en 1364 ? C'était l'année de la naissance de Christine de Pizan, mais il se trouve qu'elle vint au monde, à Venise. Elle aima beaucoup son père, qui était astrologue, et son mari, Estienne, valet de chambre du roi. Hélas ! elle les perdit tour à tour, en 1380 et en 1390. Orpheline et veuve de très bonne heure, elle versa des larmes qui n'étaient point *« frivoles »*. Se retrouvant très *« seulette »* avec ses enfants, elle se consacra à l'étude. Et lisant des livres, elle en écrivit. Quoi de plus naturel ? Cela permit à Christine de « gagner sa vie », comme on dit, et de soigner ses chagrins.

Elle faisait, notamment, se promener des Idées ou des allégories à travers ses ouvrages. Dans *la Cité des dames*, elle s'efforça de réhabiliter les femmes et de démentir les auteurs qui les avaient dénigrées. Elle convoqua, pour cela, maintes *« citoyennes illustres »* : les femmes imaginaires comme les femmes réelles, les héroïnes de la mythologie comme celles de l'Histoire... Cependant, autour de la chambre et des rêveries de Christine, c'était encore et toujours la guerre de Cent Ans. Il y eut aussi cette fameuse *« querelle des Armagnacs et des Bourguignons »*, que, plus tard, les élèves de France découvriraient distraitement, entre deux parties de football dans la cour de leurs lycées... L'époque se déchirait sur fond de misère. Et les malheurs personnels de Christine, ajoutés à ceux du siècle, cela faisait beaucoup. Lorsqu'elle était fatiguée d'espérer, elle disait que son *« espoir »* était *« dolent »*. Merci Madame, c'était le mot qu'il fallait. *« Et toutefois*, écrivait-elle, *vivre* (me) *convient. »* Elle mourut sans doute vers la fin de l'année 1429, quelque temps avant l'arrivée de Villon.



Colette, vue par Bérénice Cleeve.

C'est Natacha Michel qui fait le (brillant) portrait de Christine de Pizan. Martine de Rougemont s'occupe de Marie de Gournay (1566-1645). Cette demoiselle de Picardie éprouva deux passions dans son existence : les mots et Montaigne. Elle avait une voracité d'enfance à l'égard du vocabulaire. Ce fut une sorte d'autodidacte dans la solitude de sa province. Elle apprit la grammaire *« seule en son quartier »*, comme le dirait l'auteur des *Essais*. Elle s'opposerait, par la suite, à la mode précieuse, refusant de *« châtier »* la langue française et de prendre les mots avec des pincettes. Car elle les aimait tous...

Il arrive que l'on ait des *« coups de foudre »* pour les livres, et les *Essais* produisirent cet effet sur Marie, pendant sa dix-huitième année. Elle rencontra Montaigne en 1588, à Paris, et devint sa *« fille d'alliance »*. Elle était *« affolée »* par ce *« grand esprit »*. Et, de son côté, il fondait sur elle de grandes espérances, affirmant que, *« si l'adolescence* (pouvait) *donner présage, cette âme* (serait) *quelque jour capable des plus belles choses »*.

Pendant leurs promenades, Marie racontait à Montaigne ce qu'elle écrivait. C'est pourquoi elle intitula son roman de jeunesse *le Promenoir de Monsieur de Montaigne*. Hélas ! il mourut en 1592. *« Il ne m'a duré que quatre ans*, dirait-elle, *non plus qu'à lui La Boétie. »* Décidément, il était le champion du monde des amitiés brèves et passionnées. Marie fut la championne de l'amour filial envers les pères adoptifs et se consacra à l'édition des *Essais* avec un zèle de couventine. Elle continua d'écrire, néanmoins, et rassembla ses *méditations* diverses sous un titre assez curieux : *l'Ombre de la Damoiselle de Gournay*. *« L'homme est l'ombre d'un songe*, annonçait-elle, *et son œuvre est son ombre. »*

L'ÉTERNELLE vieille fille de notre histoire littéraire, qui donna des coups de pantoufle à Racan, parce qu'il s'était moqué d'elle, entretenait à ses heures des rêveries shakespeariennes... Quant à Hélisenne de Crenne, à force de l'oublier, on a rendu son existence très douteuse. On s'est demandé longtemps quel écrivain s'était dissimulé derrière ce bizarre pseudonyme. Et qui était l'auteur véritable des *Angoisses douloureuses qui procèdent d'amours*. On a lancé vainement des avis de recherche pour retrouver ce *« fantôme »*. A présent, il paraît qu'Hélisenne s'appelait Marguerite Briet, qu'elle *« naquit autour de 1510 »* et qu'elle était abbevilloise. C'était donc une picarde, elle aussi. Malgré tout, elle demeure une des énigmes policières de notre littérature, avec la Religieuse portugaise. Naturellement, la marquise et Colette nous sont plus familières. Quoique...

On disait de Mme de Sévigné que c'était *« une jolie païenne »*, parce qu'elle préférait sa fille à Dieu. Le reproche se donnait des airs de compliment. Ou c'était peut-être l'inverse. *« Jolie païenne »* également, parce que la marquise avait trop le goût des choses, trop de curiosité pour le monde et trop d'appétit. Colette partagerait cette gourmandise de vivre et d'écrire, avec son style voluptueux et son *« art des adjectifs »*. Elles ont, en quelque sorte, réhabilité la prose. Après elles, *« c'est très prosaïque »* ne devrait plus être péjoratif, mais aussi élogieux que *« c'est très romanesque »*. *« Je n'ai plus quarante ans pour détourner le front devant une rose qui se fane »*, écrivait Colette, résumant l'art de vieillir et répondant à Mme de Sévigné, qui se plaignait d'être emportée par le tourbillon des jours et la succession des années. Tout de même, quel voyage entre Christine et Sidonie !

★ Signalons aussi l'essai de Camille Aubaud, *Lire les femmes de lettres*, où l'on retrouve les prosatrices évoquées par Natacha Michel et Martine de Rougemont (Dunod, 276 p.).

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Les chroniques de Berberova

OU IL N'EST PAS QUESTION D'AMOUR et autres nouvelles
de Nina Berberova. Traduites du russe par Alexandra Pletnioff-Boutin. Actes Sud, 222 p., 120 F.

MOINS de huit années... C'est le temps qu'il a fallu à Nina Berberova – et à son éditeur Hubert Nyssen – pour publier l'œuvre de toute une vie d'écrivain, pour devenir, de 1986 à sa mort, le 26 septembre, à quatre-vingt-douze ans (1), un best-seller, pour entrer dans le Petit Larousse... Pour faire, avec son premier « petit roman », *l'Accompagnatrice* (2), les meilleures entrées dans les salles de cinéma (même si le film n'a pas grand rapport avec le livre et que, par bonheur, elle ne l'aura jamais vu). Vingt titres publiés depuis la fin de 1985 d'une œuvre écrite non pas « pour le tiroir », comme faisaient les Russes de là-bas, mais publiée, depuis la fin des années 20, dans les publications des émigrés. Restée comme enfermée, emprisonnée, dans le cyrillique.

Il n'était pas enviable, à l'époque du Front populaire, de se présenter comme un « Russe blanc », à part dans les cabarets alors très à la mode (mais on disait qu'on allait *« chez les Tsiganes »*). Et les Français ne prêtaient pas grande attention à ces émigrés, ces princes russes fauchés, ces cosaques pleins de médailles, ou ces intellectuels qui ne pouvaient qu'être réactionnaires et qui, même quand ils parlaient le français, restaient entre eux et vivaient modestement entre le quinzième arrondissement et Billancourt. Qui, à l'époque, aurait voulu rencontrer les Bounine, Sirine, alias Nabokov, Bilibine, Tsvetaïeva ou Khodassievitch, le compagnon de Nina Berberova ?

Elle avait quitté la Russie soviétique en novembre 1921, après la mort de Blok, après l'exécution de Goumiliev, le mari d'Anna Akhmatova. Elle venait de publier, à vingt et un ans, son premier recueil de poèmes. Se doutait-elle qu'elle serait une émigrée jusqu'à sa mort ? Soixante-dix années d'exils... Capri chez Maxime Gorki, Paris et Billancourt, l'Amérique de Yale à Princeton. Plusieurs vies. *« J'ai passé un peu plus de vingt ans dans un pays qui, en ce temps-là, s'appelait « la Russie », environ vingt-cinq ans dans un autre qui continue de s'appeler « la France », et, pour finir, une quarantaine d'années dans un troisième, « les Etats-Unis »*, écrivait-elle, en 1989, dans la préface à l'édition française de son autobiographie, *C'est moi qui souligne*. Une formidable traversée du siècle peuplée des gens célèbres, et moins célèbres, qu'elle a rencontrés et qu'elle portraiture, l'œil froid. Volontiers sarcastique, sans jamais s'apitoyer. Car elle se faisait un devoir, Nina Berberova, de ne pas se laisser avoir par ce qu'on appelle « l'âme russe », la *« rousskaia doucha »*, cette tendresse molle, chaude et insondable qui se complaît à mêler le rire et les larmes. Elle n'était pas une tendre, ni une torturée. A sa façon, une « dame de fer », pour reprendre le titre qu'elle avait donné, en russe, à l'*Histoire de la baronne Boudberg*, amante adorée de l'agent britannique Bruce Lockhart, de Maxime Gorki, puis de H. G. Wells, l'auteur de *la Guerre des mondes*... Surtout, elle aimait la vie, même dans ce siècle bouleversé qui était *« le seul à pouvoir* [lui] *convenir »*.

IL y avait chez elle une avidité de vivre, une capacité exceptionnelle à s'adapter, à faire peau neuve, à vivre avec son temps, apprenant par exemple, à plus de quatre-vingt-cinq ans, à utiliser un ordinateur pour répondre au courrier de ses lecteurs ! Et elle savait raconter comme seuls les Russes savent le faire. Arrivée en 1925 à Paris, elle commença immédiatement une collaboration de quinze années avec *les Dernières nouvelles* – l'un des deux quotidiens en langue russe qui paraîtront à Paris jusqu'en



Avec Vladislav Khodassevitch, en 1924.

1940, – que dirige Pavel Milioukov, un des leaders du Parti cadet, ministre des affaires étrangères après la révolution de Février. Elle écrivait à propos de livres, de théâtre, de cinéma et, à partir de 1929, deux fois par mois jusqu'en 1940, ses *Chroniques de Billancourt (Biankurskie prasdniki)*, les « fêtes » de Billancourt, dont deux volumes viennent de paraître. Récits que lui inspire la pauvre vie des « Russes blancs » qui vivent à Billancourt près des usines Renault, où un ouvrier sur quatre est un ancien gradé de l'Armée blanche. Cette première génération d'émigrés qui, après des itinéraires insensés, vont tenter de s'intégrer, mais tout en fréquentant les clubs et les églises russes, d'apprendre la langue mais en la russifiant, de gagner leur vie dans les cabarets à la mode avec des chants tsiganes ou en jouant le fox-trot sur l'air des *Boublitchki*. Des récits tout simples, dérisoires, drôles, émouvants, dans lesquels la jeune Nina, grâce à son œil perçant, son ironie, fait revivre tout un monde pathétique d'exilés dépaysés, ruinés, ignorés. Les « immigrés » de Billancourt.

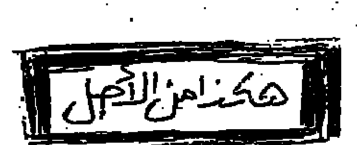
On les retrouve, ces pauvres Russes de Billancourt, mais aussi d'autres émigrés qui ont plus ou moins réussi, dans le second volume, au titre très berberovien, *Où il n'est pas question d'amour*, un nouveau choix de tout petits textes qui sont parfois comme l'ébauche de ce qu'elle appelait elle-même ses « petits romans » *(l'Accompagnatrice, le Roseau révolté, Astachev à Paris, le Mal noir*, etc., réunis en un volume relié intitulé *Récits de l'exil)* : la cantatrice partie en 1917, épouse de diplomate, à qui le médecin conseille de se rendre là d'où elle est originaire *(l'Elégie de Crimée)* ; Gaston Gastonovitch, le banquier belge qui avait vécu dix-huit ans à Pétersbourg et qui avait attendu 1921 pour fuir, se nourrissant de pain aigre et de navets *(« Ensuite, Dieu, qu'il s'était ennuyé les premiers mois dans cette Europe rassasiée et confortable où on pouvait se laver les mains à satiété et acheter un autre bouton de manchette si l'un des deux manquait ! », Souvenir de Pétersbourg)* ; la séductrice féroce qui jouit d'une gaieté et d'une santé imperturbables et qui sait congédier ses invités comme ses amants *(le Signe dur)* ; le musicien revenu après de longues négociations et dont la musique n'émeut plus son admiratrice de jadis *(Où il n'est pas question d'amour)*.

QUELQUES dizaines de récits, complètement inédits en français, qui, modestement, simplement, expriment avec un vrai talent, et un œil qui sait voir, par petites touches imperceptibles, les grands et les petits drames d'existences bouleversées, coupées de leur pays peut-être pour toujours, qui se reconstruisent plus ou moins, et que l'auteur surprend, immobilise un court instant. Plus lourds de sens et de douleurs que le nombre de leurs pages. Quelque chose de vécu, notamment sur la désagrégation de son couple avec Khodassiévitch, le processus qui la conduirait à s'éloigner de celui que Nabokov appelait *« le plus grand poète de son temps »*, et qui, avant de mourir, allait écrire des mémoires au titre significatif, *Nécropole* (paru chez Actes Sud, 1991). *« Je sais aujourd'hui ce que j'ignorais alors, qu'il m'est impossible, sous peine de me mutiler, de passer ma vie entière avec un seul être, de le placer pour toujours au centre du monde et de n'appartenir qu'à lui. Je ne suis pas un roc, mais un fleuve »*, a écrit cette femme plus puritaine qu'on pourrait croire, qui n'a jamais tout dit sur elle-même.

Après la guerre, elle allait finir par quitter l'Europe au moment de la guerre froide, effrayée, déçue par une société qui ne choisissait pas ses ennemis, prête à pactiser avec les tyrans, comme ceux qui, croyant être, tel Sartre, *« dans le sens de l'histoire »*, répétaient que Boukharine était un *« traître »*, ou comme cette justice qui, elle allait le constater lors du procès Kravtchenko, laissait insulter le plaignant. En 1950, elle allait arriver en Amérique, devenir universitaire. Sans savoir que, trente-cinq ans plus tard, c'était de France que lui viendrait la célébrité.

(1) *Le Monde* des 28 et 29 septembre.

(2) Notons qu'il revient à Mme Lydia Chweitzer d'avoir traduit et édité en 1982, à 300 exemplaires et à compte d'auteur, *l'Accompagnatrice*. Mais cette publication était restée inaperçue.



Portrait de l'artiste en nègre

Sur les rapports entre vérité et mensonge en littérature Jack-Alain Léger donne un roman éclatant de vie

JACOB JACOBI
de Jack-Alain Léger.
Julliard, 350 p., 125 F.

Le nègre, au sens littéraire du mot, se porte bien cet automne. Deux romanciers s'emparent du personnage et lui composent une geste fantasque et rusée. Entre eux, toutefois, une différence existe. Nègre, Erik Orsenna l'a vraiment été, et du président de la République soi-même. On s'attend à le voir pousser les portes de l'Elysée. Il donne allégrement le change.

Le nègre de Jack-Alain Léger est, au contraire, imaginaire. De ses démêlés présents, passés, posthumes avec son prête-nom, lui aussi fictif, l'auteur tire un livre d'une tout autre ambition : le roman du roman, le roman de la création, de ses sources, de ses joies, de ses affres. Il raconte une histoire, oui, où deux personnages s'affrontent et évoluent dans un singulier combat : une structure somme toute classique, mais la manière ne l'est pas.

Ses protagonistes, Jack-Alain Léger les fait apparaître, disparaître, revenir dans une multitude de scènes qui ne se suivent pas selon l'ordre logique, variées de ton – drôles et tragiques, – variées d'époque – sombres pages de notre Histoire ou événements contemporains, – variées de décor – rues de Paris, sentiers des montagnes suisses, quais, îles et places de Venise. Ou bien il plonge dans leurs œuvres respectives et différentes, dans leurs lectures, leur passion pour la musique, la peinture, la littérature. Enfin, il scrute leurs déchirements intérieurs, leurs enthousiasmes, leurs vertiges.

Nous passons ainsi de la rafle du Vel' d'Hiv', superbement évoquée, à la sèche célébration d'un banal enterrement parisien d'aujourd'hui ; d'un voyage en Israël à une mission humanitaire au Liban, férocement décrite parce qu'elle sert à lancer des voitures japonaises ; du suicide d'une mère à des jeux d'enfants entre un frère et une sœur ; des petits tracas de l'existence quotidienne causés par le téléphone, les appareils électroniques qui se détraquent, à l'expression lyrique de consciences en exaltation ou en désarroi ; des opéras de Wagner aux ciels de Tiepolo...

Ce riche et foisonnant carrousel où tournoient, pêle-mêle, tant de motifs s'ouvre sur l'image macabre d'un cadavre flottant dans une piscine. Il démarre sur une énigme : pourquoi, comment Jacob Jacobi, ce grand homme, ce champion illustre du Bien contre le Mal, ce Prix Nobel de la paix, cette sorte d'Elie Wiesel, s'est-il noyé ?


MARTINE SIMON
Jack-Alain Léger : un foisonnant carrousel.

Juif, appartenant à la riche bourgeoisie parisienne, il a, par miracle, échappé, adolescent, à la terrible rafle qui a emporté sa mère et sa grand-mère. Il a vécu une incroyable odyssée qu'il contait bien, mais n'avait pas le talent d'écrire. Un éditeur avisé l'a remis entre les mains d'un jeune auteur de son écurie. Pendant vingt ans, Léger Lazare, sous le sceau du secret, a doté Jacob Jacobi d'une œuvre abondante : Mémoires, romans, contes, récits, pensées, où le mensonge côtoie la vérité. Il lui a prêté, notamment, une enfance et une culture juives que Jacob Jacobi ne possédait pas. Appuyé par l'action de son prétendu auteur au service des souffrances humaines, le succès de cette œuvre ne s'est jamais démenti, tandis que les trois romans publiés par Léger Lazare sont restés sans audience.

En vue d'un nouveau livre, le nègre rejoint son grand homme que tantôt il admire et tantôt il exècre, dans la villa d'Interlaken où il s'est retiré solitaire. Le fendant a coulé à flot pendant le dîner et le lendemain, à l'aube, la mort... Accident ? Arrêt cardiaque ? Suicide ? Meurtre ? Léger Lazare se croit d'abord libéré et rêve de l'œuvre posthume qu'il va pouvoir désormais fabriquer à l'autre. Mais, bientôt, il se sent devenir suspect, voire coupable : n'a-t-il pas souhaité la veille, un moment, de le tuer ?

La valse des ruminations, suspicions, angoisses, souvenirs, commence. Elle se développe sur trois cercles concentriques qui figurent symboliquement l'Enfer, le Purgatoire, le Paradis de *la Divine Comédie*. Des thèmes similaires mais différemment incarnés s'y reproduisirent en se faisant écho : suicides, ruptures, gestations d'œuvres.

La libération de Lazare

La peur domine le premier cercle qui déroule surtout la vie de Jacob Jacobi. Dans le second, Léger Lazare occupe davantage la scène ; c'est son enfance marquée par la folie et la disparition de sa mère, sa première révolte avortée contre le maître. Tandis qu'à Interlaken des pantins cyniques et ridicules préparent les funérailles à flonflons du grand mort, Léger Lazare, inspiré, jette sur ses carnets des fragments poétiques où il se retrouve lui-même.

Rentré à Paris, il est incapable d'écrire le livre posthume que l'éditeur lui a commandé. Il lui remet les feuillets griffonnés dans les montagnes. Nous sommes sur le troisième cercle, où la situation s'inverse. Ce n'est plus le nègre qui prête son talent à son patron, c'est le patron qui prête l'éclat de son nom à l'œuvre confidentielle du nègre. Il lui apporte un succès inespéré.

La vraie libération s'opère à Venise où Léger Lazare renonce à la femme qu'il avait autrefois prise au Prix Nobel de la paix et qu'il aimait. Toutes amarres rompues, il se décide enfin à démasquer l'imposture et à écrire le livre que nous venons de lire, confession mouvementée dont Jacob Jacobi n'est plus que le titre.

Tout est chiffré, ironique, dans ce roman baroque qui se rapproche du *Siècle des ténèbres*, paru en 1989 (1). Mais il est plus maîtrisé, plus fort, plus profond. Malgré son apparent désordre, on ne s'y égare pas, tant est claire la voix qui le parle, tantôt sobre, tantôt luxuriante dans sa verdeur, ses allitérations, ses jeux sur les mots, ses images. Il nous apporte, à la fois, un excellent policier, une bouffonne satire de notre temps, le rappel douloureux de notre Histoire qu'entache le génocide, le portrait dédoublé d'un écrivain qui raille nos mœurs littéraires où tout n'est affaire que de réputation : *« Devenez d'abord célèbre, on vous publiera ensuite »*, disait Jean Paulhan à un débutant. Il est, enfin, une fable sur la culpabilité dont seul l'art nous délivre. Abstrait en son dessein, allégorique en sa forme, il éclate de vie et, comme la vie, nous fait constamment passer du rire aux larmes.

Jacqueline Piatier

(1) Ed. Olivier Orban.

Sabotage romanesque

LE SABOTAGE AMOUREUX
d'Amélie Nothomb.
Albin Michel, 187 p., 89 F.

Le premier roman d'Amélie Nothomb, *Hygiène de l'assassin*, fut une révélation (1). Elle réapparaît, un an après seulement, avec un livre qu'on attend aussi cruel, aussi troublant, aussi réussi.

Dès le début, elle se montre provocante : *« La beauté du monde, c'était moi », « J'avais tout. J'étais une interminable épopée. »* La scène est à Pékin dans le quartier des ambassades, de 1972 à 1975. Amélie a entre cinq et sept ans. Elle fait la guerre aux Allemands de l'Est, une vraie guerre d'enfants, une guerre cruelle. Elle est amoureuse d'Elena, une petite fille qui lui bat froid.

Son épopée, c'est un peu *l'Iliade* en modèle réduit. Mais l'épopée tourne court. Les histoires d'amour et de guerre sont entrecoupées de nombreuses considérations aussi originales que *« La Chine, c'est le classique, l'inconditionnel, c'est Chanel n° 5 »* ou *« Décrire Elena renvoyait le* Cantique des Cantiques *au rang des inventaires de boucherie. »*

Ce qui frappait dans *Hygiène de l'assassin*, c'était la simplicité du procédé romanesque – une série d'affrontements reposant presque uniquement sur le dialogue – et l'économie des moyens stylistiques, bien résumée à la fin du livre : *« Le classicisme ne commet jamais de faute de goût. »* Ce deuxième roman (2) reste classique mais les fautes de goûts y sont nombreuses. Amélie Nothomb n'hésite pas à répéter, expliquer sans cesse, appuyer ses effets d'ironie, multiplier les phrases – de moins en moins – provocantes.

On retrouve, pourtant, l'obsession de l'enfance et le refus de l'âge adulte qui était au centre du précédent roman : *« J'ai toujours su que l'âge adulte ne comptait pas : dès la puberté, l'existence n'est plus qu'un épilogue. »* Prétextat Tach, l'étonnant écrivain inventé dans *Hygiène de l'assassin*, n'aurait pas renié cette phrase. Mais il a totalement refusé l'âge adulte et, à partir de ce refus, construit une œuvre qui lui a valu le prix Nobel de littérature. Ici, Amélie Nothomb raconte une histoire d'enfance comme si elle s'adressait uniquement aux adultes, pour se faire reconnaître par eux, en citant Wittgenstein, Platon ou un film de Kusturica. Même si une sorte d'esprit d'enfance passe parfois, lors de ses longues courses à travers *« la Cité des ventilateurs »* (Pékin), à cheval sur son vélo.

En décrivant l'échec de son amour pour Elena, elle décrit son échec romanesque et l'assume : *« L'erreur, c'est comme l'alcool : on est très vite conscient d'être allé trop loin, mais plutôt que d'avoir la sagesse de s'arrêter pour limiter les dégâts, une sorte de rage, dont l'origine est étrangère à l'ivresse, oblige à continuer (...). Persister dans l'erreur ou dans l'alcool prend alors une valeur d'argument, de défi à la logique. » Hygiène de l'assassin* était un défi très logique, *le Sabotage amoureux* est un conscient sabotage romanesque.

Alain Salles

(1) Albin Michel, 1992. Gérard Desarthe mettra en scène le roman à la maison de la culture de Bobigny, du 15 mars au 10 avril 1994.

(2) Si une telle chronologie a un sens pour quelqu'un qui déclare (dans *l'Evénement du jeudi*, du 23 au 29 septembre) écrire 3,7 romans par an. *Hygiène de l'assassin* serait son onzième et *le Sabotage amoureux* son dix-septième...

Retour d'enfance

LA PETITE CINGLÉE
de Janine Teisson.
Climats (470, chemin des Pins, 34170 Castelnau-le-Lez).
142 p, 85 F.

Durant l'été 1957, une famille française résidant au Maroc traverse l'Espagne en Chevrolet. Le père ne sort de son exaspération perpétuelle que pour glisser une grivoiserie à la mère, qui le réprouve en riant, puis il se remet à invectiver Franco, les franquistes et finalement l'Espagne entière. Toute manifestation de vie à l'arrière de la voiture, occupée par une petite fille et deux garçons, est accueillie par des réprimandes et, si la vie est trop tenace, par des coups. Est-ce l'enfer ? Tout porterait à le croire.

En vérité, l'enfance est résistante et, surtout, comme le prouve ce petit livre d'une stupéfiante précision et à l'émotion parfaitement restituée, c'est un objet de mémoire privilégié. De l'éclat des chromes de la berline étincelante au chemisier trop transparent de la mère, de la gravure équivoque pendue au-dessus du lit matrimonial dans une chambre d'hôtel aux petits Espagnols qui jouent à la corrida dans une cour écrasée de soleil, toutes les images resurgissent, comme si elles avaient attendu sagement – ou plutôt douloureusement – la maturité d'un adulte qui leur rende enfin leur exactitude.

Le parti pris de Janine Teisson consiste à fragmenter sa mémoire et à présenter des scènes successives précédées d'un titre conceptuel ou concret (« Education », « Terre », « Jupe », « Sacrifice », « Indécent », « Furoncle », « Voix », etc.), de la définition qu'en proposent les dictionnaires.

« Tu seras cinglée ! »

Constamment accusée d'être folle, la fillette est donc *« cinglée »*. Aux deux sens du terme sur lequel joue l'auteur : frappée de folie et frappée jusqu'au sang. *« Tais-toi parce que tu es cinglée ! Tais-toi ou tu seras cinglée ! »* Cette structure originale est renforcée par le contraste spectaculaire, et souvent drôle, entre l'absurdité abstraite des définitions et la particularité des scènes. Elle augmente insidieusement la violence du récit, mais le fait échapper aux écueils du règlement de comptes. Car, pour négatif qu'il soit, le portrait des parents n'est pas rédhibitoire.

Certes, le lecteur retiendra les zébrures qui ensanglantent les mollets des enfants et les interdits qui les paralysent : *« Arrête de toujours toucher les gens, c'est dégoûtant ! Quand tu n'as pas les mains dans la bouche, il faut que tu les poses sur les autres, hein ? »* Mais le point de vue de Janine Teisson est trop fin, sa psychologie trop précautionneuse pour qu'on se contente d'y lire un procès. C'est un mystère qu'elle tente de percer : celui de la solitude de l'enfance, de sa morbidité et de sa vaillance. Au bord de la route, quand tous sommeillent dans la tiédeur de l'après-midi, un berger s'approche en silence, surgissant de l'oliveraie, et offre un œillet rouge à la mère. *« Et soudain son angoisse s'apaise car elle comprend qu'ils sont en train de devenir un tableau, tous. »*

René de Ceccatty

★ Du même auteur et dans un tout autre genre, sous le nom fantaisiste d'El Djanine, paraît un recueil de contes orientaux et érotiques intitulé *Cher Hazad* (Climats, 220 p., 120 F).

ROMANS

La chute de l'ange

Une superbe parabole de Nicolas Bréhal

LES CORPS CÉLESTES
de Nicolas Bréhal.
Gallimard, 226 p., 92 F.

Peut-on rester indéfiniment du côté du ciel en évitant d'être corrompu par les désirs et les désordres de la terre, vivre à l'écart de la vie sans que cette pureté se révèle, à la longue, dangereuse ? Cette question qui, jusque-là, n'était qu'un des thèmes romanesques éthérés de Nicolas Bréhal, il en fait le cœur même de son nouveau livre, *les Corps célestes*, comme s'il avait voulu démêler les origines mêmes de son inspiration. Le narrateur, Baptiste, vit, adolescent, dans l'adoration du ciel. Il attend que celui-ci *« l'appelle, lui adresse des signes, lui donne des preuves »*. Cette préoccupation idéaliste, qui s'accompagne, chez Baptiste, d'une sorte de sécession d'avec son propre corps et d'une méfiance à l'égard du désir, détonne dans le paysage romanesque actuel et constitue le premier charme décalé de ce roman.

Un soir, dans le parc d'un collège de Saint-Cloud, Baptiste découvre le visage de Vincent, à l'envers, sur fond de ciel. S'ensuit, après un coup de foudre plus esthétique que charnel, une amitié amoureuse, quasi mystique, qui ne s'incarnera jamais. Baptiste n'aura de cesse d'idéaliser Vincent, de l'amener du côté du ciel. Mais Vincent n'est pas le dieu de l'Olympe dont rêve le narrateur : il est plutôt du côté de la terre, il commence d'être attiré par le corps des femmes et il se moque parfois de la volonté d'ascétisme de Baptiste, de cette intransigeance morale qui lui permet de ne commettre aucune faute.

Le goût de la rédemption

Bréhal, pourtant, évite d'affirmer trop radicalement cette opposition terre-ciel, angélisme-perdition ; il fait de Vincent un être tourmenté, ambigu, car, tout en étant un homme de désir, Vincent continue à concevoir le rêve comme la seule *« sagesse lyrique »*, garde en lui le regret de l'absolu et voit dans Baptiste une garantie de ciel à l'horizon de son existence. Simplement, il n'arrive pas à trouver son propre espace. Il *« manque d'air »*. Et c'est à l'espace occupé par chaque être que l'écrivain s'attache, fidèle à la formule de Bachelard : *« Je suis l'espace où je suis. »* Baptiste est moins amoureux de la réalité de Vincent que de l'espace qu'il habite, qu'il fait rayonner autour de lui. Le roman prend ainsi une dimension métaphysique, une grâce intemporelle, une légèreté souveraine : celle de la passion ramenée à son essence.

Mais, à partir du moment où, après une longue absence, Vincent revient, marié et père d'une petite fille, la métaphysique vire à la psychologie. A l'étude du ciel se substitue, pour Baptiste, l'examen du cœur, la phrase de Bréhal se faisant plus aiguë et plus âpre. Le narrateur est désormais condamné à tâtonner autour de l'existence de Vincent, obligé de partir à la recherche de ses reflets. Mathilde, la femme de Vincent, est l'un de ces reflets insaisissables. Comédienne, facile, fragile, *« dans la mesure où elle peut être facilement altérée par le besoin d'être prise »*, elle est, elle-même, en quête d'une densité d'être et d'une démesure capables de retenir Vincent, qui la néglige . Querelles entre les époux, faux départs, répétition générale d'adieux, Nicolas Bréhal traite ces épisodes sur un rythme et un ton de vaudeville sombre dont Baptiste est le spectateur intrigué et déçu.

Faute de pouvoir continuer à idéaliser Vincent, Baptiste tentera de s'identifier à lui. Et cette chute, par paliers, des hauteurs rêvées, cette descente progressive et malheureuse vers la terre représente le mouvement le plus émouvant du livre. Bréhal en resserre l'espace général et le confine à la chambre de Constance, une jeune fille bien élevée, prostituée à ses heures, qui éprouve le besoin éperdu de *« toucher le fond »* et dont Vincent devient l'amant.

Cette partie du livre, dont le style est à la fois raffiné et cru, est sans doute la plus étrange, la plus neuve aussi dans l'œuvre de Bréhal. Il y a des pages de véritable érotisme – sur ce qui est simplement suggéré du pacte sensuel conclu entre Constance et Vincent, – une magnifique étude du voyeurisme – sur la fascination éprouvée par Baptiste devant l'ivresse de l'impudeur et le spectacle de *« l'enthousiasme animal »* des amants dont il n'approche que par l'imagination ou les récits de Constance.

Sans doute y a-t-il chez Bréhal un goût de la rédemption, qu'il n'a jamais aussi fortement exprimé qu'ici. Lassé des jeux du corps, éprouvant le besoin d'expier le fait de s'être enfoncé loin dans la terre, jusqu'au noir absolu, Vincent essaie de retrouver enfin le calme du cœur et de renouer le contact avec le ciel, dont il croit toucher *« le corps humide »* en haut de la maison qu'il acquiert dans un village perdu.

Il ne le rejoindra qu'au prix de la mort. Ce pourrait être, pour Bréhal, prétexte à un *happy end* cosmique, où tout rentrerait dans l'ordre du ciel. Mais Baptiste a perdu définitivement ses repères, ne sait plus dans quel monde il vit, déchiré entre le ciel, aux harmonies duquel il ne croit plus, et la terre, qui n'est plus pour lui qu'un lieu de séductions amères. Ce déchirement, cette impossible ligne de partage entre la féerie et la douleur donnent sa gravité à ce beau roman, tour à tour transparent et vénéneux. Nicolas Bréhal y garde l'ampleur poétique de ses précédents livres, tout en parvenant à sonder, avec une acuité remarquable, les abîmes du cœur et du désir.

Jean-Noël Pancrazi

★ De Nicolas Bréhal, signalons également la récente parution en format de poche de *Sonate au clair de lune* (Gallimard, « Folio », n° 2507).

ACTUALITÉS

Adieu à Paule Thévenin

Elle avait consacré sa vie à l'édition des « Œuvres complètes » d'Antonin Artaud

Editrice des œuvres d'Antonin Artaud, Paule Thévenin est morte samedi 25 septembre à Paris (*le Monde* du 28 septembre). Denis Roche, qui la connut et qui édita, au Seuil, au début de l'année, un recueil de ses études sur Artaud, nous a adressé le témoignage suivant.

par Denis Roche

La mort passe et c'est elle qu'on salue, quoi qu'on veuille et quoiqu'on dise, et cette mort a la couleur bistre de la souffrance. Quand Paule avait appris que sa maladie lui serait fatale, elle avait simplement demandé qu'on lui assure deux années de survie pour finir ce à quoi elle avait consacré sa vie : l'édition des *Œuvres complètes* d'Artaud. Il semble que ce soir-là, dans la cour de la Fabrique, entre la fenêtre du petit bureau où elle travaillait et celle de ma cuisine qui se faisaient exactement vis-à-vis, un ricanement avait passé. La saloperie finale à laquelle nous sommes tous suspendus faisait savoir ainsi, mêlé au gargouillis sirupeux des pigeons, qu'il ne lui serait accordé aucun délai particulier. Ainsi, s'approchant de la mort, en butte à l'hostilité des « héritiers des héritiers d'Artaud », comme se plaisait à les nommer Paule, lesquels faisaient obstacle à l'indispensable poursuite de la publication des *Œuvres complètes*, Paule affrontait, diminuée et fatiguée, la petite course qu'on fait seul, et plutôt la nuit que le jour, quand on est en vue de la frontière et qu'on se dit qu'il va falloir passer.

Trois volumes nouveaux étaient bloqués aux éditions Gallimard dans l'attente de l'hypothétique feu vert de la justice qui permettrait de les envoyer chez l'imprimeur, et Paule estimait que deux tomes seraient encore nécessaires pour clore enfin son monumental labeur. Ce délai, sur quoi les médecins n'avaient pu s'engager, Paule l'a recherché dans les certitudes de son caractère : les héritiers lui mettaient des bâtons dans les roues ? Les médecins ne lui garantissaient que les hésitations du mal ? Ses amis écrivains s'époumonaient en vaines pétitions ? La justice dormait, ronflant sur les dossiers ? Paule n'en continuerait pas moins à exercer son extraordinaire talent d'« emmerdeuse », et si je mets ici ce mot entre guillemets, c'est que j'ai beau chercher dans les dictionnaires et interroger mes amis lexicographes, je ne trouve pas de mot plus ajusté au caractère de Paule, et que je me doute bien qu'on me reprochera, dans cet éloge trop hâtivement rédigé, un qualificatif qu'on réservait, entre nous, aux ragots affectueux.

Ce talent faisait de Paule le génie que ses amis ont toujours reconnu : génie et puissance tutélaires, sibylle sans concession, compagnon (je dis bien *compagnon*) des plus difficiles – Genet ne me contredirait pas, – Paule contrevenait à tous les usages, sauf à celui de l'amitié, quelque chose qu'elle avait érigé en système unique, sans défaillance et, d'écho en écho, cela se réfléchissait sans cesse, formait des orbes. C'était, je dirais, son emploi et sa bataille de tous les jours, son costume et sa façon d'être.

En commençant d'écrire ce texte, je savais qu'il me faudrait trouver quelque chose – je ne savais pas que ce serait un mot – qui me mette à la hauteur de l'amitié. Les morts, s'ils pouvaient encore lire la presse des lendemains, se retourneraient en maugréant dans leur tombe. En général parce qu'ils trouveraient l'article, la nécrologie, le dithyrambe un peu mince, la flatterie insuffisamment élevée. Paule était différente, terriblement différente, et il fallait toujours admettre qu'elle était, qu'elle pouvait être, et tout entière, une sorte de Médée rieuse, une épouvante merveilleuse. Ainsi, au moment où nous engagions à *Tel Quel* une campagne politique savamment ménagée autour des mots d'ordre (poétiques, cela va de soi) de Mao Zedong, Paule n'avait-elle rien trouvé de mieux que de courir nos maisons et de harceler nos femmes pour dénoncer ce qu'elle estimait être la plus grande supercherie de l'histoire de l'humanité, à savoir l'orgasme féminin !

Voilà enfin que je sens revenir sur le visage de Paule l'éclat ironique que j'ai toujours aimé y trouver. Il aura fallu pour ça un mot, un simple mot, celui qu'elle n'attendait pas dans la série des componctions qui entourent les diverses cérémonies du suaire que nos civilisations amochées s'ingénient à perpétuer. La fadeur pas plus que les gestes de l'affection n'étaient du registre de Paule. Se pencher sur elle et l'embrasser d'une joue à l'autre était un mouvement généralement voué à l'échec. Avec un résultat vaseux. Le téléphone lui convenait mieux que le salon littéraire qu'elle aurait refusé, un siècle plus tôt, de tenir.

Quand ma mère était morte – allez, Paule, ne râlez pas !, – le curé du petit village ardéchois où on venait de l'enterrer m'avait dit : elle repose désormais entre les deux bruits qu'elle aimait le plus, le son des cloches de l'église et le murmure de la rivière. Il faut toujours savoir de quoi se bercent les morts. Pour Paule, nul doute que ce sera du chahut grinçant des écritures et qu'elle aura identifié le relief de son existence au déferlement sans fond de la littérature d'Artaud. Il aura été dans le génie de Paule de mourir avant la fin de cette torrentueuse édition, de comprendre, malgré tout, qu'il aurait été inconvenant, non logique, d'y mettre un point final, de tracer le dernier paragraphe du vacarme de ses imprécations. Quelqu'un d'autre le fera-t-il ? Gageons que non, et je ne le souhaite pas. Il ne faut jamais compléter un opéra inachevé. Les volumes en attente d'impression devront voir, bien évidemment, le jour. Mais n'obligeons personne à un dernier achevé d'imprimer.

Chère Paule, vous et la mort vous avez fait ce qu'il fallait. Reste Artaud, n'est-ce-pas ? Alors, le voici :

« Il n'y a pas la négation de rien, bien sûr, La Palisse, ce serait permettre l'affirmation de quelque chose.

» Il n'y a pas la négation *de quelque chose, ce serait reconnaître l'existence à quelque chose.*

» Il n'y a pas la négation de rien, conçue, *et comme affirmation de la valeur du négatif, comme niant que rien existe et donc qu'il y aurait quelque chose, alors que nier le rien c'est vouloir d'abord empêcher l'existence de quelque chose, nier le négatif pour permettre le vrai néant.*

» Car tout *est périmé : l'être d'abord, le néant ensuite, et il n'y a rien, rien, exactement rien, même pas l'affirmation de rien, même pas la négation de rien.* Périmé. »

Adieu, Paule. A un de ces jours, n'est-ce-pas, là où les orties sont sales.

★ En hommage à Paule Thévenin, France-Culture rediffusera, le lundi 4 octobre, de minuit à 0 h 50, l'émission « Du jour au lendemain », d'Alain Veinstein, qui recevait l'écrivain pour son livre – prix France-Culture 1993, – *Antonin Artaud, ce désespéré qui nous parle* (Seuil, coll. « Fiction et Cie »).

La mort de Marcel Mariën

Le dernier « monstre sacré » du surréalisme belge

L'écrivain Marcel Mariën, dernier « monstre sacré » du surréalisme belge, est mort dimanche 19 septembre, à Bruxelles, à l'âge de soixante-treize ans (*le Monde* du 25 septembre).

Anticlérical et paresseux contrarié, Marcel Mariën se devait de disparaître un dimanche. Une ultime provocation à mettre au crédit de cet iconoclaste, qui avait volontiers l'invective aux lèvres et n'hésita jamais à exercer son goût des mauvaises plaisanteries, fût-ce au détriment de ses meilleurs amis. Il était né le 29 avril 1920, à Anvers, *« de père wallon et de mère flamande, ou vice versa »* et ne gardera pas un très bon souvenir d'une enfance triste et pauvre. Un séjour dans un couvent, deux années dans une école de coupe et de couture et une *« saumâtre initiation à la vie »* en qualité d'apprenti, à l'âge de quinze ans, chez un photographe, n'amélioreront pas son caractère.

La poésie et le merveilleux s'offriront à lui au détour d'une visite dans une salle anversoise où étaient exposés deux tableaux de Magritte. Deux ans plus tard, en 1937, il entre en contact avec le peintre surréaliste et rencontre Paul Nougé et Louis Scutenaire. Le surréalisme deviendra dès lors l'axe autour duquel s'articulera son existence de poète-aventurier.

Lucide et ennemi de toute concession, Marcel Mariën comprend très tôt que seule une autonomie éditoriale le mettra à l'abri de toute censure économique. Il fonde en 1940 les éditions l'Aiguille aimantée et y publie, aux côtés de poèmes de Paul Eluard, son premier recueil, *Malgré la nuit*. Tout en travaillant, l'année suivante, pour le collectionneur René Gaffé, il se rend à Paris et y fréquente Pablo Picasso et les membres du groupe surréaliste La main à plume qu'anime Noël Arnaud. Il en profite pour écouler de faux tableaux peints par Magritte.

Marcel Mariën, pour qui la vérité n'était pas compatible avec les trous de mémoire, ne prendra jamais de gants, même la renommée venue, pour narrer par le menu les trafics divers auxquels il s'était livré avec ses amis. Ainsi, dans *le Radeau de la mémoire* (le Pré-aux-Clercs, 1983), il relate avec verve comment il tenta, au début des années 50, de faire fortune avec les frères Magritte en écoulant de la fausse monnaie. Georgette Magritte, la veuve du peintre, perdra le procès qu'elle lui avait intenté à la parution de l'ouvrage.

Pas moins d'une centaine de volumes composent la bibliographie de Marcel Mariën. Certains, il est vrai, ne comportent qu'une poignée de pages et ressemblent à des lettres ouvertes lancées à la cantonade. Pourtant, quel que soit l'objet de sa vindicte ou de sa passion, ce poète, essayiste et polémiste laissait libre cours à son ironie et à son cynisme. Connu et apprécié des amateurs de surréalisme, Marcel Mariën touchera un public plus large avec *les Fantômes du château de cartes* (Julliard, 1981) (1), un ensemble de contes cruels.

Impossible de résumer les activités de ce touche-à-tout, qui fut aussi critique d'art, photographe, cinéaste (*l'Imitation du cinéma*), auteur de collages, etc. Entre deux livres, une polémique et une exposition, il prit le temps d'être libraire, marin (1951-1953), correcteur à Pékin (1963-1965) à la rédaction française de *la Chine en construction*, et, surtout, un fantastique animateur de revues et d'éditions. L'aventure des *Lèvres nues*, qu'il crée en 1954, sera, à cet égard, exemplaire. Dès la sixième livraison (septembre 1955), Guy Ernest Debord, alors lettriste, y publie « Introduction à une critique de la géographie urbaine ». Suivront, outre les textes du futur auteur de *la Société du spectacle*, des contributions de Michèle Bernstein et Gil J. Wolman. Un différend ayant opposé Mariën et Debord, cette collaboration cessera bientôt. *« Au vrai dire,* écrira le fondateur des *Lèvres nues, les lettristes craignaient que l'on assimilât* les Lèvres nues *à une publication littéraire et que, jouets de cette apparence, ils eussent à en éprouver de la honte. »*

« On dit plus en ne disant rien. » Même s'il eut quelques difficultés à se tenir à cette maxime, Marcel Mariën distillait toujours à bon escient ses « poisons ». Une rétrospective en 1989, à la Galerie Brachot, à Bruxelles, avait permis de mesurer à quel point son irrévérence était demeurée intacte sous le poids des ans. Cette année encore, il avait autoédité *Sauter aux yeux*. Nul doute que poèmes et brûlots inédits attendent dans ses tiroirs qu'un vent mauvais les porte à notre connaissance.

Pierre Drachline

(1) Une nouvelle édition des *Fantômes du château de cartes*, complétée de contes inédits, paraîtra, fin octobre, dans la collection de poche « Espace Nord », aux éditions Labor.

Suicide d'un dissident suisse

Le journaliste et polémiste suisse de langue allemande Nicolas Meienberg s'est suicidé, vendredi 24 septembre, à son domicile zurichois. Il était âgé de cinquante-trois ans.

En Suisse, un dissident, on l'appelle un « trublion ». Aucun risque de prison pour lui, mais risque de silence. Nicolas Meienberg était un journaliste libre, contestataire, talentueux, fort en gueule. Journaliste, il fut interdit de publication pendant seize ans dans le grand journal zurichois qui avait publié ses premiers reportages en Suisse, dont il fit un livre. Il travailla donc ailleurs, en journaliste indépendant, en créateur, notamment pour le *Stern* allemand, dont il fut le correspondant pigiste à Paris.

Il aimait cette ville plus que tout, mais restait attaché à la Suisse par le plus solide des liens : l'amour-haine. Sa vie se partageait entre Paris et Zurich. Né à Saint-Gall, en 1940, il avait fini sa scolarité chez les pères, ce qui le marqua tellement que, pour se libérer de leur morale, il fit des études d'histoire. Il appliqua au reportage les règles de la critique historique. On lui doit ainsi un livre ravageur pour l'establishment suisse, *le Délire général* (1), enquête de grand style sur le général Wille, pro-nazi qui briguait la tête de l'armée confédérée en 1939.

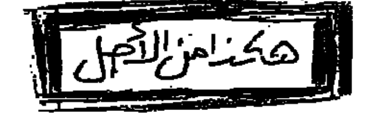
Il s'identifiait volontiers aux « petits » dont il avait exhumé l'histoire, par exemple Maurice Bavaud, l'étudiant mystique, fils de postier, qui avait voulu assassiner Hitler et fut exécuté à la hache dans la prison de Moabit (2), ou Ernst S., l'ouvrier qui avait vendu à l'ambassade d'Allemagne des plans d'armes qui se trouvaient dans le commerce et qui fut fusillé comme « traître à la patrie ». Un film auquel il collabora fut tiré par Richard Dindo de cette exécution « exemplaire ».

Les dissidents suisses, qui ont déjà, ces dernières années, perdu Max Frisch et Friedrich Dürrenmatt, éprouvent le suicide de Nicolas Meienberg comme un abandon de poste, sans le lui reprocher, car ils approuvent doucement que l'on quitte la vie pour quitter ce pays. Ce fort gaillard à la plume acérée avait sombré dans la dépression, après une agression dont il avait été victime l'an dernier et la mort de sa mère : il disait désormais aimer ce pays modérément et s'en détacher tous les jours un peu plus. Ses amis le pleurent comme un homme sensible et affectueux, qui s'était fait une tête de Méphistophélès, souriait comme un enfant et poussait des « gueulantes » comme un vrai Suisse, plus fâché qu'en colère. Ses livres resteront comme ceux d'un écrivain de panache.

Michel Contat

(1) Les livres de Nicolas Meienberg sont traduits en français aux éditions Zoé, Genève (distr. Harmonia Mundi).

(2) *Maurice Bavaud a voulu tuer Hitler* (voir « le Monde des livres » du 2 avril 1982).



Regain français en Italie

Les auteurs de l'Hexagone trouvent un nouvel écho de l'autre côté des Alpes

Stendhal, Dumas, Proust, Sartre, Vian, Cohen. Et, parmi les vivants, Lévi-Strauss, Lyotard, Duras, Ionesco, Lacouture, Touraine, Guitton, Echenoz, Daeninckx, Visage. Voici une partie seulement des auteurs français dont le public italien va découvrir de nouvelles traductions à l'occasion de la rentrée éditoriale de l'automne. Toutes ces nouveautés s'ajouteront au grand nombre d'ouvrages français déjà traduits dernièrement par les éditeurs italiens, lesquels montrent l'intérêt croissant qui, après une phase de recul, semble aujourd'hui entourer la culture française.

Loin de correspondre à une véritable vague éditoriale, comme ce fut le cas par le passé pour la littérature sud-américaine, c'est néanmoins une tendance précise qui se concrétise depuis quelque temps. Les livres français retrouvent une place dans les librairies italiennes, la presse et la critique suivent avec plus de soin la production de l'Hexagone, et les auteurs français obtiennent parfois un assez bon succès. Ce fut le cas, récemment, pour Le Clézio et d'Ormesson qui ont obtenu, respectivement, le prix Flaiano et le prix Grinzane-Cavour, mais aussi pour Duras, Pennac, Cohen ou Bruckner, qui ont su trouver de nombreux lecteurs.

Les Français reviennent donc sur la scène de la péninsule, même si certains éditeurs sont encore un peu méfiants, plus d'ailleurs à l'égard du roman que des essais. On ne peut pas dire, pourtant, que les traducteurs italiens aient oublié la France pendant les années 80 : la preuve se trouve dans *Francesistica* (Schena, 1992), la très exhaustive bibliographie des œuvres françaises et francophones éditées en Italie de 1980 à 1989, où sont répertoriées 1 100 traductions de prose, 150 de poésie, 80 de théâtre et plus de 500 essais (de la critique littéraire à l'anthropologie, toutes catégories confondues). Cependant, dans la décennie passée – après le grand essor des années 60 et 70, quand la culture française rayonnait sur le monde intellectuel italien, – la plupart de ces traductions sont passées inaperçues ou ont été vite oubliées. Le public, à quelques exceptions près, les a peu appréciées, les seuls succès des années 80 ayant été Perec et Duras.

Pour Giovanni Bogiolo – qui enseigne la littérature française à l'université d'Urbino, mais qui est aussi chroniqueur littéraire à *La Stampa* et traducteur, – le manque de reconnaissance pour ce véritable travail de fond s'explique en partie par la grande mode de la littérature anglo-saxonne, dominante en Italie, qui a considérablement réduit les espaces mis à disposition des autres littératures. « *Mais*, dit-il, *il faut aussi reconnaître que, pendant les années 80, la culture française a connu un déclin marqué et n'a pas su se renouveler suffisamment. Après la disparition des grands maîtres, il n'y a pas eu d'auteurs capables de prendre la relève, surtout dans le domaine du roman. Et aujourd'hui, Paris ne dicte plus les modes culturelles comme avant.* »

« Eviter de créer une mode éphémère »

Par conséquent, face à l'actuel retour de la culture française, les professionnels se gardent de tout enthousiasme facile, surtout en période de crise et de récession. Ainsi, pense Carlo Feltrinelli, éditeur comblé par les 50 000 exemplaires vendus de *Comme un roman*, de Pennac, sa maison d'édition ayant toujours édité plusieurs auteurs français, de Duras à Bouraoui, de Roubaud à Salvayre : « *Il y a plusieurs signaux positifs*, constate-t-il, *mais il faudra attendre encore pour voir si cette tendance se confirme et si le public italien va apprécier l'ensemble de la production française et non simplement quelques cas particuliers. De toute façon, pour cela, il faut éviter de créer une mode éphémère et envisager plutôt un travail de longue haleine. Par exemple, nous avons acheté les droits de traduction de cinq livres de Vautrin, un auteur sur lequel nous sommes prêts à investir, même si les résultats ne viennent que peu à peu.* » Cette attitude reste, malheureusement, peu fréquente et nombreux sont les éditeurs qui préfèrent abandonner un auteur dont les ventes ne sont pas immédiatement satisfaisantes.

Ce n'est donc pas un hasard si les auteurs français moins connus sont souvent proposés par de petites maisons d'édition, qui profitent du fait que les traductions françaises reviennent moins cher que les traductions anglaises ou allemandes. Ainsi réussissent-ils parfois de très bons « coups », comme l'a prouvé, tout récemment, Marcos y Marcos, une petite maison d'édition de Milan, dont les nouvelles traductions de Boris Vian ont été fort appréciées par le public italien. D'ailleurs, le domaine des classiques est un secteur-clé pour permettre à la culture française de continuer à occuper une place importante dans le système de références des intellectuels italiens. A ce propos, si certains dressent la liste des quelques titres non disponibles pour l'instant en Italie, d'autres préfèrent rappeler la nécessité de rénover sans cesse les traductions vieillissantes, comme l'a fait le poète Giovanni Raboni avec sa nouvelle traduction de *la Recherche*, de Proust.

Fabio Gambaro

Enfants : la lecture baisse

Selon un sondage, les huit-seize ans montrent moins d'appétit pour les livres qu'en 1988

La sentence est tombée du ciel des sondages, de nature à « rassurer » tous les parents sur un point au moins : la lecture est en baisse chez les enfants, c'est-à-dire chez beaucoup d'enfants et pas seulement le leur. L'enquête qui le montre a été effectuée, en 1992, par Médiamétrie et financée par Hachette Livre, principal éditeur français d'ouvrages pour la jeunesse. Elle vient d'être rendue publique, et ses résultats sont aussi intéressants qu'alarmants. Globalement, la tranche d'âge concernée par l'étude (huit-seize ans) montre moins d'appétit pour les livres qu'en 1988, date du précédent sondage. Le constat est à nuancer en fonction des âges, des sexes et du fait que, faute d'augmenter en volume, la lecture est mieux représentée qu'auparavant dans l'ensemble des classes sociales. Reste que les éditeurs, déjà plutôt malmenés par l'air du temps, peuvent légitimement s'inquiéter quant à la formation de leurs futurs lecteurs.

Qui sont-ils, ces enfants et ces adolescents qui représentent une population de près de 7 millions d'individus ? Pour le savoir, Médiamétrie a interrogé un échantillon de 4 567 personnes dans la tranche d'âge concernée. Leurs réponses montrent que les intérêts manifestés par les deux sexes sont sagement alignés sur des clichés qu'on aurait crus dépassés. Allez savoir pourquoi 45 % des garçons aiment le bricolage, contre seulement 24 % des filles, et ce qui explique le penchant de ces dernières pour les journaux intimes (26 %), guère prisés par les garçons (11 %).

Surtout, l'enquête met en évidence qu'une ligne d'horizon électronique se dessine de plus en plus nettement. 62 % des foyers disposent de plusieurs téléviseurs, 30 % de consoles de jeux et 18 % de micro-ordinateurs. La télévision devient la distraction favorite la plus citée par les garçons (79 %), immédiatement suivie par les jeux vidéo (76 %).

Les filles plus attirées

Par comparaison, la lecture fait figure de parent pauvre, surtout chez les garçons. Seuls 29 % d'entre eux disent l'aimer « beaucoup », contre 52 % des filles. Tous âges confondus, les filles sont plus attirées par cette activité que leurs camarades de l'autre sexe, les réponses positives progressant même par rapport à 1988. Les garçons âgés de quatorze à seize ans sont les champions toutes catégories de la méfiance ou de l'indifférence vis-à-vis des livres.

Un coin de ciel bleu apparaît toutefois dans le sondage : l'intérêt pour la lecture est en hausse globale chez les huit-dix ans, en raison, peut-être, d'une plus grande implication des parents dans le choix des livres. Tous sexes et âges confondus, les jeunes sondés plébiscitent les ouvrages « *qui font rire* » et « *qui parlent d'aventures* », leurs goûts se différenciant un peu pour le reste. De manière générale, les filles apprécient plus les romans et les garçons les « documents ».

Le plaisir du texte est cependant souvent grignoté par la notion d'effort, voire de corvée, surtout chez les garçons. 32 % n'ont lu aucun livre « par plaisir » au cours des trois mois précédant l'enquête. Un résultat qui n'a pas de quoi surprendre, si l'on considère les attentes et les angoisses manifestées par les parents et les éducateurs. Plus encore qu'avant, la lecture est un enjeu, un baromètre dont le cadran est censé afficher l'avenir des enfants. De quoi rebuter pas mal de jeunes lecteurs...

Certains éditeurs, de leur côté, réfléchissent à la façon d'enrayer le processus. « *Il faut faire en sorte que le livre soit de nature à concurrencer l'écran, sans qu'il perde de sa qualité* », estime Agnès Touraine, directrice de la branche grande diffusion de Hachette Livre. C'est-à-dire trouver des sujets plus proches des préoccupations des enfants, des héros qui les séduisent, des maquettes adaptées à leurs modes de vie... et des prix accessibles. Agnès Touraine évoque aussi la publicité télévisée, dont la seule mention fait bondir de nombreux professionnels du livre. « *Pourquoi le livre pour la jeunesse est-il exclu des écrans*, demande-t-elle, *alors que les enfants regardent en moyenne la télévision deux heures et demie par jour ?* » Un vieux débat dont les enjeux sont loin d'être les mêmes pour tous les éditeurs.

Raphaëlle Rérolle

Payer en « Joyce »



La Banque d'Irlande vient de mettre en circulation ce billet de 10 livres à l'effigie de James Joyce, mort en 1941. En France, on a attendu deux siècles pour faire figurer Voltaire sur un billet de 10 francs, aujourd'hui remplacé par une pièce ; deux siècles aussi pour montrer Montesquieu sur les billets de 200 francs. Alors, combien de temps faudra-t-il pour qu'on puisse payer en « Marcel Proust », mort en 1922 ?

« Où est le bonheur ? »

Le cinquième Forum « le Monde »-Le Mans

Conçu et présenté par notre collaborateur Roger-Pol Droit, le Forum *le Monde*-Le Mans, libre rencontre entre chercheurs et grand public, a rassemblé l'an dernier 1500 personnes. Le quatrième volume collectif issu de cette manifestation, intitulé *L'art est-il une connaissance ?*, vient de paraître (le Monde-Editions, 336 p., 140 F).

A la fin du mois d'octobre, la cinquième édition de ces trois jours de réflexion, coorganisés par *le Monde*, la ville du Mans et l'université du Maine, se demandera : « où est le bonheur ? ». Philosophes, psychanalystes, historiens, scientifiques et écrivains s'interrogeront sur les lieux et les images du bonheur – de l'Occident aux autres civilisations, des mécanismes du cerveau aux élans de l'âme, des philosophies de l'Antiquité aux utopies futures.

Participeront à ce forum : Miguel Abensour, Mohammed Arkoun, Marc Augé, Bernard Andrieu, Lothar Baier, Norbert Bensaïd, Jacques Biarne, Monique Castillo, Olivier Clément, Marcel Conche, Dominique Desanti, Anne Fillon, Geneviève Fraisse, Jean-Michel Frodon, François Jullien, Julia Kristeva, Charles Malamoud, Michel Onfray, Paul Ricœur, Antonio Tabucchi, Agnès Vardz, Francisco Varela, Michel Vérical, Jean-Didier Vincent.

Une brochure de trente-six pages est disponible sur demande *(voir ci-dessous)*. Elle présente le programme détaillé et l'ensemble des manifestations artistiques liées au Forum (théâtre, cinéma, concerts, expositions).

▶ Le Mans, 28, 29 et 30 octobre. Entrée libre et gratuite, dans la limite des places disponibles. Pour toute information, s'adresser au Palais des congrès et de la culture, Cité cénomane, 72000 Le Mans. Tél. : (16) 43-24-22-44. Télécopie : (16) 43-28-33-68.

« Les Dossiers et Documents littéraires » au Salon du livre de Bordeaux

Le Monde Dossiers et Documents lance, à partir du 10 octobre, une nouvelle série *les Dossiers et Documents littéraires*. Réalisés à partir d'articles parus dans *le Monde* sur des écrivains et des thèmes littéraires, ils permettent d'aborder les cours de français d'une manière différente et d'enrichir ses connaissances. Le premier numéro comporte deux dossiers, consacrés l'un à « Montaigne, le gai tragique », l'autre aux « Paradoxes du théâtre de Diderot et Marivaux » (en vente en kiosque, le 10 octobre, 12 francs). A cette occasion, Martine Silber *(le Monde Dossiers et Documents)* et Josyane Savigneau (« Le Monde des livres ») seront au Salon du livre de Bordeaux, le samedi 9 octobre, de 11 heures à 12 h 30 (Espace Air Inter), pour faire découvrir cette nouvelle publication (l'entrée est gratuite pour nos lecteurs munis de ce texte ou d'un exemplaire du *Monde*).

EN BREF

□ **Jean Ballard et les *Cahiers du Sud* à l'honneur à Marseille.** – Marseille consacrera, du 2 octobre au 15 novembre, un ensemble de manifestations à Jean Ballard et aux *Cahiers du Sud*, la revue littéraire d'avant-garde fondée en 1913 par Marcel Pagnol, sous le titre de *Fortunio*, et dirigée par Jean Ballard de 1921 à 1966. Des expositions illustreront les moments-phares de l'odyssée des *Cahiers*, l'influence qu'exerça sur eux le poète Jean Tortel, les rapports de la revue avec la critique cinématographique et la place de la Méditerranée dans l'œuvre de Saint-John Perse. Le programme comprendra aussi des colloques – la rencontre entre deux collaborateurs des *Cahiers*, Simone Weil et Joë Bousquet, « Les hommes de revues », « L'exil, du dix-septième siècle à nos jours », « Les entreprises et le mécénat », – et un débat sur « L'impensé de l'historiographie française : Vichy, août 42 – Algérie, octobre 61 – France, mai 68 ». Des vidéos d'art et un court-métrage consacré à Jean Ballard seront projetés. Enfin, le quatrième Salon de la Revue, consacré cette année aux « Revues du Sud », se décentralisera, du 23 au 25 octobre, dans la cité phocéenne. Renseignements : Office de la culture de Marseille. Tél. : (16) 91-33-33-79.

□ **Prix littéraires à Nancy.** – Lors de la désormais traditionnelle manifestation « Le livre sur la place », à Nancy, la bourse Goncourt de la biographie a été décernée à Jean Bothorel, pour *Louise de Vilmorin* (Grasset). Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut ont reçu le prix Radio France Nancy de la communication, pour *Investigation, passion* (Fayard). Le grand prix du Comité français pour l'UNICEF a été attribué à Patrick Bernard, pour *Graines d'hommes* (éd. Anako), *ex aequo* avec Marie Dorigny et Sorj Chalandon, co-auteurs d'*Enfants de l'ombre* (Marval/BIT).

□ **Sixième Marché de la poésie à Nantes.** – La Médiathèque de Nantes organise, du 1er au 3 octobre, le sixième Marché de la poésie, autour du thème « Ecrire et éditer en Bretagne ». Au programme, des lectures, des spectacles et une exposition sur « Cent vingt poètes français d'aujourd'hui ». Tél. : 40-41-67-50.

□ **Rectificatif.** – Une erreur s'est glissée dans « Le Monde des livres » du 27 août, en tête de l'article de Pierre Kyria intitulé « Rimbaud en enfer ». Le titre du livre de Roger Munier dont il est question dans l'article n'est pas *les Evasions d'Arthur Rimbaud*, mais *l'Ardente patience d'Arthur Rimbaud*, paru aux éditions José Corti.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

par Roland Jaccard

Freud et Romain Rolland

De 1923 à 1936, Freud entretint une correspondance espacée, mais dense, avec Romain Rolland. Les deux hommes ne se rencontrèrent qu'une fois, le 14 mai 1924, à Vienne, où Stefan Zweig avait pris en charge le romancier français, lui présentant Arthur Schnitzler, avant de l'introduire dans le saint des saints, *c'est-à-dire dans le cabinet de travail de celui que Rolland nomme «le Christophe Colomb d'un nouveau continent de l'esprit»*. Dans son journal, Rolland a donné une relation complète de leur entretien : *«Nous parlons de la violence actuelle, et aussi de la sincérité des instincts déchaînés, du mensonge moral déchiré par Freud et les romanciers russes. Le dix-neuvième siècle, époque de paix, mais (et j'insiste sur ce point) peureuse et menteuse, ne voulant pas voir derrière le rideau. La conversation vient sur Flaubert et son épilepsie. Freud la met en doute...»*

Sur les relations que nouèrent Freud et Romain Rolland, on ne peut que conseiller la somme érudite d'Henri Vermorel et de Madeleine Vermorel, psychiatres et psychanalystes. Ils notent justement que c'est sur le terrain de la religion que se situe leur rencontre la plus profonde. Freud et Rolland critiquèrent les dogmes et les Eglises, car ils étaient dans la descendance de Spinoza qui considérait les religions comme des superstitions ; cependant, face à Rolland, *«océanique»*, musicien et mystique, Freud proclame son athéisme, tout en trouvant à la *«sensation océanique»* une place dans sa métapsychologie, rendant ainsi justice à l'intuition de Rolland. En mai 1931, Freud lui écrivit : *«Je puis vous avouer que je n'ai presque jamais ressenti comme avec vous cette mystérieuse attraction d'un être vers un être – liée peut-être, d'une façon ou d'une autre, à la connaissance de toutes nos différences.»*

► **Sigmund Freud et Romain Rolland, correspondance, 1923-1936**, *d'Henri Vermorel et Madeleine Vermorel, PUF, coll. «Histoire de la psychanalyse», 657 p., 350 F.*

Eloge du secret

«En somme, l'état mental idéal – celui dont la santé mentale dérive – est un état où l'on peut se sentir à l'aise avec ses secrets», écrit Doi Takeo, psychiatre et psychanalyste japonais, dont le précédent essai, *le Jeu de l'indulgence*, découvrait la singularité de l'âme japonaise.

Dans son dernier livre, *l'Endroit et l'Envers*, subtile réflexion sur l'ambivalence nichée au cœur de toutes choses, Doi Takeo fait l'éloge du secret. A partir du sublime roman de Soseki *le Pauvre Cœur des hommes*, et d'une nouvelle de Tanizaki, *le Secret*, il développe l'idée que le secret enrichit une relation et permet l'intimité. En revanche, plus deux individus se connaissent et plus leurs rapports deviennent froids et insipides.

«Une personne saine, ajoute-t-il, *ne ressent pas comme douloureux d'avoir des secrets : elle s'émerveille de leur présence et les accepte comme un don du ciel.»*

La tâche du psychiatre consiste à permettre au patient non seulement de voir que sa pathologie est en relation avec la nature de ses secrets, mais de vivre en sécurité avec eux. Doi Takeo poursuit, d'une certaine manière, la méditation de Tanizaki sur l'ombre, tout en se réclamant de Nietzsche – *«Tout esprit profond a besoin d'un masque»* – et de Freud qui, le premier, a diagnostiqué que celui qui souffrait d'une maladie de l'âme avait perdu ses propres secrets.

► **L'Endroit et l'Envers**, *de Doi Takeo, traduit de l'anglais par Dale Saunders. Ed. Philippe Picquier, 156 p., 110 F.*

La loi de l'inconstance

Le secret obsède le narrateur de *la Recherche*. Alors même qu'Albertine est morte, il lui faut encore découvrir ce qu'elle lui dissimulait, tout comme Swann, auparavant, traquait chez Odette les indices les plus ténus d'une trahison anticipée. En une spirale vertigineusement diabolique, le mystère, en même temps qu'il suscite l'amour, provoque la jalousie ; à la jalousie répond le mensonge ; et en développant un surcroît de jalousie, ce mensonge intensifie l'amour, note Nicolas Grimaldi dans *la Jalousie, étude sur l'imaginaire proustien*. D'une concision et d'une précision exemplaires, cet essai vérifie la fameuse loi énoncée par Proust dans *les Plaisirs et les Jours* : la loi psychologique de l'inconstance, aussi impossible à rompre que les lois physiques de la pesanteur et de la mort.

Que nous ne puissions aimer que des êtres que nous ne connaissons pas, que des *«êtres de fuite»*, car ils recèlent la promesse et l'illusion d'un monde autre, chacun en a fait l'expérience. Mais, au-delà de cette évidence, se profile cette autre vérité proustienne : *«L'homme est l'être qui ne peut sortir de soi, qui ne connaît les autres qu'en soi, et, en disant le contraire, ment.»* L'excellent petit livre de Grimaldi, auteur d'ouvrages sur Descartes et sur l'ontologie du temps, montre que la psychologie proustienne va bien au-delà de la psychologie.

► **La Jalousie, étude sur l'imaginaire proustien**, *de Nicolas Grimaldi. Actes Sud, 68 p., 89 F.*

Le chien de Boris

«Puisque je m'intéresse à l'affectivité dans le monde vivant, écrit Boris Cyrulnik, *j'ai décidé de lire un poème de Baudelaire à mon chien. Tout le monde a remarqué qu'il me regardait avec affection en remuant la queue. Aimerait-il Baudelaire ?»* Boris Cyrulnik répéta l'expérience en remplaçant Baudelaire par Lacan, puis par Jean-Pierre Changeux. Le résultat fut identique : aucun signe de désaveu théorique. Il en conclut que son chien s'intéresse assez peu aux théories, pourvu qu'on lui parle.

L'exemple du chien, qui ouvre le beau livre de Boris Cyrulnik, éthologue et neuropsychiatre, sur *les Nourritures affectives*, est fascinant : on y découvre combien la pensée occidentale a modifié le comportement des chiens. Ainsi, sauvages, ils n'aboient guère, car tous les chasseurs se taisent, quelle que soit l'espèce, alors que, civilisés, ils aboient beaucoup, participant ainsi à nos échanges verbaux. Nous avons là, note Cyrulnik, la réponse au très vieux débat philosophique sur les parts respectives de l'inné et de l'acquis : une espèce génétiquement douée pour aboyer devient silencieuse en milieu naturel et aboyeuse en milieu civilisé.

Cyrulnik possède l'art de surprendre et d'intriguer en posant des questions simples – sur les rêves des fœtus, sur les hasards de nos rencontres, sur la violence créatrice...) – auxquelles il répond avec un pragmatisme nuancé, nourri d'observations tirées de la vie quotidienne. Ainsi, il décrit la manière dont, à l'hôpital, chaque type de structure mentale crée un monde sensoriel particulier et livre des indices minuscules qui permettent une reconnaissance. Les anxieux, par exemple, forment une sorte de confrérie, de même que les schizophrènes. Mais ils s'évitent, chacun jugeant le groupe opposé trop *«angoissant»*. On appréciera également les fortes pages finales sur la psychodictature de l'adulte normal, avec tous les drames qu'engendre sa prétention à servir de référence à autrui.

► **Les Nourritures affectives**, *de Boris Cyrulnik, éd. Odile Jacob, 244 p., 130 F.*

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta

Le ventre d'Ursule

PRÉCIS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

de Jacques Lerot.
Ed. de Minuit,
coll. «Propositions»,
446 p., 89 F.

LE désir de devenir science conduit souventes fois l'étude du langage humain à la traverse ; et jusqu'au ridicule quand la prétention s'en mêle. Ce que montre, malgré les meilleures intentions, un tout récent *Précis de linguistique générale, «émis»*, comme il dirait, par un professeur de Louvain. Les raisons qui mènent du père oublié – nommons-le Saussure (1) – au pire ne sont pas si obscures qu'il faille machiner un mystère de plus : elles sont filles de deux arguments, justes dans leur principe, mais pervers quand ils s'abîment dans la niaiserie.



SERGUEI

Le premier argument, le plus propre à soutenir la vocation et la patience des *«spécialistes»*, se fonde sur un constat qui serait parfaitement plaisant, n'étaient certaines conséquences inquiétantes pour beaucoup. Depuis Saussure au moins, tout linguiste admet que, *«dans la vie des individus et des sociétés, le langage est un facteur plus important qu'aucun autre»*. Il requiert donc une étude attentive, rigoureuse, scientifique en un mot. La plupart des linguistes s'arrêtent à cette conclusion, qui sera, plus tard, strictement formulée par André Martinet (2) : *«La linguistique est l'étude scientifique du langage humain.»*

Du même coup, le linguiste était admis dans la catégorie des *«spécialistes»*, toujours respectable comme on sait ; et se hâtait d'oublier l'autre statut, beaucoup plus aventureux, que Saussure rêvait de lui assigner. Le *Cours* met alors en place le second argument, issu de l'urgence démocratique : *«Il serait inadmissible que* [l'étude du langage] *restât l'affaire de quelques spécialistes : en fait, tout le monde s'en occupe peu ou prou : mais – conséquence paradoxale de l'intérêt qui s'y attache, – il n'y a pas de domaine où aient germé plus d'idées absurdes, de préjugés, de mirages, de fictions. (...) La tâche du linguiste est avant tout de les dénoncer et de les dissiper le plus complètement possible.»*

Or les peuples et les individus détestent perdre leurs illusions ; et, plus particulièrement, leur croyance, protégée par l'absurdité même, *«dans la supériorité de leur idiome»*. Le linguiste court le risque de passer pour un mauvais citoyen. Mais laissons les craintifs à leurs craintes. La question qui hante la pratique linguistique serait plutôt : comment concilier la rigueur scientifique et l'ardeur à dégonfler les baudruches ?

La réponse ne va pas de soi ; et perd tout intérêt quand, à la manière du nouveau *Précis*, on néglige sans scrupules excessifs les grands textes qui fondent la linguistique générale. Tels des palotins de piètre lignage, Bally, Meiller, Sapir, Jakobson passent à la trappe. Saussure et Benveniste trouvent grâce *in extremis*, tandis que la sémiologie disparaît sans laisser d'adresse, même à l'index.

C'est que, nous dit-on, *«les progrès réalisés par la linguistique (...) ont nécessité une remise à jour fondamentale de la linguistique générale»*. Rien de moins.

Quels sont alors les résultats de cette grandiose *«remise à jour»* ? Les deux arguments mis en place par les pères fondateurs n'ont pas disparu ; ils perdent seulement leur force, et leur pugnacité. A commencer par le souci démocratique qui se dégrade en appel aux lecteurs. Naturellement, le *Précis* s'adresse à tous : aux *«non-linguistes»* (encore nombreux), aux curieux, aux grammairiens (il doit en rester), aux étudiants débutants et *«aux chercheurs qui ne peuvent se satisfaire d'une introduction sommaire à la linguistique»*. Quand on foule les sommets, on peut négliger le détail : les *«non-linguistes»*, les curieux et les autres ont-ils vraiment besoin de savoir que les livres et les articles de Noam Chomsky ou de John Searle sont traduits en français ?

PASSONS donc à des considérations plus sérieuses ; à l'essentiel. Comme il se doit, le *Précis* modifie d'abord la définition classique du travail linguistique : *«Faire de la linguistique, c'est avant tout utiliser un langage scientifique pour parler du langage.»* A lire l'ouvrage avec l'attention qu'il mérite, on comprend très vite que le meilleur exemple de *«langage scientifique»* reste celui de M. de la Palice, dont Michel Pêcheux (3) a montré naguère la pertinence pour la recherche de la vérité.

Le *Précis* de Jacques Lerot apporte de nouvelles preuves, d'une force peu commune. Voici quelques vérités choisies, et librement commentées. *«Si un texte traite de musique, le nom note sera compris comme désignant une note de musique.»* Cette vérité devrait convaincre les débutants qui songeraient à la *note du boucher*. Dans un autre exemple, l'auteur se charge lui-même du commentaire : *«Alors que certains textes sont simples, d'autres sont longs et complexes. Ceci ne doit pas nous surprendre.»* La surprise n'est pas plus violente dans l'assertion suivante : *«Lorsque les interlocuteurs ne se trouvent pas face à face, leur champ de perception est différent.»* Il faudra s'en souvenir.

D'autres exemples manifestent plutôt une profonde sollicitude pédagogique pour les chercheurs mécontents *«de certaines introductions sommaires à la linguistique»* : *«La communication est verbale quand elle fait usage du langage, sinon elle est non verbale.»* Enfin, la sémantique et, plus généralement, la linguistique sont mises à la portée de tous, à la seule exception peut-être des crétins ontologiques : en effet, *«du contenu sémantique de la phrase : «les nuages cachent le soleil»*, qui serait incapable de *«déduire qu'il y a des nuages et que ceux-ci empêchent de voir le soleil»* ?

Le lecteur avisé, s'il s'en trouve un encore, ne sera pas surpris outre mesure du mépris où l'on tient ici les trop célèbres *«grammaires traditionnelles»*. Elles souffrent, en effet, de défauts plus graves les uns que les autres. Et d'abord, elles sont bonnes *«à tout faire»*. Songez qu'*«elles servent indifféremment pour l'analyse, l'interprétation, la description, l'apprentissage correct de la langue, etc.»* Heureusement, le *Précis* ne donne aucune référence. Sage précaution pour éviter de soumettre les ignorants, les *«non-linguistes»*, et même certains linguistes normalement constitués, à une tentation trop forte.

Deux autres abominations devraient pourtant rassurer les justes défenseurs des *«grammaires modéliques»*, ainsi nommées parce qu'*«elles satisfont aux exigences scientifiques des modèles»*. Première abomination : la grammaire traditionnelle *«est conçue de façon à être consultée facilement»*. Deuxième abomination plus détestable et plus ridicule encore que la précédente, étant entendu que la grammaire modélique défend tout autant le bonheur dans l'idiotie que le droit à la paresse : les règles des grammaires traditionnelles *«font largement appel à l'intelligence du lecteur auquel incombe la tâche de les interpréter et de les appliquer correctement»*. Quelle misère !

DIEU soit loué, l'organisation générale du *Précis* tente d'échapper, souvent avec succès, à toutes ces aberrations et ne répugne pas à la contradiction. Par exemple, on expose, pour le rejeter, que la phrase constitue *«l'unité maximale de la grammaire traditionnelle»*. Au rebours, le *Précis* tient à défendre la grammaire de texte ; *«le rang textuel»* étant le plus complexe. Dès lors, qu'est-ce qui justifie de consacrer l'ultime chapitre à la phrase et non au texte ? Cela dit, à partir du premier chapitre, intitulé «La méthode», prennent place diverses études : par exemple, «La communication», «La grammaire», «Le texte», «Le vocabulaire», «Les sons», «La structure des mots», «La phrase». Tout n'est pas absolument mauvais ou délirant ; mais, dans le meilleur des cas, les analyses vivotent dans la médiocrité et l'approximation. Il arrive même que certains exemples ruinent la pertinence de distinctions sommairement exposées.

L'article défini peut s'employer, dit-on, quand, *«l'ensemble référent fait partie du champ perceptuel des interlocuteurs»*, ce qu'illustre un exemple, *«Allume la télévision»*, devenu si fréquent qu'il fait regretter *«Baisse un peu l'abat-jour»*. On mentionne, ensuite, un autre emploi de l'article défini, utile pour manifester que *«l'ensemble référent fait partie du savoir partagé par les interlocuteurs au moment de l'énonciation»*. Il n'est pas sûr que le dernier exemple – *«Elle se frotta les yeux»* – apporte une confirmation décisive. Un autre exemple de la même veine pourrait multiplier les doutes : étudiant à Louvain, Léon confie à ses camarades que son amie Ursule *«s'est frictionné le ventre la nuit dernière»*. Faut-il vraiment comprendre que, *«l'ensemble référent»*, ici le ventre de l'adorable Ursule, fait partie des objets bien connus de tous ?

Une dernière question finit donc par s'imposer : par quel miracle un tel *Précis*, qui ridiculise la linguistique générale, a-t-il trouvé place dans une collection jusqu'ici réservée à d'excellents travaux ?

(1) Ferdinand de Saussure : *Cours de linguistique générale*, Payot.

(2) André Martinet : *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin.

(3) Michel Pêcheux : *les Vérités de La Palice*, éd. François Maspero, coll. «Théorie».

Récits de Dieu

L'ÉVÉNEMENT SANS FIN
Récit et christianisme au Moyen Age

d'Alain Boureau.
Les Belles Lettres,
302 p., 140 F.

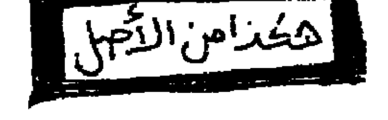
Les études présentées ici par Alain Boureau reposent sur la constatation qu'une des originalités fortes du christianisme provient de ce qu'il se fonde sur un récit : celui de l'Incarnation. Préceptes, dogmes ou rites dérivent de l'interprétation sans cesse reprise de celui-ci. Dieu s'est fait homme à un moment précis de l'Histoire, pendant une période bien déterminée. Mais, *«événement fugitif et capital, la venue de Dieu sur Terre doit se transformer en durée : durée du commentaire perpétuel, durée de la répétition dans la vie des saints qui imitent le premier récit»*.

Pendant tout le Moyen Age, le christianisme a proposé à l'homme la certitude de son historicité essentielle. *«Je suis la Vérité et la Vie»*, a dit Dieu fait homme. A partir de là, l'opération de connaissance consiste à lire cette vérité, dans le récit évangélique bien sûr, mais pour la reproduire dans un temps différent, le temps présent. *«La vie chrétienne enchaîne donc une série de copies, dont la vie de Jésus est l'original.»* L'hagiographie (les écrits sur les saints), qui constitue un genre littéraire capital de la période médiévale, a pour but de concilier l'original christique et l'adaptation au changement du temps.

On l'expérimente avec Alain Boureau autour des grands légendiers chrétiens réunis par les dominicains au treizième siècle, mais aussi sur des cas plus spécifiques comme la légende de saint Eustache suivie dans la longue durée, des temps carolingiens au siècle baroque. Il montre encore que, si le récit dupliqué de l'*«événement sans fin»* a structuré la réalité de la société médiévale pendant des siècles en lui donnant son langage et son système de croyance communs, il a aussi marqué les limites, les frontières du christianisme, face aux hérétiques, aux musulmans et aux juifs qui n'avaient pas place dans le récit et s'opposaient à lui.

Avec la Réforme qui entend revenir à l'Ecriture seule, avec les critiques rationalistes des humanistes et des Lumières, la prolifération du récit chrétien cesse. En fait, le mouvement était engagé depuis le douzième siècle et le développement de la théologie spéculative au treizième : dans les affaires de Dieu, la tendance à l'abstraction avait commencé à l'emporter sur la pratique d'une amplification narrative qui allait devenir suspecte. Avec la fin des temps médiévaux, c'est vers l'homme que s'orientait la puissance créatrice du récit.

Michel Sot



BIOGRAPHIES

L'enfant-roi

Flamboyant, féroce, capricieux, dépressif, ingénu... Depuis 1961, Yves Saint Laurent domine le monde de la haute couture. Laurence Benaïm fait le récit de cette irrésistible ascension

Notre collaboratrice Laurence Benaïm vient de publier une biographie d'Yves Saint Laurent. L'écrivain et éditeur Patrick Mauriès, qui a notamment travaillé avec Christian Lacroix pour son livre *Pêle-mêle*, a lu cette biographie pour « le Monde des livres ».

YVES SAINT LAURENT
de Laurence Benaïm.
Grasset, 480 p., 148 F.

Marcel Proust aura, sans le savoir, beaucoup fait pour la couture contemporaine : il lui aura donné son mythe d'origine. De Valentino à Christian Lacroix, nul virtuose du chiffon qui ne situe en effet l'origine de sa vocation dans l'image incandescente d'une mère partant pour le bal, dans un tourbillon de satin, un nuage de poudre, un sillage de parfum : émouvant tableautin qui ne déparerait pas les pages émues de *la Recherche*.

Yves Saint Laurent (qui voyage, nous dit-on, sous le pseudonyme de M. Swann) n'échappe pas à la règle, offrant même l'exemple le plus flamboyant de cet Œdipe fructueux et froufroutant. Né le 1er août 1936 à Oran, il aura été *« l'enfant-roi »* d'une maison de femmes, d'un monde à part qui n'avait pour alternative que celui de l'élégance *« parisienne »* et pour reine qu'une mère adorée, à l'expression mutine, à la frivolité inflexible. Nulle autre possibilité dès lors que de cultiver l'archétype de la Parisienne, de n'avoir aucun contact avec la réalité (et de ne pas savoir prendre l'avion tout seul), de pouvoir faire preuve d'une indifférence féroce, s'effondrer en larmes parce qu'une robe vous déplaît et devenir l'un des couturiers de premier plan de son époque.

L'imposante somme de Laurence Benaïm démontre en même temps, avec un incroyable luxe de détails, combien cette inadaptation tombe juste, avec quelle simplicité, effrontément, elle parvient à son but. Il suffit de reprendre le fil de cette carrière. De l'arrivée à Paris, en 1953, à l'entrée chez Dior où cinq ans plus tard, Yves Mathieu Saint Laurent devient Yves Saint Laurent du jour au lendemain. De l'ouverture de la maison de couture, en décembre 1961, au triomphe de la première collection (29 janvier 1962). De la ligne androgyne de 1966 au scandale (bien oublié aujourd'hui) du style rétro de 1971. Des collections russes à Matisse. Du triomphe d'Opium au succès de Paris et de Jazz. De la consécration par les musées en 1982 à une mythique introduction en Bourse, en 1989, au cours de laquelle l'action est souscrite deux cent soixante fois...

Le créateur et l'entrepreneur

Entre le 4 décembre 1961 – jour d'ouverture de la maison – et le 13 janvier 1993 – date d'un rachat plutôt controversé par une firme nationalisée, – voici le récit d'une ascension continue, d'une irrésistible hyperbole. C'est, bien sûr, que le couturier fantasque a su se doter d'un bras séculier, et que le succès d'Yves Saint Laurent est aussi bien celui de Pierre Bergé : union des complémentaires – le créateur et l'entrepreneur – qui devait ensuite trouver de multiples équivalents dans la chronique de la mode contemporaine.

Le moindre des mérites de Laurence Benaïm n'est pas d'ignorer l'hagiographie ni le bon ton derrière lequel se retranchent risiblement des maisons de couture régies avant tout par les lois du commerce et la peur d'effaroucher le chaland : elle retrace l'histoire du *« premier couple homosexuel de l'histoire de la mode »* et s'attache à suivre le fil d'une relation difficile entre deux personnages qui ne le sont pas moins. Elle restitue ce qui fut, et reste peut-être, l'histoire d'une passion.

Celle aussi d'une dépression. Car la condition du succès est claire. Si Chanel s'incarna dans la sécheresse, Dior dans la bonhomie, Balenciaga dans l'austérité, Saint Laurent pourrait bien se résumer à sa détresse. *« Sa jeunesse s'est arrêtée net*, constate l'un de ses amis, *en 1958. »* Sa carrière est ensuite jalonnée d'une succession régulière de crises nerveuses, d'angoisses paralysantes, de coups de folie culminant dans des passages en clinique, de somnifères et de remontants, de drogues et d'alcoolisme, bien faits pour satisfaire au culte moderne de la fragilité, et dont le couturier paie aujourd'hui, de son propre aveu, le prix. *« Dans le nom de Saint Laurent, on lira désormais dépression »*, résume Pierre Bergé en 1976.



INGE MORATH / MAGNUM

1957 : Saint Laurent à ses débuts chez Dior.

Quelques années plus tard, poursuit Benaïm, il boit deux bouteilles de whisky par jour, peint les murs, veut ressembler à un soldat, se coupe les cheveux à ras, rencontre un antiquaire qui lui livre en fourgonnette des kilos de bibelots pour une centaine de millions de centimes. On imagine déjà le film, sinon la comédie musicale, nous montrant l'amateur de lis Casablanca, de jonquilles et de roses de jardin (*« Mais il déteste les soucis et les roses jaunes »*), déjeunant seul, le regard dans le vide, au caviar Kaspia, assorti de son chauffeur et de son chien (*« Il y a un côté famille, nounou, pipi »*, ponctue un protagoniste).

Et pourtant, il résiste. Ingénument, et féroce, Saint Laurent s'est donné les moyens de se livrer au culte de la sensation la plus exquise, la plus ruineuse, la plus gratuite, sans échapper parfois, ce que l'on regrettera, au stéréotype (*« Je suis une tapette esthète »*, résumera-t-il, philosophiquement, dans une forme de provocation tranquille dont on lui saura gré). Et certaines descriptions d'intérieurs, ou de rites de table relevant les pages de cette biographie, suffiront à illuminer les journées de bien des Esseintes de province.

« A la recherche d'un monde disparu »

Saint Laurent voit dans le passage à Oran, le 6 mai 1950, de *l'École des femmes*, de Jouvet et Bérard, une autre clef de sa vocation. Sa mode s'enracine dans l'émotion de ce moment, dans le Paris mythique de Marie-Louise Bousquet, de Marie-Laure de Noailles, de Louise de Vilmorin, dans l'élégance impertinente et racée de Mitza Bricard, la muse de Dior. Dans la vision de Chanel, aussi, dont il voudrait retrouver la fluidité, la souplesse de construction. A partir de 1976, constate Laurence Benaïm, *« le voici à la recherche d'un monde disparu, celui de Dior »*, narrateur d'un milieu qu'il avait connu et dont il ne cessera de se réapproprier la mémoire.

Bizarrement, cet aspect nostalgique, ce retour sur son propre passé, sur une élégance seyante, construite et fluide tout à la fois, est ce qui lui donne une réelle actualité, nous le rend le plus proche, à présent qu'une génération de baby-boomers enfiévrés redécouvre extatiquement les décorateurs du demi-siècle, de Bérard à Line Vautrin...

L'unique question que laisse ouverte cette monographie, aux épisodes souvent baroques, est celle de l'« après ». La vente à Sanofi marque-t-elle une fin, la fin en tout cas d'une époque, comme le laissent présager divers indices, ou se dirige-t-on vers de nouveaux développements, l'approfondissement d'une formule commerciale ? L'héritage des années d'excès est-il encore supportable ou Saint Laurent en est-il réduit à se survivre ? L'homme a démontré de multiples fois, dans sa carrière, sa capacité de résurrection, et la moindre page de ce livre illustre la force, la violence avec laquelle un personnage lunaire peut parvenir à ses fins. C'est qu'il n'est, de son propre aveu, le jouet que d'une seule passion : l'amour d'une femme.

Patrick Mauriès

★ Le 5 octobre sort en librairie un très bel album, *les Bijoux de Chanel*, avec un texte de Patrick Mauriès et 129 illustrations dont 68 en couleurs (éd. Thames & Hudson, 146 p., 450 F).

Une énigme nommée Rocard

Entre histoire et actualité, Jean-Louis Andréani montre comment le leader du Parti socialiste a construit son « personnage » politique

Jean-Louis Andréani, longtemps journaliste au service politique du *Monde* – il est aujourd'hui rédacteur au service étranger, – vient de publier une biographie de Michel Rocard. Nous avons demandé à Max Gallo, écrivain et homme politique, d'en rendre compte.

LE MYSTÈRE ROCARD
de Jean-Louis Andréani.
Robert Laffont, 732 p., 169 F.

On croit tout savoir de Michel Rocard. Après quarante ans de vie publique, que pourrait-on ignorer de lui ? Il a parlé d'abondance, du Club Jean-Moulin au PSU et au PS, dans tel ministère et à Matignon. Il a annoncé son divorce. On l'a photographié au milieu de ses petits-enfants, à la barre de son voilier, aux commandes de son planeur. Il a écrit de multiples articles et même une autobiographie. Sa rivalité avec François Mitterrand a été analysée sous tous les aspects, historiques ou psychanalytiques. De nombreux livres ont tenté de cerner l'« effet Rocard » ou le couple infernal première gauche-deuxième gauche, le mariage impossible de l'eau et du feu. Des dizaines de témoins, de camarades, ont livré leur avis. *« Le meilleur, c'est Rocard »*, a dit l'un (Kouchner). *« Ce n'est qu'un barreur de petit temps »*, a dit l'autre (Dumas).

Bref, Rocard, qu'on soit de ses amis ou de ses adversaires, qu'on appartienne à la gauche ou à la droite, fait partie du patrimoine. Le monde change de base, Leningrad est redevenue Saint-Pétersbourg, mais, comme il y a plus de trente ans, Rocard est combattu aujourd'hui par Jean Poperen. Tout va bien. La vie de la gauche française est finalement un long fleuve tranquille.

Or, surprise, Jean-Louis Andréani, l'un des fins analystes de la vie politique, consacre trois ans de travail et 732 pages à ce qu'il appelle *« le mystère Rocard »*. On s'inquiète. Où est le mystère ? Dans les contradictions d'un homme politique qui approuve Maastricht et déclare quelques semaines plus tard : *« L'indépendance de la banque centrale européenne* [clé de voûte du traité] *est un dogme qui confine à la bêtise »* ? Surprenant mais commun à tant d'autres. Dans les jugements contrastés qu'on porte sur lui ? Mais qui est exposé plusieurs décennies durant aux regards de ses contemporains apparaît toujours sous les traits de M. Hyde ou du Docteur Jekyll. Quant à la capacité de Rocard à rebondir, à passer du statut de député battu à celui de président du PS, n'est-ce pas le propre de tous les professionnels de la politique, de ces obstinés indestructibles que sont les leaders ?

Et cependant, une fois entré dans le livre d'Andréani, on ne le lâche plus. En renonçant à une biographie linéaire, en prenant la vie de Rocard sous plusieurs angles, Andréani renouvelle à chaque fois notre point de vue. Ici, il s'agit de l'ambition présidentielle de Rocard, là de ses relations avec les partis, et, sur chaque thème, Andréani parcourt l'arc du temps, des premiers pas politiques à la situation présente. Le livre fourmille de détails, d'anecdotes, d'analyses. Le passé (ce PSU dont tant d'acteurs sont encore présents) redevient actualité et la chronique d'hier (Matignon), histoire. Les mises en perspective surgissent d'elles-mêmes. Andréani se veut *« sévère mais juste »*. Il est à l'évidence – péché inéluctable de tout biographe – fasciné par son sujet et, parfois, se laisse quelque peu emporter : ainsi quand il prévoit que Rocard, élu président, se lancerait *« à l'assaut du monde »* ! Mais il fournit au lecteur tant d'éléments que celui-ci est libre de ses conclusions.

« Miser sur l'opinion »

A mes yeux, la partie la plus neuve et la plus éclairante pour percer le « mystère » est celle qu'Andréani consacre à l'attitude de Rocard face à l'opinion. Dès les années 60-70, Rocard s'est convaincu qu'il lui faut *« miser sur l'opinion »*, *« construire un personnage »*. Il va s'y employer systématiquement, jouant de tel ou tel secteur de l'opinion de gauche puis étendant son champ à l'opinion de tout le pays. En septembre 1990, à Joué-lès-Tours, il théorise sa démarche : *« L'opinion publique est le moteur de l'histoire. »*

Cette intuition des années 60 lui a donné une longueur d'avance sur ses rivaux. Et cette place centrale accordée à l'opinion, point d'appui décisif d'une stratégie personnelle, est la spécificité de Rocard. Là est la constante d'un trajet par ailleurs émietté et zigzaguant. Certes, tous les leaders sont attentifs à l'opinion. Et tous – comme Rocard – ont un ego démesuré, la conviction d'être promis à un destin exceptionnel, et ils sont résolus et talentueux.

Mais ils ont choisi, au-delà de leur ego, un point d'appui, une clé stratégique, une option auxquels leur moi s'identifie. L'indépendance et la grandeur pour de Gaulle, l'Europe et la fin de l'exception française pour Giscard, l'union de la gauche puis le ralliement au libéralisme pour Mitterrand, l'union des droites et le conservatisme éclairé pour Balladur. Mais Rocard ? L'opinion est son point d'appui. Il suit ses flux et ses reflux. Il s'oppose à celui qui détient l'appareil politique qu'il faut contrôler pour demeurer un personnage. Rocard joue contre. Le schéma se répète.

Ce qu'un témoin (Roland Cayrol) dit d'un épisode du PSU – *« L'alliance de Rocard et des gauchistes était humainement absurde et moralement inacceptable mais politiquement logique »*, – on pourrait le redire à propos de ce qui s'est passé au PS en 1993. La logique est la même : s'emparer d'un appareil, devenir leader, puis écouter et suivre ce que veut l'opinion. *« C'est dans l'opinion que se trouve la légitimité »*, a affirmé Rocard en 1990. Mais le point d'appui n'est plus alors qu'un bouchon ballotté au gré des sondages. Il n'y a de stratégie que d'opinion. Et, d'une période à l'autre, les projets de Rocard se succèdent, se prolongent ou se contredisent comme autant de déclarations finalement sans grande importance. Chirac, à droite, donne la même impression contradictoire de flou et de forte présence. Car, si le moi volontaire et doué surnage, le sens, variant selon l'opinion et les circonstances, se dérobe.

Reste le moi et son insondable mystère, les dévouements, la sympathie qu'il peut susciter chez les fidèles, la fascination qu'exerce un parcours personnel exceptionnel. Mais tout cela ne fait pas un projet politique. Et la « déesse opinion », tant convoitée, un jour se détourne.

Lecture partisane du livre d'Andréani ? Lisez-le et jugez !

Max Gallo

FANTASTIQUE

Le cas Dick

Toute la vie de Philip K. Dick ne fut qu'un jeu.
Cette sorte de jeu qui hésite entre le rire et le cauchemar...

JE SUIS VIVANT ET VOUS ETES MORTS PHILIP K. DICK 1928-1982
d'Emmanuel Carrère.
Le Seuil, 358 p., 120 F.

Il y a des gens qui adorent Philip K. Dick, des gens pour qui *Ubik* ou *le Maître du haut château* comptent parmi les romans les plus importants du XXe siècle, et Dick parmi les explorateurs les plus héroïques de la folie. A ceux-là, il est superflu de recommander la lecture du livre d'Emmanuel Carrère, ils l'ont déjà acheté, en plusieurs exemplaires, et imposé à leurs amis les plus proches.

C'est aux autres que s'adresse cet article. Qu'ils sachent qu'on peut très bien être un amateur médiocre de science-fiction, n'avoir encore rien lu de ce maître du genre, et pourtant prendre un plaisir immense à la lecture de ce portrait romancé, de cette biographie méticuleuse, et cependant prétexte, qu'a écrite Carrère.

Le récit de cette vie, mal commencée, en 1928, et mal finie, en 1982, est, en effet, l'un des livres les plus émouvants et les plus drôles de cet automne. Le genre de livre qui donne le sentiment d'être intelligent. Au début, il y a un garçon gros, et essoufflé, qui vit en Californie, avec sa mère. Le genre Glenn Gould. Il aime écouter de la musique, taper à la machine, se cacher dans des cartons vides, lire *Winnie the Pooh*, *Quo vadis ?* en version abrégée, bientôt Lovecraft.

Ce qui lui fait le plus peur, c'est qu'on casse ses disques. Ce sera un de ses prétextes favoris pour divorcer. A dix ans, il écrit une suite des *Voyages de Gulliver*, qu'il égare, et bientôt des nouvelles inspirées d'Edgar Poe, horribles et elliptiques. La *Berkeley Gazette* en publie. Le responsable de la rubrique littéraire, qui signe Tante Flo – détail qui enchante Emmanuel Carrère, – lui donne alors des conseils qui vont avoir l'importance qu'on verra : *« Ecris ce que tu connais, les petits détails vrais, la vie de tous les jours. »*

En vérité, il veut le détourner du fantastique. Mais ça rappelle aussi ce que disait Kafka : plus vous êtes dans le fantastique, plus il vous faut être rigoureux et précis. Ces conseils, note Emmanuel Carrère, Dick les suivra toute sa vie, *« comme une poule devant qui on a tracé une ligne à la craie »*. Pour que ça colle, il est même prêt à faire le chemin inverse : faire correspondre les petits détails de sa vie quotidienne à l'univers terrifiant de ses livres.

La mort de Jane

Les ennuis ont donc commencé peu après sa naissance. Philip avait une petite sœur jumelle, Jane, qui est morte à deux mois. Au cimetière où on l'a enterrée, on a, dès ce moment, prévu une petite place à côté d'elle pour son frère, qui, toute sa vie, va raconter l'histoire, avec diverses variantes, celle de Mark Twain en particulier, qui disait qu'on n'avait jamais su qui *était mort, son frère jumeau Bill* ou lui.

A quatorze ans, Philip, qui file un mauvais coton, est envoyé chez le psychiatre. Tout de suite, il adore ça, le jeu du chat et de la souris, les tests, les diagnostics, le jeu des névroses et des phobies. Puisqu'il s'agit d'avoir l'air de fonctionner normalement, Dick est, selon les jours, pour s'amuser, normalement normal, normalement anormal, anormalement anormal, ou anormalement normal. Le top, note Carrère.

Il fait le dangereux apprentissage des hypothèses et des perspectives qu'ouvre le jeu des probabilités. Un bon exemple en est l'histoire du chat et de l'entrecôte. C'est une histoire qu'il racontera plus tard aux filles d'une de ses épouses, Anne. Lors d'un dîner, l'entrecôte a disparu. On accuse le chat, et on a l'idée de peser la bête. Elle fait juste cinq livres, le poids de la viande qui a disparu. C'est donc lui le coupable. Mais, dit alors quelqu'un, où est le chat ?

Années 50. Californie et maccarthysme. Dick en est déjà à son second mariage. Deux agents du FBI débarquent pour lui proposer de surveiller les activités subversives de sa femme. Ils s'appellent George Smith et George Scrubbs, ça a un côté Tex Avery. Dick est ravi de les faire tourner en bourrique. Leurs questions ressemblent aux tests des psychiatres. Alors il est successivement anormalement anormal, normalement anormal, etc. L'ennui, et ce n'est pas la dernière fois, c'est que cette blague lui rappelle une phrase de Brecht qui va le hanter toute sa vie : *« Il riait parce que ses ennemis ne parvenaient pas à l'atteindre ; mais il ne savait pas qu'ils s'exerçaient à le manquer. »*



B. KOENIG

Philip K. Dick : trop malin.

Deuxième divorce, troisième mariage. Sa nouvelle femme a de l'ambition pour lui. Elle veut qu'il écrive autre chose que ces romans de science-fiction qui rapportent peu d'argent et encore moins de gloire. Il se soumet, en apparence. Il achète une cabane, où il écrit, entre deux parties d'un jeu qu'il a inventé et auquel il joue avec les enfants, le Jeu du Rat, un Monopoly de l'autre côté du miroir où le meneur de jeu, le Rat, modifie les règles à sa guise, pour rendre fous, en tout cas fous de rage, les autres joueurs.

Il se livre aussi à une autre activité, le Yi-King, une combinatoire d'hexagrammes chinois très en vogue. On s'en sert pour savoir ce que l'avenir immédiat vous réserve, ou plus exactement quelles sont les conditions, les tendances cosmiques dans lesquelles on s'apprête à prendre une décision. On peut s'en servir comme d'un livre de sagesse. On peut ne pas, et c'est plutôt la tendance de notre héros.

Il s'en sert pour compliquer le jeu, pour se compliquer la vie, pour installer encore plus de règles et de questions ultimes à contourner, il s'en sert aussi pour écrire ses livres : le Yi-King sait ce qu'il doit faire et ce que doivent faire les personnages de ses romans, ça devient de plus en plus la même chose, et, étant donné l'univers d'androïdes, d'ordinateurs et de psychotiques qu'il décrit, il n'est pas vraiment en chemin vers le Tao.

En revanche, il est en chemin vers le succès. *Le Maître du Haut Château* obtient l'une des plus hautes récompenses destinées à un auteur de science-fiction, le prix Hugo, en 1961. Il écrit *les Clans de la lune alphane*, puis le livre dont on tirera *Blade Runner*. L'explorateur de toutes les folies s'enfonce dans sa jungle, il s'aide dorénavant de drogues. Ça aussi, c'est dans le vent, en Californie, années 60.

Ce qui est saisissant, c'est la manière dont tous les événements dont il a cru se rendre le maître en riant lui reviennent en cauchemar, en boomerang. Il change de femme, il change de psychiatre, il change de musiques, il change de drogues. Les ennemis qui s'entraînent à le rater reviennent, la *petite sœur qu'il est peut-être*, les agents du FBI, le Yi-King, ordinateur central. Il écrit *Ubik*. C'est le livre de l'encerclement extérieur et intérieur, la guerre de Joe Chip contre un univers alternatif. On est en 1968, l'année où sort *2001 odyssée de l'espace*.

Les petits détails vrais de ses livres envahissent sa vie : le cordon de lampe manquant qui lui a fait soupçonner le simulacre universel, le sentiment persistant de présence d'un démiurge qu'il a démasqué dans *le Dieu venu du Centaure*, ces lettres qu'il reçoit d'URSS, les drogues. Il est devenu très gros et il écoute maintenant des pièces pour luth de John Dowland. Il meurt en 1982. Les gens se souviennent de sa chaleur, de sa mélancolie, de sa charité, de sa dévotion à son art, de sa loyauté. Au fond, Philip K. Dick, le trop malin, était peut-être un type naïf.

Geneviève Brisac

Les sanglots du violon

Premier des trois romans de John Meade Falkner (1858-1932), « le Stradivarius perdu » est un joyau

LE STRADIVARIUS PERDU
(The Lost Stradivarius)
de John Meade Falkner.
Traduit de l'anglais
par Michel Desforges.
Ed. Joëlle Losfeld.
160 p., 105 F.

La publication en France du *Lost Stradivarius* comblera ceux qui aiment se perdre corps et âme dans une œuvre de fiction. Un siècle après sa parution, ce joyau de la littérature fantastique se déchiffre avec autant de passion. *Le Stradivarius perdu* est un roman surgi de la nuit. Falkner affronte les tabous irréductibles : le sexe et la religion. Il explore le tréfonds du désir et nous entraîne dans les souterrains équivoques du secret, là où les fantasmes érotiques se jouent de la répartition des rôles sexuels, un dédale obscur arraché à l'inconscient.

Le passage progressif de la lumière aux ténèbres (remarquable structure en strates) et l'écriture pure de tout déchet amplifient la sensation de gouffre : l'acte de lire est ici abandon sensuel puis capitulation morbide. Et ce n'est pas une des moindres perversions de ce texte faussement mélodieux que d'imbriquer – comme la musique – la forme innocente et le fond pernicieux, illustrant de façon magistrale l'amoralité du ravissement esthétique.

Le jeune John Maltravers découvre un Stradivarius vieux d'un siècle. Lui est alors révélée l'histoire d'un homme assassiné pour avoir découvert un mystère interdit aux humains. Dès les premières lignes, nous savons que toutes les précautions oratoires offertes en pâture à la morale sont illusoires. Nous sombrons dans les eaux noires des maléfices, une fatalité dont personne n'est dupe et l'auteur moins que quiconque. C'est une femme qui raconte à son neveu orphelin l'histoire du jeune homme que fut son père et, à travers la confession de John Maltravers (à travers le mal ?), l'adolescent recueille la mémoire d'une descente aux paradis infernaux. Comme pour le Dorian Gray d'Oscar Wilde, la rançon du plaisir sera la déchéance cachée du corps. De beaux jeunes hommes se consument dans les affres d'une maladie innommable. Ils refusent de vieillir parce qu'il est impossible d'incarner le rêve absolu, la frénésie de la chair ne coïncide pas avec ce qu'ils imaginaient du bonheur.

John est un prince de conte de fées. Riche, beau, raffiné, il file des jours délicats au Magdalen Hall College d'Oxford (l'histoire débute en 1841). Il joue du violon accompagné au pianoforte par son unique ami. Lorsqu'ils interprètent la *Gaillarde* du premier mouvement *(Areopagita)* d'une suite de Graziani, un inconnu invisible vient les rejoindre.

Fantôme blême

Ce qui n'est d'abord que craquement du fauteuil de rotin se matérialise bientôt en un fantôme blême rappelé dans ce monde par les sons admirables de l'instrument. La vie de John se transforme en une errance sans issue à la recherche d'un autre jeune homme, Adrian Temple, ancêtre (et double) de sa fiancée, lui-même asservi à la fascination du violon qui *« chantait pour nous dans un mystérieux langage plus profond et plus terrible que toute parole humaine »*.

Ce pourrait être une fable sur le danger de la musique qui nous fait oublier Dieu au bénéfice de la jouissance. Ce serait déjà un magnifique roman sur la créature humaine capable d'intercepter la toute-puissance divine. Mais *le Stradivarius perdu* est aussi une métaphore discrète, ô combien éloquente, de l'interdit premier. Malheur – nous dit la légende – à qui s'anéantit dans l'amour du semblable, miroir de soi. John, comme Adrian avant lui, est l'héritier orgueilleux de Narcisse qui n'a pas craint d'abolir l'espèce, enchaîné à son jumeau dans les ultimes voluptés d'une planète moribonde.

L'allusion et le double sens atteignent ici des sommets. C'est tout bénéfice pour nous qui notons de bien curieux indices, dont le plus récurrent est l'obsession incontrôlable du héros qui ne peut s'empêcher de jouer la *Gaillarde* révélatrice, enfermé seul avec le violon. Une tentative de « double jeu » avec sa femme échoue et déclenche leur séparation ; une nuit d'orage, il épuise la signification délétère de la suite de Graziani face au portrait retrouvé du fantôme ; adolescent, il avait pourtant pu en jouir innocemment avec son compagnon... Le péché d'Onan est décliné en sourdine. Le romancier décrit dans le même mouvement la nudité, le feu sous les cendres et le bois « rouge » du violon alors que le jeune homme s'est déshabillé après *« avoir fermé la lourde porte extérieure »*, et que l'archet ressuscite un son paradisiaque parce que le musicien *« avait acquis une plus grande liberté du poignet »*.

John quitte femme et enfant, et suit la trace de l'autre fugueur maudit. A un siècle de distance, deux couples d'hommes réfugiés à Naples accèdent aux fastes des mœurs dissolues : Adrian et Jocelyn, John et le tendre Raffaelle. C'est un univers masculin qui est associé à *« la rumeur de rites interdits »*, dans un temps où l'homosexualité n'avait pas de nom mais où (étrange écho à travers les siècles) une malédiction punissait ces hommes trop beaux engloutis dans le goût immodéré d'eux-mêmes et de l'art décadent.

John Meade Falkner (1858-1932) fut un éminent homme d'affaires. Spécialiste de paléographie et de bibliophilie, il fut aussi un remarquable écrivain. Il publia peu d'ouvrages : le plus connu est *Moonfleet*, dont Fritz Lang tira, en 1955, un chef-d'œuvre du cinéma d'aventures, *les Contrebandiers de Moonfleet*. *Le Stradivarius perdu* (1895) a le même pouvoir d'envoûtement que la musique dont il exalte la troublante emprise sur les sens. Ce voyage au pays des morts rend obscènes et dérisoires les aventures du plein jour.

Hugo Marsan

SCIENCE-FICTION

Un western galactique

THROY
de Jack Vance.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par E. C. L. Meistermann.
Plon, 278 p., 128 F.

UNE FORME DE GUERRE
de Iain M. Banks.
Traduit de l'anglais
par Hélène Collon.
Robert Laffont, coll. « Ailleurs et demain » 478 p. 149 F.

SANTIAGO
de Mike Resnick.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Luc Carissimo.
Denoël, coll. « Présence du futur », deux tomes, 272 et 246 p., 60 F le volume.

LES auteurs de science-fiction ont toujours manifesté une certaine inclination pour les cycles romanesques, comme en témoignent, en cette rentrée, tant *Throy*, de Jack Vance, qu'*Une forme de guerre*, de Iain M. Banks.

Le premier de ces ouvrages appartient aux *Chroniques de Cadwall*, qui est le nom d'une planète érigée dès sa découverte en conservatoire de la Nature, mais dont l'équilibre écologique, ethnologique et politique s'est, au bout de quelques siècles, sérieusement dégradé. Le cycle de Cadwall est loin des space-opéras flamboyants – Tschaï, la saga des princes-démons, ou la trilogie de Durane – qui ont fait la réputation de Vance. C'est une geste picaresque et extravagante qui met en scène une kyrielle de personnages saugrenus, animés de sentiments retors et obsessionnels. Et si l'auteur lance ses héros dans des quêtes et enquêtes, elles ont un tour tarabiscoté et souvent inattendu qui ne peut que ravir l'amateur de bizarre. *Throy* n'échappe pas à la règle qui enchaîne les péripéties curieuses, les intrigues machiavéliques et les rencontres cocasses tout en poursuivant jusqu'à son terme ultime l'histoire de revanche sociale et de vengeance personnelle qui traverse, avec fureur, tout le cycle.

LE second de ces ouvrages est le premier roman du cycle de la Culture, cette civilisation galactique, hédoniste et utopique que Gérard Klein nous a fait déjà découvrir avec deux autres remarquables livres de Iain M. Banks : *l'Usage des armes* et *l'Homme des jeux*. *Une forme de guerre* décrit un gigantesque conflit interplanétaire qui oppose une race extraterrestre belliqueuse et expansionniste, les Idirans, à la cosmopolite et tolérante Culture ; mais elle la décrit d'une façon très particulière : en retraçant l'odyssée cahotante d'un mercenaire métamorphe qui s'est mis par conviction au service des Idirans et que les péripéties de son parcours – naufrage, engagement au sein d'une équipe un peu ringarde de corsaires de l'espace, etc. – ne détournent pas de sa mission. Mais son chemin croise constamment celui d'une envoyée de la section Circonstances spéciales de la Culture, pour laquelle il ne peut se déprendre d'une certaine sympathie ; et dans les tunnels labyrinthiques du monde de Schar où l'ont conduit ses ordres, il comprendra la vanité de son combat et l'erreur de son choix. En prenant pour témoin d'une aventure collective cette aventure individuelle contée avec fièvre, souffle et beaucoup de talent, Iain M. Banks a complètement transcendé le space-opéra et composé une page mémorable de l'histoire du futur.

MAIS la révélation de cette rentrée est, sans conteste, le merveilleux *Santiago*, de Mike Resnick, un auteur américain dont l'importance, nouvelle après nouvelle, roman après roman, ne cesse de s'affirmer. Au premier degré, *Santiago* peut se lire comme un western : il met en scène, en effet, un chasseur de primes, Sebastien Cain, qui, sur la Frontière – cette zone mouvante qui marque l'avancée panspermique de l'Humanité dans la galaxie, – est à la recherche d'un bandit insaisissable. Au second degré, comme une sorte de poème épique à plusieurs voix, à l'imitation de celui dont les strophes rythment le récit, comme la célébration d'une foule de personnages pittoresques, plus grands que nature, aux destins hors du commun... Au troisième degré enfin, comme une réflexion sur l'engagement – Sebastien est un ancien révolutionnaire déçu, – sur la démocratie et les contre-pouvoirs. Sur la force des mythes aussi... Le miracle est que ces différents niveaux se fondent harmonieusement en un texte roboratif, qui se dévore à la façon d'un roman d'aventures.

AU Fleuve noir, on renoue avec une tradition maison un peu oubliée : une nouvelle collection, « Angoisses », au pluriel, vient prendre le relais d'une ancienne, au singulier. Juliette Raabe, qui la dirige, entend y éditer des romans d'action courts *« ancrés dans le monde moderne et puisant leurs thèmes aux confins du fait divers criminel ou insolite et du fantastique »*. Les trois premiers romans publiés explorent des voies différentes. *Souterrains*, de Sylvie Picard, a recours, de façon trop brouillonne, aux monstres d'apocalypse. *Cauchemars d'acier*, de Jean-Pierre Andrevon, après un début quelconque, décrit d'hallucinante façon la montée de la névrose dans l'esprit d'un homme. Quant à *Rap Killer*, de Fred Chereau, le meilleur du lot, il conjugue, sur le mode du thriller banlieusard, tag et rap, jeu de piste énigmatique et manipulation de masse. Tous trois répondent parfaitement, à leur manière, au mot d'ordre de la collection – *« Quand la vie quotidienne sombre dans le vertige »* – et procurent les frissons que leur label annonce. Il ne nous reste plus qu'à souhaiter à la directrice de collection de trouver son Marc Agapit...

Jacques Baudou



DOCUMENTS

Le gentleman marcheur

RÉCIT D'UN VOYAGE A PIED A TRAVERS LA RUSSIE ET LA SIBÉRIE TARTARE
Des frontières de Chine à la mer gelée et au Kamtchatka
de John Dundas Cochrane. Traduit de l'anglais par Françoise Pirart et Pierre Maury. Ed. du Griot, coll. « Mémoires d'homme », 265 p. 125 F.

Ce n'est pas une nouveauté – l'ouvrage fut publié pour la première fois à Londres en 1824, – mais c'est une incontestable découverte, puisque ce prodigieux document vient seulement d'être traduit en français. Voici un honorable gentleman britannique – son oncle est amiral – qui décide un beau jour de février 1820 de partir, *à pied*, pour un tour du monde par l'Est, c'est-à-dire, pour commencer, à travers la Russie et la Sibérie dans toute leur longueur. Il n'y parviendra pas tout à fait, car, arrivé au Kamtchatka, à proximité du détroit de Béring par lequel il avait prévu de gagner le continent américain, il rencontre une belle aborigène avec laquelle cet individualiste que l'on croyait impénitent décide soudain de se marier.

Ce sera donc le retour vers l'Europe, à cheval, en traîneau ou en carriole, tous moyens de transport qui, sur les routes de l'Empire russe, semblent avoir été beaucoup plus pénibles à supporter à notre héros que la marche à pied qui avait été son unique – ou presque – moyen de déplacement à l'aller.

Grâce sans doute à ses origines familiales, Cochrane bénéficie de nombreuses introductions auprès des autorités russes, qui lui permettent de temps en temps de trouver le vivre et le couvert, du moins tant qu'il n'a pas dépassé les limites du monde civilisé. Pour le reste, sa bourse est plutôt plate, et c'est pour cette raison, entre autres, qu'il a choisi la voie pédestre, et il vouera une infinie reconnaissance à l'un de ses hôtes, un peu avant de franchir l'Oural, qui lui fera don d'une paire de chaussures presque neuves, de fabrication anglaise bien sûr.

Les incidents de parcours sont innombrables. Assailli par des voleurs, il est abandonné dans un bois, presque nu, dépouillé de tous ses papiers et de son maigre pécule. Qu'à cela ne tienne, on continue, et la providence aidée de quelques protections fera que l'essentiel de son bien lui sera plus tard restitué. Passons sur les conditions de séjour aux étapes, les rencontres avec des ours en général mal léchés et autres déconvenues. Le plus étonnant est que cet imperturbable voyageur ne tient aucun compte des conditions météorologiques, assez rudes, on l'imagine, dans ces contrées, et de leurs variations saisonnières. Ce qui lui fait atteindre le point le plus septentrional de son voyage, largement au nord du Kamtchatka, le 31 décembre 1820.

« Mentalité de comptable »

Entre-temps, il s'est payé le luxe de faire l'école buissonnière jusqu'à la frontière chinoise, avant de remonter vers Tomsk, Krasnoïarsk et Irkoutsk. Une carte permet heureusement au lecteur de se retrouver dans ces différents détours.

Ce n'est pas tout car Cochrane prétend ne pas se vêtir autrement que pour un hiver un peu rigoureux en Angleterre ou en Ecosse. De bonnes âmes insistent pour qu'il ajoute quelques fourrures à cet équipement un peu rudimentaire sous de telles latitudes, mais il préfère généralement se réchauffer par de vigoureux exercices physiques, ou en dormant à la belle étoile à la chaleur d'un bon feu. Et ceci encore : si la plupart des marcheurs préfèrent partir de bon matin pour atteindre l'étape du soir au crépuscule, Cochrane, lui, se met souvent en route la nuit tombée, parfois vers minuit, pour ne s'arrêter le lendemain que quelques heures, le temps d'un petit déjeuner de poissons crus dont il raffole, avant de reprendre la route.

Un obsédé de la distance ? Pas tout à fait, car cet homme pressé multiplie les observations. Ses traducteurs lui prêtent *« une étonnante mentalité de comptable »* qui recense sans se lasser le nombre des habitations dans chaque localité, celui des habitants, de leur cheptel, voire leur consommation moyenne d'alcool. Mais il manifeste également un intérêt constant pour des aspects plus qualitatifs des sociétés qu'il visite, le niveau de l'enseignement en particulier et, plus couramment, les pratiques d'une corruption qui (déjà ?) fait partie de l'ordinaire dans la vieille Russie.

Mais, surtout, Cochrane est un amoureux de la nature. Il compare souvent ce qu'il découvre aux images de précédents voyages, en Afrique du Nord, en Amérique latine, aux Indes. Mais il s'émerveille, par – 30 °C, sur *« un terrain couvert d'épaisses forêts,* [qui] *monte en pente douce jusqu'à de hauts pics et de longs plateaux variés et sauvages ». « Je regrettais,* note-t-il, *de ne pas être assez habile pour croquer cette belle vue. »* Même émerveillement devant *« l'hospitalité incommensurable »* des habitants ou l'élégance de beaux Kirghiz. Bref, c'est le coup de foudre et, sur la route du retour, Cochrane écrit : *« Je ne me sentais pas transporté de joie en quittant un endroit où j'avais été plus heureux que n'importe où au monde. »*

Comme rien n'est jamais tout à fait simple, notre intrépide marcheur éprouve *in fine* le besoin de confier : *« Il y a si peu de choses à voir en Sibérie qu'il est presque impossible d'écrire un ouvrage intéressant sur ce sujet. »* Provocation ? Distanciation ? Ou, tout simplement, flegme britannique ?

Alain Jacob

La cuisine de l'Hôtel Lux

Suite de la page 25

Ils pouvaient, donc, être « contaminés », et faisaient, par voie de conséquence, figure de suspects, ce qui, dans la mentalité stalinienne, était, généralement, synonyme de « coupables ». La police, vigilante, avait pour devoir de débusquer le « nid d'espions » forcément caché au cœur du Komintern.

Les enquêteurs établirent un premier scénario, dans lequel le dirigeant du PC britannique, Harry Pollit, tenait le premier rôle, en qualité, bien sûr, d'agent de l'Intelligence Service. L'acte d'accusation en préparation fut étayé par les « aveux » de prisonniers.

Sujets de l'empire

Et puis, changement de programme et de scénario : Harry Pollit abandonne à Jacques Duclos la place de leader du complot. On s'achemine vers la découverte d'une affaire liant les services d'espionnage français et britannique. Puis, troisième version : Duclos reste en tête, mais Togliatti fait son entrée, et relègue Harry Pollit à la troisième place. Un coup d'arrêt fut donné à la terreur avant que ce complot ne fût publiquement dénoncé, et la fiche de la police soviétique numéro 00 22 34. SS, datée de juin 1943, établissait, une fois pour toutes, que Duclos était un bon chef communiste. Mais des dossiers étaient déjà prêts pour accabler la plupart des célébrités communistes, à commencer par Mao Zedong et Zhou Enlai.

Des communistes étrangers ont laissé massacrer, sans intervenir, sans protester, des collègues qu'ils savaient innocents. Ils ont reconnu une autorité juridique à la police secrète soviétique. Le PC finlandais s'était même engagé par avance à tenir pour coupable toute personne tombée sous les fourches de la police.

Comment expliquer de telles aberrations ? La raison que donne Vaksberg est sans doute la bonne : contrairement aux Soviétiques, les communistes étrangers, qui militaient légalement dans leur parti, n'avaient pas à craindre Staline, mais leurs croyances politiques les avaient amenés à se considérer comme sujets de l'empire communiste mondial.

Dans ces conditions, un communiste français, Jacques Sadoul, trouvait tout naturel de s'adresser au dictateur pour que son parti lui offrît une circonscription éligible. Et, en 1943, Dimitrov, toujours chef de l'Internationale, adressait ce mot à Dekanosov, policier et vice-ministre des affaires étrangères : *« Il serait bon, pour notre travail pour la France, que deux ou trois camarades français puissent être transférés d'Afrique du Nord vers l'URSS en qualité de sujets soviétiques. »*

Parmi les noms cités, il y avait Waldeck-Rochet et Etienne Fajon. Cette démarche n'eut pas de suite, mais elle en dit long.

Bernard Féron

□ **Ouverture de la « Souvarine ».** – Spécialisée dans l'histoire du communisme, la bibliothèque de l'Institut d'histoire sociale a rouvert ses portes en mai dernier, dans les nouveaux locaux mis à sa disposition par le conseil général des Hauts-de-Seine. Pour reconnaître le rôle fondateur qu'a eu pour elle Boris Souvarine et rendre hommage à sa lucidité et à sa démarche intellectuelle, la bibliothèque a pris le nom de « Souvarine » et s'attachera à devenir un véritable centre de documentation « souvarinien ». Adresse : 4, avenue Benoît-Frachon, 92023 Nanterre. Tél. : 46-14-09-29 ou 46-14-09-32.

Démesure russe

Henry Bogdan analyse onze siècles d'expansionnisme impérial, puis soviétique et Leonid Pliouchtch plaide pour la singularité ukrainienne

HISTOIRE DES PEUPLES DE L'EX-URSS DU IXe SIÈCLE A NOS JOURS
de Henry Bogdan. Ed. Perrin, 442 p., 140 F.

UKRAINE : A NOUS L'EUROPE
de Leonid Pliouchtch. Traduit de l'ukrainien par Maria Malanchuk. Ed. du Rocher, 345 p., 149 F.

Il faut bien du courage pour raconter un millénaire en quatre cents pages. Henry Bogdan n'en manque certes pas et la complexité ne lui fait pas peur. Après avoir débroussaillé l'histoire passablement enchevêtrée des « pays de l'Est », cet écrivain-professeur est aux prises avec un sujet moins simple encore : l'histoire des peuples de l'ex-URSS. Le dernier des recensements soviétiques en 1989 faisait état de cent vingt-six nationalités et de cent quatre-vingts langues parlées. Rassurons le lecteur : les composantes ethniques et linguistiques ne sont pas toutes étudiées dans le détail. Seules les plus grandes, ou les ensembles, font l'objet de l'examen et l'attention est concentrée sur les relations de tous ces peuples avec la Russie.

Passons sur les premiers possesseurs du sol : Cimmériens, Scythes, Sarmates. Certes, la connaissance des temps lointains a progressé depuis que Voltaire notait : *« Traiter l'histoire ancienne, c'est compiler, me semble, quelques vérités avec mille mensonges. »* Mais enfin ces occupants, et même les Huns et les Goths, Wisi ou Ostro, qui les suivirent, importent moins à notre affaire que les hommes venus du Nord pour fédérer les tribus slaves. A cette époque, les principautés rivales reconnurent la souveraineté très théorique des princes de Kiev et de Novgorod.

C'est dans l'actuelle Ukraine que naquit la Russie au neuvième siècle. Elle éclatait trois siècles plus tard sous les coups des Mongols. Les Slaves de cette région sont toujours marqués par la cassure du Moyen Age. Pour échapper à l'envahisseur, les habitants de l'ouest et du sud de cette Russie se lièrent aux Polonais et aux Lituaniens : ils entrèrent dans le monde occidental. Ceux de l'Est composèrent avec le conquérant jusqu'au moment où l'un des princes assujettis, celui de Moscou, secoua la tutelle et fit reconnaître sa prééminence sur les autres princes.

Cette politique que, dans un langage moderne, on appellerait de « libération » fut l'œuvre des Ivan – III et IV – et de leur aïeul Vassili. Sous le règne d'Ivan IV, dit le Terrible, la Russie est passée de la monarchie patriarcale à la monarchie unitaire, centralisée. Cependant, la longue période mongole laissa des traces sensibles jusqu'à nos jours dans la conduite des Etats russes. Henry Bogdan relève à ce propos un paradoxe apparent : la vocation impériale de la Russie est le fruit de cette mongolisation.

« A géométrie variable »

Cette Russie que Nicolas Simon définit comme un *« Etat à géométrie variable »* (1) a nourri les complexes d'un pays sans véritables protections naturelles, à l'ouest comme à l'est. Ses maîtres successifs ont pris des territoires pour gagner la sécurité. Ils ont commencé par remettre sous leur autorité les Slaves occidentaux et méridionaux de la vieille Russie. Puis, ils ont frayé leur chemin vers l'est, avec la Sibérie pratiquement accaparée sous Pierre le Grand, le Caucase soumis au dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle, l'Asie centrale occupée au dix-neuvième. Mais la Russie impériale est morte de sa démesure. Le pouvoir soviétique aussi puisque le complot anti-gorbatchévien, ourdi pour sauver l'Union, fut la cause de l'explosion. *« La parenthèse (...) ouverte en 1919 par un putsch réussi se fermait en août 1991 par un putsch raté »*, note Henry Bogdan.

Faut-il reconstruire sur d'autres bases l'édifice écroulé ? Pas du tout, affirme Leonid Pliouchtch.

SERGEJ POZHARSKI/RAPHO

Une manifestation indépendantiste à Kiev.

Le célèbre dissident de la période soviétique ne transige pas sur le chapitre de l'indépendance de son Ukraine, dont il revendique l'appartenance culturelle, religieuse, politique, à l'Europe. Faisant allusion à la formule « Moscou, troisième Rome », il écrit : *« Tous les chemins mènent de la Rome impériale à la Rome de la Renaissance européenne. »*

Un regroupement des Etats de cette région ? Oui, s'il englobe, avec l'Ukraine, les pays baltes, la Pologne, les Républiques tchèque et slovaque, la Moldavie, la Hongrie, la Biélorussie. Cette sorte de confédération pourrait servir de transition vers la Communauté européenne.

Il est de l'intérêt de chacun que se fortifie une Russie stable, démocratique, mais, pour cela, il faut qu'elle se débarrasse complètement de ses tentations impériales en Europe et en Asie. Or, toujours selon Leonid Pliouchtch, toute association, y compris la CEI, de l'ancienne métropole et de ses « colonies » ne peut que raviver les tendances à ramener vers « l'eurasisme » les pays de l'Ouest devenus indépendants.

Ce plaidoyer passionné a au moins le mérite de rappeler, ou de révéler, la singularité ukrainienne. On avait fini par oublier ce pays, de l'importance de la France, gommé pendant trois siècles.

B. F.

(1) Dans un excellent recueil collectif publié sous la direction d'Hubert Morelle et Daniel Pineye, *Après l'URSS, inventaire pour un drame*, Editions du Félin, 145 F. Autre contribution récente, fort intéressante et illustrée celle-là, le numéro 2 de la revue trimestrielle *Version originale*, intitulé « CEI, géopolitique eurasienne ».

★ **A signaler également :** ***Misère des petits Etats d'Europe de l'Est*, d'Istvan Bibò. Recueil de quatre études avec des aperçus originaux, parfois surprenants, toujours toniques. Ces textes déjà anciens aident à mieux comprendre le temps présent. L'auteur, spécialiste réputé de science politique, fut ministre du gouvernement révolutionnaire en 1956 puis emprisonné (traduit du hongrois par Gejörgy Kassai, Albin Michel, 420 p., 140 F).**

★ **Réédition : *la Démocratie et les Partis politiques*, de Michel Ostrogorski. Un classique ou un préclassique sur les partis modernes, publié en 1902, par un des tout premiers spécialistes russes de la science politique (Fayard, 764 p., 240 F).**

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

UN CŒUR SI BLANC
(Corazon tan Blanco)
de Javier Marias.
Traduit de l'espagnol
par Alain
et Anne-Marie Keruzoré,
Rivages, 272 p., 129 F.

TERESA L'APRÈS-MIDI
(Ultimas Tardes
con Teresa)
de Juan Marsé.
Traduit de l'espagnol
par Jean-Marie Saint-Lu,
Bourgois, 434 p., 160 F.

Moi, c'est les autres

LA manière dont se découpe l'histoire d'une littérature nationale en dit parfois aussi long sur l'esprit d'une civilisation que la littérature elle-même. En France, nous vivons sous le régime du tourniquet. Imperturbablement, à intervalles presque réguliers, une littérature d'idées, marquée par une morale de l'engagement, cède la place à une littérature dévouée à la seule éthique de l'art et au culte de la forme. Entre les phases de cet épuisant va-et-vient, de *cet incessant mouvement de marée*, quelques livres, quelques auteurs singuliers.

En Espagne, où le sens de la famille est sans doute plus développé que chez nous, se pratique le découpage par générations. La date de naissance à l'écriture est l'élément capital de l'identité. Les fils s'y révèlent dans le combat contre la littérature des pères. Cela donne aux livres un ton très particulier de guerre de succession et de querelle patrimoniale, à la fois intime, violent, provocateur et masochiste : on y connaît bien, et pour cause, les défauts de la cuirasse adverse, mais l'amour qui subsiste au plus sanglant de l'affrontement fait que chaque coup donné est aussi un coup qu'on se porte.

Né à Madrid en 1951, Javier Marias a fait ses premiers pas romanesques au moment de l'agonie du franquisme. Parus en 1971 et 1972 à Barcelone, ses deux livres de débutant, *los Dominios del lobo* et *Traversia del horizonte* (qui n'ont pas encore été traduits en France), tranchaient déjà par leur volonté de regarder autre chose que les soubresauts ultimes d'une dictature maintenue en vie par acharnement thérapeutique. Marias avait tourné la page de l'histoire des pères. Il dédaignait les bilans autant que les programmes et manifestait avec quelque insolence son désir d'aller apprendre ailleurs son métier d'écrivain. Dans la fréquentation du cinéma américain par exemple, ou dans celle des romanciers anglais des XVIIIe et XIXe siècles : il reçut en 1979 le Prix national de traduction pour sa version espagnole du *Tristram Shandy* de Sterne.

Cette manière de snober l'Espagne et d'ignorer l'histoire immédiate lui a valu de bruyantes inimitiés. On peut pardonner la désertion d'un deuxième classe, pas celle d'un brillantissime officier ; et Marias est, à l'évidence, merveilleusement doué. Les lecteurs français du *Roman d'Oxford* et surtout de *l'Homme sentimental* ont pu déjà s'en rendre compte (1). Le grand succès en Espagne et l'éclatante réussite littéraire d'*Un cœur si blanc* ont donné une nouvelle tournure à la querelle des générations. La nouvelle vague espagnole a désormais son incontestable chef de file, et l'ancienne un magnifique bouc émissaire. *Un cœur si blanc* – avec un autre roman de Marias, *Todas las almas* encore inédit chez nous – est devenu un livre-manifeste, un de ces rares ouvrages dont on peut affirmer sans crainte qu'ils feront date.

Encore faut-il essayer de dire pourquoi. *Un cœur si blanc* marque le retour éblouissant sur la scène littéraire non du « simple » roman d'idées, mais du roman philosophique. L'adjectif fait peur, avec quelque raison. Il évoque de laborieuses négociations d'écriture qui s'achèvent par des compromis bancals et abscons entre les exigences de l'art et la logique des concepts. Chez Marias, ces négociations deviennent la matière même du livre, la suite de ses péripéties, avec combats, empoignades, suspense, ruses, déroutes. Avec leurs héros, leurs victimes, leurs lâches, leurs bravaches. Au centre du terrain, un homme, un jeune *marié, Juan. Il est traducteur-interprète* dans des organisations internationales.

LES langages et les effets qu'ils produisent sur ceux qui les énoncent comme sur ceux qui les écoutent ne sont pas seulement son affaire professionnelle, ils sont ce que sa vie a de plus réel. Juan est en effet affligé d'une maladie peu commune, il veut comprendre : se comprendre lui-même, comment il se fabrique, comment il fonctionne, comment le transforment les mots des autres ; comprendre le monde qui l'entoure à commencer par cette jeune femme, traductrice elle aussi, avec laquelle il vient de se marier et qui va, partageant désormais ses jours et ses nuits – un oreiller pour deux –, lui donner une identité nouvelle, sans que pour autant il puisse abandonner entièrement l'ancienne.

Pour seul bagage dans cette odyssée, Juan, comme le Quichotte de Cervantes, ne possède que les mots. Pas seulement ceux qu'on prononce et qu'on peut – même si la bouche et la langue vont parfois plus vite que la volonté de dire – considérer comme siens, mais encore – mais surtout – ceux qu'on entend et qui vous pénètrent, à votre insu souvent, les oreilles n'ayant pas de paupières pour se clore, vous rendant ainsi complice des paroles et des actes des autres.

Usant tour à tour et magistralement de l'ironie, du drame, de la farce, du tableau de mœurs, du dialogue, de la comédie satirique, de la scène de genre, Marias dessine toutes les figures du désarroi de l'élève Juan, qui voudrait apprendre à être lui-même et se découvre éternel traducteur de discours dont les causes et les conséquences lui échappent. Un homme sans qualités, comme l'Ulrich de Musil, témoin et donc acteur, quoi qu'il en ait, de l'infini verbiage qu'on nomme histoire, ou destin.

Les aventures de l'intelligence et de la pensée sont aussi romanesques, aussi passionnantes, aussi drôles, aussi dramatiques que celles des sentiments et de l'action. On le savait, par souvenir. Mais jamais peut-être la démonstration n'en avait été faite de manière aussi virtuose. C'est que Marias est un artiste, pas un professeur qui enveloppe de la théorie et de l'érudition dans un papier-cadeau de fiction. A cet égard, *Un cœur si blanc* se situe aux antipodes des romans à succès de l'internationale universitaire. Marias invente une forme neuve pour rendre compte d'un cheminement *intellectuel inédit ;* Eco, Lodge, Ferrucci, Pavic, tout récemment Byatt, coulent leur réflexion de critiques savants dans le moule romanesque le plus traditionnel, voire le plus vieillot. *Un cœur si blanc* n'est pas un roman de gare érudit.

JUAN MARSÉ a dix-huit ans de plus que Marias, et il est catalan. Cela suffirait à les opposer : le roman social contre le roman de l'intellect, l'enracinement dans une ville, Barcelone, contre le cosmopolitisme, la tentation de l'histoire contre celle de la condition humaine. Les choses sont heureusement moins simples. D'abord parce que Juan Marsé, à la suite de Martin Santos et de son incomparable *Tiempo de silencio* (traduit il y a trente ans au Seuil et inexplicablement disparu depuis du catalogue de l'éditeur), a fait exploser les cadres du réalisme social : plus de description « objective », plus de personnage type représentatif d'une classe, mais des êtres complexes, partagés, affrontant un monde lui-même construit sur des jeux d'apparence et des contradictions mouvantes.

Paru en 1966, récrit douze ans plus tard par un écrivain qui ne cesse de retoucher ses romans pour qu'ils gardent trace de sa fébrilité, *Teresa l'après-midi* ne se veut en aucune manière le reflet sociologique de la Barcelone des années 50. Les amours d'une jeune bourgeoise gauchiste et d'un beau voleur de motos des quartiers misérables n'annoncent pas, tant s'en faut, la réconciliation de la fortune éclairée et du prolétariat ambitieux. L'art de Marsé est pervers : jamais ses personnages ne nous paraissent si proches, si émouvants, que lorsqu'il les abreuve de ses sarcasmes, qu'il dénonce la bêtise et la mesquinerie de leurs arrière-pensées, la mauvaise foi et le mensonge qui dictent leurs conduites les plus belles.

Cette relation agressive que le romancier entretient avec ses personnages devrait engendrer l'ennui : il est difficile de s'attacher à des fantoches délicieusement offerts à toutes les manipulations de la lutte des classes et à toutes les ruses de l'histoire sociale. Par miracle, la démesure fellinienne, l'inspiration baroque, la puissance du verbe de Marsé – l'omniprésence aussi d'une Barcelone de tous les rêves et de tous les poisons – font verser le livre du côté du mythe : Teresa et Bande-à-part, son marginal amoureux, larguent leurs oripeaux réalistes pour devenir d'inoubliables figures du combat perdu des individus contre l'histoire. Marsé n'est pas si loin de Marias qui écrit : *« La vie de quelqu'un ne dépend pas de ses actes, de ce qu'il fait, mais de ce que l'on sait de lui, de ce que l'on sait qu'il a fait. »*

(1) Tous deux chez Rivages.

La traversée de Cook

Suite de la page 25

La violence, tous les romans de Cook la décrivent, l'étalent, *l'autopsient* dans des paroxysmes souvent effroyables, à la limite du supportable. Mais ce serait un total contresens d'y lire quelque complaisance que ce soit. Pas seulement parce que l'écrivain lui-même explique qu'il ne la décrit que pour mieux utiliser contre elle sa *« propre force négative »*.

Mais parce que la tension qui habite un livre comme *le Mort à vif*, la passion qui sourd de chaque page de *Mémoire vive* ne s'expliquent, pour le lecteur attentif, que par la recherche éperdue d'une candeur oubliée, d'un amour à la trahison duquel on ne saurait se résigner : *« Pour la plupart d'entre nous, la vie se résume à cela : l'ascension graduelle vers l'immense désastre de la mort, pas uniquement la nôtre, mais celle des autres également. Leur mort fait partie de la nôtre. Voilà ce que j'ai tenté d'aborder dans mes livres. »* Chez Cook, les morts parlent et murmurent aux vivants qu'ils ne seront jamais quittes. Qu'on n'aille pas déduire de ce qui précède que sa vie n'est que sang et larmes. D'abord parce que l'opportune édition en français de l'un de ses premiers romans, vieux de trente ans, *Bombe surprise*, montre qu'il sait aussi manier un humour grinçant, qui transforme le récit d'un complot d'extrême droite à la veille d'élections générales en une étonnante charge bouffonne. Ensuite, parce que l'homme lui-même sait être un joyeux compagnon.

Pour le vérifier, rien de tel qu'une journée en sa compagnie dans le quadrilatère londonien de Soho, qui est, en quelques rues, à la fois le Quartier latin et le Pigalle de la capitale anglaise. Son éternel béret vissé sur le crâne, blouson de cuir fatigué et jeans, posé comme un grand oiseau sur son tabouret de bar, il est comme chez lui au comptoir du French House, un pub qui fut, voici bien longtemps, la « cantine » des Français libres. D'ailleurs, sa photo, ainsi qu'un portrait à l'aquarelle, figure en bonne place dans la galerie des célébrités accrochée au mur. Difficile d'y soutenir une conversation suivie avec l'écrivain : il n'est pas un client – ou presque – qui ne tienne à venir le saluer. Quelques heures plus tard, la même scène se reproduira au Coach and Horses, un autre pub, distant d'à peine une centaine de mètres. Et encore au Gerry's. Et puis au Troy's... L'homme, pas de doute, est connu, aimé. Et tous de vanter son amabilité, *« his affable character »*, comme l'écrit le dernier numéro du *Melody Maker*, la bible des amateurs de rock 'n' roll. Car, surprise, voilà qu'un jeune groupe de la scène londonienne a décidé de composer un album à partir d'extraits de *J'étais Dora Suarez*. Même si le rock n'a pas particulièrement ses faveurs, rien ne pouvait faire plus plaisir à Cook : ces jeunes-là ont l'âge des ruptures, de la révolte, et ils ont reconnu leur pair.

Reste qu'au petit matin il faut bien quitter la chaleur des pubs – éphémère, peut-être, mais qui vaut bien l'hypocrisie guindée des relations de salon – et regagner l'appartement. Il est minuscule, spartiate, les murs nus. Sur la seule table, trône le mini-ordinateur, dont l'écran clignote faiblement. Tout à l'heure, Cook s'assoira face à lui, pour tenter une nouvelle traversée du miroir, une suffocante plongée dans les ténèbres. Il sera seul, irrévocablement seul avec ses démons. *« J'ai toujours vécu dans le doute. Le doute possède un double tranchant. Il vous incite à apprendre davantage sur vous-même, et, au cours de ce processus, vous découvrez que vous ouvrez des portes à l'intérieur des doutes anciens qui donnent sur les ténèbres de nouveaux doutes. A mes yeux, toute écriture consiste à écrire sur le mur. »*

Bertrand Audusse

★ Toujours de Robin Cook, signalons également la réédition en poche de *Vices privés, vertus publiques*, précédemment parus aux éditions du Terrain vague (Rivages Noir, 239 p., 48 F).